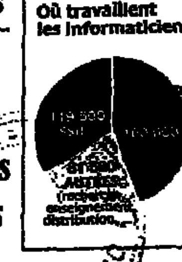
Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16695 – 7,50 F - 1,13 EURO — MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : [illegible] COLOMBANI

LE MONDE INITIATIVES

■ Toujours besoin d'informaticiens

■ Emploi : 10 pages de petites annonces



Les réformes de Lionel Jospin : PACS, audiovisuel, Sénat, tribunaux de commerce

DEVANT les parlementaires socialistes, réunis à Tours pour préparer la session qui s'ouvre le 1er octobre, Lionel Jospin devait présenter, mardi 29 septembre, le programme de réformes du gouvernement, autour de trois priorités : l'emploi, *« la solidarité et la cohésion sociale »*, *« la citoyenneté et l'approfondissement de la démocratie »*. Le premier ministre devait annoncer les projets inscrits à l'ordre du jour du Parlement, dont la réforme de l'audiovisuel, celle du mode d'élection du Sénat, le pacte civil de solidarité et la réforme des tribunaux de commerce. M. Jospin entendait aussi faire justice de l'accusation d'obéir à une *« stratégie présidentielle »* qui limiterait *« l'audace »* de ses choix en matière économique et sociale.

Lire page 6

Proche-Orient : M. Clinton relance la négociation

● Un sommet israélo-palestinien aura lieu à la mi-octobre à Washington, une semaine après le lancement de la procédure de destitution du président américain ● Après avoir rencontré Benyamin Nétanyahou, Yasser Arafat renonce à annoncer unilatéralement la création d'un Etat palestinien

LA PREMIÈRE rencontre tripartite depuis deux ans entre le président Bill Clinton, le premier ministre israélien et le président de l'Autorité palestinienne, a abouti, lundi 28 septembre, à la relance des négociations pour faire avancer le processus de paix. Le chef de la Maison Blanche a présenté un calendrier de rencontres et annoncé qu'un nouveau sommet se tiendrait à Washington à la mi-octobre. D'ici là, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, et le coordinateur américain, Dennis Ross, devraient se rendre à nouveau au Proche-Orient.

Pour parvenir à cette relance, Yasser Arafat a dû surseoir à annoncer devant l'Assemblée générale des Nations unies son intention de proclamer la constitution d'un Etat palestinien, le 4 mai 1999, à l'issue des cinq années de transition et de négociations initialement prévues par l'accord d'Oslo. Benyamin Nétanyahou avait affirmé qu'une telle *« déclaration unilatérale d'indépendance constituerait une violation des principes qui gouvernent l'accord d'Oslo »*.



Cet espoir ténu d'aboutir prochainement à un accord sur un retrait des troupes israéliennes de Cisjordanie intervient dans un contexte marqué, aux Etats-Unis, par l'affaire Lewinsky. Bill Clinton recherche d'autant plus un succès diplomatique qu'il devra faire face, dans une semaine, à la mise en route d'une enquête de destitution, après le vote prévisible de la commission judiciaire de la Chambre des représentants.

Lire page 4 et notre éditorial page 14

L'Allemagne de M. Schröder

■ Sociaux-démocrates et Verts négocient un contrat de gouvernement

■ Accord probable sur un nouveau code de la nationalité, débat difficile sur l'énergie nucléaire

■ Le futur chancelier rencontre Jacques Chirac et Lionel Jospin mercredi à Paris

Lire pages 2 et 3

■ Voyager pratique

Gagner des kilomètres-avions en voyageant, profiter de la concurrence aérienne, déjeuner convenablement dans le train : notre cahier spécial de huit pages sur les voyages d'affaires.

■ La CGT et les 32 heures d'EDF

Pour Louis Viannet, l'annulation de l'accord sur les 32 heures signé à EDF-GDF est l'occasion de lancer le débat *« pour une conception rénovée de la représentativité syndicale »*. Le secrétaire général de la Fédération nationale de l'énergie (FNE)-CGT, Denis Cohen, s'explique dans *Le Monde* sur cette annulation. p. 7 et 18

■ « Monicagate »

Le « Monicagate » vu par deux écrivains, Jim Harrison et Pascal Bruckner. p. 13

■ Soupçons à Bruxelles

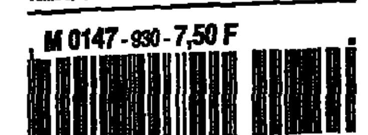
Des détournements de fonds, mettant notamment en cause Edith Cresson, ont été constatés dans la politique du personnel de la Commission de Bruxelles. Le Parlement européen menace d'utiliser la censure. p. 32

■ Confort des vaches

Sous l'œil de chercheurs, 140 vaches testent l'ergonomie de diverses installations afin de mesurer le lien entre la qualité du lait et celle de leur alimentation. *p. 22 et la chronique* de Pierre Georges p. 32

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 930 - 7,50 F



Etes-vous raciste, sexiste, anti-vieux ? Réponse sur Internet

LE 2 OCTOBRE 1995, l'ancien joueur de football américain O.J. Simpson était reconnu non coupable du meurtre de son ex-femme, au terme d'un procès-fleuve. La *question de l'impartialité du jury – composé* de neuf Noirs sur ses douze membres – a profondément divisé l'opinion publique américaine. Un test de personnalité permettrait-il à l'avenir de déceler les stéréotypes raciaux *inconscients des jurés ?* La chose est peut-être possible. Une équipe de psychologues des universités de Washington et Yale prétend être en mesure de le faire en quelques minutes seulement.

Anthony Greenwald et sa consœur Mahzarin Banji ont mis au point, avec le soutien de la National Science Foundation et de l'Institut national pour la santé mentale, un protocole d'une étonnante simplicité, censé *« révéler sur les gens des choses que ceux-ci pourraient préférer ignorer »*. Selon eux, près de 95 % de la population américaine nourrissent des préjugés racistes, sexistes, anti-vieux et se mésestiment sans le savoir. Les féministes elles-mêmes associeraient plus volontiers les femmes que les hommes à la sphère familiale ! Le procédé, rendu public mardi 29 septembre et baptisé « test d'association implicite », est disponible sur Internet (http ://www.yale.edu/implicit/).

Pour mesurer les stéréotypes liés à l'âge, le test présente deux catégories – le mot « jeune » à gauche de l'écran, « vieux » à droite – et fait apparaître au centre une série *de prénoms, qu'il convient d'attribuer le plus* rapidement possible à l'une ou l'autre des classes d'âge (Kevin est plus « jeune » qu'Edgar) en frappant sur deux touches du clavier. Cela fait, ce sont les catégories « bon » et « mauvais » qu'il convient d'apparier avec une série de mots adéquats (mort, joie, affreux, délectable...). On mélange ensuite ces catégories, et c'est là, dans la vitesse des associations, les hésitations ou les déterminations, que l'inconscient se révèle.

C'est dans les sous-sols de l'université Yale que, durant les années 60, Stanley Milgram avait installé une fausse salle de torture grâce à laquelle il démontra que 65 % de la population étaient prêts à infliger à un cobaye humain des électrochocs mortels, pour peu qu'une blouse blanche leur suggérât que c'était pour les besoins de la science. Le nouveau test de Yale a été utilisé pour mesurer *« les racines inconscientes des préjugés »* dans l'attitude des Allemands à l'égard des Turcs et des Australiens vis-à-vis des Aborigènes. Aux Etats-Unis, alors que les sondés blancs montrent en majorité, sans le savoir, une préférence pour leur propre couleur de peau, la réponse des sujets noirs est bien moins nette, observent les deux psychologues. Le cas Simpson n'était donc pas écrit d'avance.

Anthony Greenwald et sa collègue mettent toutefois en garde contre d'éventuelles utilisations abusives de leur test, lors d'entretiens d'embauche ou d'affaires de justice. *« Nous savons très peu de choses sur la validité de ce test, et nous déconseillons son usage dans ce but »*, préviennent-ils. Leur intention première est plutôt éducative : permettre à chacun de mieux se connaître, *« et, peut-être, de surmonter ses mauvais penchants »*.

Hervé Morin

Le foot anticrise du Dynamo Kiev

LE RACING-CLUB de Lens affronte le Dynamo Kiev, mercredi 30 septembre, à l'occasion de la deuxième journée de la Ligue des champions. S'ils veulent conserver leurs chances d'atteindre les quarts de finale, les Nordistes doivent mettre à mal le jeu léché des joueurs ukrainiens soutenus par une population dont ils sont les héros. Les descendants des Cosaques et des Zaporogues viennent au stade oublier la crise qui ravage le pays. Cette crise contraint Lydia Sergueïevna, guichetière du stade olympique, à vivre avec 150 francs par mois, tandis que les nouveaux riches ignorent tout de la récession, roulent en berlines à vitres fumées et comptent en dollars.

Lire pages 12 et 23

Un tournant à Téhéran

CE N'EST PAS seulement le gouvernement iranien qui a fait un pas en annonçant, jeudi 24 septembre, *qu'il se dissociait de la mise à prix* de la tête de l'écrivain britannique Salman Rushdie, condamné à mort en 1989, pour « blasphème », par l'ayatollah Khomeiny et qui vit, depuis, sous la protection de Scotland Yard. La Grande-Bretagne a elle aussi cédé du terrain, en cessant d'exiger, dans un premier temps, que Téhéran abroge la fatwa, et dans un second, qu'il s'engage *par écrit à ne pas tuer l'auteur* des *Versets sataniques*.

Mais, au-delà des apparences, l'importance de la réconciliation irano-britannique tient à une *double renonciation implicite* : l'Iran a, dans une certaine mesure, franchi le Rubicon, en se distanciant d'une décision prise par le fondateur de la République islamique et en renonçant à l'une des composantes essentielles de l'identité politique du régime islamique en politique étrangère – les autres composantes étant la rhétorique anti-israélienne et l'hostilité à l'Occident. La Grande-Bretagne, de son côté, admet que c'est là le plafond de ce que l'Iran peut offrir dans cette affaire, à propos de laquelle les divergences, non seulement en Iran mais dans le monde musulman, ont été dès le départ très grandes.

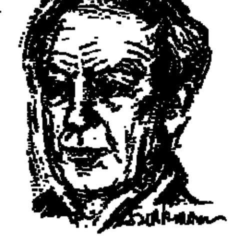
Plusieurs thèses existent dans l'Islam à propos de la validité d'une fatwa. Pour l'Iran, un tel décret ne peut être éventuellement révoqué que par son auteur. L'imam Khomeiny étant décédé quelques mois après la promulgation de la fatwa contre Salman Rushdie, celle-ci, plaide Téhéran, est donc immuable. En revanche, depuis quelques années déjà, le gouvernement iranien affirme ne pas avoir l'intention de la mettre à exécution ni d'encourager quiconque à le faire.

Méfiants – non sans quelques raisons – vis-à-vis du pouvoir iranien d'alors, Londres, ses partenaires européens, les Etats-Unis et les organisations non gouvernementales jugeaient cela insuffisant. A l'unisson du gouvernement britannique, l'Union européenne demandait que les promesses iraniennes soient consignées, ce que l'Iran refusait. La nouveauté dans la position iranienne tient au fait que le gouvernement affirme à présent se désolidariser de la « Fondation du 15 khordad » qui a mis à prix la tête de M. Rushdie pour un montant de 2,5 millions de dollars.

Mouna Naïm

Lire la suite page 14

« La Voix du Nord » change de mains



PAUL-HENRY FALLY

LE GROUPE belge Rossel, éditeur du quotidien bruxellois *Le Soir*, fait son entrée dans le capital de la *Voix du Nord*, à hauteur de 38 %, avec l'intention d'en acquérir la majorité, selon Paul-Henry Fally, secrétaire général du groupe. Cette opération profite au groupe Hersant, actionnaire à 40 % de Rossel, qui consolide ainsi sa présence dans la presse quotidienne régionale du nord de la France.

Lire page 19



ALLEMAGNE Les négociations entre les sociaux-démocrates et les Verts en vue de la formation d'une coalition vont s'engager, vendredi 2 octobre, à Bonn. Le futur chancelier, Gerhard Schröder, souhaite que le programme de ce cabinet soit précis, afin d'éviter des crises gouvernementales internes. ● LES CHRÉTIENS-DÉMOCRATES d'Helmut Kohl commencent une traversée du désert qui pourrait être longue, compte tenu de l'ampleur de leur défaite aux élections du 27 septembre. Le chancelier sortant a déjà désigné son successeur à la tête du parti : Wolfgang Schäuble, actuel chef du groupe parlementaire CDU au Bundestag. ● A L'EST du pays, les sociaux-démocrates, grands vainqueurs des élections régionales du dimanche 27 septembre dans le Land de Mecklembourg-Poméranie, n'excluent pas de former un gouvernement de coalition avec les ex-communistes du PDS.

Gerhard Schröder négocie un contrat de coalition avec les Verts

Au lendemain de la victoire du Parti social-démocrate aux élections fédérales, le futur chancelier allemand a annoncé que les pourparlers avec les écologistes de Joschka Fischer s'ouvriront le 2 octobre. Les discussions promettent d'être âpres sur l'avenir de l'énergie nucléaire

BONN
de nos envoyés spéciaux

Au lendemain de leur victoire écrasante, Gerhard Schröder et le SPD (Parti social-démocrate) ont invité les Verts à négocier à partir du 2 octobre un contrat de coalition pour former un gouvernement. Le résultat des élections n'offrait guère d'alternative. Le Bundestag doit se constituer dans les trente jours qui suivent le scrutin. Il procède ensuite à l'élection du chancelier, qui devrait intervenir début novembre.

« Nous avons une majorité solide avec les Verts sans le soutien du PDS [ex-communiste]. *Les conditions que j'avais indiquées avant le scrutin pour former une coalition avec les Verts sont remplies »*, a déclaré M. Schröder, lundi 28 septembre, qui s'est inscrit dans la continuité d'Helmut Kohl, prônant la *« stabilité économique, les refus des expérimentations en matière de sécurité intérieure et la continuité de la politique étrangère ».* Le discours social de fin de campagne a complètement disparu. M. Schröder a confirmé que Jost Stollmann, le *« Bill Gates »* allemand, contesté par la gauche du SPD, ferait bien partie de son cabinet, montrant son souci de mener une politique favorable aux entreprises.

Les Verts veulent, quant à eux, montrer qu'ils sont devenus un parti de gouvernement. *« Il n'y a pas de politique étrangère verte, il y une politique étrangère allemande »*, a déclaré au *Monde* le chef de file des Verts, Joschka Fischer, qui devrait, sauf surprise, devenir ministre des affaires étrangères. *« No German Sonderweg »* (Il n'y aura pas de voie solitaire allemande), a-t-il lancé à la presse anglo-saxonne, étonnée de voir arriver au pouvoir ceux qui ont longtemps manifesté contre l'OTAN et le réarmement de l'Allemagne. Joschka Fischer est apparu, lundi, très tendu, manifestant un certain trac devant les responsabilités du pouvoir.

Le contrat de coalition précisera les tâches à accomplir pendant les quatre années de législature. L'objectif est d'être le plus clair possible, pour éviter des crises gouvernementales. L'enjeu pour les Verts est de ne pas se laisser marginaliser. Ils veulent obtenir deux ou trois ministères techniques comme l'environnement et quelques concessions symboliques comme la fermeture d'un réacteur nucléaire. M. Schröder a toutefois averti les Verts qu'ils ne devaient pas placer la barre de leurs exigences trop haut.

DÉLICAT DOSSIER

Sur le fond, les négociations seront âpres sur le dossier de l'énergie. Le SPD et les Verts parlent désormais d'une sortie *« dès que possible »* du nucléaire, sans que ce vocable recouvre la même réalité. Le SPD veut en réalité agir de manière négociée avec les producteurs d'électricité, tandis que les Verts veulent que l'abandon du nucléaire, même lent, soit irréversible.

Un terrain d'entente doit être rapidement trouvé sur le dossier du prix de l'énergie. Les Verts veulent le renchérir dans le cadre d'une réforme écologico-fiscale, pour financer la protection sociale. M. Schröder qui a rappelé lundi soir qu'il était un *« homme de l'automobile »* ne veut pas se mettre à dos les conducteurs allemands. Le prix des carburants étant moins cher en Allemagne que dans le reste de l'Europe, les deux partis devraient néanmoins s'entendre sur une légère augmentation, qui ne pénalise pas trop l'économie. Sociaux-démocrates et écologistes risquent de s'empoigner sur de nombreux dossiers comme la politique de la drogue, le train à suspension magnétique Hambourg-Berlin et la construction d'infrastructures dans le pays.

L'une des réformes sur lesquelles les deux partis devraient s'entendre sans trop de mal concerne le code de la nationalité, pour faciliter l'intégration des étrangers en Allemagne, en particulier des deux millions de Turcs. L'introduction du droit à la double nationalité pour les enfants d'étrangers nés en Allemagne, fait partie des grands chantiers de réforme du nouveau gouvernement.

Lucas Delattre et Arnaud Leparmentier

Prémices d'un conflit entre pouvoir politique et pouvoir économique

La victoire du SPD en Allemagne va-t-elle changer la donne monétaire européenne ? Oskar Lafontaine, probable ministre des finances du futur gouvernement, a semé le trouble, *lundi 28 septembre, en affirmant* qu'*« une baisse des taux serait appropriée ». « Nous la réclamons depuis longtemps*, a-t-il ajouté. *La question est de savoir pourquoi en Europe, avec un chômage aussi élevé, les banques centrales n'ont pas été capables de se mettre d'accord sur une telle mesure, étant donné que l'Europe est à l'évidence intégrée à l'économie mondiale. »*

Ces déclarations constituent une attaque directe contre le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer, proche d'Helmut Kohl, qui a répété qu'une baisse des taux est exclue en Allemagne. La marge de manœuvre du gouvernement de Gerhard Schröder est toutefois étroite, l'opinion publique allemande étant très attachée à l'indépendance de la Bundesbank.

Les propos de M. Lafontaine risquent aussi d'irriter l'ensemble des membres du conseil de la Banque centrale européenne (BCE), en premier lieu son président Wim Duisenberg, dont l'analyse monétaire est très voisine de celle de M. Tietmeyer.

Les chrétiens-démocrates commencent leur traversée du désert

BONN
de notre envoyé spécial

Les chrétiens-démocrates n'en reviennent pas : les résultats de dimanche sont les plus mauvais enregistrés depuis 1949. Emportés dans la chute d'Helmut Kohl, ils doivent désormais engager une douloureuse reconstruction et craignent d'avoir à rester longtemps sur les bancs de l'opposition, tant les alternances politiques se font lentement dans ce pays. Quatre ans ? Huit ans ? Les chrétiens-démocrates se préparent à une longue traversée du désert. Ils constatent que le SPD (Parti social-démocrate) dispose d'une solide majorité avec les Verts et qu'il peut même se rabattre sur une alliance de rechange avec les libéraux (FDP) s'il lui prenait l'envie de rompre son contrat avec les écologistes en cours de législature.

Comment gérer l'après-Kohl ? Telle est la question qui, naturellement, se pose à partir d'aujourd'hui aux dirigeants de la CDU. Dès lundi matin, à Bonn, le dispositif de succession a commencé à se mettre en place. Il n'y a pas eu de Nuit des longs couteaux dans les coulisses de la Maison Konrad-Adenauer, qui abrite le siège du parti. Les membres du comité directeur ont remercié chaleureusement le chancelier pour l'ensemble de son œuvre. *« L'atmosphère était sérieuse, très sérieuse, mais sans quitter la camaraderie »*, a dit le chancelier en faisant ses adieux à la presse. Helmut Kohl, qui vient de faire subir à la CDU une catastrophe électorale sans précédent (*« C'est moi, en particulier, qui ai perdu ces élections »*), dispose encore d'une influence considérable sur l'avenir du parti, qu'il dirige depuis vingt-cinq ans. Il a réussi, en quelques heures seulement, à assurer l'avenir de son dauphin, Wolfgang Schäuble, numéro deux de la CDU. Il a suffi qu'Helmut Kohl fasse savoir, lundi matin, que le président du groupe parlementaire CDU/CSU au Bundestag devait également être président du parti, pour qu'on sache que Wolfgang Schäuble sera très vraisemblablement élu à la tête de la CDU, lors d'un congrès convoqué à Bonn le 2 novembre.

LES RAISONS D'UN ÉCHEC

La CDU va désormais procéder à l'analyse minutieuse des causes de la défaite. Il n'y aura pas lieu de revenir sur la principale raison de cette débâcle : la volonté du chancelier sortant de se représenter. Les Allemands ne voulaient plus d'Helmut Kohl, et il n'a manifestement pas su le comprendre à temps. *« Lors de ses dernières apparitions publiques à la télévision, Helmut Kohl s'est fait très violemment attaquer par des citoyens présents sur le plateau. On n'avait jamais vu cela »*, constate un journaliste de l'hebdomadaire *Die Zeit*. Interrogé au lendemain de sa défaite sur son éventuelle erreur de stratégie, Helmut Kohl a refusé de dire si la CDU aurait eu plus de chances en présentant la candidature de Wolfgang Schäuble, se contentant d'affirmer : *« On me donnait six mois, j'ai fait seize ans ».*

Le « dossier Kohl » appartient désormais au passé. La CDU essaye d'aller plus loin dans l'analyse de ses faiblesses. Les jeunes-turcs du parti veulent tenter de relancer le dialogue avec la société civile, qui avait fini par s'amenuiser au fil des ans : *« Nous avons perdu le sens du dialogue »*, dit Peter Müller, le jeune chef de la CDU sarroise. *« Nous sommes devenus petits-bourgeois »*, souligne Klaus Escher, le président de l'organisation de jeunesse chrétienne-démocrate. Il faudra que le parti trouve notamment comment faire passer son message auprès des électeurs d'Allemagne de l'Est, où ses résultats sont particulièrement catastrophiques. Le chancelier a répété, lundi, que la priorité de son parti demeurait d'*« établir les mêmes conditions de vie à l'Est et à l'Ouest »*. Ce propos ne suffit plus à convaincre les électeurs, qui sont très nombreux à penser que le chancelier Kohl n'a pas tenu ses promesses. Le SPD a gagné les élections en tenant un discours très centriste – voire conservateur – tant sur l'économie, la sécurité intérieure, que la politique étrangère. Du coup, la démocratie-chrétienne risque naturellement d'être poussée vers la droite. Quelle sera l'identité future d'un parti, la CDU, qui s'est toujours défini par la référence à des valeurs chrétiennes qui sont de moins en moins partagées dans la société ? L'anticommunisme, autre élément fondamental, perd de sa force de frappe au moment où, à l'Est, le PDS (Parti du socialisme démocratique, ex-communiste) se normalise. L'Europe, enfin, ne peut pas être un fonds de commerce très porteur : les grandes décisions sur la monnaie unique sont déjà prises et la réforme des institutions ne mobilise pas les foules.

La reconstruction idéologique de la CDU va forcément passer par une réflexion approfondie sur l'économie et le futur modèle social allemand. L'aile gauche du parti estime qu'on est allé trop loin dans la « déconstruction » de l'Etat social. C'est l'analyse de l'ancien secrétaire général, Heiner Geissler, qui souligne que la CDU n'a jamais eu de succès lorsqu'elle a voulu s'inspirer d'un modèle de société libéral, « à l'anglo-saxonne ». L'aile droite – au contraire – estime qu'il aurait fallu appliquer des solutions plus douloureuses pour relancer l'économie : réforme des retraites, baisse des charges et des impôts, incitations généralisées à la responsabilité individuelle. Le président en puissance du parti, Wolfgang Schäuble, fait plutôt partie de cette famille de pensée-là.

L. D.

Helmut Kohl fait ses adieux : « Ne te prends pas au sérieux, Giovanni »

« Je redeviens un petit soldat du parti »*, a indiqué Helmut Kohl en faisant ses adieux à la presse, lundi 28 septembre. Interrogé sur ses ambitions personnelles, le chancelier sortant a indiqué qu'il ne voulait absolument pas briguer de poste à Bruxelles. Helmut Kohl est désormais un simple député. *« Je ne voyagerai pas comme un dératé autour du globe ; je vais m'occuper de ma famille et de mes amis, profiter de mon temps libre et me replonger dans les livres, moi qui suis l'un des principaux utilisateurs de la bibliothèque du Bundestag. »* Citant le pape Jean XXIII, Helmut Kohl a fait passer un message d'humilité : *« Ne te prends pas au sérieux, Giovanni. »* Helmut Kohl a souhaité bonne chance à son successeur Gerhard Schröder, qui l'a lui-même remercié pour la dignité de son départ. – *(Corresp.)

La Pologne, inquiète, veut nouer des rapports étroits avec la nouvelle équipe au pouvoir

VARSOVIE
de notre correspondant

Affirmer sa confiance dans le nouveau chancelier : l'Allemagne est un partenaire trop essentiel à la Pologne pour que les dirigeants du pays aient pu réagir autrement, laissant à la presse ou à d'anciens responsables le soin d'exprimer une certaine perplexité. Le président (social-démocrate) Alexandre Kwasniewski espère donc, non seulement que *« ce qui est bon dans les relations germano-polonaises sera maintenu »*, mais qu'il y aura des progrès là où la coopération laissait un peu à désirer. Sur un registre très proche, le premier ministre (de droite), Jerzy Buzek, souhaite des rapports entre Varsovie et Bonn *« aussi étroits qu'entre Bonn et Paris ».*

Le chef du Parti social-démocrate, Leszek Miller, voit dans la victoire du SPD un avantage pour son parti (postcommuniste) et salue la *« défaite de la droite »* dans le *« dernier grand pays européen »* où elle exerçait encore le pouvoir. Même un porte-parole de la coalition de droite actuellement au pouvoir en Pologne, l'Action électorale Solidarité (AWS), salue la défaite de la CDU-CSU, coupable ces derniers mois de n'avoir pas suffisamment pris ses distances avec les revendications, traditionnelles en période électorale, des organisations de réfugiés de la dernière guerre. Sur ce plan, le SPD a été, il est vrai, plus net dans son refus d'endosser des demandes d'indemnisation, voire de restitution de terres ou de biens. Et même si M. Kohl était connu et apprécié en Pologne comme un artisan de la réconciliation entre les deux peuples, certains ne lui ont pas tout à fait pardonné d'avoir mis un peu trop de temps, dans la période très sensible précédant la réunification allemande, avant de reconnaître définitivement l'intangibilité de la frontière Oder-Neisse.

MAUVAIS SOUVENIR

Cela dit, avec M. Kohl, les Polonais savaient à quoi s'en tenir. Certains tirent donc au vaincu un coup de chapeau d'autant plus marqué qu'ils conçoivent sur son successeur des doutes mal dissimulés. *« Nous perdons un partenaire très fiable et très éprouvé »*, déclare l'ancien ministre des affaires étrangères, Wladyslaw Bartoszewski.

Le quotidien *Rzeczpospolita* estime que la gauche allemande va chercher à introduire dans l'Union européenne des règles de protection du marché de l'emploi qui pourraient prolonger encore la période d'attente pour les pays candidats à l'adhésion. Mais surtout, le quotidien envisage la possibilité d'un *« changement de politique à l'égard de la Russie »* de la part du gouvernement allemand – *« le SPD ayant toujours été sensible aux arguments de Moscou ».*

Il faut dire que l'attitude des sociaux-démocrates allemands pendant les années 80 a laissé un fort désagréable souvenir en Pologne, tout particulièrement parmi les anciens opposants au régime communiste, qui se retrouvent aujourd'hui au pouvoir. Obnubilé par un souci de « stabilité » en Europe, le SPD avait, avec une assez remarquable myopie, privilégié de manière quasi exclusive ses relations avec le régime communiste et Moscou, se tenant à prudente distance de l'opposition « illégale ». Gerhard Schröder lui-même a profité d'une visite à Varsovie en juin pour exprimer son regret pour cette *« erreur ».*

L'autre motif de préoccupation est la présence des Verts dans la coalition, en particulier en raison de leur opposition à l'OTAN en général, et à son élargissement en particulier. Cet élargissement, prévu en avril 1999, est pourtant désormais considéré comme acquis à Varsovie. Cela explique dans une large mesure la sérénité, ou au moins l'absence d'inquiétude explicite, avec laquelle on accueille ici la relève à Bonn.

Jan Krauze

Le revers de l'extrême droite en Mecklembourg-Poméranie pourrait annoncer une alliance « rouge-rouge » à l'Est

SCHWERIN
de notre envoyé spécial

*La petite capitale du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale a retrouvé son calme, après les élections régionales qui ont eu lieu en même temps que les élections fédérales, dimanche 27 septembre. Au milieu d'une île sur le lac de Schwerin, les touristes ont repris possession du château qui abrite le Parlement régional. Les stations de télévision replient leurs antennes. L'événement redouté n'a pas eu lieu, l'événement attendu est repoussé de quelques semaines.

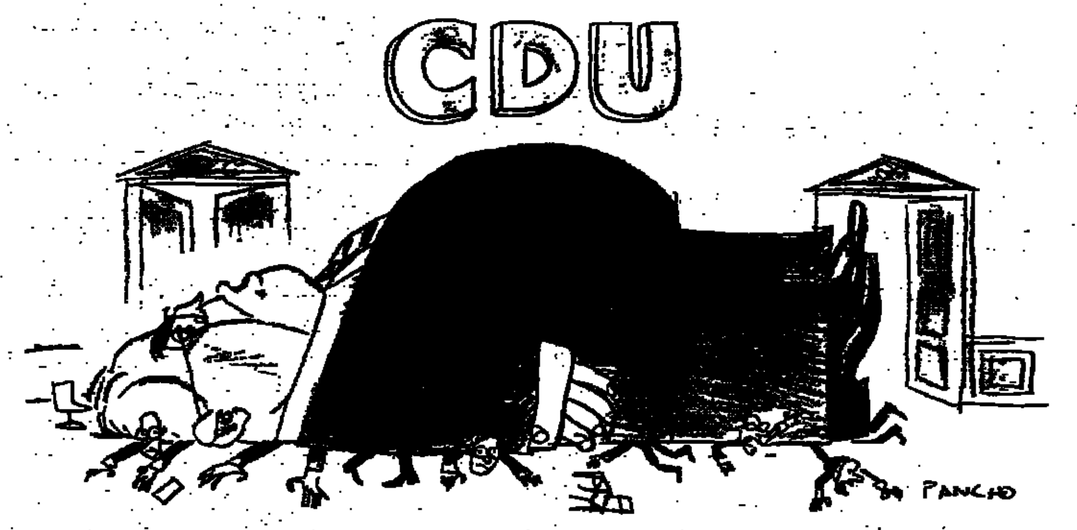
L'extrême droite n'a pas fait son entrée au Landtag comme beaucoup le redoutaient après le score inattendu réalisé par l'Union populaire allemande (DVU) en mars aux élections de Saxe-Anhalt, un Land de l'Est aussi pauvre que le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale. Les causes de ce revers sont multiples : la division de l'extrême droite entre les républicains, qui essaient de se donner une image convenable, la DVU, de l'éditeur munichois Gerhard Frey, et le Parti national d'Allemagne (NPD), dont la parade musclée dans le port voisin de Rostock a effrayé le citoyen ordinaire ; les responsables régionaux des Eglises protestante et catholique se sont mobilisés pour mettre en garde leurs fidèles contre les tentations du radicalisme ; la coïncidence des scrutins fédéral et régional a aussi amené les électeurs à voter pour les grands partis ayant une chance d'être présents au Bundestag. Enfin, comme dans le reste de l'ex-Allemagne de l'Est, le vote protestataire s'est tourné vers le PDS, le Parti du socialisme démocratique, héritier des communistes de RDA.

Ceux-ci ont progressé et veulent participer au gouvernement de Schwerin aux côtés des sociaux-démocrates, grands vainqueurs des élections. L'événement attendu – une coalition « rouge-rouge » entre le Parti social-démocrate (SPD) et le PDS – aura-t-il lieu ? Ce serait une première dans l'Allemagne réunifiée. Au niveau fédéral, il n'est pas question pour Gerhard Schröder de coopérer le moins du monde avec les descendants de ceux que Kurt Schumacher, le chef des sociaux-démocrates à la fin des années 40, appelait *« les fascistes repeints en rouge »*. Mais dans les Länder de l'Est, il en va différemment. Déjà en Saxe-Anhalt, un social-démocrate a formé un gouvernement minoritaire *« toléré »* par le PDS.

Le chef du SPD du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, Harald Ringstorff, veut faire un pas de plus. Son hostilité à l'égard de la démocratie chrétienne, avec laquelle il a partagé le pouvoir pendant quatre ans, le pousse à conclure une entente en bonne et due forme avec le PDS. Un gouvernement *« SPDS »* en quelque sorte, disent ses adversaires. Pour les ex-communistes, la participation à un gouvernement régional ne va pas non plus de soi. Certains se trouvent plus à l'aise dans une opposition systématique qui ne les oblige pas à confronter leur idéologie à la réalité. Une entente SPD-PDS pourrait achopper, notamment, sur la gestion du budget du Land que les sociaux-démocrates veulent rigoureuse. En revanche, les deux partis sont d'accord pour combattre le chômage massif par une intervention des pouvoirs publics.

La décision sera prise dans les prochains jours. Les élections passées, la direction fédérale du SPD est moins inquiète des effets négatifs d'une alliance régionale avec les ex-communistes. Oskar Lafontaine ne se prive pas de souligner *« l'hypocrisie »* de la démocratie chrétienne, qui dénonce la coopération avec le PDS alors qu'elle a absorbé sans barguigner l'ancien Parti chrétien-démocrate de RDA, qui était un serviteur fidèle du régime communiste.

Daniel Vernet



La République fédérale est entrée dans une phase de normalité démocratique

BONN
de notre correspondant

Les Allemands ont osé. Osé pour la première fois depuis la guerre renvoyer un chancelier en exercice.

ANALYSE

Les conservateurs se retrouvent à gauche sans l'avoir vraiment voulu

Et pas n'importe quel chancelier ! Le « grand européen » Helmut Kohl, père de l'unité allemande, chassé par les urnes après seize années de règne, un peu comme Churchill après la guerre. Le social-démocrate (SPD) Gerhard Schröder, cinquante-quatre ans, qui sera le prochain chancelier du pays, formera un gouvernement de gauche avec les Verts, alors que les chrétiens-démocrates (CDU) de Helmut Kohl enregistrent leur plus mauvais score depuis 1949.

Jusqu'à présent, les changements de chancelier étaient le fruit de retournements d'alliance entre partis. Cette stabilité s'expliquait par la très grande fidélité des électeurs aux deux grands partis à vocation majoritaire. Lundi matin, les Allemands se sont réveillés sans avoir réalisé ce qui s'était accompli. La majorité de la population voulait certes un changement, mais elle pensait que celui-ci se déroulerait en douceur, que les chrétiens-démocrates resteraient associés au pouvoir dans le cadre d'une grande coalition avec le SPD. Beaucoup croyaient à un départ de Helmut Kohl, peu s'attendaient à un basculement sans équivoque du pays à gauche.

Les Allemands ont voté pour M. Schröder car ils espéraient qu'il parviendrait à lutter contre le chômage sans tailler dans le système de protection sociale. Aujourd'hui, l'Allemagne conservatrice se retrouve à gauche sans réellement l'avoir voulu, elle a *« osé plus de démocratie »*, selon le mot de Willy Brandt, sans en avoir eu l'intention. Sociaux-démocrates et Verts, qui vont devoir gérer seuls l'Allemagne, sont les premiers supris.

« C'est une révolution constitutionnelle qui s'est passée. Pour la première fois, nous avons chassé le roi. L'Allemagne est devenu un pays comme la France et l'Angleterre », explique au *Monde* Joschka Fischer, *chef de file des Verts au Bundestag*, qui n'en revient pas. Il évoque à ce propos l'avènement de la « République de Berlin ». Ce vocable peut inquiéter parfois, laissant craindre le retour d'un certain nationalisme allemand. Chez les Verts, soixante-huitards qui avaient demandé des comptes à leurs parents sur le nazisme et qui ne peuvent être taxés de nationalisme, il s'agit au contraire d'un retour à la normalité. *Après cinquante années d'expérience* démocratique bonnoise, la population est mûre pour faire ses choix, librement.

Dans les années d'après-guerre, l'Allemagne ne pouvait pas se permettre la moindre aventure. Le chrétien-démocrate Konrad Adenauer remportait en 1957 la majorité absolue sur le mot d'ordre *« pas d'expérimentation »*. Outre-Rhin, de nombreux sujets ont longtemps été jugés trop graves pour être confiés à la population. Le réarmement de l'OTAN lors de la crise des euromissiles de 1982 a eu lieu contre son avis. Les Allemands, viscéralement attachés au mark, ont été jusqu'au printemps majoritairement contre l'euro et nul ne s'est avisé d'organiser un référendum. Ce mode de consultation est quasiment impossible au niveau fédéral, le législateur s'étant méfié des risques de dérive populiste. Le pays a jusqu'à présent préféré laisser à ses représentants – classe politique, patronat, syndicats, Eglises – le soin de régler les problèmes du pays dans un sage consensus. Avec le scrutin de dimanche, la population s'est arrogé un droit réservé jusque-là aux partis.

A peine connu le résultat des élections, Helmut Kohl, président de la CDU, et Theo Waigel, président de la CSU bavaroise, ont tiré les conséquences de leur échec : ils vont quitter la tête de leurs partis, qui vont accueillir du sang neuf. M. Kohl ne s'est pas drapé dans son silence ; ému, il s'est plié de bonne grâce, dimanche soir, aux questions des journalistes à la télévision publique, en compagnie des chefs des six autres partis. Appelé non plus « Monsieur le chancelier Docteur Kohl », mais seulement « Docteur Kohl », il a été interrogé en troisième position sans que personne ne s'en émeuve. Le petit Parti libéral (FDP), qui jouait les faiseurs de roi depuis près de trente *ans à Bonn, s'alliant tantôt avec les* uns, tantôt avec les autres, va subir une saine cure d'opposition. Il perd ce rôle-charnière, devenu rente de situation, parce que l'Allemagne a été capable de donner naissance à un parti d'abord protestataire mais démocratique, les Verts. Ceux-ci ont largement diffusé leurs idées dans l'Allemagne moderne. Après avoir participé à de nombreux gouvernements régionaux, ils ont été *imposés parti de gouvernement* par le suffrage universel.

DIABOLISATION INFRUCTUEUSE

Les électeurs, qui ont voté à plus de 80 %, ont aussi donné dimanche une leçon de démocratie en ne votant pas pour l'extrême droite, ce dont Helmut Kohl s'est réjoui, suggérant de comparer le résultat allemand avec le score obtenu par l'extrême droite dans les autres pays européens. L'Allemagne n'était pas rassurée après la percée réalisée en Saxe-Anhalt, dans la région de Magdebourg, en avril (12,9 % des suffrages pour l'extrême-droite). Mais cette dernière n'est parvenue à s'imposer ni au Bundestag – ce qui était attendu – ni au Parlement de Mecklembourg-Poméranie occidentale – ce qui l'était beaucoup moins.

Reste le cas un peu plus délicat *des ex-communistes du PDS. Le* Parti social-démocrate a donné carte blanche à ses troupes dans le Mecklembourg pour former éventuellement une coalition avec eux. Le SPD sert ses intérêts : il peut espérer contrôler l'essentiel des régions de l'ex-RDA. Il met fin à une hyprocrisie : au niveau communal, tous les partis, y compris la CDU, collaborent avec le PDS. Il reconnaît que le PDS est aussi un *parti régional accepté par la population*, très à gauche mais qui ne remet guère en cause la constitution allemande. Dimanche, le PDS a commencé à être regardé comme le parti communiste français ou italien. L'anticommunisme primaire qui prévaut outre-Rhin pourrait s'estomper, d'autant que la diabolisation du PDS entreprise par la CDU n'a pas été d'un grand secours. Dimanche 27, la République de Bonn est tombée, la guerre froide a été définitivement enterrée.

Ar. Le.

Les Occidentaux attendent des preuves de l'arrêt de l'attaque serbe au Kosovo

Belgrade tente, par cette annonce, d'écarter la menace de frappes aériennes

Sous la menace de frappes aériennes occidentales, les autorités serbes ont annoncé, lundi 28 septembre, l'arrêt des combats au Kosovo. Les forces serbes menaient cependant au même moment une opération dans le sud de la province. Les Occidentaux soulignent que cette annonce de Belgrade ne suffit pas.

LES OCCIDENTAUX ont accueilli avec circonspection l'annonce, faite lundi 28 septembre à Belgrade, d'un arrêt de l'offensive serbe au Kosovo. A Bruxelles, un responsable de l'OTAN a souligné que l'Alliance attendait de Belgrade des gestes concrets et pas seulement des paroles. *« Les promesses de Slobodan Milosevic dans le passé n'ont pas été tenues. Nous allons vérifier sur le terrain si la nouvelle annonce d'un arrêt des combats se traduit dans les faits »*, a-t-il dit. *« Milosevic n'est pas tiré d'affaires avec cette déclaration*, confirmait un autre responsable de l'OTAN. *Il doit retirer les soldats et réduire le nombre des policiers à des niveaux conformes au maintien de l'ordre normal. »* Quant aux indépendantistes kosovars de l'UCK, plus qu'incrédules face à cette annonce, ils ont demandé à la communauté internationale d'entreprendre une action *« urgente »* dans la province et s'est engagée à coopérer avec elle.

Quelques heures seulement après l'annonce de l'arrêt des *« opérations antiterroristes »* faite au Parlement serbe par le premier ministre Mirko Marjanovic, on apprenait au Kosovo que les combats s'étaient en fait poursuivis lundi dans la région de Suva Reka, au sud de la province. *« Plusieurs dizaines d'extrémistes albanais »* ont été tués et des centaines d'autres arrêtés au cours de cette opération, selon des sources serbes à Pristina. Dimanche, des journalistes occidentaux avaient vu les forces serbes pilonner des villages dans la même région, où plus d'une centaine de miliciens de l'UCK auraient été tués la semaine dernière.

C'est sous la menace de plus en plus pressante d'une intervention aérienne occidentale contre des positions serbes que les autorités de Belgrade ont annoncé l'arrêt de l'offensive. Lors d'une session extraordinaire du Parlement consacrée au Kosovo, le premier ministre a proclamé la défaite des *« bandes terroristes »*, ajoutant que cela devait permettre aux forces gouvernementales de *« réduire leur engagement »* et de retourner progressivement dans leurs casernes. *« Les forces ainsi réduites resteront pendant un certain temps en état d'alerte dans leurs bases, pour le cas où une organisation terroriste serait recréée »* au Kosovo, a déclaré M. Marjanovic. Il s'en est pris aux grandes puissances et à leur *« nouvel hégémonisme »*. *« Les cliquetis d'armes, les menaces et les blocus* [contre la Serbie] *ne contribuent pas au règlement des problèmes »*, a-t-il estimé.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Au cours de la même session, le Parlement serbe a par ailleurs nommé un *« gouvernement provisoire »* du Kosovo, dirigé par Zoran Andjelkovic, ministre de la jeunesse et des sports de Serbie. M. Andjelkovic a affirmé que cet organisme comprendrait *« des représentants de toutes les communautés (...), y compris bien entendu des Albanais »*. Il fonctionnera comme un gouvernement provisoire jusqu'à ce que des élections soient organisées en accord avec les deux parties, a-t-il été précisé.

Lundi soir, les ambassadeurs en Yougoslavie des pays membres du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie) ont été reçus par le président yougoslave, Slobodan Milosevic, auquel ils ont réclamé une application *« intégrale »* de la résolution 1199 adoptée la semaine dernière par le Conseil de sécurité de l'ONU. Cette résolution prescrit un cessez-le-feu, le retrait des forces spéciales serbes de la province, l'ouverture de négociations et des mesures permettant de venir en aide aux dizaines de milliers de civils chassés de chez eux par l'offensive serbe.

Le communiqué publié par l'ambassade de France à Belgrade à l'issue de la rencontre avec M. Milosevic précise que la médiation de l'Américain Christopher Hill, en vue de l'ouverture de négociations entre Serbes et représentants de la communauté albanaise du Kosovo, se poursuivra *« avec la coopération de l'Union européenne et de la Russie »*. Il rappelle que le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, *doit faire un rapport sur la façon* dont la résolution 1199 est appliquée. A Paris et à Washington, on considère que ce texte, adopté dans le cadre du chapitre VII de la Charte des Nations unies qui prévoit le recours à la force, est suffisant pour légitimer une éventuelle intervention. Cette optique ne semble toutefois pas unanimement partagée au sein de l'OTAN. Le futur chancelier allemand, Gerhard Schröder, a ainsi estimé lundi qu'une éventuelle intervention militaire au Kosovo supposerait un mandat clair du Conseil de sécurité. Outre ce débat, les annonces faites par Belgrade lundi, même si elles ne sont pas considérées comme suffisantes, brouillent le jeu et rendent à nouveau moins imminente la menace occidentale. – *(AFP, Reuters.)*

M. Chirac veut « refonder » l'axe franco-allemand

GERHARD SCHRÖDER a tenn la promesse qu'il avait faite à Lionel Jospin de venir à Paris, si le parti social-démocrate emportait les élections, sans attendre la formation de son gouvernement et d'être élu chancelier par le nouveau Bundestag. Avant d'entrer dans les négociations avec les Verts, le *« tombeur »* d'Helmut Kohl s'envolera mercredi 30 septembre pour la France, témoignant ainsi de l'importance qu'il attache à maintenir une relation franco-allemande priviligiée, même *si celle-ci* devra tenir compte – comme en convient à Paris – de la nouvelle volonté européenne manifestée par Londres.

Interrogé au cours d'un de ses déplacements en fin de campagne, Gerhard Schröder avait insisté sur le fait que cette relation franco-allemande ne devait pas être considérée comme l'apanage des chrétiens-démocrates. Il avait confirmé son choix d'installer à ses côtés, à la chancellerie, une conseillère spéciale chargée d'en assurer le suivi, Brigitte Sauzay, qui a préparé la visite du futur chancelier ces derniers jours à Bonn avec ses autres conseillers.

C'est bien sûr au président de la République, Jacques Chirac, qui n'a cessé depuis la rentrée de plaider pour une relance franco-allemande, qu'il reviendra d'accueillir le premier le successeur d'Helmut Kohl. Celui-ci sera l'hôte d'un déjeuner à l'Elysée, avant de se rendre l'après-midi à Matignon pour de longs entretiens avec le premier ministre.

CONTACT ÉTROIT AVEC MATIGNON

Gerhard Schröder, qui n'était pas jusque-là un grand spécialiste *des relations internationales*, est cependant déjà venu trois fois en France cette année, la dernière fois en juillet. Il n'y est pas un inconnu et lui-même bénéficie des conseils d'Oskar Lafontaine, vraisemblable ministre des finances du futur gouvernement, qui a noué ces dernières années un contact très étroit avec l'hôte de Matignon et le parti socialiste. Les premières déclarations de M. Lafontaine sur la politique des banques centrales européennes pendant la crise, qu'il a critiquée, montre que le langage du futur gouvernement allemand, au moins sur la gestion de la zone euro, devrait être nettement plus proche de celui de Paris que celui, plus libéral, de son prédécesseur.

Dans une tribune publiée mardi par *Le Figaro*, Jacques Chirac plaide pour donner *« une nouvelle chance »* à la relation franco-allemande. *« Certains se demandent si cette relation n'a pas perdu sa raison d'être. J'ai la conviction du contraire »*, souligne-t-il. *« La nécessité de l'Europe s'affirme chaque jour davantage et c'est une nouvelle chance à saisir pour le couple franco-allemand, une raison supplémentaire pour la France et l'Allemagne d'agir de concert »*.

Relevant que *« notre relation bilatérale a pu paraître moins intense »*, que *« comme la France, l'Allemagne n'hésite plus à faire valoir ses idées et ses intérêts »*, le chef de l'Etat estime que *« le temps est venu de rénover la relation franco-allemande »*. *« Il faut refonder, renforcer nos liens en adaptant nos méthodes de travail et nos mécanismes bilatéraux mais aussi en rapprochant nos peuples à travers l'intensification du dialogue entre nos cultures et, plus largement, entre nos sociétés »*.

Henri de Bresson

هكذا من الإمل

Bill Clinton relance le processus de paix au Proche-Orient

Le président américain a fait état de « progrès » après avoir réuni, pour la première fois depuis deux ans, le premier minitre israélien et le chef de l'Autorité palestinienne. Yasser Arafat a renoncé à évoquer aux Nations unies la création d'un Etat palestinien dès mai prochain

Au terme d'une rencontre avec le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou et le chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, le président américain Bill Clinton a présenté, lundi 28 septembre, un calendrier de rencontres destiné à relancer le processus de paix israélo-palestinien, bloqué depuis vingt-huit mois. Il a annoncé qu'un sommet israélo-palestinien se tiendrait à Washington à la mi-octobre, après un nouveau voyage au Proche-Orient de la secrétaire d'Etat Madeleine Albright et du coordonnateur du processus de paix, Dennis Ross. Bien que des progrès aient été accomplis dans les pourparlers israélo-palestiniens, beaucoup reste à faire, a admis le président américain. Pour faciliter le déblocage du processus, le chef de l'Autorité palestinienne a renoncé, lors d'un discours prononcé dans l'après-midi de lundi devant l'Assemblée générale de l'ONU à New York, à déclarer qu'il proclamerait, quoi qu'il arrive, un Etat palestinien en mai 1999, au terme du processus dit d'Oslo *(lire aussi notre éditorial page 14).*

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Afin de relancer le processus de paix au Proche-Orient, le président américain Bill Clinton a présenté, lundi 28 septembre, un calendrier prévoyant un sommet israélo-palestinien à Washington pour la mi-octobre. Cette initiative a été annoncée à l'issue d'un sommet, le premier depuis deux ans, à la Maison Blanche, avec le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

M. Clinton a aussi annoncé que la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, et le coordonateur du processus de paix, Dennis Ross, allaient se rendre au Proche-Orient début octobre – le 5 ou le 6 selon M[me] Albright. *« Des progrès »* ont été accomplis dans les discussions de paix mais il reste beaucoup à faire, a déclaré M. Clinton. *« Les divergences se sont réduites, mais elles ne sont pas encore totalement comblées »*, a renchéri M. Nétanyahou qui, tout en estimant que la réunion de Washington ouvrait la voie vers un accord de paix, a prévenu qu'il n'y avait pas de *« garanties de succès »*.

UN GESTE DE CONCILIATION

Pour sa part, M. Arafat a fait un geste de conciliation envers Israël et les Etats-Unis, en renonçant à déclarer qu'il proclamerait un Etat palestinien d'une manière unilatérale dès le 4 mai 1999, date prévue pour la conclusion du processus d'Oslo. Prenant la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies, le président de l'Autorité palestinienne s'est contenté de rappeler que le peuple palestinien s'attend à ce que la revendication d'un Etat palestinien soit soutenue par la communauté internationale. Selon des diplomates, M[me] Albright aurait exercé des pressions sur le chef de l'Autorité palestinienne pour qu'il renonce à cette déclaration. Cela aurait *« détruit »* le processus de paix, a expliqué M. Arafat à la presse.

« Yasser Arafat a parlé comme un chef d'Etat », a estimé un diplomate. *« Il a pris ses responsabilités et s'attend à ce que la communauté internationale prenne les siennes envers les Palestiniens. »* Pour sa part, l'ambassadeur d'Israël à l'ONU, Dore Gold, s'est félicité de la décision du dirigeant palestinien de *« choisir l'option d'un règlement négocié plutôt qu'une déclaration unilatérale »*. Le premier ministre israélien avait menacé de riposter à une telle déclaration, en annulant les accords déjà signés et en annexant la majeure partie de la Cisjordanie, restée sous contrôle israélien.

M. Arafat a insisté dans son discours sur l'optimisme du peuple palestinien : *« Nous n'avons pas perdu espoir dans le processus de paix et nous continuerons de respecter nos obligations selon les termes des accords existants. » « Il est grand temps pour la communauté internationale d'exercer des pressions efficaces et tangibles sur Israël pour qu'il respecte les accords d'Oslo »*, a-t-il ajouté.

Il a invité la communauté internationale à soutenir l'initiative franco-égyptienne qui prévoit une conférence internationale à Paris au cas où le processus de paix demeurerait dans l'impasse. Et, prenant bien soin de remercier chaleureusement les efforts du président Clinton qui sont, selon lui, *« un pas très important pour sauver le processus de paix et le faire avancer »*, Il a demandé à Washington de rendre publiques ses propositions de règlement et de désigner *« la partie qui bloque la paix »*.

Lors du sommet organisé à la Maison Blanche, Israël, ont indiqué des diplomates, aurait *« accepté »* la proposition américaine d'un retrait militaire israélien de 13,1 % de la Cisjordanie. Mais le premier ministre israélien n'aurait pas l'intention de l'annoncer aussi longtemps que *« les Palestiniens n'auront pas présenté des propositions concrètes pour garantir la sécurité d'Israël »*.

L'intervention de M. Arafat devant l'Assemblée générale de l'ONU a été rendue possible après l'adoption, par la même Assemblée, il y a quelques semaines, d'une résolution reconnaissant l'autorité palestinienne comme *« Etat observateur »*. D'un point de vu protocolaire, M. Arafat a été reçu comme un chef d'Etat, mais à *« l'insistance »* des Israéliens, il ne s'est pas assis sur le siège prévu pour les chefs d'Etat avant d'être invité à prononcer son discours. Il s'était déjà adressé à l'Assemblée, lors de sessions extraordinaires à New York, en 1974, et à Genève, en 1988.

Aussitôt après son discours, le chef de l'Autorité palestinienne est reparti pour Washington où il devait s'entretenir mardi en tête-à-tête avec le président Clinton.

Afsané Bassir Pour

Bouclage total des territoires pour Yom Kippour

Pour des *« raisons de sécurité »*, un bouclage total de la Cisjordanie et de Gaza devait être imposé, mardi 29 septembre jusqu'à l'aube du jeudi 1[er] octobre, à l'occasion du Yom Kippour, le jour *« du Grand Pardon »* juif, a annoncé l'armée israélienne. Un bouclage total avait été imposé ce mois-ci par crainte d'attentats, puis légèrement allégé avec l'autorisation accordée à 17 000 Palestiniens d'aller travailler en territoire israélien. Selon des responsables palestiniens, un bouclage, même partiel, provoque une perte en salaires de 2 millions de dollars par jour.

Par ailleurs, des heurts, faisant plusieurs blessés, ont opposé, lundi, policiers israéliens et manifestants arabes israéliens dans la ville d'Oum el-Fahm, au nord-est de Tel-Aviv. La veille, une centaine de personnes avaient été blessées lorsque la police avait dispersé des manifestants qui protestaient contre une saisie de terres par l'armée pour en faire des champs de tir. – *(AFP.)*

28 mois de blocage

● **29 mai 1996.** Election de Benyamin Nétanyahou. Il est prévu qu'Israël effectue trois retraits successifs en Cisjordanie à partir de septembre 1996, en plus de l'évacuation partielle de la ville de Hébron qui aurait dû survenir en mars.
● **1[er]-2 octobre.** Echec du sommet de Washington entre Yasser Arafat, Bill Clinton et Benyamin Nétanyahou à propos de Hébron.
● **15 janvier 1997.** Accord sur Hébron, qui prévoit que les autres retraits s'échelonnent jusqu'à la mi-1998. Mais le gouvernement israélien se divise sur l'ampleur des retraits prévus.
● **5 mai 1998.** Rencontres séparées de Yasser Arafat et Benyamin Nétanyhou avec le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright à Londres. Alors que les Palestiniens réclamaient au total un retrait de 30 % de la Cisjordanie, les Etats-Unis proposent un retrait de 13,1 %. Cette proposition, acceptée par M. Arafat, est refusée par Israël.
● **11 mai.** Benyamin Nétanyahou refuse de participer au sommet de Washington organisé par Bill Clinton avec Yasser Arafat à propos du plan de 13,1 %.
● **28 septembre.** Rencontre à Washington entre Yasser Arafat, Bill Clinton et Benyamin Nétanyahou. Sommet prévu à la mi-octobre à propos du plan américain.

Le gouvernement israélien cherche comment résister à la logique d'Oslo

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Même si le dialogue israélo-palestinien, péniblement réamorcé aux Etats-Unis après quelque dix-huit mois de crise, est loin d'être sorti de l'ornière, on peut d'ores et déjà affirmer qu'en menaçant, la semaine dernière, de proclamer unilatéralement l'Etat palestinien si aucun accord définitif n'était conclu avec Israël d'ici au 4 mai 1999, date de la fin de la période intérimaire prévue par les accords d'Oslo, Yasser Arafat a réussi à faire bouger une situation figée.

ANALYSE

Aucune mesure de rétorsion à la proclamation d'un Etat palestinien ne s'impose d'évidence

A priori, rien dans son annonce n'aurait dû donner motif à s'émouvoir. Après tout, partisans comme adversaires des accords d'Oslo savent depuis longtemps que le processus lancé il y a plus de quatre ans n'a de sens que s'il débouche sur la création d'un Etat palestinien. Mais, à force d'ergoter sur le contenu et l'ampleur des étapes intermédiaires, on avait fini par presque en oublier l'accord de paix définitif, autrement plus important à négocier et à conclure. C'est ce qui explique que l'initiative du président de l'Autorité palestinienne, comme la violente, autant que surprenante, réaction de Benyamin Nétanyahou, ait fait l'effet d'un électochoc dans la classe politique israélienne, qui semblait s'être endormie dans la monotonie des négociations.

Du haut de la tribune des Nations unies, M. Nétanyahou a aussitôt affirmé qu'*« une déclaration unilatérale d'indépendance d'un Etat palestinien constituerait une violation des principes qui gouvernent l'accord d'Oslo »*. La sortie ne manque pas de sel pour un responsable politique qui, c'est le moins qu'on puisse dire, n'est pas un farouche partisan desdits accords.

Mais elle a le mérite de souligner que, de gré ou de force, et en dépit des déclarations les plus radicales de certains de ses alliés au sein de la coalition gouvernementale, M. Nétanyahou a si peu la possibilité de s'écarter du cadre tracé à Oslo qu'il est obligé d'y faire référence lorsqu'il veut stigmatiser l'attitude de son adversaire. Avec effroi, le gouvernement d'Israël a été obligé de constater que, si M. Arafat mettait sa menace à exécution, ses possibilités de riposte seraient finalement fort réduites. Ce qui a changé la donne, c'est que l'Autorité palestinienne, même cantonnée, comme aujourd'hui, sur un peu plus de 6 % du territoire qu'elle revendique, a acquis, grâce à Oslo, un statut de quasi-Etat.

Ce qui tient lieu de Palestine siège aujourd'hui, sous son nom et non sous celui de l'OLP, dans tous les organismes internationaux, dispose de manières d'ambassades dans le monde entier, signe des accords économiques et politiques avec les pays les plus variés. La sympathie, y compris financière, que suscite dans les chancelleries ce pays qui n'en est pas encore un n'est plus le résultat, *comme dans les années 70 et 80*, d'une solidarité militante, mais la reconnaissance d'une aspiration nationale aussi légitime que raisonnable. Ne serait la mauvaise volonté qu'y met Israël, a-t-on tendance à penser dans les capitales les moins mal disposées à l'égard de l'Etat juif, tout pourrait être résolu.

Cette réputation internationale de *« méchant »*, qui colle à Israël par la faute de la politique de son premier ministre, fait bien les affaires de M. Arafat. Ce dernier a aujourd'hui tendance à penser qu'une déclaration d'indépendance serait vue avec bienveillance par beaucoup de pays au point qu'Israël en serait gêné dans la mise en oeuvre de mesures de rétorsion.

« PAS DE MANDAT POUR LA GUERRE »

Ces dernières sont au demeurant délicates à définir, comme en témoigne la mission confiée à des experts juridiques chargés d'examiner les conséquences qu'aurait, en droit national et international, une déclaration d'indépendance palestinienne. Après le ministre des transports, Shaul Yahalom (Parti national religieux), qui, le premier, en a formulé l'idée, des proches du premier ministre israélien ont repris à leur compte la possibilité que leur pays annexe purement et simplement tous les territoires encore sous son contrôle, en Cisjordanie et à Gaza. D'autres parlent de couper l'eau, l'électricité et le téléphone au jeune Etat palestinien qui dépend d'Israël pour ces services, d'interdire aux travailleurs palestiniens d'aller gagner leur vie chez leur voisin ou aux produits palestiniens de transiter par les routes et les ports de l'Etat hébreu.

Chacune de ces mesures a contre elle *d'ouvrir sur l'inconnu. Dans une région où* les tensions sont déjà fortes et où le moindre incident peut dégénérer en confrontation sanglante, nul ne sait ce que provoqueraient des initiatives israéliennes qui donneraient l'impression que la situation est redevenue ce qu'elle était il y a dix ans, aux pires moments de l'Intifada. *« Israéliens et Palestiniens sont désormais tellement imbriqués qu'un problème chez l'un se répercute immédiatement chez l'autre »*, estimait récemment un haut responsable palestinien en voyant dans cette mutuelle dépendance une garantie contre des initiatives trop aventuristes.

Certains prédisent même que l'appareil militaire israélien, qui a, lui aussi, été gagné par Oslo, ne serait pas disposé, en cas de troubles, à mener des opérations de maintien de l'ordre trop soutenues. Préoccupés d'abord par les menaces qui pourraient venir de pays voisins, les généraux préféreraient ne pas avoir à gérer un conflit que beaucoup disent aisé à résoudre, pour peu qu'on y mette du sien. Sans parler de la population israélienne, qui, hormis les exaltés d'extrême droite, toujours prêts à partir en guerre sainte, n'est sans doute pas prête à revivre en Cisjordanie ce qu'elle endure si mal au Liban. *« Nétanyahou dispose d'une réel soutien dans le pays, mais il sait qu'il n'a pas de mandat pour la guerre, même larvée »*, estime l'ancien ambassadeur d'Israël en France, Yehouda Lancry.

Dans ces conditions, aucune perspective autre que la poursuite des négociations, suivie d'un accord final, ne s'ouvre devant M. Nétanyahou. Il est probable qu'il ne fera rien pour en faciliter l'issue. Mais il sait désormais que son interlocuteur palestinien, qui paraissait impuissant depuis de longs mois, possède dans sa manche une carte maîtresse.

Georges Marion

Les habitants de la capitale afghane apprennent à composer avec les règles du pouvoir taliban

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Deux ans jour pour jour après la prise de Kaboul par les talibans, les Kaboulis sont au pas. Les nouveaux maîtres n'ont plus besoin de grandes démonstrations de force pour asseoir leur pouvoir. Le temps n'est plus à l'exhibition publique des récalcitrants ou aux patrouilles armées de bâtons pour forcer les hommes à aller à la mosquée le vendredi. L'atmosphère dans la capitale afghane est plus décontractée et beaucoup plus animée. Les marchés sont approvisionnés et, pour qui a de l'argent, on trouve tout à Kaboul. *« Il y a beaucoup plus de voitures, les gens sortent plus librement et les enfants jouent dans la rue »*, constate un expatrié dans la capitale afghane. L'électricité et l'eau ont été rétablies dans la plupart des quartiers. La ville est propre. Les hommes armés ont disparu des rues, en dépit de la tension avec l'Iran.

REPORTAGE

Un an après la prise de Kaboul, la sécurité est de retour. Le football aussi

Si, sur le papier, les lois talibanes sont strictes, leur application ne l'est pas toujours. Malgré, par exemple, le bannissement du football et des cerfs-volants, on peut voir, le vendredi, les jeunes jouer au ballon dans les squares et beaucoup d'enfants s'amuser avec des petits cerfs-volants. Au milieu des carcasses d'immeubles de Jade Maiwand, à l'est de Kaboul, Farooq sourit quand on lui demande ce qu'il vend dans son échoppe où ne trône qu'une machine à coudre et des bobines de fil. *« Officiellement,* dit-il, *je suis tailleur. Mais normalement, je vends des cerfs-volants. Jusqu'à la nouvelle interdiction, il y a deux semaines, j'en avais vendu environ dix mille depuis l'arrivée des talibans*, ajoute-t-il. *Cette fois, le bannissement semble plus sérieux mais beaucoup de familles vivent de ce commerce, alors on continue secrètement pour les petits objets »*, confesse-t-il.

Dans une rue du marché de Khair Khana, où il y a peu s'alignaient tous les vendeurs d'électroniques et de téléviseurs, les magasins, pour rester ouverts, ont mis sur leur devanture des objets ménagers, casseroles et vaisselle en tous genres. Dans sa boutique, où demeurent affichées sur les murs toutes les publicités des marques de téléviseurs et receveurs satellitaires, Akram n'a plus que des radiocassettes et des télécommandes et avoue ne pas voir un client par jour. Il a réexporté, à perte, vers le Pakistan, les téléviseurs désormais interdits. Endetté auprès d'un riche afghan, il attend de voir comment va évoluer la situation. *« Nous n'avons pas d'autre choix »*, constate-t-il amèrement. La musique, bannie elle aussi, est théoriquement absente de Kaboul. Aussi, dans leurs voitures, les chauffeurs de taxis gardent prête une cassette du Coran pour remplacer en vitesse la cassette de musique qu'ils continuent d'écouter.

L'IMPORTANCE DES TRIBUS

« Le comportement des talibans n'est pas uniforme, constate une source indépendante. *Certains sont plus libéraux que d'autres et, d'un jour à l'autre, l'attitude peut changer. »* Entre un vice-ministre qui invite une femme journaliste à déjeuner et un autre qui n'accepte de lui parler que derrière un rideau, il y a toute une gamme de réactions. *« En fait,* constate cette même source, *il y a beaucoup de confusion chez eux, pas de coordination et leur main droite ignore souvent ce que fait la main gauche. »* Le modèle taliban recouvre la structure tribale et la communication entre les différentes autorités n'est pas toujours facile. *« Chaque ministère regroupe des gens d'une même province,* affirme un expert, *et c'est très difficile entre différentes tribus de partager le pouvoir et d'obtenir la confiance. »*

Reconnu même par les adversaires des talibans, l'aspect positif de leur entrée à Kaboul est le retour de la sécurité. *« La situation qui règne aujourd'hui n'a plus rien à voir avec le chaos et l'anarchie du temps de l'opposition »*, constate un observateur indépendant. *« Entre les talibans et les autres, la population a choisi et les soutient passivement »*, dit-il. *« Le seul vrai problème,* ajoute-t-il, *est la restriction de l'éducation pour les filles et l'accès aux soins pour les femmes. »*

Là encore, toutefois, les choses ne sont pas totalement claires. Une école pour les filles jusqu'à douze ans a été ouverte cette année à Kandahar, coeur du pouvoir taliban, et une deuxième pourrait bientôt voir le jour. Les deux hôpitaux de Kaboul, soutenus par le Comité international de la Croix-Rouge, ont des lits pour les femmes et un autre a été récemment ouvert, uniquement réservé aux femmes, mais avec un manque total d'équipements. A la maternité Malali, près de quatre-vingts *docteurs femmes exercent dans* un hôpital démuni de tout depuis le départ des organisations non gouvernementales, le 20 juillet. Ouvertures largement insuffisantes mais, avoue une source indépendante, *« avec des négociations et des discussions, on arrive à obtenir des avancées »*.

CHÔMAGE ET PRIX ÉLEVÉS

Relativement nombreuses dans la rue ou au marché, les femmes avouent toutefois *« s'ennuyer »*. Toutes les *« distractions »* sont bonnes à prendre, y compris les exécutions publiques du vendredi. *« Je ne sais pas pourquoi je suis venue »*, concède ainsi Haleema à la sortie, avec son amie, de la mise à mort d'un homme. *« Je ne suis pas intéressée par cela, mais je ne sais pas quoi faire. Normalement, je passe mes journées à écouter la radio, je lis et c'est tout. »* Anciennement professeur de pashtou, Haleema n'a pas reçu son salaire depuis plus de quatre mois.

Les salaires, qui oscillent entre 150 000 et 200 000 afghanis (24 et 32 francs) pour un professeur, ne permettent pas de luxe, quant le sac de 7 kilos d'oignons, denrée très utilisée, coûte 60 000 afghanis. Les mendiants sont nombreux dans les rues. Vendredi, à la sortie de la mosquée de Wazir Akbar Khan, fréquentée par les autorités aux automobiles rutilantes, une centaine de femmes faisaient la manche. Deux ans après le retour de la paix, les Kabouli attendent d'abord de trouver un emploi. Sur ce point, les talibans n'ont pas encore montré grand-chose. Le plus gros de l'argent va à la guerre qui se poursuit dans les zones – de *plus en plus restreintes* – échappant à leur contrôle.

Si, pour ce qui reste de l'élite kabouli, la chappe de plomb talibane pèse très lourdement, pour l'immense majorité de la population, appauvrie par vingt ans de guerre, la situation s'est plutôt améliorée avec le retour de la sécurité. Reste toutefois, comme l'avoue un ingénieur, que sous le règne taliban, il vaut mieux être pashtoun que tadjik, hazara ou ouzbek. Souterraine, implicite, la discrimination est là et joue plus ou moins dans les rapports avec les autorités. La normalité apparente de Kaboul – le front n'est qu'à une demi-heure de route – recouvre encore beaucoup d'ambiguïté et l'évolution du pouvoir taliban reste pour l'instant incertaine.

Françoise Chipaux

هكذا من الأصل

Le premier ministre albanais, Fatos Nano, a démissionné

TIRANA. Prenant acte de son échec à remanier le gouvernement qu'il dirigeait depuis juillet 1997, le premier ministre albanais, Fatos Nano, a démissionné, lundi 28 septembre au soir. La direction du Parti socialiste, au pouvoir depuis les élections de juillet 1997, devait entériner, mardi, la candidature au poste de premier ministre de Pandeli Majko (31 ans), chef du groupe parlementaire socialiste au Parlement.

Dans sa lettre de démission, M. Nano a dénoncé *« les pressions exercées sur lui de tous côtés »* et regretté n'avoir *« eu le soutien ni des membres de la coalition ni de* [son] *parti »* pour résoudre la crise politique après les émeutes sanglantes consécutives à l'assassinat, le 12 septembre, d'un proche collaborateur de Sali Berisha, chef de file de l'opposition. Peu avant l'annonce de la décision de M. Nano, le ministre de l'intérieur, Perikli Teta, avait, lui aussi, annoncé sa *« démission irrévocable »*, affirmant ne pas être en mesure de *« collaborer et* [de] *travailler avec une classe politique corrompue et incapable »*. – *(AFP.)*

Le FMI critique les premières mesures du gouvernement russe

MOSCOU. Le Fonds monétaire international a sévèrement critiqué, lundi 28 septembre, les mesures annoncées par le nouveau premier ministre russe, Evgueni Primakov. Le représentant du FMI à Moscou, Martin Gilman, estime qu'une émission monétaire, même *« contrôlée »*, comme le souhaite le président de la banque centrale russe, *« ne peut pas marcher »*. *« Pendant les cinquante-trois années d'existence du FMI, nous n'avons pas une seule fois entendu parler d'émission contrôlée*, a-t-il ajouté. *Nous estimons que cette notion n'existe tout simplement pas »*.

Par ailleurs, deux vice-premiers ministres libéraux, issus de l'ancienne équipe de Serguei Kirienko, ont été limogés lundi : Viktor Kristenko et Boris Fiodorov, qui dirigeait l'ensemble des services fiscaux russes. Ce dernier sera remplacé par Georges Boos, député à la Douma et proche du maire de Moscou, Iouri Loujkov. – *(Corresp.)*

L'Union européenne salue la « maturité démocratique » des électeurs slovaques

VIENNE. L'Union européenne (UE) a salué, lundi 28 septembre, la *« maturité démocratique du peuple slovaque »* après les élections législatives des 25 et 26 septembre, marquées par la victoire nette de l'opposition au régime du populiste Vladimir Meciar. *« D'après les dernières informations d'observateurs internationaux, les élections se sont bien déroulées »*, a estimé dans un communiqué le ministre autrichien des affaires étrangères, Wolfgang Schuessel, dont le pays préside l'UE. Il a appelé au *« respect des résultats électoraux et à la formation d'un nouveau gouvernement en bonne et due forme »*, y voyant *« une condition pour une intégration rapide à l'Union européenne »*.

De son côté, le premier ministre slovaque sortant, M. Meciar, n'avait toujours pas commenté lundi le résultat des élections. Des politologues estimaient que celui-ci pourrait avoir du mal à accepter le verdict des urnes. Ivan Gasparovic, le président du Parlement slovaque, membre du parti de M. Meciar, a indiqué que sa formation n'avait pas encore décidé si elle allait *« rechercher un partenaire »* de gouvernement, ou bien laisser l'opposition former le prochain cabinet. – *(AFP, Reuters.)*

Le Tchad soutient militairement Laurent-Désiré Kabila au Congo-Kinshasa

N'DJAMENA. Le Tchad a envoyé, la semaine dernière, un millier de soldats en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) pour soutenir les troupes de Laurent-Désiré Kabila contre la rébellion, a-t-on indiqué, lundi 28 septembre, de source autorisée à N'Djamena. Cette information, déjà publiée en fin de semaine dernière par un bihebdomadaire tchadien indépendant, *L'Observateur*, a été implicitement confirmée dans la soirée par le gouvernement de N'Djamena. Dans un communiqué, celui-ci a fait état du soutien *« total et multiforme* [du Tchad] *au combat que mène le peuple congolais »*. Le communiqué rappelle que *« fort de son expérience de plusieurs années de guerre, le Tchad a condamné de la manière la plus énergique l'agression dont sont victimes la République démocratique du Congo et son peuple »*. L'intervention des troupes tchadiennes en RDC, dont la localisation n'a pas été précisée, aurait débuté quelques jours avant le sommet, jeudi, à Libreville, des chefs d'Etat d'Afrique centrale consacré à la crise dans ce pays. Avant le sommet de Libreville, M. Kabila s'était notamment rendu à Bangui, où il s'était entretenu avec le président centrafricain Ange-Félix Patassé, puis dans la capitale tchadienne pour des pourparlers avec le président Idriss Deby. – *(AFP.)*

Israël a contribué au désarmement de l'Irak

TEL-AVIV. Les Nations unies ont bénéficié de l'assistance active d'Israël dans leurs efforts de désarmement de l'Irak, ces quatre dernières années, a indiqué Scott Ritter, l'ex-chef des inspecteurs de l'ONU, dans une interview publiée, lundi 28 septembre, par le quotidien israélien *Haaretz*. M. Ritter, qui a quitté le mois dernier son poste à la commission spéciale des Nations unies pour le désarmement de l'Irak (Unscom), a indiqué qu'il était venu à maintes reprises en Israël, secrètement, lorsqu'il exerçait ses fonctions. *« Honnêtement, s'il n'y avait pas eu Israël, la commission spéciale* [de l'ONU] *n'aurait pas été en mesure de poursuivre ses efforts pour empêcher l'Irak de dissimuler »* ses programmes d'armements, a dit M. Ritter. L'ancien inspecteur de l'ONU, qui est américain, a une nouvelle fois critiqué les Etats-Unis, qu'il accuse de traiter à la légère la question du désarmement de l'Irak. *« C'est Tel-Aviv qui peut être touché par les missiles* [irakiens] *et non pas New York. Franchement, nous sommmes un peu déçus du manque d'intensité, du manque d'enthousiasme qui émanaient de Washington sur cette question*, a-t-il estimé. *Les Etats-Unis ont traité* [l'action de l'Unscom] *un peu comme un exercice académique. Je pense qu'Israël l'a considérée pour ce qu'elle est : une affaire de vie ou de mort. »* – *(AFP.)*

DÉPÊCHE

■ **TADJIKISTAN : l'opposition islamiste tadjike a accepté de reprendre sa participation au gouvernement et au processus de paix, a annoncé lundi 28 septembre le porte-parole de la présidence tadjike. Elle s'en était retirée vendredi 25 septembre, à la suite du meurtre d'un de ses représentants.** – *(AFP.)*

La presse algérienne met en cause le plus proche conseiller du président Zeroual

A l'approche de l'élection présidentielle, la bataille pour le contrôle du principal parti a commencé

Au lendemain de la publication par plusieurs quotidiens algériens d'une affaire commerciale mettant en cause le général Mohamed Betchine, le plus proche conseiller du président Liamine Zeroual, la préparation de l'élection présidentielle a pris une tournure inquiétante. Elle laisse présager de nouveaux règlements de comptes entre les différents clans qui se partagent le pouvoir à Alger.

LES MANŒUVRES à l'approche de l'élection présidentielle, qui aura lieu avant fin février 1999, ont commencé en Algérie. Homme-clé du pouvoir, suspecté de vouloir succéder à Liamine Zeroual, son plus proche conseiller, le général Mohamed Betchine, a été mis en cause, dans la presse, par l'un de ses anciens associés en affaires, actuellement en prison.

Etalée sur la place publique par le quotidien *El Watan* dans son édition du samedi 26 septembre, reprise les jours suivants par d'autres quotidiens algérois, *« l'affaire Benboualia »* est l'histoire d'*« une hallucinante machination judiciaire »*, résument les adversaires du général Betchine. *« Reda Benboualia, un homme d'affaires de Constantine, s'était associé avec le général Betchine au début des années 90. Après la découverte des détournements de fonds importants commis par le fils du général, il a demandé le remboursement des sommes qui lui étaient dues. A partir de ce moment, M. Benboualia est entré en conflit avec le général Betchine, ce qui lui a valu d'avoir subitement toutes les administrations algériennes sur le dos et d'être condamné à neuf ans de prison ferme. Il est victime d'une agression mafieuse »*, accuse le beau-frère de l'homme d'affaires, Tahar Hani, un universitaire parti en guerre contre le général Betchine.

LUTTES ÂPRES

Passablement embrouillée, l'affaire était connue de la presse dans ses grandes lignes depuis des années mais aucun quotidien n'avait osé la soulever de crainte de s'attirer les foudres d'un des hommes les plus puissants du pays, l'ami intime du président Zeroual. La démission de ce dernier a changé la donne. Mettre en cause le général Betchine, c'est affaiblir un des acteurs-clés du prochain scrutin.

L'un des enjeux de la compétition est le contrôle du Rassemblement national démocratique (RND), le principal parti politique algérien (qui n'a que deux ans d'existence), actuellement sans président. Deux tendances s'affrontent : à la tête de la première, qualifiée abusivement de *« moderniste »* et *« démocrate »* par la presse francophone, on trouve l'ancien premier ministre, Mokdad Sifi, tandis que le général Betchine incarne la seconde. La presse prédisait que les amis de M. Sifi allaient prendre le contrôle du RND à l'occasion d'une réunion du conseil national, qui s'est tenue jeudi 24 et vendredi 25 septembre. Une pétition avait même circulé, signée par les *« modernistes »*, réclamant la *démission du bureau national du* RND. Or, M. Sifi a échoué dans sa tentative. Les amis de M. Betchine, avec l'appui de l'actuel premier ministre, Ahmed Ouyahia, ont réussi à conserver leurs positions – dont le secrétariat général du RND.

Faute d'avoir réussi à prendre les commandes du RND, il n'est pas exclu que les adversaires du général Betchine aient décidé de contre-attaquer en s'appuyant sur *« l'affaire Benboualia »*. C'est en tout cas la lecture qu'en fait *L'Authentique*, un quotidien lancé par M. Betchine avec l'argent de son ex-associé. Ces *« prétendues révélations »*, écrit le journal dans son édition de dimanche, *« poursuivent un objectif : casser le courant nationaliste, patriotique et républicain* [du RND] *pour l'empêcher de jouer un rôle que lui confère son statut de parti majoritaire et incontournable sur l'échiquier politique »*. Dans le même quotidien, sous le titre « Pourquoi maintenant ? », le gendre du général Betchine, Ghalib Djebbour, affirme qu'il s'agit de *« manipulations »* émanant de certaines *« sphères du pouvoir »*. *« Il faut en finir avec cette mentalité*, [il faut] *que ce soit le peuple et seul le peuple souverain qui décide son sort et de son destin »*, conclut M. Djebbour.

L'âpreté des luttes témoigne de l'absence de consensus au sein du pouvoir sur le nom du successeur de M. Zeroual. Un nouveau regain de tension n'est pas à exclure dans les prochains jours, avec la publication attendue d'un ouvrage sur les émeutes d'octobre 1988, au cours desquelles plusieurs centaines de jeunes furent tués. *« On s'achemine vers un déballage public »*, pronostique un journaliste algérien.

Jean-Pierre Tuquoi

GAUCHE Lionel Jospin devait présenter, *mardi 29 septembre*, devant les parlementaires socialistes réunis à Tours pour préparer la session, les principaux projets de réforme inscrits au calendrier des mois à venir. Outre l'audiovisuel et le mode d'élection du Sénat, le premier ministre devait évoquer le pacte civil de solidarité et les tribunaux de commerce. ● **LES DÉBATS** au sein de la majorité devaient être présents, aussi, dans le propos du premier ministre, qui prévoyait de répondre indirectement à l'évocation de la « stratégie présidentielle » qui l'animerait à travers la recherche d'une *« nouvelle synthèse politique »* à gauche. ● **LES VERTS** se réjouissent de la victoire des Grünen allemands. Dominique Voynet ne s'est pas privée de donner à ses camarades d'outre-Rhin des conseils tirés de son expérience depuis dix-huit mois. *« L'union est un combat ! »* leur a-t-elle rappelé.

Lionel Jospin « prépare l'avenir » sans se préoccuper du sien

Passant de la théorie exposée le 30 août à La Rochelle à la pratique – le programme de réformes du gouvernement –, le premier ministre entend mettre fin à la polémique lancée par les communistes sur la « stratégie présidentielle » qui inspirerait son action

APRÈS LA THÉORIE, les actes. *Le 30 août*, à La Rochelle, à l'université d'été du Parti socialiste, Lionel Jospin, pour donner du sens à son action, à son *« volontarisme réaliste »*, avait défini une *« nouvelle synthèse politique »*, proposée à l'ensemble des composantes de *la majorité « plurielle ». Mardi* 29 septembre, à Tours, aux journées parlementaires socialistes, qui réunissent les députés, les sénateurs et les parlementaires européens, le premier ministre devait, après les interventions de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, et de François Hollande, premier secrétaire du PS, passer aux travaux pratiques.



Au lendemain d'un dimanche électoral qui n'a pas complètement répondu aux attentes des socialistes – avec une progression moindre que prévu au Sénat et une défaite à Dunkerque, dans *l'une des trois élections législatives* partielles –, l'idée de M. Jospin est de lever le voile sur plusieurs réformes qui devraient être à l'ordre du jour de la session parlementaire, à partir de jeudi 1er octobre : celle du mode de scrutin sénatorial, prévue avant le prochain renouvellement triennal du Sénat et resituée dans le cadre plus général de la modernisation de la vie politique ; celle de l'audiovisuel public (*Le Monde* du 29 septembre), pour lequel il insistera sur son nécessaire pluralisme ; voire, dans le cadre de ce qu'il appelle la *« sécurité financière »*, celle des tribunaux de commerce. Au passage, le premier ministre devait évoquer la proposition de loi, qui sera discutée à partir du 9 octobre par l'Assemblée nationale, concernant le pacte civil de solidarité.

Au-delà des projets inscrits à l'ordre du jour de la session parlementaire, présentés par Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, M. Jospin prévoit d'aborder le programme de travail du gouvernement autour de trois thèmes : l'emploi, *« la solidarité et la cohésion sociale »*, *« la citoyenneté et l'approfondissement de la démocratie »*. Il devait ainsi, de nouveau, défendre le projet de loi de finances pour 1999, en s'efforçant de montrer qu'il traduit une *« politique économique volontariste et réaliste »*, autour de l'*« objectif central »* de la lutte pour l'emploi, et qu'il entend *« préparer l'avenir »*, en rétablissant les priorités à l'enseignement et à la recherche et en donnant une impulsion aux nouvelles technologies. C'est une façon de répondre aux critiques de M. Fabius, selon qui le gouvernement aurait pu mieux utiliser la croissance pour *« faire baisser la dette et baisser les impôts »* (*Le Monde* du 26 septembre).

UN « FAUX DÉBAT »

Le premier ministre devait revenir aussi, avant le débat sur la loi de financement de la Sécurité sociale, préparée par Martine Aubry, sur la maîtrise des dépenses de santé et la création de l'assurance-maladie universelle, présentée comme *« un enjeu de solidarité entre tous »*. Alors que le commissariat général au plan prépare une nouvelle étude sur les retraites et que le gouvernement a arrêté le principe de la création d'un fonds de garantie, bien accueilli par le PS, M. Jospin entend affirmer sa volonté de *« préparer l'avenir »* et de *« conforter »* le système par répartition.

L'évocation de ces différents sujets devait permettre au premier ministre de justifier, une nouvelle fois, son « rythme », soigneusement réglé sur la durée normale d'une législature. *« Notre rythme est le bon*, avait-il déclaré à La Rochelle, *parce que c'est celui qui nous permet d'aller loin. Il n'y aura ni pause ni accélération. »* M. Jospin n'a pas l'intention de revenir longuement sur cette question, mais ce sera pour lui l'occasion de répondre, indirectement et sans évoquer explicitement cette échéance, aux critiques ou aux interrogations de ses partenaires de la majorité « plurielle » sur ce que certains appellent sa *« stratégie présidentielle »*.

Le premier ministre avait téléphoné directement à Alain Bocquet pour le réprimander sur ce thème, qui lui paraît typiquement appartenir à l'argumentation de la droite. Le président du goupe communiste de l'Assemblée nationale avait parlé, le 22 septembre, lors des journées parlementaires communistes, d'une *« stratégie présidentielle de Lionel Jospin »*, qui conduirait *« à certaines mesures timorées en matière économique et sociale »*. M. Jospin ne veut pas se laisser enfermer par ses alliés, ou même par certains dirigeants du PS, dans ce qu'il considère comme un *« faux débat »* par excellence. Il s'irrite qu'on puisse le soupçonner de chercher, dans le cadre d'une stratégie qu'il se défend d'avoir, à séduire l'électorat centriste. N'avait-il pas assuré, à La Rochelle, qu'*« il n'y aura ni recentrage politique ni dérive »* et que *« le cap sera maintenu »* ? Il ne manque pas, non plus, une occasion de rappeler qu'il avait été hostile, en 1988 – même s'il appartenait, comme ministre de l'éducation nationale, au gouvernement de Michel Rocard – à la stratégie d'*« ouverture »* en direction des centristes ou de personnalités de la société civile alors mise en œuvre.

M. Jospin considère donc qu'il ne peut être suspect d'une quelconque ouverture au centre. A Tours, il devait traiter *« en creux »* cette polémique, en se gardant bien d'y entrer directement et dans l'espoir d'y mettre un point final. Il entend simplement expliquer, à travers cet exercice de travaux pratiques, qu'il est à la tête d'un gouvernement *« qui travaille »* avec sa majorité, en fonction des engagements sur lesquels celle-ci a été élue. Il *« travaille »* pour *« préparer l'avenir »*. Entendez seulement : l'avenir du pays.

Michel Noblecourt

Jean-Marc Ayrault répond aux communistes

Président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault répond vivement, dans un entretien publié par *France-Soir* mardi 29 septembre, aux critiques du PCF et, notamment, d'Alain Bocquet, son homologue du groupe communiste. *« Le problème se pose au PC lui-même*, dit-il. *Avec beaucoup de contradictions dans ses propos, il souffle le chaud et le froid, fait de la surenchère, puis revient en arrière* (...). *Comprenne qui pourra.* (...) *Mais il ne faut pas pratiquer sans cesse la dialectique du grand écart. »* M. Ayrault ajoute qu'*« avant de faire de la tactique, de se refaire une santé sur les autres »*, les communistes feraient bien de se rappeler que la majorité a *« reçu des Français le mandat de mettre en œuvre des priorités »*. *« Le PC doit présenter une perspective crédible »*, conclut-il.

Une prochaine réforme des tribunaux de commerce

Lionel Jospin devait confirmer, *mardi 29 septembre*, qu'une réforme des tribunaux de commerce pourrait être présentée début octobre. Celle-ci, actuellement à l'étude aux ministères de la justice et de l'économie, devrait s'inspirer des conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire présidée par François Colcombet (PS, Allier), ainsi que du rapport conjoint des inspections générales des finances et des services judiciaires. Afin de remédier aux dysfonctionnements des juridictions consulaires, les deux études proposaient d'instaurer un *« échevinage généralisé »* – des juges professionnels aux côtés des juges issus du monde commercial – et de réformer le statut des greffiers et des mandataires-liquidateurs.

La frustration des jeunes députés socialistes

LE THÈME de la réunion évoquait un colloque : « Commémoration critique de la *Constitution de 1958* ». Un plateau chic – Guy Carcassonne, constitutionnaliste, Richard Dethyre, animateur communiste de l'association de chômeurs Apeis, Stéphane Rozès, directeur des études politiques du CSA – était annoncé, lundi 28 septembre, pour la rencontre organisée par une vingtaine de nouveaux députés socialistes à la veille du quarantième anniversaire de la Constitution de 1958.

Ces jeunes élus, qui ont pris l'habitude de se réunir depuis juin 1997, avaient également convié, cette fois, leur collègue écologiste Guy Hascoët (Nord). La réunion avait aussi la bénédiction de Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères, qui, par une lettre adressée à Arnaud Montebourg (Haute-Saône), avait tenu à manifester son soutien à cette initiative.

Le ton était donc politique. Le *« devoir d'inventaire »* sur les institutions de la Ve République s'impose, a averti Christian Paul (Nièvre), si l'on veut mettre fin à la *« fiction parlementaire »*. Il faut *« avancer très concrètement, maintenant »*, sur la limitation du cumul des mandats, sur la réforme de la justice, sur celle des modes d'élection des conseils régionaux et du Sénat, a-t-il martelé. Comme si ces députés voulaient donner un coup d'accélérateur au rythme des réformes promises par Lionel Jospin.

C'était aussi la journée parlementaire du PS avant l'heure. *« Demain, à Tours, entre les discours des ministres et la déclaration du premier ministre, il nous restera vingt-sept minutes trente à nous, les députés ! »*, s'est ému l'un d'entre eux. Christophe Caresche (Paris) a donné un exemple de la façon dont l'exécutif accapare le pouvoir parlementaire : la proposition de loi sur le pacte civil de solidarité est, selon lui, un projet de loi déguisé. Au fil des navettes entre le Palais-Bourbon et Matignon, *« la question a été réglée, alors que la séance publique n'a pas commencé »*, a-t-il déploré. Et de conclure : *« Depuis un an, nous n'avons pas trouvé le bon mode d'emploi. »*

M. Carcassonne a incité les députés à *« utiliser »* les pouvoirs qui leur sont donnés par la Constitution, plutôt que de rêver d'un *« grand soir »* de la transformation de la Ve République. *« Le Parlement est complice actif de son pseudo-retrait »*, a-t-il lancé. Un brin ironique, l'ancien expert parlementaire de Michel Rocard a invité les nouveaux élus à s'ouvrir *« aux députés de l'opposition »*, car la modernisation des institutions passe aussi par-là. Il suffirait de quelques ajustements *« techniques »* pour régler certains *« problèmes politiques »*, a ajouté M. Carcassonne : que, par exemple, la discussion de projets de loi, en séance publique, porte sur le *« texte élaboré par la commission permanente de l'Assemblée »* et non sur le texte du gouvernement. Certains yeux ont brillé dans l'assistance.

En guise de synthèse, M. Hascoët a expliqué sa méthode parlementaire. *« Il faut aller le plus loin qu'on peut, tant qu'on ne nous arrête pas. C'est l'impertinence respectueuse »*, a-t-il résumé, jovial, sous le regard complice de M. Montebourg.

Clarisse Fabre

La leçon de « gauche plurielle » des Verts aux Grünen

Mme Voynet encourage les écologistes allemands à revendiquer toute leur place au gouvernement

C'EST avec enthousiame que les Verts français et la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environenemnt ont applaudi l'heureuse victoire de la gauche allemande. Coups de téléphone, messages aux responsables des Grünen allemands, Joschka Fischer et Jürgen Trittin... mais aussi au futur chancelier : Dominique Voynet a tenu à féliciter Gerhardt Schröder pour *« cette victoire qui ouvre la porte à une majorité plurielle à l'allemande »*. Certes, ce succès électoral réjouit d'abord les Verts français, qui lanceront officiellement leur campagne pour les élections européennes de juin 1999 lors du congrès des Verts européens, fin février 1999. Certes, il rassure ceux qui craignaient secrètement qu'une trop courte victoire et une coalition SPD-CDU, en écartant les Grünen, ne rende Daniel Cohn-Bendit un peu trop agressif à l'égard des sociaux-démocrates français. Mais l'heureuse surprise permet surtout aux Verts allemands de suivre la voie ouverte en juin 1997. Et, en participant au gouvernement, de rompre le splendide isolement des écologistes français.

Déjà, lors de rencontres bilatérales devenues régulières, les écologistes français et allemands avaient rêvé d'un *« montage européen »* : sur la politique énergétique, sur le recyclement des déchets, sur la réduction du temps de travail, ils agir travailler ensemble. Mais, vendredi 25 septembre, à Francfort, c'est Dominique Voynet elle-même qui est venue donner, en allemand, quelques leçons de « gauche plurielle ».

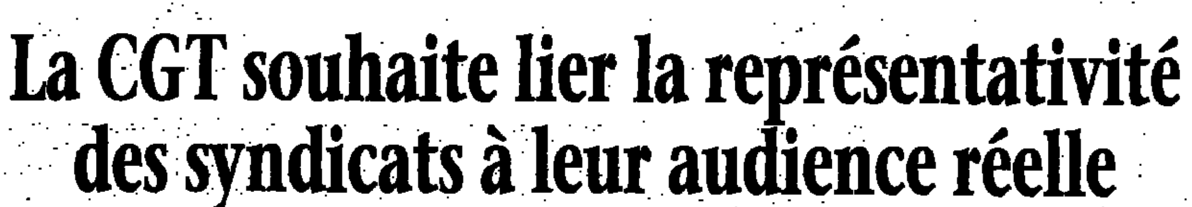
DISTINCTION PÉDAGOGIQUE

« De l'expérience que mènent aujourd'hui les Verts français, je peux vous le dire : l'union est un combat ! » C'est sur ces mots que la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a accueilli les mille personnes réunies pour le dernier grand meeting de la campagne des Grünen. Puis, pédagogique, elle raconte que *« la gauche plurielle française est composée de cinq partis politiques : un gros, le Parti socialiste, deux moyens, le PC et les Verts, et deux petits, proches du PS, le MDC et le PRG »*. Les choses sont dites sans détour. Enfin, un petit rappel historique : *« Nous avons cherché à permettre la constitution, avant même les élections de 1997, d'une grande coalition des cinq forces politiques. Le PC n'en a pas voulu. Nous avons donc décidé de négocier avec le PS. »*

« Comme tout texte », poursuit Mme Voynet, la déclaration commune alors signée *« est plus ou moins respectée »*. *« Mais, pour nous, il constitue une base arrière indispensable à toute négociation, une référence que nous rappelons systématiquement à nos partenaires socialistes, chaque fois que c'est nécessaire. C'est malheureusement trop souvent nécessaire ! »* La ministre rappelle ainsi que *« la politique du gouvernement sur les sans-papiers nous mène droit au mur »*, car il est indispensable, insiste-t-elle, de *« garder sa liberté de parole »*. Elle avait souhaité *« exprimer sa solidarité avec le mouvement des chômeurs au moment où le gouvernement s'enlisait dans le conflit »*, tout comme elle manifeste aujourd'hui son *« inquiétude »* sur l'application des 35 heures : *« Les Verts avaient souhaité que la loi soit plus directive. »* *« Les alliés de la majorité plurielle restent des concurrents politiques »*, conclut-elle.

« Les Verts français constatent aussi régulièrement des réflexes tendant à privilégier de fait l'axe PS-PC – la vieille union de la gauche – pour marginaliser ces empêcheurs de tourner en rond que sont les Verts. » Les Grünen sont prévenus. Avant la formation du nouveau gouvernement allemand, *« on va être en contact quasi quotidien »*, assure Denis Baupin, conseiller de la ministre. *« En 1997, nous avons été achetés pour pas cher »*, résume Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national du mouvement. *« Nous voulons dire aux Verts allemands qu'ils ne doivent pas se contenter du ministère des affaires étrangères. Il faut qu'ils en aient deux ou trois... »*

Ariane Chemin



La CGT souhaite lier la représentativité des syndicats à leur audience réelle

Louis Viannet dénonce les accords à EDF-GDF et dans la métallurgie

La CGT a rendu public, lundi 28 septembre, le document d'orientation pour son 46e congrès, qui se tiendra début 1999. Louis Viannet dénonce les accords sur le temps de travail signés à EDF-GDF et dans la métallurgie. Il estime que l'annulation du premier par la justice est l'occasion de lancer le débat *« pour une conception rénovée de la représentativité syndicale »*. L'UNSA plaide aussi en ce sens.

A LA CGT, l'heure est, plus que jamais, à l'introspection. En rendant public, lundi 28 septembre, le projet de document d'orientation (« Un syndicalisme de conquêtes sociales »), qui sera soumis au 46e congrès de la CGT, à Strasbourg, du 31 janvier au 5 février 1999, Bernard Thibault a reconnu que sa centrale a *« besoin d'un regard lucide* [sur elle-même] (*Le Monde* du 18 septembre). Probable successeur de Louis Viannet au poste de secrétaire général à l'issue du congrès, il a cependant précisé que *« le qualificatif de "recentrage" ne peut s'appliquer à la nature des débats que* [la CGT] *a à conduire »* – terme utilisé quand la CFDT avait renoncé, en 1979, à l'autogestion.

C'est, à tout le moins, un changement des pratiques qui se dessine, la CGT restant trop marquée, selon M. Thibault, *« par une tendance à privilégier la dénonciation des aspects négatifs, préoccupants, annonciateurs du pire, et la compilation des mécontentements à propos des politiques gouvernementales »*. Au contraire, le document élaboré par la commission qu'il présidait invite les militants à *« rechercher par quelles revendications, propositions, contre-propositions les salariés pourront se sentir encouragés à se mobiliser pour gagner »*. L'ancien leader des cheminots CGT lors du mouvement de novembre-décembre 1995 n'a pas caché qu'une grande partie des travaux du congrès sera consacrée à la *« manière d'être CGT aujourd'hui »*.

UNE BRÈCHE OUVERTE

La CGT souligne que les négociations sur les 35 heures seront *« une épreuve de vérité pour l'action syndicale »*, et notamment un test pour les nouvelles méthodes d'action de sa centrale. Les récents accords de réduction du temps de travail signés à EDF-GDF et dans la métallurgie par des organisations minoritaires posent aussi, selon Louis Viannet, la question cruciale de la représentativité des syndicats. L'annulation de l'accord EDF-GDF par la cour d'appel de Paris (*Le Monde* du 24 septembre) *« va revivifier le débat sur la représentativité »*, estime-t-il, jugeant anormal que des organisations minoritaires puissent engager ainsi l'avenir d'une entreprise ou d'une branche (*lire également, page 18, l'entretien avec Denis Cohen, secrétaire général de la fédération CGT de l'énergie*).

L'accord passé entre le patronat de la métallurgie (UIMM) et trois syndicats minoritaires (FO, CFTC, CFE-CGC) n'a pas plus de valeur, selon lui, puisqu'il a été rejeté par la CGT et la CFDT, majoritaires dans ce secteur. *« Dès lors que la conclusion ou la non-conclusion d'un accord engage l'ensemble des salariés compris dans le champ de la négociation*, explique-t-il, *il devient essentiel que sa validité soit conditionnée par l'aval majoritaire de la collectivité de travail »*. Au nom d'une *« politique conventionnelle saine »*, M. Viannet pense que cet aval passe par la signature des syndicats majoritaires ou, à défaut, par la consultation des salariés.

Sans remettre en cause explicitement la place des cinq centrales officiellement représentatives au niveau interprofessionnel (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC), il a souhaité qu'existe *« un lien beaucoup plus étroit entre représentativité et audience réelle des organisations, mesurées à l'aune des élections »*. Cette représentativité repose, depuis 1945, sur cinq critères : les effectifs, les cotisations, l'indépendance, l'ancienneté et l'attitude sous l'Occupation. La jurisprudence en a surtout retenu deux : l'audience et l'indépendance. Plusieurs organisations récentes, comme les syndicats SUD et l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), réclament cette représentativité.

L'UNSA, qui revendique la quatrième place sur l'échiquier syndical, s'est aussitôt engouffrée dans la brèche ouverte par le patron de la CGT. *« Il est indispensable que la représentativité syndicale soit l'expression de l'audience réelle des organisations si l'on veut vraiment que la politique contractuelle ait encore un avenir dans ce pays »*, a affirmé, lundi, cette organisation regroupant notamment la FEN, des transfuges de FO et l'ex-FASP (police). En faisant ces déclarations, M. Viannet a certes relancé un vieux débat ; il a surtout rouvert une boîte de Pandore à laquelle les pouvoirs publics s'étaient bien gardés de toucher depuis 1966.

Jean-Michel Bezat

Contre-feu syndical dans le textile pour prévenir un cavalier seul de FO

C'EST désormais un rituel. La recette mise au point par *l'Union des industries métallurgiques* et minières pour son accord sur les 35 heures – augmentation des heures supplémentaires, extension de la notion de forfait, pas de contrepartie prévue en termes d'emplois – est reprise dans ses principaux ingrédients par chacune des fédérations patronales membres du CNPF qui engagent des négociations. Après le bâtiment et les travaux publics, vendredi, c'était au tour du textile d'ouvrir officiellement des discussions, lundi 28 septembre.

L'essentiel de la séance a été consacré à l'examen des propositions patronales, présentées par Guillaume Sarkozy, PDG des Tissages de Picardie. M. Sarkozy est numéro deux de l'Union des industries textiles (UIT), fédération dont le patron n'est autre que Georges Jollès, le président de la commission sociale du CNPF. Soulignant, en préambule, que *« l'industrie textile est plus fortement soumise que la grande majorité des autres secteurs à la concurrence internationale »*, le texte indique que *« ses entreprises ne peuvent en aucun cas prendre le risque d'alourdir leurs coûts de production »*. Il prévient que l'examen des possibilités de réduction du temps de travail doit être *constamment mis en perspective avec la capacité concurrentielle des entreprises de la branche.* Le texte de l'UIT propose donc d'augmenter le contingent d'heures supplémentaires à 220 heures, contre 90 actuellement, pour les entreprises de plus de 20 salariés. A compter de l'an 2002, quel que soit l'effectif de l'entreprise, ce contingent serait ramené à 190 heures. Il ne prend aucun engagement ni sur les emplois, ni sur le maintien des salaires.

SIGNATURES REPRÉSENTATIVES

Tous les syndicats de la branche ont déclaré ne pas vouloir signer ce texte en l'état. CGT, CFDT, CGC, CFTC s'opposent à tout relèvement du contingent d'heures supplémentaires. Seule F0 s'est déclarée prête à discuter d'une éventuelle augmentation de contingent, à la condition qu'une telle hausse soit assortie de contreparties. De son côté, le patronat du textile fait valoir que le contingent actuel de 90 heures est significativement plus bas que la moyenne des autres branches et affirme qu'un tel contingent n'est *« plus compatible avec les exigences de production »* dans le cadre d'un passage aux 35 heures.

Côté syndical, les conséquences du débat sur la représentativité ne se sont pas fait attendre. Pour prévenir tout cavalier seul de FO, la CGT et la CFDT veulent inscrire dans le projet d'accord une disposition conditionnant son application à la signature de syndicats majoritaires dans la branche.

Par ailleurs, les négociations sur les 35 heures engagées, vendredi 25 septembre, pour quelque 120 000 salariés des cliniques privées (FIEHP, UHP), doivent se poursuivre le 27 octobre pour examiner de nouvelles propositions. La fédération CFDT santé-sociaux, qui s'était inquiétée du projet patronal soumis aux syndicats, a fait état, lundi 28 septembre, d'*« ouvertures »* lors des discussions de vendredi. Pour sa part, l'Union nationale de la santé privée Force Ouvrière a *« rejeté en totalité »* le projet patronal examiné vendredi, estimant que c'est *« un amalgame de toutes les dérogations qui puissent exister »*.

Caroline Monnot

Jean Monnier referme une page d'histoire de la gauche angevine

ANGERS
de notre envoyée spéciale

PORTRAIT
Le « roi Jean » quitte sa mairie, laboratoire d'un socialisme « ouvert »

Le « roi Jean » est fatigué. Jean Monnier, maire (divers gauche) d'Angers depuis vingt et un ans, a donné sa démission, lundi 21 septembre. Après un accident *« bête »*, il y a plus de deux ans, qui l'a tenu à l'écart des affaires de la cité pendant plusieurs mois, il s'est dit qu'il devait préparer sa relève. C'est aujourd'hui chose faite. Lundi 28 septembre, Jean-Claude Antonini (PS), son premier adjoint depuis 1995, conseiller municipal depuis 1977, a été élu maire, sans surprise, à l'unanimité des quarante-cinq votants, sans la participation des dix conseillers de l'opposition RPR-UDF. La continuité est donc assurée. Dans son bureau, situé face à l'hôtel de ville, Jean Monnier a l'air grave mais serein. Son retrait, même s'il est partiel – l'ancien maire conservant la présidence du district de l'agglomération angevine – tourne une page de l'histoire tourmentée de la gauche des vingt dernières années.

Depuis sa première élection à la tête de la cité angevine, en 1977, Jean Monnier en a épousé tous les combats. L'ancien ébéniste, né le 3 mai 1930 à Segré (Maine-et-Loire), inscrit au Parti socialiste en 1973, avait créé la surprise en étant élu au premier tour, dans une ville traditionnellement à droite. *« Lorsqu'Angers votera à gauche, la France sera socialiste »*, avait déclaré, un an plus tôt, François Mitterrand, alors premier secrétaire du PS, lors d'une visite dans la cité.

L'union de la gauche, en 1972, la *« vague rose de 1977 »* avaient déteint sur Angers. Le jeune Monnier, brillant syndicaliste, puis gestionnaire de foyers de jeunes travailleurs, donne l'image d'un *« pragmatique »* et, du fait de sa culture chrétienne, il n'effarouche guère la bonne société angevine. Sa liste d'union – PS, PCF, radicaux de gauche – l'emporte, même si, déjà, il juge la gauche *« trop rêveuse »*. Tout marche bien pour le nouvel élu, pendant deux ans. En septembre 1979, il annonce sa décision de licencier des agents de la société de transports d'Angers, suscitant l'indignation des élus communistes, qui soutiennent les grévistes. Le conflit s'enlise ; M. Monnier, qui s'estime trahi, finit par retirer, en octobre, leurs délégations à tous les élus communistes. La rupture avec le PCF sera *« complète et irréversible »*.

A la veille des élections municipales de 1983, le maire sortant, qui refuse l'union de la gauche, est exclu du PS. *« Je m'en moque comme de mon premier col marin ! »*, s'était alors esclaffé le « roi Jean ». Sans état d'âme, il avait repoussé les *« avances »* du PCF en s'appuyant sur les résultats d'un sondage pronostiquant qu'une alliance avec les communistes lui *« ferait perdre la confiance des Angevins »*. Pari gagné : réélu en 1983, cette élection reste toutefois *« la plus difficile »* de sa carrière. Mis en quarantaine du PS, il se sent *« toujours »* socialiste, mais il est pour *« un socialisme ouvert, tolérant, assez proche du mendésisme »*, dit-il en regardant le portrait noir et blanc de Pierre Mendès France accroché dans son bureau.

L'air de rien, il règle ses comptes. Avec François Mitterrand, d'abord. En 1984, raconte M. Monnier, le président de la République avait prévu une visite à Angers, le 22 mai, en pleine bataille sur l'enseignement privé. Favorable à la loi Savary, M. Monnier avait dû *« mouiller la chemise »* pour convaincre son fief angevin, hostile à la réforme, de l'accepter. Il y était *« presque arrivé »*. Aussi panique-t-il quand il apprend que des opposants décident d'organiser une manifestation le jour de la visite du chef de l'Etat. Le maire se souvient encore du *« bruit »* et de l'*« outrance »* du défilé. *« Ce soir-là, le président de la République a donné le feu vert pour durcir la loi Savary, provoquant la colère des catholiques et annonçant l'échec de la réforme »*, analyse, amer, M. Monnier.

ATTENTES DÉÇUES

Il tire plus de fierté d'une autre anecdote. En décembre 1987, François Mitterrand revient à Angers pour inaugurer des *« centres d'activité »* angevins. Au cours de la journée, le maire lui fait part de son souhait d'*« ouvrir la gauche »*, désir qu'il concrétisera, en 1989, par l'élargissement de sa liste municipale aux centristes. *« Cher Monnier, souvenez-vous qui vous a fait roi, l'idéologie est importante dans la vie ! »*, lui réplique le chef de l'Etat. Un peu mouché, le maire prend sa revanche lorsque, quelques jours plus tard, lors d'un discours prononcé à Vienne, chez Louis Mermaz, député de l'Isère, M. Mitterrand esquisse ce qui deviendra le thème de sa campagne de 1988... la *« France unie »*.

Le gouvernement d'ouverture conduit par Michel Rocard au lendemain de la réélection de François Mitterrand le tente. Celui qui ne jure que par sa fonction de maire se verrait bien, quand-même, *« ministre de l'équipement »*. Mais son *« ami »* Michel, soumis à la pression de l'appareil du PS, ne lui propose rien. Un jour, le premier ministre commet l'erreur de soupirer devant lui : *« Ah ! Jean, si tu savais comme tu me manques ! »* Et Jean s'est fâché : *« Ferme ton clapet. Si tu avais tenu à m'avoir, je t'aurais pas dit non, tu le sais très bien ! »*

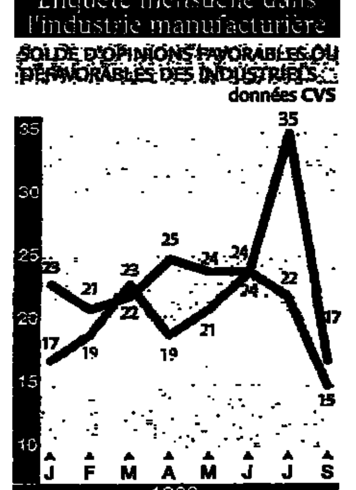
Jean Monnier est resté maire d'Angers. Dans sa ville, les présidents ont continué à défiler. Recevant Jacques Chirac, le 25 mai, il a habilement mêlé tradition d'accueil républicain et fidélité politique. Evoquant, dans son discours à l'hôtel de ville, un précédent séjour à Angers de celui qui était alors président du RPR, en 1983, pendant la campagne des municipales, il a rappelé avec malice que cette visite, à l'époque *« n'était pas particulièrement destinée à faciliter* [sa] *réélection »*... Au moment de son retrait, Jean Monnier a un dernier regret. Celui de ne pas avoir accueilli Lionel Jospin, à la fin de cet été, pour visiter sa faculté de droit. Le maire n'a pas *« compris »* la défection du premier ministre car, affirme-t-il, cette université, lancée grâce au plan université 2000, *« c'est autant son bébé que le mien »*. Mais M. Chirac ayant déjà fait le voyage d'Angers, M. Jospin ne voulait pas donner l'impression de le suivre à la trace.

Clarisse Fabre

La contraction de la demande extérieure fait baisser le moral des industriels

La consommation reste élevée en France

LE MORAL des industriels a fortement baissé au mois de septembre. C'est ce qui ressort de la dernière enquête mensuelle dans l'industrie, publiée lundi 28 septembre par l'Insee. Selon ce sondage, le solde des opinions favorables et défavorables des chefs d'entreprise, interrogés sur leurs perspectives personnelles de production, n'était plus positif que de 15 points en septembre, après 22 points en juillet et 24 points en juin. Interrogés sur les perspectives générales de production, les industriels manifestent un désenchantement encore plus sensible, puisque l'indicateur passe d'un solde positif de 35 points en juillet à 17 points en septembre.



Ces deux résultats risquent de relancer la polémique sur les perspectives de croissance du gouvernement, que la droite, ainsi que certains patrons de grands groupes (*Le Monde* du 26 septembre), jugent trop optimistes, compte tenu de la crise financière internationale. Dans les deux cas, les niveaux enregistrés par l'Insee en septembre sont les plus bas constatés depuis le début de l'année.

Pour préoccupants qu'ils soient, les résultats de cette enquête doivent, cependant, être maniés avec prudence, car ils n'infirment pas totalement la thèse des experts gouvernementaux. Ceux-ci font valoir que, si la demande extérieure adressée à la France est en voie de contraction, la demande intérieure a pris le relais et permet toujours d'espérer une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 2,7 % en 1999, après sans doute 3,1 % en 1998.

BIENS INTERMÉDIAIRES

Dans ce scénario, il n'est donc pas illogique que les perspectives de production des industriels français se dégradent puisqu'elles dépendent largement des commandes venant de l'étranger. On relève d'ailleurs que, de tous les secteurs industriels, c'est celui des biens intermédiaires (sidérurgie, chimie...), le plus exposé à la concurrence étrangère, qui fait état des perspectives les moins optimistes. Le gouvernement fera donc valoir que ses prévisions économiques prenaient déjà en compte un tassement des perspectives de production, notamment dans l'industrie, et que l'enquête de l'Insee ne fait que confirmer une tendance déjà connue.

A la veille de la prochaine réunion de la Commission des comptes de la nation, prévue pour le 1er octobre et qui doit permettre aux experts de confronter leurs points de vue avec celui du gouvernement, ce diagnostic semble assez partagé par la plupart des instituts publics ou privés qui font des prévisions économiques. Sur les vingt-deux organismes les plus réputés qui se livrent à cet exercice, seize avancent, en effet, une estimation de croissance pour 1999 comprise entre 2,5 % et 3 %, soit très près des 2,7 % affichés par le gouvernement. Les trois estimations les plus hautes sont celles de la Société française d'assurance-crédit (3 %), du Bureau d'informations et de prévisions économiques (2,8 %) et du FMI (2,8 %).

Seuls six organismes avancent des estimations plus prudentes, en deçà de 2,5 %, dont le Crédit commercial de France (CCF) et la Banque d'Orsay (2,4 %), la Société générale et l'institut Rexécode (2,3 %), et Morgan Stanley (2 %). Au total, ce que les experts appellent le *« consensus »*, c'est-à-dire la prévision moyenne des instituts, s'établit donc à 2,5 %, ce qui, à peu de choses près, valide les hypothèses gouvernementales. Cette prévision de 2,5 % est, en particulier, défendue par Paribas, la Deutsche Bank, Elf, le GAMA, la BNP, la Caisse des dépôts et le Crédit lyonnais.

Les prévisionnistes restent donc, envers et contre tout, optimistes, car ils partagent l'opinion du ministère des finances, selon laquelle la demande intérieure sera suffisamment forte pour contrebalancer le tassement de la demande étrangère. Ainsi, le « consensus » se situe à 2,6 % pour 1999 (2,7 % selon Bercy) en matière de consommation des ménages, et à 5,8 % (5,7 % selon Bercy) pour l'investissement des entreprises.

Cependant, si les perspectives de production se dégradent, les prévisions d'investissement ne vont-elles pas, dans les mois prochains, être revues à la baisse ? Si le recul du dollar se poursuit – il avoisine désormais 5,70 francs, alors que le budget de 1999 a été « calé » sur l'hypothèse conventionnelle d'un dollar à 6 francs –, l'économie française ne finira-t-elle pas par en être affectée ? Cette question nourrit déjà une controverse sur la conjoncture, qui ne peut que s'amplifier.

Laurent Mauduit

DÉPÊCHES

■ **ÉLECTION : la commission de recensement des Bouches-du-Rhône a réduit de 60 à 20 voix** l'avance d'Alain Belviso (PCF), qui a remporté, dimanche 27 septembre, la législative partielle d'Aubagne devant Bernard Deflesselles (DL). Celui-ci, *estimant avoir « été volé »* de plusieurs dizaines de voix dans les bureaux de vote d'Aubagne, municipalité communiste, a annoncé qu'il allait déposer un recours devant le Conseil constitutionnel. Alain Madelin, président de DL, a dénoncé *« une fraude massive »*.

■ **EUROPÉENNES : la Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière ont procédé,** lundi 29 septembre, à un *« tour d'horizon »* des questions posées par la constitution d'une éventuelle liste commune pour les élections européennes de juin 1999.

■ **DROITE : les résultats des élections sénatoriales et des législatives partielles montrent que** *« le climat électoral commence à changer »*, affirme le RPR dans un communiqué diffusé le 28 septembre.

PROCÈS Jean-Marie Le Pen, président du Front national, comparaissait, lundi 28 septembre, devant la *cour d'appel de Versailles pour répondre des faits de* « violences » et « injures publiques » commis envers la députée socialiste Annette Peulvast-Bergeal. ● EN PRÉSENCE de la plupart des dignitaires du parti d'extrême droite, M. Le Pen a évoqué la banalité de *« tels incidents électoraux »*, assurant qu'il n'existe aucune preuve du fait qu'il aurait porté un coup à l'élue socialiste. ● A L'ADRESSE des quelques centaines de militants rassemblés devant le palais de justice durant toute la durée de l'audience, les dirigeants du Front national ont stigmatisé la justice française, *« aux mains du Syndicat de la magistrature »*. ● EN MARGE de cette manifestation, on apprenait que Jean-Claude Martinez avait été nommé directeur de la campagne des élections européennes du FN.

Jean-Marie Le Pen joue son avenir politique devant la justice

Le président du Front national comparaît jusqu'à mardi devant la cour d'appel de Versailles. Poursuivi pour « violences » et « injures publiques », il encourt une peine d'inéligibilité. Les dirigeants du parti d'extrême droite ont stigmatisé la « partialité » des magistrats

L'ENJEU politique est de taille pour Jean-Marie Le Pen. Lundi 28 septembre, la cour d'appel de Versailles examinait les faits de *« violences »* et d'*« injures publiques »* dont le président du Front national est accusé après les incidents qui avaient émaillé sa visite du 30 mai 1997 à Mantes-la-Jolie (Yvelines), où sa fille Marie-Caroline était candidate aux élections législatives. Une vue panoramique de la salle d'audience permet de s'en assurer. A la barre, le député européen tempête contre *« cette intrusion de la justice sur le terrain de la politique »* qui, si sa condamnation à deux ans d'inéligibilité était confirmée, permettrait de le *« déchoir »* de son mandat parlementaire et l'empêcherait de se présenter aux élections des deux prochaines années.


PROCÈS

Sur le banc de la défense, les avocats du FN parlent du prévenu comme du *« président Le Pen »*, et Bruno Gollnisch, bien qu'il ne plaide pas, porte la robe d'avocat. Au premier rang du public, le garde du corps attitré du tribun, Thierry Légier, lui aussi condamné pour violence, et le chef du département protection-sécurité du FN, Bernard Courcelle, relaxé, veillent. Juste derrière eux, la quasi-totalité du bureau politique, Bernard Antony et Bruno Mégret en tête, manifeste sa solidarité. Du côté familial, la présence de Marie-Caroline et de Jany Le Pen souligne l'importance politique du procès.

« RÉVÉLATIONS » ANNONCÉES

C'est en venant soutenir la première, candidate malheureuse aux législatives, que Jean-Marie Le Pen avait pris à partie la candidate socialiste, Annette Peulvast-Bergeal, et qu'il avait été condamné en première instance, le 2 avril. Son épouse, Jany, serait, en cas de confirmation de l'inéligibilité, la tête de liste du FN à l'élection européenne de 1999.



Malgré les *« révélations croustillantes »* annoncées par Jean-Marie Le Pen, dimanche 20 septembre, dans son discours de clôture à la fête « Bleu-blanc-rouge », la première journée du procès n'a guère apporté d'éléments nouveaux. Son avocat, Me Georges Wagner, a donné le détail des deux plaintes avec constitution de partie civile qui, déposées le 12 août et consignées le 17 septembre, sont censées nourrir ces révélations en vue d'obtenir un sursis à statuer. Visant une *« escroquerie au jugement »*, la première concerne Annette Peulvast-Bergeal : la députée socialiste des Yvelines aurait, selon Me Wagner, tenté d'abuser la justice en imputant à Jean-Marie Le Pen des blessures aux jambes précédemment occasionnées par une *« bousculade »* lors d'une rencontre de football, treize jours avant l'agression du *30 mai*. La députée s'en est expliquée : venue assister à un tournoi de football entre des jeunes joueurs de catégorie « poussins », le 18 mai, elle avait seulement *« reçu un ballon dans la cheville »*. Cet incident *« anodin »*, s'il lui a valu une claudication pendant trois jours, sans ecchymose, est sans rapport avec *« les hématomes »* aux jambes qui, a-t-elle assuré, lui ont été causés par les coups reçus lors du passage de Jean-Marie Le Pen à Mantes-la-Jolie.

La seconde plainte, déposée pour *« faux témoignage »*, vise un commandant de police des renseignements généraux, Pierre Laurent, dont le témoignage en justice aurait, selon Me Wagner, dénoncé comme *« constamment violent »* le comportement de Jean-Marie Le Pen le 30 mai. A l'appui de cette plainte, l'avocat a obtenu de faire citer deux policiers, mardi 29 septembre, afin de démontrer que le commandant des RG aurait dénaturé la vérité, *« par contraintes et par pressions policières et administratives »* de sa hiérarchie. Mais le président de la chambre d'accusation, Marc Riolacci, n'a pas donné droit à la double requête de l'avocat, en joignant ces incidents de procédure au fond. Pour le reste, l'audience du 28 septembre a donné une impression de « déjà entendu ».

« COUPS DANS LES JAMBES »

Comme en première instance, Jean-Marie Le Pen a évoqué la banalité de tels *« incidents électoraux »*. Il a estimé que *« Florence Rey et Audry Maupin, les tueurs de flics, appartenaient au Scalp* [Section carrément anti-Le Pen] », pour souligner la dangerosité des mouvements s'opposant à son parti sur la voie publique. *« Il n'existe pas une photo, pas un rush de TV, pas un témoignage, aucune preuve, que j'aurais porté un coup à Mme Peulvast-Bergeal »*, a-t-il assuré, à la veille du visionnage des films déjà montrés en février. La députée a maintenu, à l'inverse, que Jean-Marie Le Pen l'avait *« agrippée »* pour la déséquilibrer, tandis qu'elle recevait des *« coups dans les jambes »* et des *« griffures »* au niveau de la poitrine. *« Si ce n'est pas M. Le Pen, c'est l'un des siens »*, a-t-elle ajouté.

Jean-Marie Le Pen a encore stigmatisé le *« harcèlement démocratique »* de contre-manifestants *« cherchant l'incident »* pour mettre en cause le FN *« devant des tribunaux quelquefois complaisants »*. A la porte de la chambre d'accusation, devant les caméras, il a vivement mis en cause la *« partialité politique »* de la présidente du tribunal correctionnel qui l'avait condamné en février, Françoise Martres, au motif que celle-ci s'était ensuite présentée aux élections professionnelles sous l'étiquette du Syndicat de la magistrature, classé à gauche. Pendant le procès, l'un de ses avocats a reproché à l'avocat général, Jean-Pierre Allachi, d'être un *« adversaire »* du FN. Aux abords immédiats de la cour, le parti a enfin mobilisé plusieurs centaines de militants et installé une tribune puissamment sonorisée, dont les échos étaient perceptibles jusque dans la salle d'audience. Mardi 29 septembre, la cour d'appel devait examiner les films et vidéos pris lors des incidents du 30 mai.

Erich Inciyan

Le maire d'Orange (FN) débouté de sa plainte contre France 2

La dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par Martine Ract-Madoux, a relaxé, lundi 28 septembre, Xavier Gouyou Beauchamps, président-directeur général de France 2, et le journaliste Michaël Darmon, dont un reportage sur la ville d'Orange diffusé le 9 septembre 1997 sur la chaîne publique avait été jugé diffamatoire par Jacques Bompard, le maire Front national de cette ville du Vaucluse (*Le Monde* du 2 septembre).

Dans ce reportage, le journaliste affirmait que des voies privées appartenant à des parents ou des proches du maire d'Orange avaient été entretenues par la mairie. La preuve de la vérité des faits diffamatoires n'a pas été rapportée mais, dans son jugement, le tribunal estime que France 2 poursuivait un but légitime, que le journaliste n'a pas manifesté d'animosité personnelle, que son enquête était sérieuse, et que le ton du reportage était modéré. Le tribunal a donc accordé à France 2 le bénéfice de la bonne foi.

Aux grilles du palais, la grande parade des dirigeants du FN

TANDIS QUE, côté cour, la justice examinait les faits reprochés à Jean-Marie Le Pen, on assistait, côté rue, à une autre forme de procès, cette fois sans contradiction, contre à la fois la députée socialiste Annette Peulvast-Bergeal et la justice française. Juchés sur une plate-forme de camion placé à quelques mètres du palais de justice, les membres du bureau politique du parti d'extrême droite, mais aussi Jean-Marie Le Pen, se sont succédé durant toute l'audience du 28 septembre pour rendre compte aux quatre cents militants et permanents rassemblés pour l'occasion de ce qui se passait dans le prétoire.

Jean-Marie Le Pen a parlé d'*« embuscade politico-médiatique »* devenue *« embuscade politico-judiciaire »* tandis que le directeur du Front national de la jeunesse, Samuel Maréchal, dénonçait une *« justice aux mains du Syndicat de la magistrature »*, une justice qu'il a qualifiée de *« partiale »* et qui *« s'applique différemment selon que vous soyez nationaliste ou délinquant récidiviste »*. Cette justice, a-t-il clamé, est *« toujours du côté du manche et* [elle] *viendra lécher les bottes* [du Front national] » si celui-ci arrive au pouvoir.

« Nous sommes là pour montrer notre solidarité inflexible à l'égard de Jean-Marie Le Pen et affirmer notre volonté à défendre nos droits », a expliqué le délégué général du Front national, Bruno Mégret. Bruno Gollnisch et Jean-Marie Le Pen ont eu d'autres expressions. *« Quand on m'encule, je ne fournis pas la vaseline »*, s'est exclamé en aparté le premier quand on l'a interrogé sur le véritable motif du rassemblement frontiste, aux portes du tribunal. *« J'espère que grâce à vous nous pèserons en direction de la victoire »*, a précisé le second.

« L'INJUSTICE EST LE MOTEUR »

« Ce procès est un procès politique et c'est pour cela que vous êtes là », a pris soin d'expliquer aux militants qui n'avaient pas encore compris, Jean-Yves Le Gallou, secrétaire national aux élections. Quelque temps auparavant, le maire d'Orange, Jacques Bompard, avait lancé : *« A l'intérieur de ce palais, ils ne jugent pas Jean-Marie Le Pen mais une certaine idée de la France. »*

Il y avait au moins une personne pour se réjouir de cette situation, le député européen Jean-Claude Martinez, qui, avec son lyrisme habituel, a expliqué aux militants que *« c'est une chance cette injustice, car l'injustice est le moteur »* du Front national. *« Comme on parle du 98 sans plomb, il y a du Versailles 98 qui alimente notre énergie »*, a-t-il ajouté, très en verve. M. Martinez avait une autre raison de se réjouir : alors que le procès venait tout juste de commencer, un communiqué informant que Jean-Marie Le Pen avait décidé de le nommer directeur de la campagne des européennes du FN était rendu public.

Face à ces supporteurs de Jean-Marie Le Pen, à peine une centaine de militants opposés au Front national étaient venus dénoncer les *« inadmissibles pressions »* frontistes sur les juges.

Christiane Chombeau

Les parties civiles n'accordent aucune circonstance atténuante à Florence Rey

« JE REPRÉSENTE trois tombes de marbre froid », dit Me Françoise Berrux, au nom des familles des trois policiers abattus lors de l'équipée meurtrière d'Audry Maupin et Florence Rey : Laurent Gérard, vingt-cinq ans, Thierry Maymard, trente ans, Guy Jacob, trente-sept ans. *« Celles-ci ne peuvent admettre que leur mort soit le prix à payer d'une erreur de jeunesse au nom de la liberté au bout du fusil. »*

Me Berrux reste rivée sur les vingt-cinq minutes de folie qui emportèrent la vie des policiers. *« Florence Rey n'a rien dit, n'a rien fait pour arrêter. Elle a continué. Elle n'était pas un robot docile et tétanisé. Elle a tiré. C'était des tirs pour tuer. Elle avait la volonté de tuer. Elle a raté parce qu'elle était maladroite. »* L'avocate, également, n'exclut pas que des armes aient pu également être échangées, que l'accusée ait pu elle-même tuer. Florence Rey fixe l'orateur. Une main barre son visage, il ne reste plus que son regard.

Me Marie-Christine Chastant-Morand prend la parole : *« C'était un couple qui se lançait dans la délinquance, qui avait fait un choix volontaire de rupture sociale, comme Bonnie & Clyde, Mesrine et sa compagne, ou comme Mickey et Malaurie »*, les héros du film ultraviolent d'Oliver Stone, *Tueurs nés*, à l'affiche en 1994. *« Leur coup d'essai dans la criminalité fut un coup de maître, un exemple exceptionnel dans la cruauté et dans le sang. »*

« CALME, DÉTERMINÉE »

L'avocate insiste sur l'apparent sang-froid dont ont parlé certains témoins à propos de Florence Rey. *« Elle était calme, déterminée. »* Et, sans s'embarrasser des explications des psychiatres, elle *« s'interroge »* sur le *« décalage »* entre l'énergie dégagée dans l'action d'octobre 1994 et les balbutiements de septembre 1998. *« Elle a aujourd'hui un petit regard terne de chien battu, elle avait hier un regard de fauve. »* Dans le box, les traits tirés, Florence Rey ne quitte pas l'orateur, mais vide un peu plus son regard.

Puis, quand Me Jean Chevrier, avocat de la famille d'Amadou Diallo, le chauffeur de taxi guinéen tué place de la Nation, prend la parole, l'accusée n'a alors d'yeux que pour la jeune femme noire qui a pris place discrètement en face d'elle sur le banc des parties civiles. La veuve d'Amadou Diallo ne parle pas français, elle est arrivée de Guinée il y a trois mois. *« Elle a pleuré tous les jours »*, dit Me Chevrier.

Il faut s'arrêter sur le regard de Florence Rey porté sur Mme Diallo. Elle, la jeune étudiante antiraciste aux idéaux humanitaires aujourd'hui accusée du meurtre d'un Noir ! Il y a dans ce regard voilé comme des regrets indicibles, une compassion retenue. Et toute l'absurdité de ce soir d'automne d'il y a quatre ans, qui transpirera maintenant jusqu'au verdict.

Amadou Diallo, Guinéen de quarante-neuf ans, de confession musulmane, réfugié politique ayant fui le régime de Sekou Touré il y a vingt ans, avait trois épouses « au pays », donc trois foyers et plusieurs enfants que sa paie de taxi contribuait à nourrir. *« Ses papiers, que vous lui demandiez de vous donner dans le taxi et qu'il refusait de vous donner*, déclare Me Chevrier, *c'était toute sa vie. C'était un problème de survie pour lui. Je vous demande simplement de réaliser les cinq à dix minutes de terreur que vous lui avez fait subir. »*

Me Chevrier évoque également la *« solidarité des chauffeurs de taxi »* envers la famille de leur collègue, mais s'interroge sur celle de la République : *« Amadou Diallo a bien eu une décoration, mais la préfecture refuse d'accorder une carte de résident de dix ans à sa femme, qui ne pourra voir ses trois enfants, français, ou qui ne pourra se rendre comme elle le souhaite au cimetière de Thiais (Val-de-Marne) sur la tombe de son mari. »*

Jean-Michel Dumay

La MNEF nomme un directeur intérimaire pour « rassurer »

A QUELQUES jours du départ du directeur général démissionnaire, Olivier Spithakis, le conseil d'administration de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) lui a trouvé un successeur intérimaire. Julien Delpy, soixante-cinq ans, secrétaire général de l'Unedic depuis 1990 jusqu'à son récent départ à la retraite, a été chargé *« d'assurer la permanence du fonctionnement administratif de la mutuelle jusqu'à la mise en place d'un nouveau conseil d'administration issu du processus électoral. »*

Pour affronter la crise qui secoue la mutuelle, le choix de cette personnalité n'est pas indifférent. M. Delpy a effectué l'essentiel de sa carrière à l'Unedic, mis à part un bref passage, entre 1981 et 1983, à la direction générale de l'ANPE. Il devrait bénéficier d'un préjugé favorable auprès de l'ensemble des organisations syndicales, de salariés et d'employeurs. Après les deux rapports critiques de la Cour des comptes, le nouveau directeur général devra avant tout, selon le communiqué publié à l'issue de la réunion extraordinaire du conseil d'administration, lundi 28 septembre, *« rassurer les étudiants, les parents, les salariés, les partenaires et les pouvoirs publics sur la continuité du service rendu. »* Cette nomination a d'ailleurs été approuvée à l'unanimité, à l'exception de Matthieu Séguela, ancien trésorier évincé, qui n'a pas pris part au vote. Le rôle de M. Delpy sera aussi d'exercer la totalité des mandats exercés par M. Spithakis dans les filiales de la mutuelle, dont certaines sont visées par une information judiciaire et une enquête préliminaire ouvertes par le Parquet de Paris.

La désignation d'une personnalité extérieure, qui n'est pas issue de l'entourage direct d'Olivier Spithakis, est aussi une façon, pour la MNEF, de fournir des garanties à l'égard du gouvernement. Malgré les remous actuels, le conseil d'administration, présidé par Marie-Dominique Linalle, veut s'en tenir aux échéances électorales fixées en juillet. Pour cela, son objectif est d'éviter la nomination d'un administrateur provisoire.

« ARTIFICE »

Cette procédure avait pourtant été recommandée par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, auprès de la commission de contrôle des mutuelles. Cette dernière a, dans l'immédiat, différé sa décision, à la suite d'une requête de la MNEF invoquant la nécessité d'une procédure contradictoire, et d'une absence de communication des rapports de la Cour des comptes et des enquêtes de l'Inspection générale des affaires sociales.

Si l'UNEF-ID et la Fédération générale des associations d'étudiants (FAGE), les deux principales organisations syndicales, se réjouissent de la nomination de M. Delpy, le collectif pour le mutualisme étudiant évoque en revanche un *« artifice »* et demande, à nouveau, la nomination d'un administrateur provisoire.

Michel Delberghe

Un marché du conseil régional d'Ile-de-France attribué à Policité

Jean-Paul Huchon (PS), président du conseil régional d'Ile-de-France, devra s'expliquer mercredi 30 septembre, en séance publique, sur l'attribution d'une campagne de communication à l'agence Policité, mise en cause dans le dossier de la MNEF. Selon le groupe RPR, le coût total de la campagne (conception, réalisation et achat d'espace publicitaire) dépasse un million de francs, alors que le code des marchés prévoit une mise en concurrence au-delà d'un seuil de 700 000 F.

La direction de la communication répond que plusieurs agences ont été contactées pour la conception de cette campagne et que Policité a fait la meilleure offre, à 275 000 F. La campagne d'affichage, d'un montant de 700 000 F, ferait partie d'un achat d'espace conclu sous la mandature précédente, précise-t-on de même source.



هكذا من الأصل

e devant la justice

هكذا من الأصل

DISPARITION

Betty Carter

Un art unique d'étirer la note

LA CHANTEUSE américaine Lillie Mae Jones, dite Betty Carter, née à Flint (Michigan) le 16 mai 1930, est morte samedi 26 septembre à New York des suites d'un cancer. D'elle, plusieurs traits irremplaçables : sa bouche, avidement ouverte sur le monde, sculptée pour rire, crier, s'ouvrir, mâcher les mots, inventer des alphabets, une syntaxe, à hauteur de la poésie du temps ; sa présence en scène, en habit d'homme, en casquette, rabrouant les musiciens, les forçant à jouer bien, jusqu'au bout, talent qu'elle avait appris sur le tas dans l'orchestre de Lionel Hampton dont elle est la chanteuse désignée pour les coups durs, pour *improviser avec les types, pas pour* la roucoulade, de 1948 à 1951 ; son énergie, qui lui valut une carrière cahotique mais fière, de découvreuse de talents (Jack DeJohnette) et d'entrepreneuse de disques (Bet-Car). Plusieurs femmes lui montrent le chemin, telle M[lle] Gladys Hampton, Noire qui dirigeait l'orchestre, *« et ça marchait »*. Ou plus tard cette amie qui possède une usine de pressage de disques dans le New Jersey. Elle la convainc d'être, comme Mingus – puisque les compagnies n'enregistrent plus que rock et rythm'n'blues – sa propre productrice.

Betty Carter en scène, c'était à chaque fois le drame même des chansons surinterprétées avec un expressionnisme qui gênait la part convenable du public : les Noirs parce qu'elle en faisait trop, les Blancs parce que c'était trop noir, sauf à la fin où son art de tordre les *syllabes comme un éclat de rire*, d'étirer la note aussi parfaitement que les tréfileries de Detroit, finit par inspirer le respect (son corps) même aux esprits puritains. Elle était la chanteuse de prédilection de Miles Davis. Tous les musiciens sans exception s'inclinent devant elle.

VOCALISES DOMINICALES

Avant Hampton, après Flint (mise en coupe réglée par les usines Ford), il y a Detroit, son conservatoire où elle étudie le piano, l'école où elle pratique le chant, l'église où elle vocalise dominicalement. Rien que du classique, mais du très sérieux : *« A Detroit, j'avais tout appris sur la musique, le swing, le bebop. J'ai sauté sur le bebop dès son arrivée, et avec moi, les quartiers ouest de la ville où je vivais. Etrange, mais ces quartiers-là étaient plus bebop que ceux de l'Est. A l'époque, ce qui comptait, c'était d'apprendre la musique et de s'amuser, pas de faire de l'argent... »* (à Ben Sidran, dans *Jazz Magazine* n° 377, décembre 1988). Chez Hampton, elle rêve de chanter des chansons d'amour. C'est pour les autres. A elle les joutes avec les sections de saxophones et de trompettes. Rude école pour le narcissisme, impeccable pour la science. Toute chanteuse qui chante aujourd'hui en *scat*, tout chanteur, tout rappeur un peu frais, se mettraient immédiatement à la pêche à la mouche, au bilboquet, à la manille, s'ils entendaient une seconde *scatter* Betty Carter. Et en scène, c'était pire.

Un soir, Charlie Parker l'invite à monter pour deux chansons : *« Je ne sais pas comment j'étais arrivée sur cette scène... Il y avait Miles Davis, Tommy Potter, Duke Jordan, Max Roach et Bird... »* Le lendemain, elle reste près du plateau en attendant qu'il lui dise : *« Tu veux chanter ? »*. Elle chante avec Parker comme elle chante les jours suivants avec Miles, avec Dizzy. Elle joue souvent à l'Apollo. Le genre d'épreuve qui ne triche pas. En 1961, sur la grande scène de Harlem, elle assure la première partie de Ray Charles. Il l'invite à un disque en duo (1962). Grand succès.

En 1963, elle tourne au Japon avec Rollins. En 1968, elle vient à Juan-les-Pins et passe presque inaperçue. Forte de son expérience d'orchestre, Betty développe un style narratif, un sens de l'espace, un art de *comédienne des textes* à chanter, qui n'a pas dans le jazz d'équivalent : *« Le jazz noir a* – ici, on pourrait dire « avait » – *ça de particulier, il n'admet pas le duplicata. Je devais m'écarter de ce que chantait Sarah Vaughan. Je ne pouvais pas non plus emprunter au répertoire d'Ella Fitzgerald ou Billie Holiday... »*

Au fond, c'est cela qui s'est perdu avec la mort de Betty Carter. De la voix, cette façon mate de tenir la *note, de l'étirer au-delà du permis*, la mobilité, la ductilité, une sorte d'émotion vocalique, sexuelle, à vif, on sait presque tout, à peu près rien, par les enregistrements. Mais du jeu, de l'expression, de ce qui rendit une femme à ce point unique, on ne peut plus avoir que de pauvres témoignages, l'émotion transmise de mémoire en mémoire comme un don chez qui l'a vue chanter, une sorte de vérité sur parole qui finira aussi par s'effacer. Ni plus ni moins : *« Un jour, à Washington, j'ai rencontré un type qui m'a dit une chose que je voulais entendre depuis des années :* "Vous savez, *a-t-il remarqué*, ça fait seize ans que je vous suis, et je ne vous ai jamais entendue faire deux fois la même chose... ". *C'est exactement ce que j'ai toujours voulu faire. »*

Francis Marmande

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– 30 septembre 1958,
30 septembre 1998.

Joyeux anniversaire,

Joëlle !

Nous t'embrassons tous pour tes quarante ans !

Ta famille.

Décès

– M[me] Georges Agay,
Et ses enfants,
Nicole
et sa fille Hélène,
Georges-Bernard, Christine
et leurs enfants Capucine et Juliette,
M[me] Claude Lafoy,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges Rodolphe AGAY de RIBERA,
né à Alger,
journaliste à *Alger républicain*,
directeur sportif,
chef d'entreprise à Alger et à Marseille,

survenu le jeudi 24 septembre 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Sausset-les-Pins (Bouches-du-Rhône), Villa 153, rue Mozart, L'Aigue bleue.

– Sa famille,
Ses amis,
La profession des fleuristes et horticulteurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

M[me] Maurice ARENE,
née Geneviève VERRIEN,

survenu le 26 septembre 1998, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1[er] octobre, à 11 heures, en l'église de Vallery, dans l'Yonne.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Vallery.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M[me] Serge Ferrari-Malherbe,
83230 Bormes-les-Mimosas.

– Le Cellier. Nantes. Angoulême. La Réunion. Saint-Germain-en-Laye. Mon-*coutant. Fouesnant. Châtillon-sur-Thouet.*

Monique, née Gilbert,
son épouse,
Pierre-Marie, Frédérique,
Cécile, Claude,
ses enfants,
Renée,
sa mère,
Christian et Françoise,
Yannick et Laurence,
ses frères et belles-sœurs,
Roger et Renée Boussard,
Jean et Denise Pineau,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Monique Dupuy,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilles BINVEL,

survenu le 28 septembre 1998, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Vous êtes invités à la messe de sépulture, qui sera célébrée le mercredi 30 septembre, à 14 h 30, en l'église du Cellier (Loire-Atlantique), ou à la bénédiction et à l'inhumation, à 18 heures, au cimetière de Moncoutant (Deux-Sèvres), le même jour.

Remerciements aux personnes qui pourront y assister ou s'uniront d'intention.

Vous pourrez remettre vos dons pour la recherche contre le cancer à l'issue de la cérémonie.

Visite au domicile,
La Gaborisserie,
44850 Le Cellier.

– M[me] Nicole Notat,
présidente du conseil d'administration de l'Unedic,
M. Denis Gautier-Sauvagnac,
vice-président du conseil d'administration de l'Unedic,
M. Dominique-Jean Chertier,
directeur général,
L'ensemble du personnel des institutions de l'Assurance chômage,
Les membres du Comité central d'entreprise,
Et le personnel de l'Unedic,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gilles BINVEL,
directeur délégué réseau de l'Unedic,
ancien directeur de l'Assedic
Atlantique Anjou,
ancien directeur
de l'Assedic de Bretagne.

– Danielle Bouaziz,
sa femme,

Bella Bouaziz et Mamie Riotte,
Florence et Michel Lévy,
Samuel et Jonas,
David Bouaziz
et Emmanuelle Aureille,
ses enfants et petits-enfants,

Les familles Cohen, Bélangeon, Bouaziz, Aizenfisz et Anselmo,
ses frère et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
leurs enfants et petits-enfants,

Toute sa famille et ses proches,

L'équipe du cabinet médical de Sarcelles,

ont la très grande peine de faire part du décès de

Philippe-James BOUAZIZ,
docteur en médecine,

le 26 septembre 1998, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 2 octobre, à 14 h 45, au cimetière nouveau de Montmorency, 23, rue de Groslay.

Il reposera bientôt dans les collines des Maures, qu'il a tant aimées.

2, avenue Maria,
95160 Montmorency.

– Marianne Capitaine,
Renaud et Mathieu Capitaine,
ses fils,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur
Jean-Jacques CAPITAINE,

survenu le samedi 26 septembre 1998.

Une cérémonie funéraire aura lieu le vendredi 2 octobre, à 17 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

– Françoise Cendrier,
Marie-Christine et Giovanni Ceruti,
Martine et Bernard Mébeut,
ses enfants,
Juliette et Michele Ceruti,
Domitille, Alexis, Ségolène et Héloïse Mébeut,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Michel CENDRIER,
née Aline PETIT,

survenu le 26 septembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 1[er] octobre, à 15 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7[e].

39, rue Franklin,
92600 Asnières.

– Aix-en-Provence. Lille.

M[me] Nicole Denizot,
son épouse,
fait part du décès de

M. Paul DENIZOT,
agrégé de l'Université,
docteur ès lettres d'Etat.

Une bénédiction a eu lieu le lundi 28 septembre 1998, à Marseille.

– M[me] Boris Falaha Lumi, née Madeleine de Mitry,
son épouse,
M. Abraham Falaha Lumi,
M[me] Yvonne Nazur,
M[me] Zalaquett,
M[lle] Nelly Falaha Lumi,
M. William Falaha Lumi,
M. et M[me] Antonio Musalem,
Ses frères, ses sœurs et son beau-frère,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du professeur

Boris FALAHA LUMI,
chargé de recherche au CNRS,

le 27 septembre 1998, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 1[er] octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6[e].

L'inhumation aura lieu à Santiago, au Chili.

76, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.
Los Nogales,
742 Providencia,
Santiago, Chili.

– Le proviseur du lycée Buffon,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble de la communauté éducative,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Diane GALIS,
professeur d'anglais,

disparue jeudi 24 septembre 1998, après une cruelle maladie.

– Trith-Saint-Léger. Valenciennes. Leffrinckoucke. Dunkerque. Paris.

Le comité de direction de Valdunes,
Ses collègues et l'ensemble du personnel de Valdunes,
Les comités de direction d'Ascométal et d'Aster,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Dominique FLANDRIN,
professeur de lettres,
directeur des ressources humaines
de Valdunes,

survenu le 25 septembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 septembre, à 15 h 30, en l'église du Sacré-Cœur, à Valenciennes.

11-13, cours Valmy, TSA 40004,
92070 Paris-La Défense.

– Raya Lederman,
son épouse,
Claudie Bassi et Danie Lederman,
ses filles,
Bruno Bassi,
son gendre,
Anne, Raphaël et Marie,
ses petits-enfants,
Rosette Markovitch,
sa sœur,
Lili Garel,
sa belle-sœur,
Serge Markovitch, Jean-Renaud, Michel, Laurent, Thomas, Denis, Nathalie Garel, Annie Caen,
ses neveux et nièces et leurs conjoints,
Lidia, Clélia et Michel Bassi,
ses petits-neveux et petites-nièces,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Charles LEDERMAN,
avocat à la cour d'appel de Paris,
médaillé de la Résistance,
croix de guerre,
président de l'Union des Juifs
pour la résistance et l'entraide,
ancien juge à la Haute Cour de justice,
ancien conseiller municipal
communiste de Paris,
ancien sénateur communiste
du Val-de-Marne,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 septembre 1998, à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 2 octobre, à 15 h 45, au *cimetière parisien de Bagneux*, 45, avenue Marx-Dormoy, à Bagneux (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.

4, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.

(*Le Monde* du 29 septembre.)

– M. Jean Mazeo,
M[me] Claude Menard et Pierre,
ses enfants,
M. Eric et Agnès Menard,
M. Hugues Menard et Brigitte,
M. Hervé et Bénédicte Menard,
ses petits-enfants,
Mathilde, Marthe, Mathieu, Jean et Martin,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M[me] Jean MAZEO,
née Jeanne AUDRIN,

survenu le 21 septembre 1998, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ambassade de France en Andorre,
36, rue Origet,
37000 Tours.

– Vence (Alpes-Maritimes).

Sa famille
a la douleur de faire part du décès de

M[me] Geneviève PALLIÈS.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 30 septembre 1998, à 10 h 45, en l'église de Tourrettes-sur-Loup (Alpes-Maritimes), où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

– Emmanuelle Prissette,
son épouse,
Aurélie, Marine, Clément et Elfie,
ses enfants,
Brigitte Druenne-Prissette,
Jean et Renée Prissette,
ses parents,
José et Françoise de Broucker,
ses beaux-parents,
Claude et Claudine Delrieu,
Louis-Henri et Anne Cadou,
Roger et Elisabeth Germser,
Hervé et Anne Bottin,
Thomas et Frédérique de Broucker,
J.-Vincent et Véronique Dujoncquoy,
François-Xavier et Odile de Broucker,
ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs,
Gaëlle, Sophie, Edouard, Virginie, Eléonore, Louis, Camille, Raphaële, Lucie, Baptiste, Marie, Antoine, Hélène, Julien, Caroline, Camille, Chloé, Jean-Arthur, Donatien, Thibault, Lucien, Paul, Adrien, Edouard,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Yves PRISSETTE,
cardiologue,

le 25 septembre 1998, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 2 octobre, à 14 h 30, en l'église Sainte-Agnès, rue Nordling, à Maisons-Alfort. L'inhumation aura lieu dans le caveau familial à Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, quai Fernand-Saguet,
94700 Maisons-Alfort.

– Les amis de

Jacques PAUL-DUBREUIL,
prêtre,
ancien curé de Lompnaz,
Gex et Belley,
généalogiste
et historien de l'Ain,

font part de son retour vers le Père, célébré le 26 septembre 1998, en l'église de Cerdon (Ain).

Remerciements

– M[me] Christianne Mongellaz,
Jean-Georges Macler,
Madeleine Moisy,
Leurs enfants et petits-enfants,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès, survenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans, de

Edmond MACLER,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Le 30 septembre 1993, disparaissait

William MILITAO.

Ses amis à Paris et au Brésil pensent à lui tous les jours.

– Le 30 septembre 1993,

Janine SCHMIDT-GAUDEAUX

nous quittait brutalement.

Elle nous manque tellement.

Souvenirs

– En ce mois de septembre, souvenons-nous de

Anne CELLIER.

Comme chaque année, une messe sera célébrée à son intention qui aura lieu le samedi 24 octobre 1998, à 10 h 30, dans la chapelle de l'Institut de l'Assomption, 6, rue de Lübeck, Paris-16[e].

Inscriptions

– **Places vacantes en classes préparatoires.**

Le lycée Jeanne-d'Albret de Saint-Germain-en-Laye (proximité du RER) signale qu'il a des places vacantes en première année de classe préparatoire aux écoles de commerce, voie scientifique (ECSI). Cette classe préparatoire a obtenu 40 % de succès aux « Parisiennes » en 1998.

Renseignements et inscriptions : M[me] Baglina, proviseur adjoint, lycée Jeanne-d'Albert, 6, rue Giraud-Teulon,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
Tél. : 01-39-73-65-11.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**
« Les dialogues philosophiques »

E. Dussel : « Une éthique de la libération est-elle encore possible ? », 1[er] octobre.

A.A. Roig : « Spiritualisme et krausisme au XIX[e] siècle dans la philosophie en Amérique latine », 8 octobre.

J. Riba : « La réception de la philosophie française en Catalogne à la fin du XIX[e] siècle », 17 novembre.

G. Delamata : « Populisme et droits - la constitution du sujet politique démocratique en Argentine », 26 janvier.

18 h 30-20 h 30, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris.

M. de Heaulme, P. Oliviero : **« Connaissance/savoir/cognition : problématiques scientifiques et questions philosophiques ».**

13 octobre, 26 novembre, 17 décembre et 12 janvier, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

● **Journées d'études**
Tout est-il relatif ?

Responsables : A. Benmakhlouf, M.S. Janjar.

1[er] et 2 octobre, 9 h 30-18 heures, 9 heures-13 heures, Fondation du Roi Abdal-Aziz-al-Saoud, boulevard de la Corniche, Casablanca.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). ***Renseignements sur salles, répondeur :*** **01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.**

Conférences

Résidence Maxim's
42, avenue Gabriel, 75008 Paris
Métro Champs-Elysées-Clemenceau

Le samedi 3 octobre 1998

Réservation : CNPG
10, rue Pergolèse, 75116 Paris
Marie NICOLLAS
01-44-17-61-06.

« Le développement personnel et la graphologie à travers trois cas d'application »
Conforter/Orienter/Réorienter
Frédéric de PETIVILLE,
graphologue consultant,
de 14 heures à 15 h 30

« La dépression chez l'adulte »
Michèle RAPOPORT,
psychologue,
de 16 heures à 17 h 30

« *Biologie et Comportements :* Quels liens et quels apports pour mieux comprendre nos attitudes »
Hervé MAGNIN,
consultant
de 18 heures à 19 h 30.

Colloques

Collège de France
11, place Marcelin-Berthelot,
Paris-5[e]

Comité d'organisation :
Etienne-Emile Baulieu, Pierre Bourdieu,
Françoise Héritier,
professeurs au Collège de France,
et Henri Leridon,
directeur de recherche à l'INED.

CONTRACEPTION :
CONTRAINTE OU LIBERTÉ ?
Les problèmes posés par la régulation des naissances dans les pays développés.

Vendredi 9 octobre 1998,

8 h 30, accueil des participants ;
9 h 30-13 h 30,
introduction par Marceau Long,
vice-président honoraire
du Conseil d'Etat.
Le contexte démographique et médical.
Henri Leridon, INED, Egon Diczfalusy,
Karolinska Hospital, Stockholm, Anne
MacLaren, université de Cambridge,
Etienne-Emile Baulieu.

15 heures-18 h 30,
Questions éthiques,
religieuses et d'éducation.
Le contexte du sida.
Noëlle Lenoir, Conseil constitutionnel,
Xavier Lacroix,
faculté de théologie de Lyon,
Ingar Brueggemann, IPPF, Londres,
Alfred Spira, Paris-XI et Inserm.

Samedi 10 octobre 1998,

9 h 30-13 h 15,
Les aspects sociologiques
et internationaux.
Françoise Héritier,
Geneviève Delaisi de Parseval, psychanalyste,
Kenji Hayashi, NIPH, Tokyo,
Sylvie Cohen, FNUAP, New York,
Paul Demeny,
Population Council, New York,
Geneviève Fraisse, Déléguée
interministérielle aux droits des femmes,
Boutros Boutros-Ghali,
secrétaire général de la francophonie.

Les interventions seront suivies d'un débat.
Traduction simultanée français-anglais.

Inscriptions (places limitées),
tél. : 01-43-44-23-45 – fax 01-43-44-87-38.

– Sous le patronage du Monde de l'éducation,

Quelle éthique pour apprendre ?
à Lyon, du 26 au 30 octobre 1998.

Inscriptions (600 F, déjeuners compris).
Tél. : 04-72-41-65-33.

« ESPRIT ENTREPRENEURIAL
ET ENSEIGNEMENT
DES GRANDES ECOLES
D'INGÉNIEURS, DE COMMERCE
***ET DE MANAGEMENT* »**
organisé à Paris,
le jeudi 15 octobre 1998,
à 18 heures, dans les Salons Hoche,
9, avenue Hoche, 75008 Paris.

A un moment où la création d'entreprises – et plus généralement l'entrepreneuriat – sont des préoccupations économiques, sociales et donc politiques de premier plan, les grandes écoles doivent montrer comment elles se déterminent de façon dynamique face à cet enjeu : 4 tables rondes associeront des représentants de l'industrie, des professionnels et près de 25 directeurs d'écoles d'ingénieurs, de commerce, de management.

18 heures : ouverture du colloque par Christian Pierret, secrétaire d'Etat chargé de l'industrie.

Organisation : Société amicale des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, Association intermines, en liaison avec l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne.

Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser à :

Société amicale des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, Yves Dalod - *Christiane* Durand, 158, cours Fauriel, 42023 Saint-Etienne Cedex 2.
Tél. : 04-77-32-46-13.
Fax : 04-77-37-64-84 - e-mail : ancelev@emse.fr

Journées d'étude

– **Psychanalyse et sciences affines** organise le 17 octobre prochain, à Tours, à l'université F.-Rabelais une journée nationale d'étude sur le thème :

Le Réel de l'Ethique

avec le concours du laboratoire de psychologie clinique et de psychopathologie de l'université F.-Rabelais.

Participeront à cette journée : Helena Besserman-Vianna, Francis Capron, Georges Engel, Patrick Guyomard, René Major.

Modérateurs : Michel Cresta, Olivier Douville, François Marty.

Entrée payante, tarif étudiant.

Renseignements et réservation : 02-47-37-58-46.

Communications diverses

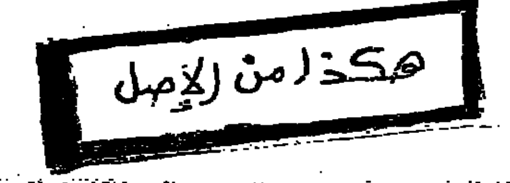
– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3[e], jeudi 1[er] octobre, à 20 h 30, le docteur D. Nebot : « La Kahéna » (éditions A. Carrière). Tél. : 01-42-71-68-19.

– A l'occasion de son centenaire (1899-1999),

Ecole Pascal

invite les anciens élèves, collaborateurs et tous ceux dont ils pourraient retrouver la trace à se faire connaître pour célébrer cet anniversaire.

33, boulevard Lannes,
75116 Paris.
Tél. : 01-45-04-14-23.
Télécopie : 01-45-04-30-38.



Barbentane veut préserver l'authenticité de la Durance

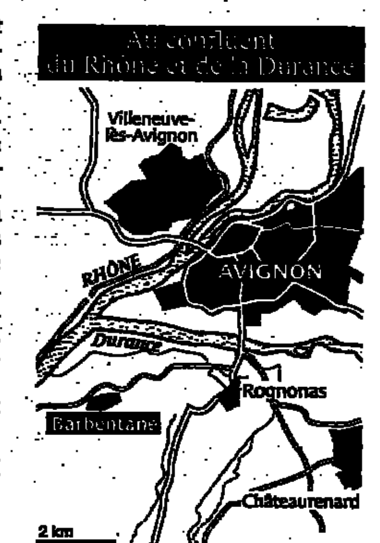
Au confluent du Rhône et de la rivière alpine, ce ravissant village perché sur un éperon redoute les projets du groupe Redland Lafarge, géant du béton. Les histoires de digues, d'inondations, de résurgences se mêlent à l'enquête officielle. Décision du préfet le 13 novembre

BARBENTANE
(Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

Il y a le village perché sur son éperon rocheux, son château, sa tour : ravissant. Et il y a la plaine, riche d'alluvions, sur lesquelles poussent des vergers protégés par de hautes haies de cyprès et bordés de roseaux frissonnants. C'est ici que la Durance, rivière de détours, de bras morts et de résurgences, se rassemble pour se jeter dans le Rhône : leurs eaux se côtoient longuement sans se mêler. La rivière des Alpes est généreuse : elle nourrit la plaine de limon, mais donne aussi des graviers, des galets et autres pierres dures qui, après concassage, servent à fabriquer des bétons ou des enrobés de qualité, comme le fait la société Redland-Granulats Sud (groupe Lafarge) depuis des années à Rognonas, juste en amont de Barbentane.

Depuis la loi Barnier de 1993 pourtant, il est interdit de creuser le lit mineur des rivières. Après le sursis accordé jusqu'à la fin de 1998, Redland – 30 salariés sur le site, 700 000 tonnes par an – s'est donc mis en quête d'une plaine alluviale proche d'où elle pourrait extraire ces durs cailloux de Durance. Elle a trouvé le domaine des Resvaux à Barbentane : 54 hectares de terres agricoles appartenant à un particulier. La société a donc déposé le 13 mars une *« demande d'ouverture de carrière »*. Une enquête d'utilité publique a eu lieu en juillet. C'est à son propos que les histoires de résurgences de la Durance ont rejailli. C'est à son sujet que le conseil municipal du village, politiquement arc-en-ciel, a voté le 17 juillet : 5 conseillers absents, 2 voix pour et 14 contre le projet de Redland, qui n'en revient toujours pas.

René Marsandon, directeur du site, estime pourtant son dossier technique aussi solide que ses bétons et les craintes des riverains irrationnelles. Si la fronde a atteint le conseil municipal, elle est partie de Mme Jane Lambert, cheveux blancs, agricultrice à la retraite, cuisinière hors pair, qui connaît son Barbentane sous toutes ses coutures agricoles, humaines et géologiques, et donc les résurgences anciennes, possibles ou probables de la rivière. Mme Lambert, qui a la colère dynamique, a peur que les crues concomitantes de la Durance et du Rhône ne transforment le trou gigantesque que provoquera la gravière en puits artésien qui inonde la plaine, dont la forme grossière est celle d'une bassine. *« Le tiers du village* (3 327 habitants) *vit ici, c'est la catastrophe assurée »*, s'inquiète-t-elle. Son autre grand souci est la digue du Rhône : actuellement solide, elle pourrait être déstabilisée par l'excavation de 22 mètres de profondeur faite derrière elle, ce qui, pour le coup, serait bien la catastrophe redoutée.



BRUIT ET POUSSIÈRE

Mme Lambert, dont les efforts et l'aura ont provoqué l'apparition de l'ABCG. L'Association barbentanaise contre la gravière et pour la défense de l'environnement craint aussi la pollution de la nappe phréatique qui serait mise à l'air libre par les creusements. Elle redoute encore les nuisances du bruit et de la poussière, la perte d'emplois agricoles non compensés par des emplois industriels, et elle conteste encore mille détails de la procédure suivie. Et surtout le rapport de Daniel Lapoire, commissaire enquêteur qui, après la recension d'objections multiples, donne malgré tout un avis favorable à l'installation prévue par Redland. Le premier adjoint au maire, Henri Daudet, lui, se demande encore ce que le mot *« partenariat »* avancé maintes fois par les dirigeants de Redland signifie vraiment, hormis une taxe professionnelle de 200 000 francs par an et des promesses d'un petit lac pour les pêcheurs aménagé comme cache-misère. Avec 14 élus opposants, il a donc envoyé une missive au préfet dans laquelle ils s'inquiètent de l'avenir de leur village s'il s'abîme d'une installation industrielle. Quant au maire, personne ne sait dire exactement pourquoi il est pour le projet et pas plus les journalistes auxquels il ne souhaite manifestement pas répondre.

Du rapport Lapoire, il ressort que les objections portant sur la fragilisation de la digue et les risques d'inondation par les résurgences sont peu crédibles. Sollicitée par les experts, la Compagnie nationale du Rhône affirme, modèle mathématique à l'appui sur la crue millénaire, que sa digue ne sera pas déstabilisée par la gravière. Les résurgences artésiennes, dont la réalité est reconnue, sont estimées peu dangereuses par les mêmes experts. En revanche, bien des objections avancées par les opposants sont reprises à son compte par M. Lapoire. Sur la pollution par les poussières, il écrit : *« Un grand mistral se levant sur un stock d'alluvions non herbées rendra en quelques heures une récolte de pêches ou de choux-fleurs non commercialisable »*.

Mêmes difficultés concernant les bruits de l'exploitation et du tapis-bande qui remonterait vers Rognonas sur 3,5 kilomètres. Concernant la vieille digue de la Durance, il estime que l'Etat doit vérifier son état – mais il maintient que la gravière est trop loin pour la dégrader. L'enquêteur conclut alors par un avis favorable pour nécessité économique. Mais *« à une condition »* : que le contrat entre Redland et le (ou les) propriétaire(s) du domaine des Resvaux soit modifié et enregistré devant notaire. En effet, Redland s'était engagé à rendre à la commune le terrain réaménagé en base nautique après seize ans d'exploitation... sans que le terrain ne lui appartienne officiellement.

Le préfet de région, Jean-Paul Proust, doit rendre son avis le 13 novembre puisque le rapport d'enquête lui a été soumis le 13 juillet.

Michel Samson

Les producteurs de cognac manifestent en Charente

ANGOULÊME
de notre correspondant

Toutes les entrées de la ville de Cognac (Charente) étaient bloquées, mardi matin 29 septembre, par quelque 2 000 à 3 000 viticulteurs de la région de production du cognac. Des barrages filtrants et des opérations escargot perturbaient le trafic routier sur la route nationale 10 entre Angoulême et Bordeaux. Après avoir investi Cognac lundi, les manifestants devaient se rendre mardi à Angoulême, la préfecture de Charente, pour exposer une nouvelle fois leurs revendications au préfet. De leurs côté, les syndicats viticoles tentent d'éviter les débordements que pourrait entraîner l'exaspération des producteurs.

La région viticole traverse depuis deux ans une crise de surproduction sans précédent (*Le Monde* du 17 juillet 1997). Le vignoble produit deux fois les besoins du marché : les vendanges édition 1998 vont commencer la semaine prochaine, sans que les viticulteurs ne sachent ce qu'ils feront de leur récolte. Celle de 1997 a été le plus souvent bradée.

Qu'il s'agisse de la grande ou de la petite champagne, des crus les plus modestes aux plus prestigieux, les exploitants n'ont plus de trésorerie. Les licenciements se multiplient et l'économie locale commence à subir les conséquences de cette situation. Les viticulteurs réclament des aides d'urgence conséquentes, notamment la prise en charge partielle des cotisations à la Mutualité sociale agricole, une révision sans délai de la fiscalité du cognac et le financement de diverses mesures techniques, à hauteur de 1 000 francs par hectare. Faute d'avoir obtenu des réponses satisfaisantes lundi soir, ils ont poursuivi leurs mouvements durant la nuit. Les préfets de Charente et de Charente- Maritime font valoir que le 22 juillet, au terme d'une réunion entre les représentants de la viticulture tout juste élus (les élections professionnelles ont eu lieu le 3 juillet) et le représentant du ministre de l'agriculture *« un certain nombre d'avancées significatives avaient été arrêtées »*. La « base » des viticulteurs estime, elle, que ces avancées sont déjà insuffisantes.

Yvan Drapeau

Un « Futuronaute » en projet à Lorient

VANNES
de notre correspondant

L'ancienne base des sous-marins de Kéroman, à Lorient (Morbihan), construite par les Allemands et abandonnée par la marine française en février 1997 (*Le Monde* du 8 octobre 1997), devrait donner naissance à une sorte de « Futuroscope de la mer ».

La mission de préfiguration demandée par l'Etat pour étudier la reconversion de cette friche militaire exceptionnelle propose, entre trois options, d'utiliser les trois énormes bunkers de béton et les vingt-trois hectares du site – qui attirent de nombreux visiteurs durant l'été – pour abriter un vaste complexe où cohabiteraient des activités autour de la construction navale, la plaisance, la plongée et l'archéologie sous-marine ainsi que la formation pour la survie en mer.

Ce « Futuronaute », nom provisoire donné à ce concept et préféré à la création d'un parc technologique high-tech du nautisme et de la plaisance ou à celle d'un parc d'attraction, abriterait aussi l'un des six services d'histoire de la marine du littoral français et des formations universitaires orientées vers le secteur maritime. *« Le projet est ambitieux et explore les voies du futur. L'Etat nous a promis son soutien, et l'Europe devrait nous accompagner »*, observe Jean-Yves Le Drian, député (PS) du Morbihan, ancien maire de Lorient et président du comité de pilotage chargé de la reconversion du site, considéré par plusieurs spécialistes comme non réutilisable.

Depuis 1993, les restructurations successives dans la marine et la chute des commandes de navires aux arsenaux ont entraîné la suppression de près de 1 800 emplois civils et militaires pour la seule ville de Lorient. D'un coût de 400 à 500 millions de francs, le projet devrait s'étaler sur une dizaine d'années.

Michel Le Hebel

DÉPÊCHE

■ **HAUTE-VIENNE : la réserve naturelle de la tourbière des Dauges en Haute-Vienne vient d'être créée par décret publié au *Journal Officiel* du 22 septembre. D'une superficie de 200 hectares, cette réserve sera gérée selon un plan de gestion réglementant les activités humaines (cultures, chasse et circulation automobile).**

HORIZONS

ENQUÊTE

Le Dynamo Kiev, miroir de l'Ukraine

Adversaire des Lensois en Ligue des champions, le club ukrainien de football a longtemps symbolisé la résistance à la tutelle russe. Dans un pays indépendant depuis 1991, mais en pleine crise économique, il reste un élément de fierté pour un peuple désabusé







IGOR GAIDAI

Le 5 septembre, l'équipe d'Ukraine battait la Russie 3 à 2 dans le « match du siècle ». « Trois buts, trois cuillerées de douceur dans notre soupe amère », titrait la presse locale.

LYDIA SERGUEÏEVNA a honte d'elle-même et de l'Ukraine. La vieille dame ne supporte pas de se retrouver là, derrière un guichet sordide du stade olympique de Kiev. Le visage subtilement maquillé, la tenue soignée et le rang de perles qui orne son cou racontent une autre vie. Ils témoignent que cette femme aux yeux bleus fut un temps la danseuse étoile du ballet de Virski. De l'enseignement de ses maîtres, Lydia Sergueïevna a surtout gardé une élégance dans le maintien. Le port altier et le regard droit donnent plus de force encore à ses mots et à sa détresse.

La ballerine a connu la France. Avec sa compagnie, elle a été acclamée à Paris et dans d'autres grandes villes qu'elle égrène avec nostalgie. Salvador Dali est venu la saluer dans sa loge. Aujourd'hui, à soixante-dix ans, elle vend des places pour le match de football qui opposera le Dynamo Kiev au Racing Club de Lens, mercredi 30 septembre. Jusqu'à 18 heures, elle garde sa guitoune en bois, assise sur une chaise avec Helena Alexandrovna, ancienne archiviste dans un institut.

Les deux amies parlent de vie quotidienne et succombent immanquablement à la déprime. *« Comment notre génération peut-elle espérer un avenir meilleur quand tout montre qu'il n'y a que le pire à attendre »*, assure Lydia Sergueïevna. *« Je voudrais tant avoir l'espoir, mais je sais que ce serait naïf »*, répond Helena Alexandrovna. *« L'indépendance ? En quoi suis-je aujourd'hui plus indépendante qu'hier ? »*, interroge la première. *« La liberté ne veut rien dire quand on peine à gagner un morceau de pain »*, se lamente à son tour la seconde.

Comme tous les retraités d'Ukraine, Lydia Sergueïevna a dû se remettre à travailler, sans regarder la qualité de la besogne proposée. Avec les années, l'inflation a réduit à néant sa pension. Avant cet été, elle ne recevait déjà plus que 280 francs par mois. La terrible crise financière qui secoue le pays depuis deux mois a ramené son pécule à 150 francs. Helena Alexandrovna gagne 60 francs de plus au titre d'ancienne combattante : un bonus dérisoire pour celle qui fut télégraphiste sur le front de Stalingrad.

Tandis qu'elles dissertent et se lamentent, hommes et femmes, jeunes et vieux se succèdent de l'autre côté du Plexiglas. Le Dynamo Kiev est le club de tout un peuple, son seul véritable lieu de rassemblement et peut-être son plus fidèle miroir. La cahute des deux vieilles dames est donc un bon observatoire de la société ukrainienne.

La ville défile sous leurs yeux. Les badauds s'arrêtent, scrutent les prix qui vont de 5 à 50 grivnas (9 à 90 francs) puis repartent. *« Les places sont chères. Ils vont faire leurs comptes avant de revenir »*, explique Lydia Sergueïevna. Beaucoup ne reviendront pas. Une Mercedes noire s'arrête. Le conducteur, un jeune homme bien mis, en descend et achète trois billets parmi les meilleurs sièges. Il tire l'argent d'une imposante liasse, puis s'en va. *« Maintenant, il faut être voleur pour réussir »*, grommelle Helena Alexandrovna. Les places d'honneur sont parties les premières : les nouveaux riches d'Ukraine, qui ne comptent qu'en dollars, ignorent la crise.

Les passants reviennent du marché qui jouxte l'immense stade de 88 000 places. Il y a peu, les tréteaux envahissaient l'esplanade jusqu'au pied des tribunes. Les vendeurs à la sauvette avaient cherché asile dans ce temple du sport comme on se réfugie dans une église. Cela donnait une bien piètre image pour les visiteurs des soirs de Coupe européenne. Les étals ont donc été transportés au-delà des grilles, sur une place ceinte d'une haute clôture. Pourtant, derrière le cache-misère, a lieu la même bagarre pour la survie. Ici, tout se vend, s'achète, se troque. C'est le paradis de la babiole, du plastique, de la contrefaçon. On trouve, dans ce capharnaüm, la société de consommation à prix sacrifiés. Lydia Sergueïevna regrette le temps de l'insouciance quand, au même endroit, les hommes ne se réunissaient que pour parler des exploits du Dynamo. Les retraités venaient là, chaque jour, et devisaient sur le football d'hier et d'aujourd'hui, en buvant une bière et en mangeant du poisson salé. Dans son désir de défendre le régime soviétique, la vieille dame omet de dire que le stade et ses abords étaient alors un des rares endroits où les attroupements étaient autorisés.

Arsène Kucharchuk et André Guk ne voudraient pour rien au monde revenir à une époque qu'ils n'ont fait qu'effleurer. Leurs parents leur ont parlé de l'ère communiste, mais la page est tournée. A seize ans, les deux supporteurs sont habillés de marques sportives, comme l'exige leur âge, et tirent abondamment sur leur cigarette blonde. Les soirs de match, ils squattent traditionnellement le secteur 11 des travées, où ils retrouvent d'autres jeunes nationalistes. Ils aiment le Dynamo parce que, avant eux, leurs parents et leurs grands-parents l'aimaient. Ils se méfient de la politique, ne croient pas trop aux grandes idées, mais savent seulement que *« sans la Russie, l'Ukraine vivra mieux »*.

> « Le football est plus important que la politique. Il n'y a que manger qui nous importe plus »

Les deux copains ne sont pas spécialement enthousiastes. *« Pour le moment, ce n'est pas terrible. Mais peut-être qu'un jour on aura un bon travail et un bon salaire. »* Pour l'heure, ils se *« débrouillent »* pour acheter leurs places de stade et leurs Nike. Arsène et André veulent vivre en Ukraine. Ils rêvent pourtant de suivre leur équipe préférée en dehors des frontières parce que *« regarder le monde est intéressant »*. S'ils tournent le dos à Moscou, à l'Est, ils lorgnent ostensiblement vers l'Ouest. Le Dynamo a étrillé, par deux fois, le FC *Barcelone, la saison dernière, et impressionné les connaisseurs. Leur club a sa place en Europe. Peut-être eux* aussi, plus tard.

Viktor Chlestov espère que son pays ira un jour aussi bien que son équipe de football. *« Pour le moment, c'est la seule chose dont on puisse être fier »*, convient-il. A trente-huit ans, l'homme a perdu son travail. Son usine a fermé, comme tant d'autres. Alors, il bricole, et cinquante-deux millions d'Ukrainiens avec lui, en attendant des jours meilleurs. *« Sept ans, c'est l'enfance d'un pays*, se raisonne-t-il. *Il faut le laisser grandir. Si on perd l'espoir, c'est fini. »* Pourtant, Viktor ne cesse de s'interroger sur ce qui est le mieux, d'hier ou d'aujourd'hui, du communisme ou du libéralisme. *« Je ne sais plus où est la vérité »*, avoue-t-il.

A l'image de ce supporteur et de tout un pays, le Dynamo Kiev hésite au milieu du gué. Le club pratique le trompe-l'œil. A l'extérieur, les ouvriers s'affairent à rajeunir les infrastructures : pas un bout de ferraille rouillée, pas un pan de mur qui échappe au pinceau. Un grand souffle purificateur nettoie la façade. Mais, à l'intérieur, reste le dédale kafkaïen des couloirs où errent des hommes qui cherchent en vain la bonne porte. Dans des bureaux minuscules, une multitude de ronds-de-cuir s'ennuient, noircissant du papier penchés sur leur écritoire.

Ouvert depuis moins d'un an, le centre d'entraînement du club est perdu au milieu de la forêt, à Concha-Zaspa. Les joueurs y sont cloîtrés jour et nuit, avant les rencontres. Des militaires en gardent la lourde barrière, et aucun étranger n'est autorisé à pénétrer dans l'enceinte pendant ces retraites forcées. Derrière les sapins des environs se nichent les datchas des hommes influents du pays, à commencer par celle du président.

Sur la route qui mène à Concha-Zaspa, les berlines allemandes aux vitres fumées des nouveaux riches ont remplacé les Zil noires de la nomenklatura. Mais ce sont peu ou prou les mêmes personnages qui sont assis sur les sièges en cuir. Le président du Dynamo, Hryhori Surkis, est de ceux qui ont négocié au mieux la chute de la maison Lénine. L'homme a bâti un empire commercial, profitant de son ancienne position dans un conglomérat pétrolier. En 1993, il a sauvé le club le plus populaire d'Ukraine de la banqueroute.

Dans un pays où les mineurs du Donbass restent des mois sans percevoir leur salaire, M. Surkis a trouvé plus de 400 millions de francs à investir dans le football. Difficile de connaître le budget exact du club : quand 50 % de l'économie nationale échappe à tout contrôle, un club de football doit adapter ses pratiques. Quitte à en choquer de plus vertueux, comme en 1995 où le club fut suspendu de Coupe d'Europe pour une tentative de corruption sur un arbitre auquel des dirigeants auraient tenté d'offrir un manteau de vison. Le frère du président, Igor Surkis, fut banni à vie du football.

« Les victoires du Dynamo sont celles du peuple ukrainien », aime à dire Hryhori Surkis, le mécène, par ailleurs membre influent du Parti social-démocrate, une organisation politique qui regroupe d'autres apparatchiks convertis au libéralisme, menée par un ancien général du KGB.

Les Ukrainiens s'étaient entichés du football à la fin du XIXe siècle, quand des marins anglais débarquant à Odessa avaient introduit le virus dans cette partie du globe. En 1927, avec la création du Dynamo, le club de la police, un peuple allait trouver une valeur nationale insoupçonnée. A ses débuts, l'équipe ukrainienne s'est vu refuser l'onction du pouvoir, dans un championnat où les résultats dépendaient largement des rapports de forces du politburo. Staline éprouvait une grande défiance à l'égard des descendants des Cosaques et des Zaporogues. En 1933, pour prix de son insoumission, le « petit père des peuples » avait organisé dans le grenier à blé de l'URSS une terrible famine qui fit entre six millions et huit millions de morts. A cette époque, un club moscovite devait nécessairement l'emporter, seul le Dynamo-Tbilissi ayant également les faveurs sentimentales des Géorgiens Staline et Béria.

Le Dynamo Kiev revenait en grâce avec Nikita Khrouchtchev, puis Leonid Brejnev, deux natifs d'Ukraine. Le club remportait son premier titre de champion en 1961 et en accumulait douze autres jusqu'à l'éclatement de l'URSS.

AU début de 1970, un ancien joueur devenu entraîneur, Valeri Lobanovsky, allait donner une impulsion supplémentaire au club. Le Dynamo remportait la Coupe des coupes en 1975, avec Oleg Blokhine, puis, en 1986, avec Igor Belanov, moins d'un mois après l'accident de Tchernobyl. A l'issue d'un court exil, Lobanovsky est revenu sur les bords du Dniepr où, à plus de soixante-dix ans, son aura est intacte. Assis dans les tribunes, le vieillard continue de scruter le travail des entraîneurs sur le terrain.

Les lauriers accumulés ne suffisent pourtant pas à expliquer la fièvre qui entoure le club. Dans un pays sous domination russe depuis 1654 (à l'exception d'un intermède de deux ans, entre 1918 et 1920), le sentiment national s'est largement forgé en résistance à cette tutelle. Pendant la période soviétique, le football fut un bon terrain de contestation. Les matches victorieux du Dynamo contre le grand rival du Spartak Moscou étaient autant d'affirmations identitaires jusqu'à l'indépendance, en décembre 1991.

Le 5 septembre, dans le cadre du championnat d'Europe des nations, la sélection d'Ukraine, largement formée de joueurs du Dynamo, affrontait celle de Russie, à Kiev, dans ce que chacun ici a appelé le *« match du siècle »*. L'équipe locale s'est imposée 3 à 2. C'était là la revanche des « choholy », surnom péjoratif ironisant sur la touffe de cheveux des cosaques.

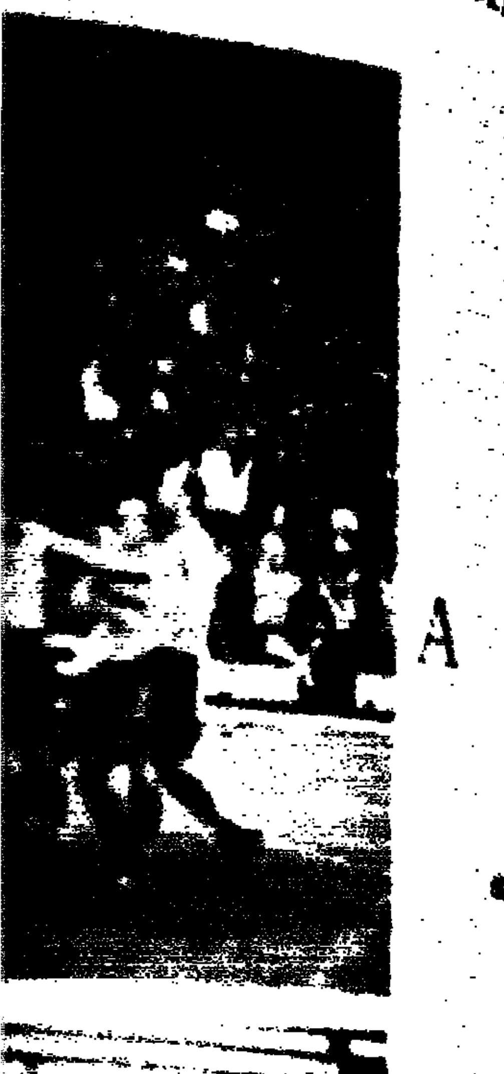
Semen Umansky ne partage pas cet enthousiasme belliqueux. Membre du Dynamo depuis 1933, cet ancien acrobate s'occupe aujourd'hui du suivi physique et médical des joueurs de football. A soixante-dix-sept ans, le vieil homme s'inquiète de ces excès nationalistes. Lui, le juif, sait combien sa communauté a naguère souffert de l'antisémitisme dans cette région. Le bourreau de Treblinka n'était pas le seul Ukrainien qui sévissait dans les camps de concentration allemands. Les juifs ont quitté en masse le nouvel Etat indépendant. Semen est resté, mais il s'inquiète et se raccroche à ses idéaux soviétiques.

De la guerre, l'histoire officielle du Dynamo préfère garder les souvenirs héroïques. Une sculpture monumentale devant le stade célèbre le *« match de la mort »* de l'été 1942. Ayant conquis Kiev, les Allemands organisèrent une rencontre entre ce qui restait de l'équipe locale et une formation de la Luftwaffe. En dépit des menaces des occupants et d'un arbitrage scandaleux, le Dynamo s'imposa 5 à 3. A l'issue de la partie, quatre joueurs ukrainiens furent exécutés pour prix de leur victoire. La fin est grandiose, un peu trop même pour certains historiens qui n'excluent pas que la propagande soviétique ait un tantinet revisité l'épilogue.

Tant le ballon rond échappe, ici plus qu'ailleurs, à la raison. *« Le football est l'assurance de l'indépendance de l'Ukraine »*, explique Boris Voskresensky, vice-président de la Fédération ukrainienne (le président de la Fédération n'est autre que le premier ministre). *« Il est plus important que la politique*, affirme l'homme. *Il n'y a que manger qui nous importe plus. »* Aujourd'hui, pour Lydia Sergueïevna et des millions d'Ukrainiens, manger est bien devenu l'unique préoccupation.

Benoît Hopquin

de l'Ukrain



Pas d'issue pour Clinton ? *par Jim Harrison*

Il y a un mois environ, les événements, tant privés que publics, m'ont obligé à rejoindre mon chalet dans le Nord pour vomir le monde. J'avais supposé que ce projet me prendrait au moins une semaine, mais je trouvai assez d'énergie pour finir ma tâche en trois jours. Je sais depuis longtemps que, dans les périodes d'oisiveté, celles où je ne travaille ni à un roman, ni à un poème ni même à un scénario, je tends à trop dévorer le monde sans être doué pour savoir qu'en recracher. Ma nausée plutôt frénétique résultait, bien sûr, du comportement récent de certains milieux de mon pays bien-aimé, les médias d'infos en continu et le Congrès des Etats-Unis.

Les purges qu'on s'inflige peuvent être vraiment merveilleuses, bien qu'un peu irréalistes. Je ne pouvais plus supporter une seule nouvelle et devais absolument me rappeler qu'au-delà de toute cette hystérie il y avait une vraie terre sous nos pieds. Par une chaude journée, je remontai le lit d'une rivière asséchée, j'étudiai la nuit les constellations, la fascinante *« aurora borealis »*, la lumière du nord comme on dit, scintillante sous le couvercle de notre humble atmosphère en direction du cosmos. Tard dans l'après-midi je vis un coyote fixer un arc-en-ciel, sa propre nouvelle du jour.

Mon seul et fragile espoir réside dans une formule jadis prononcée par Winston Churchill : « L'Amérique fait d'ordinaire ce qui convient après avoir épuisé toutes les autres possibilités »

En Amérique, les infos sont devenues une hémorragie 24 heures sur 24 ; mon seul et fragile espoir réside dans une formule jadis prononcée par Winston Churchill : *« L'Amérique fait d'ordinaire ce qui convient après avoir épuisé toutes les autres possibilités »*. C'est là une petite consolation, car il ne mentionne pas d'époque particulière et nous laisse supputer la durée hypothétique de ce délire politique.

Je ne saurais blâmer le peuple américain. Un sondage approfondi publié aujourd'hui illustre que 68 % de nos concitoyens souhaitent oublier tout ce pathétique gâchis, soit une majorité conséquente, mais il n'est pas dit que le Congrès défère aux souhaits de ses électeurs. On finit par comprendre qu'après avoir politisé aussi radicalement nos névroses sexuelles, nous pourrions n'avoir plus d'issue.

Comment en est-on venu là et surtout, comment peut-on destituer un président à cause de quelques pipes car, en définitive, raconter des bobards sur sa vie sexuelle à un grand jury, n'est-ce pas une défense bien compréhensible de son intimité ? Nous devons revenir à l'anthropologie, non pour nous souvenir que les membres du Congrès bêlent, baragouinent et hurlent en tant qu'ils restent de simples primates, mais pour écouter l'éminente et savante Mary Douglas : *« Toutes les nations, à leur apogée, choisissent d'oublier leur origine biologique »*. Comment ce Clinton ose-t-il avoir une imagination sexuelle et s'en servir ! Cette fureur résulte bien sûr en partie des manifestations les plus oiseuses de l'orthodoxie bienséante (*political correctness*) sortie de nos universités, ce grossissement involontaire de la structure cellulaire du communisme cubain où l'on attend de chacun qu'il trahisse son prochain avec empressement.

Et parce que notre Congrès semble totalement dénué de culture historique, il est tombé la tête la première dans le piège du Maccarthysme sexuel pour en tirer un profit politique. Notons, parenthèse amusante, que les représentants – tant républicains que démocrates – se sont mis d'accord il y a quelques jours pour ne pas exploiter la vie sexuelle de leurs adversaires lors des prochaines élections. Notre industrie médiatique – et c'est une industrie géante et rentable – a laissé passer cette nouvelle ironique sans la relever. Nous avons totalement oublié le mot brillant de Marshall McLuhan : *« les médias sont le message »*. La concentration de cette industrie, la collectivisation des médias soulignée par la revue *The Nation* a entraîné l'uniformisation perverse de leur produit. On nous propose une pâtisserie ménageant la chèvre et le chou, du pain blanc moisi, à quelques rares exceptions près.

Pendant ce temps, le désintérêt public pour la chose publique croît à une vitesse alarmante et chaque élection voit se pointer de moins en moins de votants. N'importe quel travailleur d'intelligence moyenne peut comprendre par quel système de tromperie la collecte de fonds politique s'est transformée en corruption pure et simple, si les mots ont encore un sens.

On ne sait plus du tout où l'on en est : le niveau du discours sur Clinton, contrôlé par le Congrès et l'industrie collectiviste des médias, est si pervers et intéressé ! Nous avons vingt-quatre heures de nouvelles par jour, dont il faut meubler les vides avec du baratin d'écolière. Les Républicains, et quelques Démocrates aussi assurément, souhaitent faire de notre pays un Disneyland fasciste pour encourager les profits des sociétés et leurs profonds soupçons sur la liberté et la nature humaine. Politiquement, nous avons oublié la promesse américaine pour la réduire à une affaire de vénalité, conçue comme le bien suprême. Du point de vue économique, quelque 50 % de notre population se transforment rapidement en mutants. La question qui se pose aujourd'hui est : permettrons-nous aux Républicains de détruire l'institution de la présidence pour leur profit politique à court terme ?

En fin de compte, nous sommes renvoyés à l'absurdité gazeuse des versions politiques de la morale. Je me rappelle comment, il y a un certain temps, l'administration Reagan réduisit de moitié la sécurité sociale des Américains indigènes. Je vis de mes yeux des enfants navajos handicapés jouer pieds nus dans la neige. Cela me paraît plus immoral qu'une pipe à laquelle, si l'on en croit le vieux rapport Kinsey, aspirent 70 % des Américains en dehors de leur mariage.

Une chasse aux sorcières est une chasse aux sorcières, mais personne à Washington ne se souvient de ce qui est arrivé à Salem, pas plus qu'on ne s'y rappelle que Joseph McCarthy détruisit la vie de tant de gens dont les préférences n'étaient pas les siennes. Nous ne saurions douter de sa « sincérité », le plus faible des mobiles assurément, pas plus que nous ne doutons de celle de Starr. Du moins n'avons-nous, le Congrès y compris, aucune raison de coopérer à cette assimilation du Pipegate au Watergate.

On peut aussi trouver un parfum vaguement comique à toute l'affaire. Parce que les Républicains ont exigé la complète divulgation de tous les papiers et de toutes les bandes vidéo, des millions de parents américains sont face au douloureux devoir d'expliquer la sexualité orale à leurs enfants pré-pubères. Un autre à-côté personnel : j'ai longtemps voulu écrire un scénario comique intitulé *Epouses de Républicains*, que les studios avaient jugé beaucoup trop audacieux. Aujourd'hui, ce bain de boue prolongé justifierait semblable réaction humaine bien naturelle. Ce matin même, la radio publique nationale a diffusé une lettre déclarant que si nous jugions les politiques d'après leur vie sexuelle nous aurions perdu John Kennedy et Martin Luther King. Je suppose qu'on pourrait y ajouter Mitterrand.

***Jim Harrison** est écrivain. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Guillaume Villeneuve.*

Les deux Amérique *par Pascal Bruckner*

Tout événement historique, a dit Marx à propos du coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte, a lieu deux fois : une première fois sous forme de tragédie, une seconde sous forme de farce. Le Monicagate semble la version grotesque du Watergate, son double caricatural. La magnifique épopée de deux journalistes du *Washington Post* qui ont réussi à confondre Nixon et à démonter ses mensonges s'est transformée dans l'affaire Lewinsky en pantalonnade.

En invoquant le Watergate pour justifier leur acharnement sur Clinton, médias et justice rabaissent ce grand moment de la démocratie américaine en une sinistre histoire de mœurs et en tuent jusqu'au souvenir en croyant le célébrer. Ce qui était héroïque alors est devenu routinier ; ce qui constituait l'action de quelques individus n'est plus que le rugissement d'une meute ; ce qui était nouveau – la création d'une commission indépendante de l'exécutif – s'est transformé, sous la conduite d'un ayatollah pornocrate, en un dangereux pouvoir incontrôlable. Un instrument de liberté, par une sorte de ressassement mécanique, est devenu un instrument d'oppression.

Dans son célèbre roman *La Lettre écarlate*, le romancier américain Nathaniel Hawthorne raconte l'histoire d'une femme qui tombe enceinte, alors que son mari est en mer depuis deux ans. Pour la punir, les notables de sa ville, tous fervents puritains et fieffés hypocrites, lui enjoignent de porter, brodée en rouge sur ses habits, la lettre A pour adultère. Dans l'affaire Clinton, cette *Lettre écarlate* de l'ère électronique, la stigmatisation du pécheur, a surtout consisté à étaler son péché en public avec une sorte de gourmandise obscène, de passion maladive pour les détails scabreux, croustillants.

Jadis formidable discipline des instincts, le puritanisme n'est plus aujourd'hui qu'une pudibonderie lubrique

Jadis formidable discipline des instincts – la dernière forme d'héroïsme dont a été capable la bourgeoisie occidentale, disait de lui Max Weber – le puritanisme n'est plus aujourd'hui qu'une pudibonderie lubrique, la constitution du sexe en objet de discours licite, une manière de se vautrer dans la cochonnerie sous couleur de la pourfendre.

Pour toute une partie de l'Amérique – celle du moins des conservateurs et de la majorité morale – il semble qu'il vaille encore mieux tuer son voisin que faire l'amour avec lui et que le crime de sang soit moins grave que le crime de plaisir. C'est peut-être que la violence, omniprésente outre-Atlantique, est encore une affirmation de soi (alors que le sexe est perte et dissolution), peut-être aussi que l'Amérique n'a jamais développé une culture de l'amour, contrairement à l'Europe et surtout à l'Europe latine. Manifestement, Kenneth Starr, en dépit de son éducation rigoriste, est quelqu'un que la chose travaille encore. Contrairement à ce qu'il affirme, c'est bien le sale petit secret qu'il veut sanctionner beaucoup plus que le parjure.

Mais le plus triste dans cette histoire, c'est de voir l'establishment libéral et les grands quotidiens de la Côte est participer à la curée aux côtés de la droite républicaine. Il y a dans cette volonté de punir Clinton – au nom d'un extrémisme de la vérité qui est l'autre face de la vengeance – comme du dépit amoureux, la rage d'avoir été berné si longtemps par le président et d'y avoir cru. (Alors que vu de France, le mensonge de Clinton paraissait évident). En quelque sorte, les élites démocrates se seraient substituées à Hillary en manifestant une fureur de femme trompée que l'aveu du forfait plonge dans une rancune tenace.

Mais on peut discerner aussi dans cette attitude la colonisation de la gauche américaine par les valeurs les plus rétrogrades du conservatisme (à commencer par Clinton qui les a vantées tout au long de sa carrière). Dans sa défense du libéralisme, cette gauche n'a retenu que la vulgate économique : la foi aveugle dans les bienfaits du marché. Elle en a oublié la face politique, la défense des droits inaliénables de l'individu face aux pouvoirs, l'étanchéité des domaines public et privé.

Heureusement, il existe une autre Amérique, celle-ci majoritaire, qui n'a pas marché dans ce lynchage médiatique ; l'Amérique des petites gens, des classes moyennes, des intellectuels, de la communauté noire qui a gardé le sens de la hiérarchie des affaires humaines et pour qui un adultère même dissimulé est moins grave qu'un meurtre, une incompétence notoire ou une politique de discrimination. Une Amérique pour qui les vrais maux de la République s'appellent : inégalités sociales, racisme, brutalité policière, arbitraire de la justice. Elle ne suffira peut-être pas à sauver Clinton ; du moins freinera-t-elle le fanatisme de ses ennemis. Pour une fois, contrairement aux craintes de Tocqueville, c'est la majorité qui a fait preuve de bon sens et de modération alors qu'une minorité d'hommes de loi, de politiciens, de journalistes tentait d'imposer au pays la tyrannie de son opinion particulière.

***Pascal Bruckner** est écrivain.*

هكذا من الأصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Espoir ténu au Proche-Orient

LE paysage diplomatique proche-oriental est suffisamment sinistré pour qu'on accueille favorablement la moindre lueur d'espoir. Il y en a eu une, lundi 28 septembre à la Maison Blanche, lorsque le président Bill Clinton a reçu, pendant quatre-vingt-dix minutes, Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou. C'était la première fois depuis deux ans que pareille rencontre au sommet avait lieu entre le premier ministre israélien, le chef de l'Autorité palestinienne et le parrain du processus de paix au Proche-Orient. Ils n'ont rien dit sur le fond de leur discussion. Mais chacun, à sa façon, a laissé entendre qu'on avait progressé.

M. Clinton a annoncé un nouveau sommet tripartite à Washington pour la mi-octobre. M. Nétanyahou a parlé de *« bon départ »*. M. Arafat, enfin, s'adressant peu après à l'Assemblée générale des Nations unies à New York, a fait une concession aux Américains comme aux Israéliens : le chef de l'OLP s'est abstenu d'annoncer qu'il proclamerait *unilatéralement* en *mai prochain* l'indépendance d'un Etat palestinien sur le territoire qu'il contrôle en Cisjordanie et à Gaza. Comme s'il avait voulu lui aussi ménager l'avenir après ses conversations à la Maison Blanche.

Le 4 mai 1999 doit, en principe, marquer la fin du processus de négociation, dit d'Oslo. A cette date, l'Autorité palestinienne devrait exercer son pouvoir sur l'essentiel de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, libérées de la tutelle de l'armée israélienne. Les retards pris dans un calendrier systématiquement torpillé par M. Nétanyahou rendent ce rendez-vous plus qu'improbable. Pour forcer la main aux Israéliens comme aux Etats-Unis, M. Arafat a brandi la menace de cette déclaration d'indépendance.

Il est, à juste titre, convaincu qu'elle recueillerait la sympathie de l'ensemble de la communauté internationale et renforcerait la position des Palestiniens. C'est un bon moyen de pression et M. Arafat n'en a pas beaucoup d'autres. L'argument a dû peser lourd lundi dans les conversations de la Maison Blanche. Mais l'arme de la déclaration a aussi ses limites. Israël pourrait saisir le prétexte d'une telle proclamation pour décréter à son tour, unilatéralement, la fin des négociations et geler la situation à son profit. D'où, sans doute, le compromis de lundi.

Dans cette histoire, M. Clinton risque beaucoup. Pour cause d'affaire Lewinsky, il a rarement autant eu besoin d'un succès diplomatique. Dans une semaine, la commission judiciaire de la Chambre des représentants va voter le début d'une enquête de *destitution. Pour le président*, l'annonce quasi simultanée d'un déblocage de la situation au Proche-Orient serait inespérée. Pour cela, le sommet de la mi-octobre doit déboucher sur un accord minimal : un nouveau retrait de l'armée israélienne de Cisjordanie (les fameux 13 %). Faute de quoi, le président aura perdu un peu plus de son crédit sur un sujet qui est au cœur de la diplomatie américaine et sur lequel l'administration Clinton n'a jusqu'à présent enregistré qu'une série de piteux échecs.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Comment ça tient, comment ça marche

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

L'APPROCHE du millénaire voit prospérer les prophéties autant que les bilans. On devrait les recueillir en volume. On verrait qui s'est le moins trompé.

Deux livres de la semaine hasardent des prédictions pour le siècle prochain. Le premier contient des propos d'Ernst Jünger, recueillis par A. Gnoli et F. Volpi (*Les Prochains Titans*, Grasset). Pour l'ancien combattant des *Orages d'acier*, l'idée de progrès a sombré avec le *Titanic*. L'accroissement de la population mondiale exigera pourtant de nouvelles libérations d'énergie, donc de nouveaux Titans, de nouveaux dieux.

Primo Levi prévoyait aussi une omnipotence de la science (*Conversations et entretiens*, R. Laffont). Le rescapé d'Auschwitz n'en restait pas moins confiant dans la sagesse et la morale des hauts techniciens, pour peu qu'on leur apprenne à se méfier de leur pouvoir. Quel rôle jouera la culture, dans les tensions qui s'annoncent ? On suppose qu'il en sera question dans les trois conférences que George Steiner donne à la nouvelle Bibliothèque nationale de France jusqu'au 1er octobre (voir son portrait par Dominique Dhombres, *Le Monde* du 24 septembre).

A en juger par les évolutions du design industriel, les progrès du prochain siècle promettent de s'avancer masqués. Les nouveaux matériaux, la robotisation et la miniaturisation n'expliquent pas que l'effort des hommes et la résistance des outils soient de plus en plus dérobés au regard, systématiquement. On ne peut exclure que l'esthétique du carénage partout présente s'inscrive dans une idéologie générale du secret, telle qu'elle a entouré, par exemple, les choix nucléaires depuis cinquante ans.

Le passage de l'exhibition à l'enfouissement se marque dans l'architecture urbaine. A la fierté de montrer « comment ça tient », visible de l'Antiquité à l'ère classique, a succédé l'orgueil de n'en rien laisser paraître. Chaque poutrelle, chaque rivet de la tour Eiffel affiche l'exploit mécanique de l'ensemble, *tandis que la tour Montparnasse tire gloire* de son défi à l'équilibre et au vent. Les ponts suspendus à pylones et câbles font place aux volées de béton sans aucun étayage. Frontons et colonnes ont cédé à la folie du verre teinté.

Le chemin de fer a obéi au même renversement d'intentions. La locomotive à vapeur mettait en scène sa puissance par le jeu voyant des bielles, que le mécanicien vérifiait et graissait dès l'arrivée en gare, pour l'édification des passagers. La motrice de TGV ne se remarque plus que par l'aérodynamisme de son museau de rongeur, et son conducteur passe plus inaperçu qu'un pilote de ligne.

La rétrospective des « tacots » du siècle, le 27 septembre, sur les Champs-Elysées, racontait une hantise constante : masquer, habiller les obstacles mécaniques vaincus un à un. Glorification, à l'origine, du moteur à explosion et de ses attirails, *l'automobile n'a eu* de cesse de rendre invisibles, introuvables, ses organes essentiels, à en devenir gadget, sac à main, boîte à gants.

Peu d'usagers d'ordinateurs personnels savent se dépanner par eux-mêmes. Le remplacement *accéléré* des *« générations »* d'appareils entraîne, comme partout, le réflexe et la philosophie du « jetable ».

Dans le même temps, les technologies nouvelles ont inspiré à leurs clients une nostalgie du temps où le « comment ça tient » et le « comment ça marche » sautaient aux yeux. On ne s'explique pas autrement la vogue des poutres apparentes, des vis de pressoir et des cheminées rustiques, étendue aux constructions les plus modernes.

J'ai connu un écrivain fou de bagnole et désespéré, à qui tous les prétextes étaient bons, en fin de nuit, pour foncer à Marly et y contempler l'antique turbine qui avait monté naguère l'eau de Seine vers les jardins du roi. Ces lentes pales humides qui ne servaient plus à rien, on voyait tout de suite qu'elles avaient eu leur heure d'utilité glorieuse, astucieuse. Cette *évidence* tranquille *reposait* le visiteur de ses tourments, si bien qu'on avait du mal à l'en arracher.

Le progrès automobile le tuerait peu après, non loin de là.

L'ange du plagiat *par Ronald Searle*



IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les Allemands et leur nouvelle monnaie

LA PREMIÈRE impression pour celui qui revoit l'Allemagne occidentale après un délai de quelques mois est celle d'un mieux sensible. Les ruines sont toujours là, mais mieux déblayées. Sur les toits, dans les maisons encore debout, de nombreuses réparations sont visibles. Les devantures, sans être brillantes, sont mieux garnies. Les personnes qu'on rencontre ont meilleur teint et semblent mieux nourries. Dès qu'on leur parle, elles expriment leur satisfaction.

Serait-ce donc la nouvelle monnaie, le deutschemark, qui a produit cette amélioration ? Pas exclusivement sans doute. Il faut tenir compte aussi de l'augmentation des rations, due aux importations américaines. Mais la réforme monétaire apparaît comme la principale cause de ce changement. Elle date de trois mois, c'est dans ce trimestre que l'on constate un mouvement ascensionnel, marqué par des chiffres. L'indice de la production, qui ne dépassait pas 35 à 40 % en 1947 par rapport à 1936, atteint déjà 62 % en juillet, 67 % en août pour la bizone ; et le rendement du travail, tombé à 62 %, varie maintenant entre 70 et 90 % suivant les industries.

Ces chiffres, sauf le dernier, placent encore l'Allemagne bien au-dessous de la France. Et c'est un fait qu'un repas allemand, même dans une famille aisée, ne contenterait pas toujours un ouvrier français. La viande y est rare, le vin absent, le pain même manque souvent. Le fromage semble inconnu et le filet de cabillaud prend une place excessive dans les menus. Mais des gens qui ont eu faim pendant trois ans *n'ont pas de grandes exigences.*

René Lauret
(30 septembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Un tournant à Téhéran

Suite de la première page

Cela ne veut pas dire qu'il engagera des poursuites contre ladite fondation, qui, théoriquement, n'est pas un organisme gouvernemental.

Néanmoins, c'est le régime iranien lui-même qui, peu après l'avènement de la République islamique, a créé l'ensemble des fondations *(bonyads)* qui existent aujourd'hui. Ces organismes, dont certains sont devenus des quasi-Etats dans l'Etat, sont tous liés politiquement et économiquement à l'une ou l'autre des factions au pouvoir – généralement les conservateurs.

L'autre nouveauté réside dans la solennité de l'annonce, faite au terme d'un entretien à New York, en *marge de l'Assemblée générale de* l'ONU, des chefs de la diplomatie des deux pays, Robin Cook et Kamal Kharazi. Jusqu'alors, c'était la présidence en exercice de l'Union européenne qui se chargeait de répercuter *les vues des Européens sur* cette affaire et de recueillir le point de vue de Téhéran. L'affaire Rushdie était en effet l'un des volets du *« dialogue critique »* instauré par l'UE avec l'Iran de 1992 à 1997 et qui, *depuis avril 1997, est devenu dia*logue tout court.

Il n'y a pas de miracle en politique : si Londres a accepté aujourd'hui une version légèrement améliorée de ce qu'elle refusait hier, c'est parce que l'Iran a désormais à sa tête un président modéré, Mohamad Khatami, crédité internationalement d'une réelle volonté d'ouverture et de respect du droit. Cela ne veut pas dire que M. Khatami va inévitablement voir se dresser contre lui les conservateurs et singulièrement le numéro un du régime, l'ayatollah Ali Khamenei, Guide de la République islamique.

RETARD BRITANNIQUE

La transparence n'est pas la vertu principale du pouvoir iranien, mais il est vraisemblable que la décision du gouvernement sur l'affaire Rushdie a été prise avec le consentement du Guide. Cela ne signifie pas qu'il n'y a plus en Iran, y compris au sein du pouvoir, de fanatiques qui souhaitent l'application de la fatwa. En particulier, un grand ayatollah, Mohamad Fazal Lankarani *a déclaré qu'« Il est* du devoir de tous les musulmans du monde d'exécuter » la fatwa.

Quoi qu'il en soit, la Grande-Bretagne rattrape le retard qu'elle a pris sur ses partenaires de l'UE *et, d'une certaine manière, sur les* Etats-Unis, devenus partisans d'un dialogue avec Téhéran. Les entreprises britanniques auront désormais les coudées plus franches pour commercer avec l'Iran, même *si l'absence de relations diploma*tiques ne les a jamais empêchées de faire des affaires. Dans le même temps, la nouvelle entente irano-britannique a soulagé l'UE, dont la solidarité avec Londres n'a jamais failli, même si l'intransigeance du gouvernement britannique a pu parfois exaspérer certains de ses alliés européens.

La République islamique n'a fait que prendre en marche le train des protestations musulmanes contre l'auteur des *Versets sataniques*, en 1989. C'est en Grande-Bretagne, au Pakistan et en Inde qu'eurent lieu les premiers autodafés et manifestations anti-Rushdie. Il y en eut *aussi* en Turquie, *en France et* ailleurs. Mais, en promulguant une fatwa contre l'auteur des *Versets sataniques*, l'imam Khomeiny prenait la tête de la contestation.

Ce n'est sans doute pas un hasard si des islamistes britanniques ont critiqué l'attitude de l'Iran dès l'annonce du tournant opéré par Téhéran dans l'affaire Rushdie. Et s'il y a quelque chose de rassurant dans la neutralité iranienne ainsi affirmée, elle ne met pas pour autant totalement à l'abri l'auteur des *Versets sataniques*.

Mouna Naïm

RECTIFICATIFS

BERTELSMANN

Le chiffre d'affaires du groupe allemand Bertelsmann n'est pas réalisé à 50 % par son pôle audiovisuel, CLT-Ufa, contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du vendredi 25 septembre. *Le chiffre* d'affaires du groupe de communication, en faible progression à 25,7 milliards de marks, consolide 50 % du chiffre d'affaires de la CLT-Ufa.

« LA QUESTION »

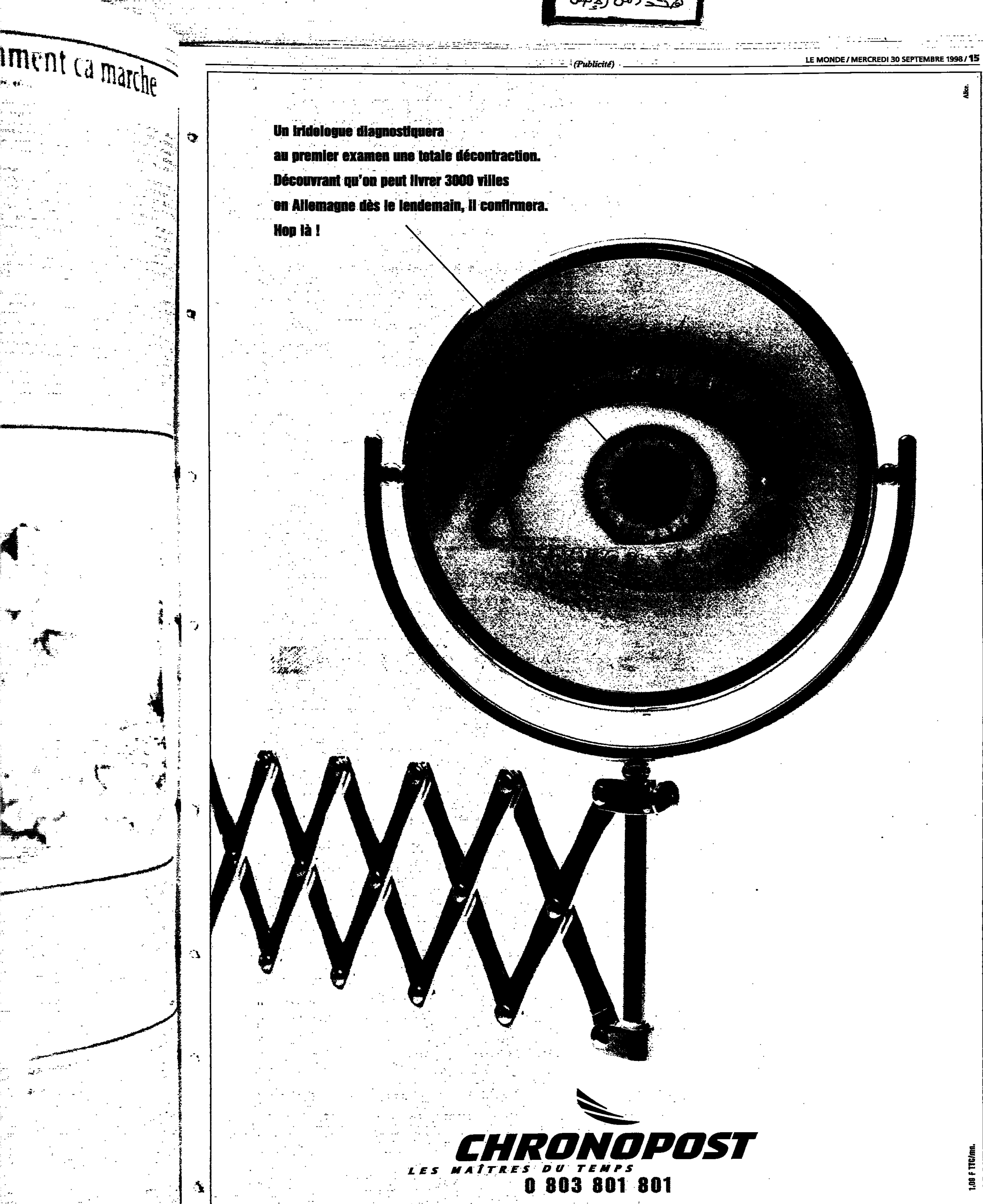
L'auteur du livre *La Question* est Henri Alleg, et non Pierre Vidal-Naquet, comme il était indiqué dans le point de vue d'Olivier Mongin « Une double temporalité » (*Le Monde* du 18 septembre).

CORSE

Nous avons indiqué dans un article concernant l'ancien président du conseil général de Corse-du-Sud, José Rossi que la chancellerie *« examinait les suites qu'elle pourrait donner »* aux enquêtes préliminaires diligentées par le parquet d'Ajaccio (*Le Monde* du 26 septembre). En réalité, cette décision appartient au seul procureur d'Ajaccio. En attendant la réforme du ministère public, qui prévoit la suppression des instructions individuelles du ministre aux parquets, le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, s'est engagée à ne plus donner d'instructions dans les dossiers particuliers.

TRAMWAY

On recense 100 kilomètres de projets de lignes de tramway en Ile-de-France et non 200 comme le titre d'une carte l'affirmait dans *Le Monde* du 23 septembre. Par ailleurs, le Trans-Val-de-Marne (TVM) est un bus en site propre et non un tramway.


Un iridologue diagnostiquera
au premier examen une totale décontraction.
Découvrant qu'on peut livrer 3000 villes
en Allemagne dès le lendemain, il confirmera.
Hop là !
CHRONOPOST
LES MAÎTRES DU TEMPS
0 803 801 801
1,09 F TTC/mn.
http://www.chronopost.fr

هكذا من الأصل

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1998

VOITURES Le Salon de l'automobile se tient à Paris du 1er au 11 octobre. Pour les constructeurs français, le contexte paraît favorable : ils ont mis à profit la reprise des ventes pour améliorer leurs parts de marché. ● CETTE EMBELLIE risque d'être de courte durée. La croissance se ralentit en Europe et les ventes devraient légèrement reculer en 1999, tandis que les marchés émergents sont en chute libre. ● QUATRE PAYS du Vieux Continent (Italie, Royaume-Uni, Suisse et Norvège) ont déjà vu baisser leurs ventes en août. ● LA MONDIALISATION se poursuit néanmoins car les constructeurs estiment que seuls ceux qui auront la dimension nécessaire survivront aux turbulences. ● CONSÉQUENCE de la crise asiatique, les marques japonaises et coréennes accentuent leur offensive sur les marchés occidentaux, par le biais des exportations mais aussi des implantations industrielles.

Les constructeurs redoutent une crise mondiale du marché automobile

Centenaire cette année, le Salon de l'auto ouvre ses portes à Paris le 1er octobre. Les grandes marques prévoient un recul de leurs ventes européennes dès 1999 et une poursuite du marasme dans les pays émergents

LE CENTIÈME anniversaire du Salon de l'automobile, qui se tient à Paris du 1er au 11 octobre, semble s'ouvrir sous les meilleurs auspices pour les constructeurs français. Mardi 29 septembre, lors des présentations à la presse de la nouvelle Peugeot 206 et de la dernière génération de Renault Twingo, les deux groupes avaient de quoi se féliciter : après plusieurs années de déprime, le marché a vigoureusement redémarré au cours des huit premiers mois de 1998, *en France (+ 11,7 %)* comme dans le reste de l'Europe occidentale (+ 6,9 %). Peugeot-Citroën a progressé de 10 % dans l'Hexagone sur les huit premiers mois, pour atteindre 28,1 % de part de marché ; Renault est à 28,6 %, grâce à une progression de 19 % de ses ventes. Ces performances ne se démentent pas sur le marché européen : le chiffre d'affaires de PSA a progressé de 7,9 % et celui de Renault de 16,3 %.

Pourtant, des nuages s'annoncent. En août, le marché européen a donné ses premiers signes d'essoufflement, avec une croissance de seulement 2,5 % (contre 8 % en juillet), et quatre pays ont enregistré une baisse de leurs immatriculations : l'Italie (– 11,4 %), la Suisse (– 4,4 %), la Grande-Bretagne (– 3,8 %) et la Norvège (– 3,3 %) selon l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA).

Selon Louis Schweitzer, PDG de Renault, la croissance ne dépassera pas 3 % ou 4 % en 1998, du fait de l'arrêt des primes gouvernementales pour l'achat d'une voiture neuve en Italie, et du ralentissement économique outre-Manche. En 1999, le marché devrait même connaître une *« légère décroissance »*, estime-t-il.

LE PAIN BLANC EST MANGÉ

Le président de BMW, Bernd Pischetsrieder, il n'hésite pas à prédire une crise de l'automobile mondiale. La récession *« viendra dans les deux prochaines années. D'abord aux Etats-Unis. Si nous avons de la chance, elle n'arrivera pas en Allemagne avant l'an 2000 »*, a-t-il déclaré au quotidien munichois *Süddeutsche Zeitung*.

Les constructeurs automobiles auraient donc mangé leur pain blanc. *« Ces derniers mois, toutes les grandes régions du monde ont connu une croissance synchronisée, qui a permis aux fabricants de se constituer un trésor de guerre »*, explique Christophe Laborde, associé chez Standard & Poor's DRI. *« L'Europe se relevait après la récession du début des années 90, les Etats-Unis continuaient sur leur lancée, l'Amérique latine se portait bien et l'Asie était en plein boom. »* Dorénavant, la plupart de ces marchés devraient se retourner. Selon Standard & Poor's DRI, le marché européen, qui est arrivé à maturité, devrait passer de 13,95 millions de véhicules en 1998 à 13,79 millions en 1999, avant de se *stabiliser autour de 14 millions.* Le marché nord-américain (Etats-Unis, Canada, Mexique), qui a atteint un sommet avec 9,31 millions de véhicules vendus en 1997, devrait, quant à lui, tomber à 9,27 millions en 1998 et à moins de 9 millions à partir de 2001.

En Asie, la récession économique a *cassé l'essor du secteur automobile.* De 7,5 millions de véhicules vendus en 1997, le marché va chuter à 6,37 millions en 1998. *Les ventes ne* devraient pas retrouver leur niveau de 1997 avant 2002.

Les répercussions de la crise asiatique se font aussi sentir en Amérique latine, et notamment au Brésil. Après General Motors, Ford et Volkswagen, Fiat, qui a enregistré une baisse de 11,5 % de son bénéfice au premier semestre, a annoncé le 2 septembre une réduction de sa production de 2 500 à 1 700 voitures par jour dans ce pays.

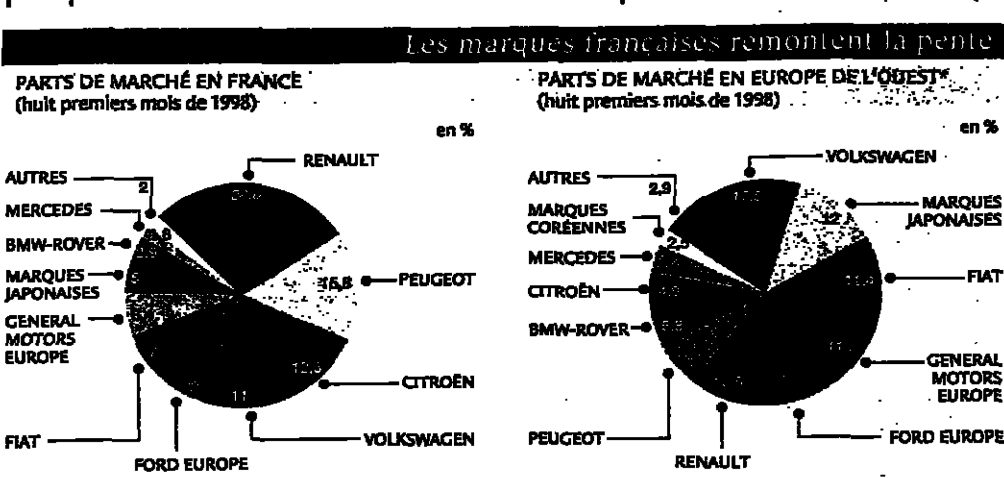
Les constructeurs n'envisagent pas pour autant de se retirer des marchés émergents. *« Les investissements sur ces marchés sont ceux de l'avenir »*, estime Roberto Testoro, administrateur délégué de Fiat Auto.

L'AVENIR HORS D'EUROPE

Bien que ces zones subissent *« l'impact désastreux »* de la crise financière, elles conservent selon lui un fort potentiel. *« Les groupes qui ne remplissent pas l'exigence stratégique d'être présents sur les marchés et les segments importants du monde ne survivront pas, en particulier les Français et les Italiens »*, prédit même le patron de BMW. C'est pourquoi Renault et Peugeot-Citroën, qui ne réalisent que, respectivement, 16 % et 14,5 % de leurs ventes de véhicules particuliers hors d'Europe occidentale, veulent faire grimper ce chiffre à 25 % à l'horizon 2000.

Sur les marchés européens arrivés à maturité, la différence entre les constructeurs se jouera sur leur capacité à innover. Citroën, au Mondial, a dévoilé son prototype C3, un modèle tout en rondeur qui inspirera un petit véhicule lancé dans quatre ans, et Renault son coupé au design futuriste Vel Satis, présenté comme un réservoir d'idées pour les futurs modèles haut de gamme. Innovation et mondialisation seront nécessaires aux groupes français pour atteindre la taille critique. M. Schweitzer l'a répété mardi 29 septembre : pour Renault, celle-ci se situe autour de 4 millions de voitures, contre 2 millions aujourd'hui.

Hélène Risser



Renault, Citroën et Peugeot ont su tirer parti de l'amélioration du marché automobile européen, en hausse de 6,9 % sur les huit premiers mois de 1998, et de la reprise vigoureuse en France (+ 11,7 %). Peugeot-Citroën a amélioré de 10 % ses ventes dans l'Hexagone, et Renault de 19 %.

Ford, Fiat et Volkswagen dans la course aux volumes

AMBIANCE de veillée d'armes, lundi soir, à quarante-huit heures de l'ouverture au public du Mondial de l'automobile. Roberto Testore, l'administrateur délégué de Fiat Auto, a annoncé un plan d'investissements de 72 milliards de francs, visant à lancer pas moins de 19 nouvelles voitures d'ici à 2002. De quoi faire oublier 1998, qui *« ne sera pas une année triomphale pour Fiat Auto »*, a reconnu M. Testore : la rentabilité de la branche auto est en chute libre, du fait du retournement du marché brésilien, et de la baisse amorcée sur le marché italien. Fiat va aussi *« ajuster »* son partenariat avec le constructeur russe GAZ : *« Nous avions prévu 30 000 voitures en 1999, nous serons plutôt entre 15 000 et 20 000. »* Pour se consoler, M. Testore souligne que la voiture mondiale du groupe, la Palio, est en bonne voie d'atteindre l'objectif d'un million d'exemplaires produits dans les pays émergents.

Un million d'unités par an, c'est également le volume assigné par Jacques Nasser, le nouveau directeur général de Ford, au modèle de milieu de gamme Focus, qui remplace l'Escort. Dévoilée au salon de Paris, cette berline au design audacieux va être lancée en Europe d'abord, puis, en 1999, sur le marché américain. Le coût de développement de la Focus, premier fruit du système de conception-production mondial « Ford 2000 », dépasse à peine 1 milliard de dollars (trois fois moins que la précédente voiture « globale », la Mondeo).

Quant à Ferdinand Piech, le PDG de Volkswagen, il a justifié avec humour sa récente boulimie d'acquisitions de marques de très haut de gamme (Bentley, Bugatti, Lamborghini) : *« C'est quand même plus facile de convaincre quelques dizaines de personnes d'acheter ces voitures que des centaines de milliers d'acheter nos voitures de grande série. »* M. Piech n'entend pas ralentir sa marche vers les 5 millions de véhicules produits.

P. Ga.

Volkswagen et Godzilla associent leurs griffes

IL Y A EU la Jeep Ford Explorer dans *Jurassic Park*, Mercedes dans *Lost World*, Volvo dans *Le Saint* et, surtout, BMW dans le dernier James Bond, *Demain ne meurt jamais*. Très en vogue, le « placement produit » permet aux cinéastes de réaliser des économies substantielles en s'associant à un constructeur qui en profite pour faire la promotion de ses véhicules. Quitte à métamorphoser un film en super-annonce publicitaire.

Les publicitaires continuent à faire les yeux doux aux cinéastes, puisque les ventes augmentent lorsqu'un produit est associé à un film – BMW aurait vendu 9 000 roadsters Z3 (la James Bond-Mobile), contre 5 000 prévus. Ils leur proposent désormais une autre forme de mariage : la promotion croisée. Moins perturbante pour l'œuvre cinématographique, puisque le produit ne figure pas obligatoirement dans le film, elle nourrit la publicité d'une marque en autorisant l'annonceur à s'approprier l'univers du film. En échange, le film profite d'un plan de communication démultiplié, à moindres frais.

C'est sur ce principe que *Godzilla*, de Roland Emmerich et Dean Devlin, est associé depuis la mi-septembre à une campagne publicitaire de Volkswagen. Le distributeur, Columbia Tristar Film, profite des moyens alloués par le constructeur allemand à la promotion de sa voiture, la Polo Match. Volkswagen, qui n'en est pas à sa première expérience en la matière – la marque a déjà été associée aux films *Mr Bean* et *Les 101 Dalmatiens* –, mettrait cette fois près de 100 millions de francs sur la table, selon l'estimation d'un professionnel. Le monstre vert, aux allures de lézard géant, est censé attirer les acheteurs de voitures chez les concessionnaires.

La campagne, conçue sur le thème *« Tous à l'abri chez Volkswagen »*, utilise des spots télévisés, des messages radio, des affiches et des annonces publiées dans la presse en même temps que différentes actions de promotion organisées chez les concessionnaires. La création – qui ne peut, pour des raisons légales, citer directement le film à la télévision – essaie de *« s'inspirer »* de l'univers *Godzilla*. A mi-chemin entre le plagiat et la pâle copie, elle n'est toutefois pas convaincante.

Pourtant, des précautions ont été prises. Medi Covo, responsable du département de *tie-in* (promotion croisée) au sein de l'agence DDB France, affirme qu'*« il n'est pas question d'associer n'importe quel film à n'importe quel produit. Il faut que leurs valeurs correspondent »*. Pour la pub *Godzilla*-Volkswagen, les gens de DDB ont joué sur la cohérence de cibles – *Godzilla* vise les hommes âgés de dix-huit à quarante-cinq ans – et la concordance des dates de lancement : Volkswagen avait prévu une campagne de publicité pour le 14 septembre et la sortie de *Godzilla* était fixée au 16 septembre.

Reste à savoir si *Godzilla* aura, en France, le succès espéré. *Aux Etats-Unis*, il a été victime de sa campagne publicitaire trop agressive (*Le Monde* du 16 juin). Chez DDB France, on parie certes sur le nombre d'entrées – grâce aux 650 salles qui le diffusent –, mais aussi sur la durée de vie du film. En France, un film sort en cassettes vidéo neuf mois après sa sortie en salles, puis est diffusé à la télévision en *pay-per-view*, avant d'être sur une chaîne payante, puis sur les télévisions hertziennes, sans compter les rediffusions et la vente de magazines-K7 en kiosques. Medi Kovo rappelle : « Quatre mariages et un enterrement *a été vu par cinq millions de personnes en salles, plus de 800 000 vidéos ont été vendues et le film est passé sur Canal Plus, Ciné Cinémas, M 6 et France 2.* »

Florence Amalou

Les Japonais plus que jamais résolus à s'installer en Europe

TOYOTA frappe un grand coup pour s'imposer sur le marché européen. Lundi 28 septembre, l'état-major du constructeur japonais s'était donné rendez-vous au pavillon Gabriel, à Paris, pour dévoiler la dernière-née de la gamme : la Yaris. Grande première dans l'aventure européenne de la marque, cette petite voiture aux formes arrondies a été entièrement conçue pour le marché occidental. Lancée début 1999, elle sera produite dans la nouvelle usine de Valenciennes à partir de 2001 et viendra concurrencer les Renault Clio, Peugeot 206, VW Polo et autres Ford Ka sur le créneau des petites voitures.

« Avec la Yaris, Toyota veut franchir la barre des 600 000 véhicules en l'an 2000 sur le marché européen, avec une part de marché de 4 %, contre 2,8 % en 1997 et 3,1 % sur les huit premiers mois de 1998 », a expliqué M. Diaz Ruiz, vice-président de Toyota Motors Europe. Un objectif qui peut paraître relativement modeste au regard des investissements engagés : 4 milliards de francs dans l'usine de Valenciennes, sans compter les frais d'étude et de développement. Mais le constructeur souligne que le marché européen est *« le plus concurrentiel au monde »*. *« Toyota voudrait aborder le XXIe siècle avec la même passion que l'équipe de France pendant le Mondial de Foot »*, explique le PDG, M. Toyoda, laissant entendre que, si le groupe démarrait discrètement, il ne comptait pas s'arrêter en chemin.

Pour réussir sa percée, Toyota mise sur deux facteurs. Tout d'abord se rapprocher des clients. *« Nous voulons produire le plus près possible de nos marchés »*, a déclaré M. Toyoda, avant d'annoncer la création d'un nouveau centre de design sur la Côte d'Azur et l'ouverture d'un show-room sur les Champs-Elysées, afin d'avoir un lieu *« où communiquer avec les clients »*.

« VERT ET PROPRE »

Toyota veut également se différencier en matière de protection de l'environnement. *« Notre slogan est "Vert et propre" »*, souligne M. Wada, vice-président de Toyota Motor Corporation, avant de détailler toute une série d'innovations : développement d'un moteur essence à injection directe, lancement d'un moteur hybride (essence-électrique) en l'an 2000, mise en oeuvre d'un programme de recyclage en fin de vie...

Cette stratégie se retrouve à l'identique chez les autres constructeurs japonais présents en Europe : Nissan (3 % de part de marché sur les huit premiers mois de l'année), Honda (1,6 %) et Mitsubishi (1,3 %). Nissan, avec son produit vedette, la Micra, est allé le plus loin dans cette logique de proximité : *« Soixante-cinq pour cent de nos ventes européennes sont produites localement. En l'an 2000, ce chiffre passera à 90 % »*, affirme Yoshimo Takuro, « general manager » de Nissan Europe, qui vise les 600 000 véhicules en l'an 2000, contre 500 000 en 1998.

« La récession du marché japonais a tout de même eu pour conséquence une hausse des exportations vers l'Europe qui ont progressé de 16,7 % entre janvier et juillet », explique Darcy Nicolle, porte-parole de l'association des constructeurs japonais, la JAMA. *« Mais pour autant, nous n'atteindrons pas nos quotas d'exportation cette année »*, ajoute-t-il. Preuve que les fabricants nippons ne peuvent pas se passer d'implantations européennes.

H. R.



هكذا من الأصل

Rendre justice aux victimes du travail

Première liste de signataires

ABECASSIS Pierre, Médecin Inspecteur régional du travail ; **ADAM** Hélène, Fédération SUD-PTT, responsable du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ; **ANDERSSON** Birgitta, Présidente de DHR (Suède) ; **ANTZENBERGER** Jean-Paul, Médecin du travail ; **AOUNIT** Mouloud, Secrétaire général du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) ; **ARBEAU** Jean-Claude, Conseiller général du Tarn et Garonne ; **ARION** Michel, Avocat ; **ASCHIERI** André, Député des Alpes Maritimes ; **ASSANTE** Vincent, Vice-Président de l'Union Nationale des Polios de France ; **APF**, Association des Paralysés de France, Déléguation du Tarn-et-Garonne ; **AUBERGER** Philippe, Député de l'Yonne, Vice Président du Conseil général ; **BACQUET** Jean-Paul, Député du Puy de Dôme ; **BARDOT** Fabienne, Médecin du travail ; **BARROT** Jacques, ancien Ministre, Député de la Haute-Loire ; **BATEUX** Jean-Claude, Député de Seine-Maritime ; **BEAU** Maguy, Présidente de la MOCEN (Mutuelle des Associations) ; **BEAUDEAU** Marie-Claude, Sénateur du Val d'Oise ; **BEAUMONT** René, Président du Conseil général de Saône et Loire ; **BEDLINGTON** Nicola, Directrice générale du Forum Européen des Personnes Handicapées (EDF) ; **BELORGEY** Jean-Michel, ancien Président de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales (A.N) ; **BELOT** Claude. Président du Conseil général de la Charente Maritime ; **BERCOFF** André, Journaliste ; **BERNERON** Bernadette, Médecin du travail ; **BERTIN** Chantal, Médecin du travail ; **BICHE** Jean-Luc, Président de Géod-Conseil ; **BILLARDON** André, Député de Saône et Loire ; **BILLET** Thierry, Avocat ; **BLANCHET** Armand, Conseiller général du Puy de Dôme ; **BOHBOT** Jacques Yves, Conseiller régional ; **BOCQUET** Alain, Député du Nord, Président du groupe communiste à l'Assemblée Nationale ; **BONARD-BREAK** Brigitte, Présidente de l'Association pour la Recherche, pour l'Education et l'Insertion des Jeunes Epileptiques (ARPEIJE) ; **BONTÉ** Pierre-Joël, Président du Conseil général du Puy de Dôme ; **BOUCHER** Dominique, Délégué général de l'Institut de la Protection Sociale Européenne (IPSE) ; **BOUCHUT** François, Journaliste ; **BOULARD** Jean-Claude, Député de la Sarthe ; **BOULINIER** Paul, Président de l'Association des Paralysés de France (APF) ; **BOURDIEU** Pierre, Sociologue ; **BOUTEILLE** Michel, Directeur de l'Equipe de Préparation de Suivi et de Reclassement (EPSR) ; **BOUTON** Richard, Président de la Fédération Française des Médecins Généralistes (MG France) ; **BOYANCE** Jean-Pierre, Avocat ; **BRESSON** Jacques, Délégué général de la Fédération Nationale des Victimes d'Accidents Collectifs (FENVAC) ; **BRIANE** Jean, Député de l'Aveyron ; **BRUCKNER** Pascal, Philosophe ; **BURET** Thérèse, Médecin généraliste ; **BUSSEREAU** Dominique, Député de la Charente Maritime ; **CABÉ** Robert, Président du Conseil général des Landes ; **CANDOT** Bernard, Ingénieur-conseil ; **CANIARD** Etienne, Président de la Mutuelle des Agents des Impôts (MAI) ; **CARRÉ** Alain, Médecin du travail ; **CASEY** Jim, Représentant au Forum Européen des Personnes Handicapées (Irlande) ; **CASSOU** Bernard, Professeur en santé publique (Université Paris V), Médecin des hôpitaux ; **CAUWET** Jean, Président de la Fédération Française des Associations et Amicales d'Insuffisants Respiratoires ; **CAZETTES** Jean-Luc, Secrétaire National de la Confédération Française de l'Encadrement (CFE-CGC) et Président de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) ; **CHARLES** Dominique, Médecin du travail ; **CHARLOT** Annie, Avocat ; **CHASSAIGNE** André, Conseiller régional d'Auvergne ; **CHEVALIER** Jean Pierre, Conseiller Général de l'Orne ; **CHOMETON** Georges, Conseiller Général du Puy de Dôme ; **CICOLELLA** André, chercheur à l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) ; **CLAVEL** Bernard, écrivain ; **COLLIN** Yvon, Sénateur du Tarn et Garonne ; **CORDILLOT** Jean, Maire de Sens (89) ; **COSTA GAVRAS**, Cinéaste ; **COUANAU** René, Député d'Ille-et-Vilaine ; **COURTOIS** Jean-Patrick, Sénateur de Saône et Loire ; **COUTURIER** François, Président de l'Association Nationale de Défense des Malades, Invalides et Handicapés ; **CREN** Sylvie, Médecin Inspecteur régional du travail ; **DAFFIX** Evelyne, Responsable du service AT à la CPAM du Val d'Oise ; **DASSIÉ** Claude, Conseiller régional de l'Yonne ; **DAVEZIES** Philippe, Professeur de médecine du travail ; **DE CHARETTE** Hervé, Ancien ministre, Député du Maine et Loire ; **DEJOURS** Christophe, Directeur du Laboratoire de Psychologie du Travail (CNAM) ; **DEMOGEOT** Françoise, Médecin du travail ; **DE PERETTI** Jean-Jacques, ancien Ministre, Maire de Sarlat (24) ; **DERRIENNIC** Francis, Chercheur épidémiologiste à l'INSERM ; **DESALLANGRE** Jacques, Député de l'Aisne ; **DESBONS** Claude, Député du Gers ; **DESCHAMPS** Michel, Secrétaire de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) ; **DESMAREST** Alain, Conseiller régional du Val de Marne ; **DESRIAUX** François, Président de l'Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante (ANDEVA) ; **DEVEAUX** Annie, Médecin du travail ; **DOMENECH** Jean-Luc, Directeur de l'Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation (INAVEM) ; **DOMERGUE** Jean-Michel, Médecin du travail ; **DONIOL-SHAW** Ghislaine, ergonome ; **DORIER** Alain, Directeur de l'Association Régionale Interprofessionnelle du Logement (ARIL) ; **DRIEUX** Jean-Pierre, Conseiller général de la Haute Vienne ; **DUBOIS** Jean-Noël, Médecin du travail ; **DUBRÉ** Jean-Yves, Médecin du travail ; **DUBUT** Geneviève, Présidente de l'Union Nationale pour l'Insertion Sociale du Déficient Auditif (UNISDA) ; **DUMONT** Jean Pierre, Directeur d'ASTP, (Entreprise de Travail Adapté et Préparation à l'Emploi) ; **DURANTON** Maurice, Président de la Mutualité de la Fonction Publique (MFP) ; **DUTIN** René, Député de la Dordogne ; **DUVAL** Claude, Conseiller général de l'Orne ; **EMORINE** Jean-Paul, Sénateur de Saône-et-Loire, Vice-Président du Conseil Général ; **ESNOL** Philippe, Conseiller général des Yvelines ; **ESTIER** Claude, Président du groupe parlementaire socialiste au Sénat ; **EVIN** Claude, ancien Ministre, Député de Loire-Atlantique ; **FAUVET** Jean Claude, Conseiller général de la Haute-Vienne ; **FERRAT** Jean, compositeur ; **FEUVRIER** Louis, Conseiller Général d'Ille et Vilaine ; **FIEDLER** Hans, Sozialverband Reichsbund (Allemagne) ; **FILOCHE** Gérard, Inspecteur du travail ; **FLOTTES** Anne, Essor Consultants ; **FORRESTER** Viviane, Economiste ; **FOURGEAUD** Michel, Conseiller Régional du Limousin ; **FOURNIER** Alain, Président de l'Association pour la Rééducation et la Promotion Professionnelle et Sociale des Handicapés (AREPSHA) ; **FOUSSERET** Jean-Louis, Député du Doubs ; **FRAYSSE** Jacqueline, Députée des Hauts de Seine ; **FRICOT** Joseph, administrateur de l'APF ; **FROIDEVAUX** Bernard, Association Suisse des Invalides (ASI) ; **FUCHS** Gérard, Député de Seine-Maritime ; **FUCHS** Gérard, Responsable de l'activité salariés-Handicapés CGT, Administrateur de l'AGEFIPH ; **GANILLE** Liliane, Membre du Conseil régional d'Ile de France ; **GARDET** Jean Paul, Conseiller général de la Dordogne ; **GATINEAU** Claude, Consultant ; **GAURIER** Bruno, Chargé des relations internationales de l'Association des Paralysés de France (APF) ; **GIOVANNELLI** Sandro, ANMIL (Italie) ; **GLOC** Marie-Hélène, Médecin du travail ; **GOASDOUÉ** Yves, Conseiller général de l'Orne ; **GOLDBERG** Marcel, Directeur de recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) ; **GOULET** Daniel, Sénateur de l'Orne ; **GOYENEIX** Joël, Député des Landes ; **GRASSET** Bernard, Député de la Charente-Maritime ; **GRIMAULT** Hubert, Député du Maine et Loire ; **GUILLANEUF** Marc, Bâtonnier ; **GUILLOIS** Thierry, avocat ; **GUIONNET** B., Médecin du travail ; **GUINCHARD-KUNSTLER** Paulette, Députée du Doubs ; **GUIRAUD** Jean-Claude, Médecin du travail ; **GUYOT** Alain, Avocat ; **HAMON** Annie, Médecin du travail ; **HERITIER** Pierre, Président du Laboratoire Social d'Actions, d'Innovations, de Réflexions et d'Echanges (LASAIRE) ; **HERKELMANN** Friedrich-W, Sozialverband Reichsbund (Allemagne) ; **HERMAN** Patrick, Président de «Ban Asbestos » ; **HOEGH** Hans, Président de la Fondation Internationale pour les Personnes Handicapées (Genève) ; **HOUGRON** Chantal, Membre du bureau fédéral de la Fédération des Malades et Handicapés (FMH) ; **HUEZ** Dominique, Président de l'Association Santé et Médecine du Travail (SMT) ; **HUCHON** Jean, Sénateur du Maine-et-Loire ; **HUYBERECHTS** Gilbert, Autisme-Europe (Belgique) ; **IMBERNON** Ellen, Médecin du travail ; **JEAMMAUD** Antoine, Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Critiques sur le Droit (CERCRID) ; **JUBLIN** Jean-François, Médecin du travail ; **KESSLER** Francis, Directeur de l'Institut du Travail (Université R. Schuman) ; **KROEBEL** Dagmar, Secrétaire générale d'Euro-Ataxia (Belgique) ; **KROFLIC** Marjank, Président de ZDIS (Slovénie) ; **LADECKI** Boleslaw, Président de PSON (Pologne) ; **LAFAY** Henri, Président de l'Association pour les Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) ; **LAMBERT** Alain, Sénateur de l'Orne ; **LANCIEN** Nicole, Médecin du travail ; **LAPEYRE** Jean, Confédération Européenne des Syndicats ; **LASFARGUES** Gérard, Médecin du travail ; **LAURENT** Michel, Syndicat Sud PTT Rhône & Ain ; **LAUVERNET** Michel, Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie, (Université Jean Monnet) ; **LAVILLE** Antonio, Ergonomie-EPHE ; **LEBLANC** Maurice, Conseiller à la Cour de Cassation ; **LECLERC** Henri, Avocat, Président de la Ligue des Droits de l'Homme ; **LEDOUX** Michel, Avocat ; **LE MINOUS** Bertrand, Médecin ; **LENOIR** Jean Claude, Député de l'Orne ; **LENOIR** René, ancien Ministre, Président de l'Union Nationale Interfédérale des Oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS) ; **LE SCORNET** Daniel, Président des Mutuelles de France ; **LETREUT** Pierre, Vice-Président du Conseil régional d'Ille-et-Vilaine ; **LINDEPERG** Gérard, Député de la Loire ; **LYON-CAEN** Gérard, Professeur émérite de droit à Paris I ; **MACHESON** Jocelyne, Médecin du travail ; **MADELIN** Alain, ancien Ministre, Député d'Ille-et-Vilaine, Vice-Président du Conseil régional de Bretagne ; **MAJOR** Gisèle, Avocat ; **MARCHAND** Jean-Michel, Député du Maine et Loire ; **MARCHAND** Philippe, ancien Ministre, Conseiller général de la Charente-Maritime ; **MARLEIX** Alain, Député du Cantal, Vice Président du Conseil général ; **MARSAUDON** Jean, Député de l'Essonne ; **MARTIN** Christian, Député du Maine et Loire ; **MASSA** Hélène, Fondatrice du Mouvement pour la Promotion du Travail Social de Groupe ; **MATHUS** Didier, Député de Saône et Loire ; **MATTEUDI** Guy, Président Directeur Général de l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV) ; **MAZET** Georges, Président de la Fédération des Etablissements de Réadaptation pour Handicapés (FAGERH) ; **MERCANDELLI** Pietro, Président de l'ANMIL (Italie) ; **MERCERON**, Médecin du travail ; **MERVILLE** Denis, Vice-Président du Conseil général de Seine-Maritime ; **MEYER** Francis, Institut du Travail (Université R. Schuman) ; **MIETTE** Daniel, Conseiller général de l'Orne ; **MILLET** Bernard, Médecin ; **MISSOTTE** Philippe, Directeur du Collège Coopératif ; **MONTANÉ** Yvon, Député du Gers ; **MOREL** Bruno, Directeur de la MOCEN, (Mutuelle des Associations) ; **MORIN** Edgar, Sociologue ; **NATACHE** Richard, médecin ; **NÉRI** Alain, Député du Puy de Dôme ; **NEUWIRTH** Lucien, Questeur du Sénat, Président d'Honneur du Conseil Général de la Loire ; **OLIVE** Alain, Secrétaire Général de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) ; **PARENT** Denise, Médecin du travail ; **PARRENIN** Joseph, Député du Doubs ; **PASCUAL** Marie, Médecin du travail ; **PEIGNOT** Bernard, Avocat, Professeur à l'Institut des Hautes Etudes de Droit Rural et d'Economie Agricole ; **PERCEVAL** Brigitte, Médecin du travail ; **PERRAUD** Jean-François, Secrétaire confédéral de la CGT, chargé de l'emploi et de la retraite ; **PETER** Marie-Christine, Médecin du travail ; **PEZÉ** Marie, Psychologue ; **PÉZERAT** Henri, Président de l'Association pour l'Etude des Risques Professionnels (ALERT) ; **PIERRE** Josyane, Directrice de Mobility International (Belgique) ; **POINSSOT-NICOLAS**, Marie Dominique, Médecin ; **PRADA** Daniel, Secrétaire confédéral de la CGT, chargé de la santé ; **PROBST** Jean Paul, Président du Conseil d'administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) ; **RALITE** Jack, ancien Ministre, Maire d'Aubervilliers (93) ; **REBILLARD** Jacques, Député de Saône et Loire ; **REY-ROBERT** Ludovic, Double médaille d'or aux jeux Paralympiques de Lillehammer ; **RIQUET** Odile, Médecin du travail ; **RIVRON** Maurice, Président directeur général Exco-Loire ; **ROBERT** Yves, Cinéaste ; **ROBIN** Danielle, Médecin du travail ; **ROCHEBLOINE** François, Député de la Loire ; **RUDETZKI** Françoise, Présidente de SOS Attentats ; **SAINT-JOURS** Yves, Professeur de droit à l'Université de Perpignan ; **SANDRET** Nicolas, Médecin Inspecteur régional du travail ; **SEGURA** Jean-Louis, Directeur du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH) ; **SILVA BASTOS** Amandio, Président de l'ANDST et de la CNOD (Portugal) ; **SOUCHON** René, Ancien Ministre, Conseiller régional d'Auvergne ; **SOURIAC-ROTSCHILD** Marie-Amelle, Institut de Recherche sur l'Entreprise et les Relations Professionnelles ; **SPAETH** Jean-Marie, responsable de la politique de la protection sociale à la CFDT ; **STIGLIC** Marija-Lidija, Secrétaire générale de la Fédération Internationale des Mutilés, des Invalides du Travail et des Invalides Civils (FIMITIC) ; **SUCHOD** Michel, Conseiller Général, Député de la Dordogne ; **Syndicat National Professionnel des Médecins du Travail**, Docteur ARNAUD Gilles, Secrétaire général ; **SZERBOJM** Jean, Médecin ; **TASSEAU** Marie-Hélène, Médecin du travail ; **TEISSONNIERE** Jean-Paul, Avocat ; **TENCER** Odette, Médecin du travail ; **THEBAUD-MONY** Annie, Directrice de recherche à l'Inserm, Présidente d'ALERT ; **THEVENIN** Mireille, Médecin du travail ; **TIXIER** Gérard, Avocat ; **TORRES** Christian. Secrétaire général du Syndicat Professionnel des Médecins de Prévention de la Poste et de France Télécom (SPMP) ; **TOURAINE** Alain, Sociologue ; **TOURANCHET** Annie, Médecin Inspecteur Régional ; **TRIGON** Marcel, Conseiller général du Val de Marne ; **TROUSSIER** Anthelme, Avocat ; **VERGIAT** Marie Christine, Présidente de la Commission «Droits économiques et Sociaux» de la LDH ; **VERRECCHIA** Monique, Présidente de la Mutuelle Familiale ; **VIDALIES** Alain, Député des Landes ; **VINCENT** Wilfrid, Conseiller général des Hauts-de-Seine ; **VOVELLE** Michel, Historien ; **ZERBIB** Jean-Claude, représentant CFDT à la Commission "maladies professionnelles" du Conseil Supérieur de Prévention des Risques Professionnels ; **WADIER** Pierre, Conseiller général de l'Orne ; **WAHL** Bernadette, Présidente de l'Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales (UNAPEI).

Plusieurs centaines de conseillers régionaux, de conseillers généraux, de maires et de conseillers municipaux de toute la France ont signé cet appel et apporté ainsi leur soutien à la FNATH. La liste complète sera publiée dans un prochain numéro de « A part entière », journal de la FNATH.

Appel

Il y a cent ans la France se dotait d'une loi sur les accidents du travail. Le droit à réparation était enfin reconnu à ceux qui laissent au travail leur santé, leur intégrité physique et même leur vie.

Aujourd'hui, cent ans après, par manque de précaution et de prévention, par la priorité donnée à la rentabilité économique, les accidents du travail et les maladies professionnelles continuent à sévir, à meurtrir les personnes, à mettre leurs proches dans des situations dramatiques.

Cette réalité - ce lourd tribut payé à la prospérité économique - reste trop souvent ignorée, sous-estimée, voire niée, ainsi que ses conséquences : détresse humaine, chômage et exclusion sociale.

La FNATH lance une campagne d'opinion pour qu'un nouvel élan soit donné aux droits des personnes frappées par l'accident du travail, ou la maladie professionnelle.

Conscient de leur aspiration à la dignité et à une pleine citoyenneté et afin que cesse l'injustice à leur égard, je m'associe à l'action de la FNATH pour :

- le renforcement des mesures de prévention des risques professionnels,
- la réparation intégrale de tous les préjudices subis (douleur, agrément, esthétique, moral, professionnel),
- la revalorisation des rentes et capitaux dont le pouvoir d'achat ne cesse de se dégrader,
- la gratuité effective des soins et frais d'appareillage,
- une véritable réinsertion professionnelle et sociale,
- le droit au départ anticipé en retraite pour les travailleurs accidentés du travail, usés par le travail et dont l'espérance de vie est réduite.

Pour signer cet appel
FNATH - campagne « Rendre justice »
B.P. 241 - 42006 Saint-Etienne cedex 1



Fédération nationale des **accidentés du travail** et des **handicapés**

Grand rassemblement national
samedi 3 octobre 14 h
Esplanade des Invalides (Paris)

Denis Cohen, secrétaire général de la FNE-CGT

« EDF doit rester une référence pour le temps de travail »

Le syndicat a fait annuler l'accord social des 32 heures

Le secrétaire général de la Fédération nationale de l'énergie (FNE) CGT, Denis Cohen, quarante-cinq ans, explique dans un entretien au *Monde* que l'annulation de l'accord signé en janvier 1997, prévoyant l'embauche de 15 000 jeunes sur trois ans ne doit pas remettre en cause les situations individuelles. M. Cohen redoute que cette victoire juridique n'entraîne pour la CGT une défaite politique lors des prochaines élections syndicales dans l'entreprise, le 15 octobre.

« La CGT a obtenu l'annulation en appel de l'accord social sur les 32 heures signé en janvier 1997 par la CFDT, la CGC et la CFTC permettant l'embauche de 15 000 jeunes chez EDF-GDF en trois ans. Avez-vous été surpris par les réactions ?

– Oui, nous avons été surpris. Il ne serait pas convenable maintenant de s'abriter derrière une décision de justice, et de ne pas assumer notre position quelles qu'en soient les conséquences. Nous avons refusé cet accord car il masque la réalité. Il fait partie d'un plan social qui vise à la suppression de 18 000 emplois d'ici à 2010 chez EDF-GDF, dont 8 000 dans les trois ans à venir, sur un total de 142 000. Son objectif était donc l'accompagnement des suppressions d'emplois et l'instauration d'une plus grande flexibilité.

» Cet accord social instaurait deux statuts, car les jeunes embauchés n'avaient pas la possibilité de choisir leur temps de travail. Ils étaient recrutés pour trois ans, à temps partiel imposé, pour un salaire réduit. Comme nous sentions que ce problème de légitimité était posé, avant de le condamner nous avons tenu à consulter officiellement le personnel, qui s'est prononcé contre. La suite nous a donné raison. Depuis un an et sept mois, date de mise en œuvre de l'accord, les effectifs ont diminué de 4 633 personnes chez EDF-GDF.

En engageant cette procédure, mesuriez-vous les répercussions sur les personnes ayant opté pour un aménagement du temps de travail ?

– Non, car lors de l'appel, en juillet 1997, l'accord social n'était pas encore en œuvre. De plus, à ce moment-là, le gouvernement, par la voix du secrétaire d'Etat à l'industrie Christian Pierret, affirmait que cet aménagement du temps avec baisse de salaire n'allait pas dans la conception des pouvoirs publics sur la réduction du temps de travail.

» Mais je suis surtout écœuré par l'attitude de la direction. C'est elle qui, sachant que l'accord était illégal – j'ai les preuves – a accéléré les accords locaux et rendu la situation inextricable. Je comparerais cette technique à celle de Saddam Hussein : devant les cibles, ont met des hommes. C'est une attitude qui impose un changement de management.

– Que vont devenir les 19 000 personnes ayant opté pour le temps de travail partiel, les 5 100 jeunes embauchés et les 1 600 retraités, maintenant que l'accord est caduc ?

– Rien n'est changé pour eux. La décision n'empêche pas EDF-GDF d'embaucher. L'entreprise doit permettre aux jeunes recrues bénéficiant automatiquement du statut d'opter pour 32 ou 38 heures. Pour les salariés ayant choisi le temps partiel, il faut pérenniser la situation et intégrer la prime qu'ils avaient obtenue pour cela. Pour les préretraités, des mesures dérogatoires permettent les départs en inactivité. Pour les salariés ayant choisi la flexibilité, l'indemnisation des contraintes aujourd'hui sous statut seront des mesures qui coûteront cher à l'entreprise.

– Pourtant, les salariés ont l'impression que les accords locaux vont être annulés et en rendent responsable la CGT. Qu'en est-il ?

– Je suis très affligé par l'attitude de la direction, qui utilise l'émotion créée par l'annulation de l'accord par la cour d'appel pour prendre en otage l'ensemble des personnels en dramatisant la situation.

> « S'il nous arrive de commettre des erreurs, nous n'avons jamais trompé les salariés »

» Avec FO, nous avons demandé de rencontrer le nouveau président d'EDF, François Roussely, et celui de Gaz de France, Pierre Gadonneix, pour dénoncer la campagne d'intoxication dans l'entreprise. Des chefs de centres téléphonent aux salariés pour leur dire que finalement ils ne peuvent plus partir en préretraite. C'est un climat de haine. Par le biais de la petite hiérarchie intermédiaire, ils réunissent les jeunes, leur indiquant que leur situation n'est pas réglée, et les salariés à temps partiel pour leur signifier qu'ils vont perdre leur prime. Or la position officielle est autre. L'entreprise affirme que rien ne changera, mais en dessous beaucoup s'agitent en faisant peur. Nous demandons aux deux présidents qu'ils s'expriment afin de clarifier la situation des 19 000 salariés et les tranquilliser.

– Craignez-vous une sanction des salariés lors des élections du 15 octobre concernant les organismes sociaux que vous contrôlez ?

– Le coup est parti, et je ne mesure pas les dégâts que le déchaînement médiatique a causés sur l'image de la CGT. Je pense qu'une victoire juridique peut se transformer en défaite politique. Je ne sais pas si nous allons perdre ou gagner, mais nous faisons tout pour expliquer à chaque salarié la situation. D'autant que nous pensons que l'évolution de notre syndicalisme le permet.

» Depuis plusieurs mois, nous avons réellement changé, en avançant sur l'idée de démocratie, de l'ouverture aux gens, de la prise en compte de problèmes concrets et immédiats. Or, *depuis l'annulation* de l'accord par la cour d'appel, on accrédite l'idée selon laquelle la CGT fait passer ses intérêts avant ceux des salariés. Tout pourrait apparaître désormais comme un mensonge de notre part, visant à attirer des personnes pour défendre nos intérêts et des acquis égoïstes. S'il nous arrive de commettre des erreurs, nous n'avons jamais trompé les salariés.

» Notre score sera regardé avec



DENIS COHEN

attention, tant en interne qu'en externe, avant la discussion qui s'ouvre sur la transposition en droit français de la directive européenne ouvrant le marché de l'électricité à la concurrence.

– Vous accusez la direction d'EDF de mener une campagne médiatique contre vous, mais les syndicats signataires ne vous épargnent pas en vous traitant d'archaïques. Comment le ressentez-vous ?

– C'est un argument avant les élections, il est normal que les organisations signataires défendent leur bilan. Je ne veux pas entrer dans cette polémique, d'autant que la division syndicale, souhaitée par certains, serait préjudiciable pour tous.

– Comment pouvez-vous sortir de cette situation ?

– Je pense qu'aujourd'hui cette décision de la justice peut finalement être une chance pour tous. Elle a fait table rase de tous les accords et rien ne s'oppose à un débat. Personne n'aurait choisi une telle solution, mais une fois pris acte de la situation, nous avons une chance historique à saisir. La possibilité est enfin donnée d'aller vers la négociation d'un bon accord à partir de la loi des 35 heures, y compris en incluant certaines mesures prises dans l'accord social sur les 32 heures. En matière de temps de travail, EDF a toujours été une entreprise pilote. Nous avons été les premiers à adopter la quatrième, puis la cinquième semaine de congés payés, tout comme les 38 heures en 1982.

» Je constate que le gouvernement a des difficultés à trouver des accords de bonne facture sur les 35 heures. EDF pourrait être à nouveau une référence. Je propose qu'avec les cinq fédérations nous organisions une vaste consultation site par site sur l'application des 35 heures, voire des 32 heures et du temps partiel. D'ores et déjà, la CGT s'engage à accepter le choix des agents sans contestation. Ce serait une étape nouvelle dans la vie de l'entreprise et de son personnel. Après des années marquées par la signature d'accords entre la direction et des organisations représentant à peine 30 % du personnel, sans l'aval de la CGT, majoritaire, le temps est venu d'associer tout le personnel et l'ensemble des organisations syndicales aux grands choix de l'entreprise.

– N'est-ce pas un peu utopique ou électoraliste ?

– Je ne sais pas si ma proposition sera retenue par les autres organisations avant les élections, mais, après, je la reformulerai et la détaillerai. Elle ouvre cependant une perspective sérieuse pour l'avenir. »

Propos recueillis par Dominique Gallois

Serge Dassault nie avoir versé des commissions occultes en Belgique

Le patron français se défend avec virulence

BRUXELLES
de notre correspondant

Serge Dassault, qui répond depuis le 2 septembre de corruption active devant la Cour de cassation de Belgique, se défend avec vigueur devant les quinze juges en robe rouge de la juridiction suprême du royaume. Il était interrogé, lundi 28 septembre, à propos des éventuels pots-de-vin qui auraient permis à son groupe d'obtenir, en juillet 1989, le contrat « Carapace » de modernisation de la force aérienne belge, d'un montant de 1 milliard de francs.

« Que les Belges arrêtent de dire que chaque fois qu'ils reçoivent de l'argent, il vient de chez Dassault ! Cela devient fatigant à la longue ! Cela n'existe pas ! C'est complètement stupide ! », a-t-il lancé en réponse aux déclarations de deux de ses coaccusés, l'avocat d'affaires Alfons Puelinckx et l'ancien apparatchik du PS Merry Hermanus, qui reconnaissent avoir joué les intermédiaires entre la firme française et les partis socialistes francophone et flamand.

Serge Dassault a excipé de sa qualité d'ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole supérieure d'aéronautique pour tenter de persuader la cour que le système de contre-mesures électroniques mis au point par Electronique Serge Dassault était notablement plus performant que celui proposé par Litton, son concurrent américain sur ce marché. *« D'ailleurs l'US Air Force n'a même pas choisi Litton pour équiper ses propres avions »*, s'exclame-t-il à l'issue d'un exposé technique très fouillé. Quel intérêt aurait-il eu à corrompre les décideurs politiques de l'époque, avec une si évidente supériorité technologique ?

Cette version de l'affaire se heurte pourtant aux affirmations maintes fois répétées de M. Hermanus et M. Puelinckx. Le premier affirme avoir reçu le 28 avril 1989 – date de l'attribution du marché – un appel téléphonique de chez Dassault proposant un *« don »* au PS. Le second a reconnu avoir reçu sur un compte suisse dont il avait la signature une somme de 15 millions de francs en provenance d'un compte détenu par Madeleine Dassault, mère de l'accusé, décédée en 1992.

« Je ne sais pas ce que c'est ! M. Puelinckx a tout manigancé. Aucune de mes sociétés n'y est pour quelque chose », a affirmé Serge Dassault. *« C'est du roman, il invente tout ! M. Puelinckx a une imagination débordante ! »*, s'emporte Serge Dassault. L'avionneur français a par ailleurs répété à l'audience sa version de l'origine de ce virement pour le moins suspect. Sa mère, circonvenue par Alfons Puelinckx et le défunt Pierre de Boccard, un banquier suisse ami de la famille, aurait versé cet argent destiné au PS flamand *« pour aider les affaires de son fils »*, à l'insu de ce dernier. Pour Serge Dassault, cette opération serait en fait une pure et simple escroquerie de l'avocat et du banquier au détriment de sa mère. Le transfert d'une partie de cet argent dans les caisses du PS flamand n'aurait, dans cette hypothèse, servi qu'à masquer cette escroquerie.

Luc Rosenzweig

Les passagers résignés de la ligne C du RER

REPORTAGE

Après dix jours de grève, les usagers tentent de s'adapter

ILS SAVENT que, au train où vont les choses, ils connaîtront jeudi le début d'une deuxième semaine de galère. Lundi 28 septembre, sur les quais de la gare d'Austerlitz, à Paris, les usagers de la ligne C du RER sont résignés. Ils viennent de connaître dix jours de grève, déjà le plus long conflit social sur le réseau SNCF d'Ile-de-France depuis le mouvement de fin 1995.

Sur les quais au revêtement usé, *l'atmosphère est lourde. Plusieurs « Comme d'habitude ! »* goguenards répondent au message des haut-parleurs nasillards : *« Par suite de mouvements sociaux, la circulation des trains est perturbée. »* Changement de quai à la dernière seconde : Dufy, le nom de la rame annoncée sur la voie B, ne fait plus rire personne. *« On a bien aimé les affiches sur la semaine du transport collectif. Vraiment collectif pour nous les transports : c'était sauna ou hammam tous les soirs, car quand on attend un train une heure au lieu d'un quart d'heure, il faut se serrer pour faire de la place à tout le monde. »* L'inconfort est peu de chose à côté des heures perdues. *« Il faut partir beaucoup plus tôt le matin »*, raconte cette dame qui dit avoir attendu une fois plus de deux heures pour rien sur les quais de la gare de Lardy (Essonne). *« Il arrive que les trains de grandes lignes s'arrêtent pour nous déposer à Austerlitz. Un jour sur deux, le train annoncé la veille est supprimé sans qu'il y ait la moindre information le matin même. »* Pour cette passagère de Choisy-le-Roi, le retour à la maison a pris un jour des allures d'aventure : *« Il y avait eu un mauvais affichage des destinations desservies, j'ai dû attendre à nouveau pour pouvoir revenir sur mes pas. »*

Tous les usagers de la ligne C ont pris l'habitude des difficultés : *« Il arrive qu'un train oublie de s'arrêter en gare »*, raconte cet habitant d'Arpajon (Essonne). *« Et puis il y a les problèmes techniques qui mettent les trains en retard. Pas si étonnants que cela quand on voit lers intervalles entre les révisions de matériel. »* Malgré tout, les habitués restent fidèles à la ligne. *« On sait que, malgré les travaux de modernisation du réseau central, il restera toujours des difficultés pour faire traverser Paris à autant de trains »*, tient à dire celui qui semble tout connaître des 183 kilomètres de la ligne, de ses quatre-vingt-trois gares et des sept ramifications de ce réseau à trois branches.

Peu de personnes semblent avoir abandonné la ligne depuis le début de la grève. Cet habitant de Bobigny rejoint le centre de Paris en métro depuis son travail pour être sûr de retrouver un train pour rentrer chez lui. Pas question pour celui qui est venu d'Etampes (Essonne) de venir en voiture : *« Ce serait de toute façon autant de temps perdu dans les embouteillages et je ne sais pas où je garerai ma voiture dans la journée. »*

Le petit marchand de fleurs du hall souterrain de la gare d'Austerlitz est bien le seul à garder le sourire. Pourtant, il a perdu plus des deux tiers de son chiffre d'affaires depuis le début de la grève et il ne sait pas si la SNCF lui fera une remise sur la location de son espace. *« Les clients viennent acheter un bouquet quand le moral est bon. Quand je les vois courir pour essayer d'attraper un train, le visage stressé, je sais que leur moral va descendre un peu plus après chaque nouveau jour de grève. »*

Christophe de Chenay

Trafic nul sur Saint-Lazare

Le trafic banlieue de la SNCF au départ de Paris - Saint-Lazare était totalement nul, mardi 29 septembre au matin, *« à la suite du mouvement de grève spontané démarré après l'agression à main armée de deux agents SNCF »*. Les débrayages ont démarré après qu'un agent SNCF de la gare de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines) et un conducteur de train eurent été agressés, lundi soir, par des inconnus qui les ont dépouillés de leurs cartes bancaires, de leur argent et de la caisse de la gare avant de les ligoter. Aucun train ne circulait non plus sur la branche ouest du RER A, en direction de Cergy-Pontoise, le service étant assuré conjointement par la SNCF et la RATP. Le trafic des trains grandes lignes au départ de Paris - Saint-Lazare était en revanche toujours assuré vers 7 h 30.

Goldman Sachs ajourne son introduction en Bourse

GOLDMAN SACHS, la plus prestigieuse et la plus secrète des banques d'investissement américaine, va préserver pendant encore quelques mois sa culture de discrétion. Les 189 associés-gérants qui se partagent son capital – et supportent donc tous les risques financiers que prend la banque – ont décidé, lundi 28 septembre, de reporter *sine die* l'introduction en Bourse de leur commandite et les contraintes de transparence qu'elle aurait imposées.

Cette décision n'a pas surpris les financiers américains. *« On ne met pas un Rembrandt en vente lorsque le marché de l'art vient de perdre 40 % »*, commente l'un d'entre eux. Or depuis le mois de juin, période à laquelle les associés de Goldman Sachs ont voté à une très large majorité en faveur de la Bourse, les actions des maisons de titres concurrentes, comme Merrill Lynch et Morgan Stanley Dean Witter, ont perdu plus de 40 % de leur valeur. Goldman Sachs, qui ne s'appuie pas, contrairement à ses deux grands rivaux, sur un large réseau de conseillers financiers plaçant des actions auprès des ménages américains, a des résultats jugés plus volatils.

BÉNÉFICE EN BAISSE

Si la banque avait persisté dans sa décision de faire appel au marché, elle n'aurait donc obtenu qu'une petite moitié des 6 à 9 milliards de dollars qu'elle espérait à la mi-juin en contrepartie de 10 % à 15 % de son capital, lorsque l'indice Dow Jones de la Bourse de New York se situait à 8 700 points. L'indice est depuis retombé à 8 100 points.

La banque coprésidée par Jon Corzine et Henry Paulson vient en outre d'annoncer que son bénéfice avant impôt pour le troisième trimestre de l'année était en recul de 19 %, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années. Elle fait surtout partie des banques les plus engagées vis-à-vis du fonds spéculatif Long Term Capital Management, dont la banque centrale américaine a organisé *in extremis* le sauvetage la semaine dernière. Goldman Sachs devra engager 300 millions de dollars (1,7 milliard de francs) en capital dans ce plan qui permettra au total d'injecter 3,6 milliards de dollars dans ce fonds.

« Notre comité exécutif a pris cette décision difficile après avoir accordé toute sa considération à l'état très volatil des marchés financiers mondiaux et l'impact disproportionnellement négatif sur le secteur financier », ont indiqué MM. Corzine et Paulson. *« Quand les marchés et les conditions s'amélioreront, notre comité exécutif pourra éventuellement proposer un nouveau plan d'introduction en Bourse aux partenaires pour obtenir leur approbation »*, précisent-ils.

S'agit-il d'un report de quelques mois ou de quelques années ? Chez Goldman Sachs, Abby Joseph Cohen, l'une des analystes les plus écoutées de Wall Street, prévoit toujours que le Dow Jones sera à plus de 9 000 points d'ici la fin de l'année. Le débat sur l'introduction en Bourse pourrait donc rapidement resurgir. Ne serait-ce que parce que les soubresauts des marchés rappellent à quel point il est dangereux de partager les risques d'une banque d'affaires qui grandit très vite et emploie 11 000 personnes à travers le monde entre un nombre très limité d'associés.

Sophie Fay

Usinor estime Cokerill à 8,3 milliards de francs

USINOR semble décidé à racheter Cokerill au plus juste. Révisant ses premières propositions, le groupe français estime le sidérurgiste belge à 50 milliards de francs belges (8,3 milliards de francs français), selon des syndicats de Cokerill. Ce prix ne répond pas aux attentes initiales – beaucoup plus élevées – de la région wallonne, principal actionnaire de Cokerill. Celle-ci a fait savoir, après le retrait de la candidature de Thyssen, qu'elle fixerait un prix plancher à la cession, afin d'éviter tout bradage.

Pour justifier son évaluation, Usinor a mis en avant la baisse d'un tiers des groupes sidérurgiques mondiaux cotés depuis l'été et la montée de la crise financière. Il s'engage aussi à investir 12 milliards de francs belges dans la rénovation des sites industriels de Liège et Charleroi, ce dernier étant spécialisé dans la production d'aciers inoxydables. Il promet aussi une enveloppe de 10 milliards de francs belges pour résoudre les problèmes d'environnement. En cas de prise de contrôle de Cokerill, Francis Mer, PDG d'Usinor, prendrait la présidence du sidérurgiste belge. – *(Corresp.)*

Le groupe Rossel veut prendre le contrôle de « La Voix du Nord »

L'éditeur du « Soir » mène au grand jour l'OPA qu'il avait lancée dans l'ombre sur le quotidien lillois : il détient 38 % du capital et souhaite atteindre la majorité. L'opération fait le jeu du groupe Hersant – actionnaire de Rossel – qui tisse sa toile dans le Nord

LILLE
de notre correspondant régional

L'annonce de l'entrée du groupe belge Rossel dans le capital du quotidien *La Voix du Nord* à hauteur de 38 % a été faite, lundi 28 septembre, dans la grande salle voûtée qui est un peu le symbole de la présence du journal dans la région, au sixième étage de l'immeuble de style néo-flamand qui domine la Grande-Place de Lille de son énorme masse triangulaire. Drôle d'endroit pour signer une reddition ou un armistice avec un adversaire qui ne s'était jamais officiellement déclaré. Entouré de André Soleau et Michel Marin, vice-présidents, et Jean-Louis Olivaux, directeur général adjoint, Jean-Louis Prévost, PDG de *La Voix du Nord*, a indiqué que le groupe belge Rossel était entré à hauteur de 38 % dans le capital de VNI, la société holding qui détient 72 % du journal (*Le Monde* des 18 et 26 septembre).

Selon le quotidien du groupe Rossel, *Le Soir* du 29 septembre, la transaction porte sur 1,017 milliard de francs belges (160 millions de francs). Le groupe a l'intention d'augmenter sa participation pour prendre la majorité du capital. Le chiffre d'affaires du groupe La Voix du Nord est de 1,7 milliard, dont 900 millions réalisé par le quotidien.

« Nos adversaires ont cédé la totalité des titres qu'il avaient acquis au groupe Rossel », a expliqué Jean-Louis Prévost. Il présente l'opération comme une sorte de victoire à une époque où les notions de frontières, de langues ou d'activités spécifiques sont *« battues en brèche par la concentration de grands groupes internationaux qui entendent désormais maîtriser toute la chaîne de l'information, de la collecte au transport, de la mise en forme à la distribution et à la commercialisation »*. Pour lui, l'accord intervenu trouve une logique industrielle et culturelle évidente, entre la Wallonie, Bruxelles et le Nord-Pas-de-Calais.

« SÉCURITÉ ET INDÉPENDANCE »

Pour le PDG de *La Voix du Nord*, l'opération apporte sécurité et indépendance à son groupe, sur le plan rédactionnel aussi bien que *« managérial »*, mais aussi économique : *« L'ensemble du périmètre du groupe sera conservé, et des efforts entrepris pour le développer. »* Il est aussi assorti d'un volet social : garantie du maintien de l'emploi, des structures existantes et des organes sociaux, rien ne devrait changer selon Jean-Louis Prévost.

« Les actionnaires se verront confortés dans l'idée de nous faire confiance, d'autant que les prix que nous devions proposer, à savoir 40 000 francs par action, seront maintenus ». Enfin, rien ne devrait changer dans la hiérarchie de *La Voix du Nord* et le groupe qui avait conduit le raid hostile renoncerait à tout recours judiciaire, au civil comme au pénal.

Jean-Louis Prévost est catégorique, le groupe Hersant ne se cache pas derrière son nouveau partenaire : *« Il est bien stipulé dans l'accord que l'investissement est réalisé à titre personnel par la société Rossel dans le respect de l'identité propre de chaque entreprise. Nous nous engageons sur un partenariat industriel à long terme. De toute façon, il nous reste à obtenir l'accord de VNI et de la commandite. »*

L'affaire est partie de la révolte d'actionnaires minoritaires, conduits par l'ancien président du conseil de surveillance, Jacques Ménard. Celui-ci rachetait des actions, au prix de 40 000 francs déclenchant une riposte de la direction qui a transformé le groupe en société à commandites.

« MENÉS EN BATEAU »

Le secrétaire général du groupe reconnaît aujourd'hui que Rossel était bien le « raider » qui a débloqué les sommes pour les mettre à la disposition des minoritaires. Si elle ne l'était pas avant, la Socpresse a été informé du déroulement des opérations à ce moment-là.

Pendant l'été, des négociations se sont déroulées avec des membres de la direction du journal lillois, Jean-Louis Olivaux, André Soleau et l'avocat du Journal André Doussot. Jean-Louis Prévost s'est rallié ensuite, mais il apparaît comme le grand perdant de l'opération.

Le personnel et les actionnaires sont amers. *« Moi, j'ai vendu à Ménard, pas aux Belges ou à Hersant*, remarque un membre du Rasar. *C'est vrai que Ménard a permis de valoriser nos titres, mais j'ai quand même l'impression que nous avons été menés en bateau. Mais je ne veux pas qu'on dise que nous avons renoncé à tout recours sur le plan judiciaire. Il ne s'agit pour l'instant que d'un report, pas d'un abandon. Nous verrons plus tard. »*

« On reste étonnés qu'un groupe comme Rossel entre dans le capital d'une entreprise à hauteur de 38 % sans exiger de contrepartie, acceptant par avance une société par commandite qui entrave ses droits d'actionnaire, écrit la CFDT dans un communiqué réclamant la réunion d'une assemblée générale du personnel. *Est-on sûr qu'il s'agisse d'une issue heureuse pour le personnel ? Va-t-on continuer sur le chemin du mépris permanent, d'une politique sociale au ras du plancher ? »*

Pierre Cherruau

Le premier en Belgique francophone

Le groupe Rossel est le premier groupe de presse en Belgique francophone, avec des participations dans 200 sociétés, dans les médias, l'imprimerie et la publicité.

- **Détenu à 60 % par Robert Hurbain et sa famille, et à 40 % par le groupe Hersant, il a réalisé un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs belges (1,5 milliard de francs français) en 1997.**
- **Ses effectifs avoisinent 1 700 personnes.**
- **Il contrôle *Le Soir* (139 380** exemplaires), *La Meuse-La Lanterne* (90 962), *La Nouvelle Gazette* (70 500), ce qui représente plus de 50 % de la diffusion de la presse quotidienne belge francophone. En reprenant *La Voix du Nord*, il devient en outre actionnaire de *La Libre Belgique* et de *La Dernière Heure*. Il publie aussi l'hebdomadaire *Le Soir illustré* et le journal gratuit *Vlan*, qui est l'une de ses principales sources de revenus.
- Rossel est encore présent dans la radio (Bel RTL) et la télévision.

La recomposition de la presse en Wallonie et dans le nord de la France

Le Soir R/h
La Libre Belgique
La Dernière Heure Av
Bruxelles
Meuse R/h
Républicain lorrain
Dernières Nouvelles d'Alsace
L'Alsace

h GROUPE HERSANT (France-Antilles ou Socpresse)
R/h GROUPE ROSSEL (dont Hersant détient 40%)
Av VOIX DU NORD/ VERS L'AVENIR
Principales limites de zone de distribution

Par le biais de la participation de la Socpresse dans le groupe belge Rossel ou de celle de France-Antilles dans *L'Est républicain*, le groupe Hersant est présent dans l'ensemble du nord de la France. En Wallonie, *Le Soir* devient actionnaire de son principal concurrent, *la Libre Belgique*.

TROIS QUESTIONS À...

PAUL-HENRY FALLY

1 Pourquoi le groupe Rossel, dont vous êtes secrétaire général, entre-t-il dans le capital de *La Voix du Nord* ?

C'est pour nous une diversification naturelle. Nous nous sentions un peu à l'étroit en Belgique, même si nous nous sommes développés dans la presse gratuite, la radio ou la télévision. *La Voix du Nord* fait le même métier que nous. C'est un groupe très diversifié et qui parle la même langue que nous, ce qui est important en ce moment en Belgique.

2 A quel moment êtes-vous intervenu dans l'opération ? Quand le groupe Hersant a-t-il été associé ?

Nous sommes intervenus dès le départ. Je crois que nous pouvons dire aujourd'hui que nous étions bien les *raiders* qui restaient dans l'ombre. Nous avons lancé cette OPA inamicale en profitant de l'opposition qui existait à l'égard de l'équipe en place. Le vent a tourné. Nous avons rencontré les principaux dirigeants de *La Voix du Nord*. Le dialogue entre nous a été très sain. Pour mener à bien cette opération, nous avons procédé au printemps à des mouvements de trésorerie. Nous en avons parlé en conseil d'administration, en présence d'Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, qui n'a pas désapprouvé l'opération.

3 Souhaitez-vous détenir la majorité du capital de *La Voix du Nord* ? Quels seront les changements à la tête du groupe ?

Des opportunités de cessions d'actions se présenteront, dans la mesure où nous saurons rassurer les actionnaires. Nous les prendrons en considération. Si nous avons la possibilité de prendre le contrôle du groupe, c'est une responsabilité que nous ne fuirons pas. Nous nous sommes engagés au maintien des équipes. Nos accords prévoient les modalités de collaboration, mais le management en place nous convient. Nous le lui avons dit.

Le système actuel a fait ses preuves en termes de gestion et de développement. Il faudra que les attitudes s'assouplissent pour améliorer les relations humaines. Leur dégradation est une des causes du malaise. Il faudra bien sûr organiser un partage des pouvoirs, pour que l'actionnaire prépondérant puisse s'exprimer.

Propos recueillis par Alain Salles

Le groupe Hersant prend une position stratégique dans le Nord

L'ENTRÉE de Rossel dans le capital de *La Voix du Nord* est historique. Pour la première fois dans l'histoire de la presse régionale, un groupe étranger investit un quotidien régional. A l'heure où le capital de nombreux quotidiens est fragilisé par des problèmes de succession, le précédent lillois sera regardé de près par les groupes anglais et allemands qui frappent à la porte des provinces, de Nantes à Strasbourg.

Mais, derrière cette arrivée belge, c'est la bonne opération réalisée par le groupe Hersant qui saute aux yeux. La Socpresse détient en effet 40 % du groupe Rossel. Yves de Chaisemartin essaie depuis quelques années de vendre ses parts, données comme garanties auprès des banques. En vain. En 1986, le groupe s'était lancé dans une véritable OPA sur Rossel, qui a échoué. La prise de contrôle de *La Voix du Nord* valorise cette participation, mais, surtout, les deux sociétés Hersant – la Socpresse, dirigée par Yves de Chaisemartin, et France-Antilles, de Philippe Hersant, qui sont deux entités juridiques distinctes, mais qui ont pour actionnaires la famille Hersant – occupent une position dominante dans tout le nord de la France et le sud de la Belgique, de Rouen à Strasbourg, en passant par Lille et Bruxelles.

A travers Rossel, la Socpresse va devenir indirectement actionnaire de *La Voix du Nord*. Elle devrait être à même de s'entendre avec la nouvelle direction pour régler l'épineux problème de *Nord-Eclair*, qui perd des lecteurs et de l'argent tous les ans. En France, *La Voix du Nord* s'est étendue dans des zones couvertes par le groupe Hersant ou ses alliés. *Le Courrier Picard* – détenu à 49 % par *La Voix du Nord* et le Crédit agricole – est géographiquement situé entre deux titres de Philippe Hersant, *Paris-Normandie* et *L'Union* de Reims, qui subit dans l'Aisne la concurrence d'une édition de *La Voix*.

Le quotidien lillois a également acquis le groupe d'hebdomadaires savoyards, Le Messager, au nez et à la barbe du *Dauphiné libéré* (Socpresse). En 1995, *La Voix du Nord* s'est associée au *Républicain lorrain* pour reprendre le quotidien des Vosges, *La Liberté de l'Est*, qui se retrouve coincé entre *L'Est Républicain* à Nancy et, à Strasbourg, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, reprises par le quotidien de Nancy en 1997. Le groupe de Gérard Lignac occupe une place centrale dans le dispositif du groupe Hersant, puisque France-Antilles en détient 27 %.

JEU DE GO

Au moment de la cession des *DNA*, un rédacteur en chef d'un quotidien régional constatait : *« Philippe Hersant place les* DNA *en viager. »* Gérard Lignac a plus de soixante-dix ans et une fort belle santé. Mais le groupe Hersant se trouve, chez Rossel comme à *L'Est républicain*, en position d'attente. Il lui en faut peu pour progresser dans le capital de ces groupes, et des problèmes de succession peuvent apparaître dans l'Est, comme en Belgique, puisque Robert Hurbain (qui détient 60 % de Rossel) est lui aussi septuagénaire. Aucune décision ne peut être prise dans l'ensemble des journaux du Nord sans que le groupe Hersant n'en soit, sinon à l'origine, du moins le premier informé.

Ces participations minoritaires permettent enfin de rester en deça des seuils anticoncentration, au moment où le gouvernement veut clarifier le contrôle de ce dispositif. A cette emprise sur le nord de la France, s'ajoutent les trois journaux de l'Ouest (*Presse-Océan*, *Le Courrier de l'Ouest*, *Le Maine libre*) et le pôle rhônalpin (*Le Bien public*, *Le Journal de Saône-et-Loire*, *Le Progrès* et *Le Dauphiné libéré*). Si bien qu'on peut traverser la France du Nord-Ouest au Nord-Est, puis redescendre jusqu'en Vaucluse, en lisant des journaux liés au groupe Hersant. Dans une situation financière toujours fragile, aux prises avec une succession difficile, plus de deux ans après la mort de Robert Hersant, le groupe continue ses affaires. Robert Hersant jouait au Monopoly avec l'argent de ses banquiers, son fils Philippe et Yves de Chaisemartin pratiquent plutôt le jeu de go, en plaçant des pions dans des endroits stratégiques, sans débourser un sou, pour valoriser leurs actifs et rassurer leurs banquiers.

A. S.

La bataille perdue de Jean-Louis Prévost

PORTRAIT

Ce journaliste devenu président du quotidien lillois a hérissé par sa brutalité

C'ÉTAIT une belle soirée, au mois de juin 1997, dans un restaurant du bois de Vincennes. Jean-Louis Prévost venait d'être enfin élu président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR). De justesse et contre l'avis du groupe Hersant. Ce soir-là, Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, félicitait le nouveau président : *« Cher Jean-Louis, maintenant nous t'attendons. »* Alors, un murmure parcourut l'assemblée des éditeurs, qui prolongeait les paroles du patron du *Figaro* : *« ...au tournant ! »*.

Le président de *La Voix du Nord* n'a pas eu à attendre très longtemps. Quelques mois après, une révolte d'actionnaires minoritaires allait déclencher une tempête qui provoque aujourd'hui la perte de contrôle du journal. Tapi derrière le groupe Rossel, Yves de Chaisemartin tient sa revanche. Jean-Louis Prévost a mis genou à terre. Celui que ses ennemis appellent volontiers *« le petit Napoléon du Nord »*, ou encore, selon un cadre de la Socpresse, *« celui qui se prend pour le Robert Hersant du Nord »* a perdu la bataille. Il dénonçait la menace de Bertelsmann et celle du groupe Hersant, et le voilà contraint d'ouvrir lui-même la porte à ce dernier.

PASSÉ EN FORCE

La Voix du Nord prospérait. Au cœur de Lille, le groupe se développait à marche forcée et contemplait la déconfiture de ses deux concurrents du groupe Hersant : *Nord Eclair* et *Nord-Matin*. Au sein de la presse régionale, il représentait une opposition au groupe Hersant. Dans un milieu plutôt conservateur, c'était un agitateur d'idées. Mais son opportunisme et, parfois, sa brusquerie ont hérissé d'autres barons de la presse régionale, comme *Ouest-France* et *Sud-Ouest*.

Né en 1944, Jean-Louis Prévost est toujours passé en force. Ancien élève de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, il entre au quotidien du Nord dont il devient correspondant économique à Bruxelles. Mais la plume ne suffit pas à celui qui va gravir, quatre à quatre, les échelons du pouvoir. Il est au premier plan lorsque le quotidien fait l'objet d'une tentative de prise de contrôle, à la fin des années 80. Il monte alors un rachat d'entreprise par les salariés (RES), qui est déjà considéré par ses ennemis comme un moyen de confisquer le pouvoir.

Il poursuit sa route, sourd à toute contestation. Le groupe se diversifie à marche forcée. Il gère le groupe en visionnaire, mais aussi en autocrate. Le quotidien ne suit pas le même rythme. Alors que ses concurrents faiblissent, il perd plus de 40 000 exemplaires en dix ans. En 1995, la nouvelle formule est un échec. Un climat de malaise s'amplifie dans l'entreprise. Des salariés dénoncent la brutalité de la direction.

MIS EN EXAMEN

En 1996, Jean-Louis Prévost est mis en examen pour abus de biens sociaux, dans le cadre de la gestion d'une filiale du groupe. En dépit des embûches, il continue au même rythme, se hissant à la tête du SPQR. Il ne comprend pas que la brèche ouverte par les actionnaires minoritaires risque de l'engloutir. Les ripostes juridiques se révèlent fragiles. Ses collaborateurs approchent le groupe Rossel. Officiellement, la continuité *« managériale »* est assurée. Mais, pour *« le petit Napoléon du Nord »*, l'arrivée du groupe belge et d'Hersant ressemble à la Berezina, sinon à Waterloo.

A. S.

La holding Havas Média Communication réduit ses effectifs

HAVAS MÉDIA Communication (HMC), qui ne regroupe plus que les activités affichage et presse gratuite d'Havas, pourrait bientôt être, à son tour, absorbée par sa maison mère. Cette stratégie n'est pas clairement affichée par la direction, mais de récentes décisions semblent aller dans cette voie. Les cadres de HMC, filiale à 100 % d'Havas, ont été informés par la direction du groupe, mercredi 16 septembre, que la holding serait, d'ici au 31 décembre, réduite de deux tiers, de façon à *« rechercher des synergies et être davantage opérationnelle »*.

Michel Boutinard-Rouelle, le président de HMC, a confirmé au *Monde*, lundi 28 septembre, qu'il engagerait dans les prochains jours *« un dialogue social »* afin d'*« organiser d'une manière différente »* les 110 salariés. *« Il n'est pas question de plan social ou de licenciements »*, a-t-il ajouté. Environ 70 personnes devraient être transférées dans les branches publicité extérieure (Avenir) et presse gratuite (Comareg, Delta Diffusion) tandis qu'une quarantaine seulement (informaticiens et financiers) continueront à préparer, au sein d'une holding réduite, les échéances liées à l'an 2000 (informatique) et au passage à l'euro (finances). Plusieurs dirigeants et cadres du groupe ont confirmé qu'ils annonceront prochainement leur départ.

La contraction de la holding, que M. Boutinard-Rouelle présente comme une *« réforme administrative plutôt que stratégique »*, s'inscrit dans la logique d'*« intégration des métiers »* définie par le groupe Havas qui a conduit à l'absorption de la CEP Communication par Havas, il y a un an (*Le Monde* du 7 septembre 1997).

Depuis la rétrocession de l'Oda à France Télécom et le retour des régies régionales au sein des titres de presse concernés, le groupe HMC a vu son chiffre d'affaires fondre, de 10 milliards de francs à 6,68 milliards en 1997, et ses effectifs tomber de 8 133 en 1996 à 5 700 en 1997. Le coût de la holding – environ 24 millions de francs par an – risque encore de pénaliser les comptes de chaque filiale cette année, mais la logique *« n'est pas financière »*, se défend M. Boutinard Rouelle. HMC, comme Havas Advertising ou Canal Plus, doit pourtant se soumettre – même si *« chaque patron de filiale le fait à sa discrétion »*, fait-on remarquer chez Havas –, à l'objectif de rentabilité de 13 % fixé à Havas par Vivendi, son actionnaire majoritaire.

Florence Amalou

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **NETSCAPE : la société américaine détenait 41,5 % du marché des logiciels d'accès à Internet fin juin 1998,** contre 50,5 % fin 1997, selon la société d'études IDC. La part de marché de Microsoft se situait à 27,5 % à fin juin, contre 22,8 % fin décembre 1997.

● **SEMI-CONDUCTEURS : les *ventes mondiales devraient* progresser de 12 % en 1999,** à 155 milliards de dollars (environ 870 milliards de francs), après un recul de 6 % en 1998, selon la société d'études Dataquest.

● ***NIPPON STEEL : le premier* producteur mondial d'acier** a annoncé, mardi 29 septembre, l'abandon de son activité semi-conducteurs au Japon pour se recentrer. Nippon Steel Semiconductor va être cédé au groupe taïwanais United Microelectronics Corporation pour 1,5 milliard de yens (environ 60 millions de francs).

● **BOUYGUES : l'activité de téléphonie mobile ne deviendra rentable qu'à partir de 2001, a estimé Martin Bouygues,** lors de la présentation des résultats semestriels du groupe, *lundi* 28 septembre. Une mise en Bourse d'une partie du capital pourrait *intervenir fin* 1999 ou début 2 000.

● **GILLETTE : le groupe de consommation** (rasoirs, produits d'hygiène, piles) a annoncé, lundi 28 septembre, qu'il allait supprimer 4 700 emplois, soit environ 11 % de ses effectifs totaux, sur les dix-huit prochains mois et fermer 14 usines dans le *monde*.

SERVICES

● **FRANCE TÉLÉCOM : le personnel du service des renseignements internationaux** était appelé, mardi 29 septembre, à une journée de grève par les syndicats CFTC, CGT, SUD, CFDT *et FO, afin de protester contre la* fermeture de trois centres et la suppression de 350 postes sur 750. Lundi 28 septembre, des agences commerciales de la région parisienne étaient en grève à l'appel des mêmes syndicats.

● **AMERICA ONLINE : la société américaine de services en ligne** a dégagé *un bénéfice net de* 91,8 millions de dollars sur l'année fiscale 1997/1998, close fin juin, contre une perte de 499,3 millions un an plus tôt.

FINANCE

● **AMERICAN EXPRESS : le groupe de services financiers va racheter 40 *millions* de ses propres actions** (environ 5 % de son capital) sur les deux à trois prochaines années.

● **CDE : l'ancien président du Matif, Gérard Pfauwadel, a été nommé à la tête de la deuxième structure de défaisance du Comptoir des entrepreneurs** *(CDE), créée en février 1996 pour* accueillir 7 milliards de francs d'actifs douteux, en remplacement de Pierre-Paul Fourcade.

● **MUTUELLES DU MANS *ASSURANCES : l'agence de* notation Standard and Poor's,** n'a pas modifié la note de solidité financière de la compagnie à la suite du départ de son président et de son directeur général.

RÉSULTATS

■ **CAC 40 : les prévisions de bénéfices des groupes du CAC 40 sont révisées** en baisse de 2,7 milliards de francs, à 166,9 milliards pour 1998, et de 4,6 milliards, à 192 milliards pour 1999, selon le consensus établi par Jacques Chahine Finance. Les principaux groupes *affectés* sont Alcatel, Thomson CSF, Société Générale, LVMH, France Télécom, Michelin et *Elf*.

■ **BOLLORÉ : le groupe de Vincent Bolloré** (transports, tabac, papier, énergie) a réalisé un bénéfice semestriel de 211 millions de francs, en hausse de 17,8 %, pour un chiffre d'affaires de 11,5 milliards.

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».**
www.lemonde.fr/bourse

PARIS CAC 40 — sur un an / sur 5 jours

4388 — 4041 — 3693 — 3346 — 2998 — 2651
29 SEPT. — 26 MARS — 29 SEPT. : 3344,23
M 3371,48 — J 3490,31 — V 3310,59 — L 3287,72 — M 3344,23

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 28/09	Var.% 25/09	Var.% 31/12	Baisses ▶	Cours 28/09	Var.% 25/09	Var.% 31/12
USINOR	70,50	+19,28	-18,87	BULL	37,65	-7,34	-40,29
RHODIA	76,70	+14,47	—	CASTORAMA DUB.	985	-7,07	+34,93
SCHNEIDER SA	326	+11,26	-0,24	NORBERT DENTR.	211,50	-6,87	+22,49
INGENICO	126,40	+10	+15,88	SYNTHELABO	1030	-5,41	+36,96
FINEXTEL	123,70	+9,95	+15,06	CS SIGNAUX(CS	355	-5,08	+79,67
TECHNIP	498	+9,93	-21,57	METALEUROP	22,50	-4,84	-63,37
LABINAL	1518	+8,19	-1,93	CHRISTIAN DAL	540	-4,42	-22,19
CARBONE LORRA.	248,50	+8,04	-33,90	CFF.(FERRAILL	339	-4,18	-8,79
ALSTOM	120,70	+7,82	—	BOUYGUES	1017	-4,05	+49,12
CGIP	2598	+7,43	+20,37	COLAS	1103	-3,66	+27,51

Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 29/09	Var.% 28/09	Var.% 31/12
PARIS CAC 40	3344,23	0,20	11,51
- SBF 120	2231,44	0,19	11,20
- SBF 250	2118,12	-1,36	8,91
- SECOND MAR.	1567,37	-0,24	4,28
- MIDCAC	1547,65	-0,19	-2,56
LONDRES FT100	5074,80	-0,57	-1,18
AMSTERDAM AEI	968,35	-0,58	5,50
BRUXELLES BEL	3041,17	-0,12	26,75
FRANCFORT D30	4634,85	-0,41	9,08
MADRID IBEX35	8599,50	0,46	11,63
MILAN MIB30	28318	0,28	15,54
SUISSE SMI	6109,03	-0,65	-2,49
STOXX 666	242,77	-0,27	—
EURO STOXX 326	256,36	-0,26	—
STOXX 50	2793,27	-0,46	—
EURO STOXX 50	2778,82	-0,32	—

Monde ▶	Cours 28/09	Var.% veille	Var.% 31/12
NEW YORK DJ	8108,84	1	2,54
- SP 500	1049,02	0,38	8,06
- NASDAQ	1739,22	-0,26	10,75
BUENOS-AIRES M.	350,72	2,68	-41,88
JOHANNESBURG.	5015,20	-0,46	-18,98
MEXICO BOLSA	255,30	0,07	-35,61
SANTIAGO IPSA	90,77	2,98	-41,27
SAO PAULO BOU.	5927	1,78	-33,06
TORONTO FSE I.	5669,23	0,40	-12,39
ASIE 10h15	29/09	28/09	31/12
BANGKOK SET	17,65	-0,35	-30,91
HONGKONG H.	7337,51	-1,38	-28,91
SÉOUL	95,80	2,34	-15,45
SINGAPOUR ST.	545,68	1,19	-37,80
SYDNEY ALL O.	2663,58	0,48	-0,49
TOKYO NIKKEI	13821,43	-0,63	-9,42

PARIS SBF 250 — 3 mois : 2118,12
2799 — 2663 — 2527 — 2390 — 2254 — 2118
29 JUIN — 13 AOUT — 29 SEPT.

NEW YORK Dow Jones 3 mois : 8108,84
9702 — 9154 — 8696 — 8176 — 7669 — 7161 — 6653 — 6145
30 JUIN — 13 AOUT — 28 SEPT.

LONDRES FT 100 3 mois : 5074,80
6199 — 5991 — 5603 — 5395 — 5006 — 4711 — 4413 — 4115
29 JUIN — 14 AOUT — 29 SEPT.

FRANCFORT DAX 30 3 mois : 4634,85
6563 — 6105 — 5727 — 5309 — 4911 — 4513 — 4115
2 JUIL. — 17 AOUT — 29 SEPT.

TOKYO Nikkei 3 mois : 13821,43
18468 — 16946 — 15425 — 13142 — 11620
30 JUIN — 13 AOUT — 29 SEPT.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

MARDI 29 SEPTEMBRE, la Bourse de Paris continuait de faire preuve d'une extrême nervosité. En baisse de près de 1,7 % à l'ouverture, le CAC 40 gagnait 0,58 %, à 3 356,87 points, à la mi-séance. L'*affaiblissement du dollar et la baisse* des principales places européennes à la suite du recul de la Bourse de Tokyo ne contribuaient pas à soutenir le marché. Cependant, beaucoup d'observateurs estiment que la correction de ces dernières semaines a été excessive et que les valeurs boursières de certaines entreprises ne sont pas conformes à la réalité. Metaleurop *bondissait de 15 %. DMC*, mal orienté depuis plusieurs semaines, gagnait 8,9 %. Rhodia poursuivait sa progression après la vente de son activité dans le Tergal en Europe, grimpant de 6,8 %. Paribas, largement vendu depuis quelques jours, s'appréciait de 4,5 %. Après son spectaculaire rebond lundi, Usinor reculait de 6,5 %.

TOKYO

MARDI 29 SEPTEMBRE, la Bourse nipponne a retrouvé ses plus bas niveaux depuis douze ans et demi. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture en recul de 0,63 % à 13 821,43 points. Les *actions des valeurs bancaires ont* continué à baisser à la suite du dépôt de bilan, la veille, de la Japan Leasing.

NEW YORK

LA BOURSE de New York a terminé la séance, lundi 28 septembre, sur une hausse, les investisseurs *américians tablant sur un* assouplissement de la politique monétaire lors de la réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale de mardi. L'indice Dow Jones a gagné 1 % à 8 108,84 points. Des programmes de rachat d'actions lancés par American Express et McDonald's ont également soutenu le marché.

FRANCFORT

L'INDICE DAX reculait de 1 % à 4 630,77 points quelques minutes après le début des cotations, mardi 29 septembre. La perspective d'une entrée des Verts dans le gouvernement continuait de peser *sur les valeurs d'électricité. Le titre* Veba était particulièrement attaqué. L'une des filiales de ce conglomérat possède des réacteurs nucléaires qui pourraient être fermés.

LONDRES

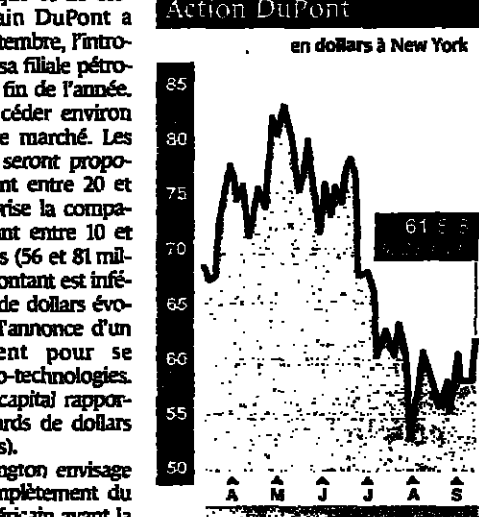
L'INDICE Footsie a clôturé, lundi *28 septembre, sur un gain de 0,6 %* à 5 093,5 points. Le marché a mal réagi à l'annonce de l'aggravation du déficit commercial britannique. Il s'est redressé par la suite, les intervenants espérant une baisse des taux aux Etats-Unis. L'action Kingfisher a continué de profiter de la fusion de sa filiale B and Q avec Castorama.

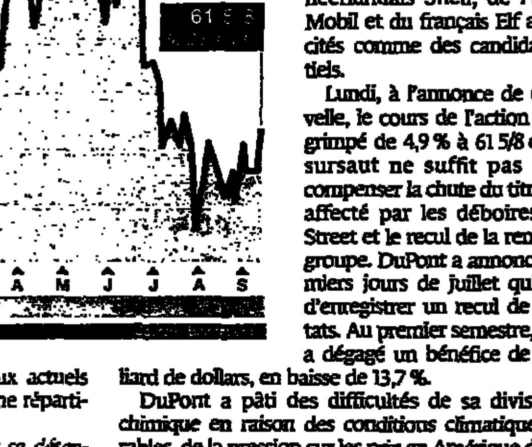
Valeur du jour : DuPont met 25 % de Conoco en Bourse

LE GROUPE chimique et de biotechnologie américain DuPont a confirmé, lundi 28 septembre, l'introduction en Bourse de sa filiale pétrolière Conoco d'ici à la fin de l'année. Le projet consiste à céder environ 25 % du capital sur le marché. Les 150 millions d'actions seront proposées à un prix oscillant entre 20 et 24 dollars, ce qui valorise la compagnie à un prix oscillant entre 10 et 14,4 milliards de dollars (56 et 81 milliards de francs). Ce montant est inférieur aux 25 milliards de dollars évoqués en mai, lors de l'annonce d'un futur désengagement pour se concentrer sur les bio-technologies. *La vente de 25 % du capital* rapportera près de 3,6 milliards de dollars (21,5 milliards de francs).

Le groupe de Wellington envisage de se désengager complètement du septième pétrolier américain avant la fin de l'année prochaine. Les actions de Conoco qui ne seront pas mises directement sur le marché seront offertes aux actuels actionnaires de DuPont par l'intermédiaire d'une répartition des titres *dans un délai de douze mois*.

« En mai, nous avions annoncé que DuPont se désengagerait du secteur énergétique de manière à ce que les deux groupes puissent mieux se renforcer », a indiqué Charles Holliday, président de DuPont dans un communiqué. *« Depuis cette annonce, nous avons examiné toutes les options et avons décidé que l'introduction en Bourse et la*





répartition des titres offraient la meilleure valeur pour nos actionnaires et plaçaient les deux sociétés dans la meilleure position possible. »

Le groupe de Wellington (Delaware) a donc rejeté toutes les offres de reprise présentées durant l'été *par des compagnies pétrolières* concurrentes. Les noms de l'anglo-néerlandais Shell, de l'américain Mobil et du français Elf avaient été cités comme des candidats potentiels.

Lundi, à l'annonce de cette nouvelle, le cours de l'action DuPont a grimpé de 4,9 % à 61 5/8 dollars. Ce sursaut ne suffit pas encore à compenser la chute du titre qui a été affecté par les déboires de Wall Street et le recul de la rentabilité du groupe. DuPont a annoncé aux premiers jours de juillet qu'il risquait d'enregistrer un recul de ses résultats. Au premier semestre, le groupe a dégagé un bénéfice de 1,865 milliard de dollars, en baisse de 13,7 %.

DuPont a pâti des difficultés de sa division agrochimique en raison des conditions climatiques défavorables, de la pression sur les prix en Amérique du Nord et d'un effet de change négatif. S'y sont ajoutées la baisse des cours du pétrole pour Conoco, la grève chez General Motors et la déprime de la demande du textile.

Dominique Gallois

Matières premières

En dollars ▶	Cours 28/09	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1657	-0,36
ALUMINIUM 3 MOIS	1346,5	-0,19
PLOMB 3 MOIS	526	—
ETAIN 3 MOIS	5350	-0,09
ZINC 3 MOIS	922,6	-0,15
NICKEL 3 MOIS	4075	-0,05
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,22	0,10
PLATINE A TERME	74550	-0,40
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	276,75	—
MAÏS (CHICAGO)	212,25	-0,24
SOJA GRAINE (CHG.)	531	-0,23
SOJA TOURTEAU (CHG.)	126,2	-3,10
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1536	1,12
CAFÉ (LONDRES)	1603	—
SUCRE BLANC (PARIS)	217	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 28/09	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	14,35	—
WTI (NEW YORK)	15,7	0,38
LIGHT SWEET CRUDE	15,74	-0,19

Or

En francs ▶	Cours 28/09	Var% 25/09
OR FIN KILO BARRE	56200	-1,20
OR FIN LINGOT	54500	-0,09
ONCE D'OR LONDRES	....	—
PIÈCE FRANCE 20 F	317	-0,63
PIÈCE SUISSE 20 F	331	+2,88
PIÈCE UNION LAT. 20 F	319	+0,95
PIÈCE 20 DOLLARS US	3290	+10,15
PIÈCE 10 DOLLARS US	2050	+1,49
PIÈCE 50 PESOS MEX	2035	—

MONNAIES

● **Dollar** : mardi 29 septembre au matin, le billet vert a regagné quelques fractions face aux devises européennes à 1,677 marks et 5,624 francs. La veille, le dollar avait abandonné du terrain dans l'attente de la réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale américaine qui devrait, selon les spécialistes, décider de réduire ses taux directeurs de 0,25 %, à 5,25 %.
● **Yen** : mardi 29 septembre, le yen s'est apprécié face au billet vert à 135,07 yens contre 135,92 yens la veille, en raison des *déclarations du secrétaire américain* au Trésor Robert Rubin qui a affirmé que *« les Etats-Unis étaient sérieusement préoccupés par la faiblesse du yen »*. Les cambistes ont donc spéculé sur un éventuel soutien de la devise japonaise par les banques centrales et le Groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) afin d'éviter que l'aggravation de la situation des banques japonaises ne conduise à un nouveau plongeon du yen.

Cours de change

29/09 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,64	6,60	9,59	4,05	2,97	4,13	0,34	3,35	....
DM	1,68	1,97	2,86	1,21	0,89	0,12	0,99	—	0,30
LIRE (1000)	1656,75	1947,10	2832,22	1195,26	877,29	1233,48	....	989,20	295
YEN (100)	134,37	157,81	229,81	96,87	71,11	—	8,11	80,16	23,93
FLORIN	1,89	2,22	3,23	1,36	....	1,41	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,39	1,63	2,37	....	0,73	1,03	0,08	0,83	0,25
LIVRE	3,58	0,69	....	0,42	0,31	0,44	0,04	0,35	0,10
ECU	2,85	—	1,45	0,61	0,45	0,63	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,18	1,71	0,72	0,53	0,74	0,06	0,60	0,18

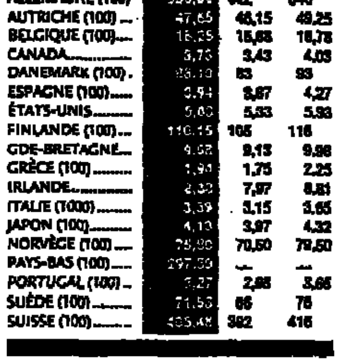
Taux d'intérêt (%)

Taux 28/09 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,39	4,09	4,99
ALLEMAGNE	[illegible]	3,38	3,94	4,95
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,21	4,96	4,80
ITALIE	[illegible]	4,86	4,42	5,31
JAPON	[illegible]	0,17	0,84	....
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,49	4,80	5,12
SUISSE	[illegible]	1,31	2,89	3,99
PAYS-BAS	[illegible]	3,33	4,09	4,96

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 29/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 98.	34541	110,23	110,17
Pibor 3 mois			
DÉCEMBRE 98.	1534	96,46	96,46

Marché des changes



Devises 17h35 ▶	Cours BDF 28/09	Achat 28/09	Vente 28/09
ALLEMAGNE (100)	335,60	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,73	3,43	4,03
DANEMARK (100)	88,10	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,63	5,33	5,93
FINLANDE (100)	110,15	105	116
GDE-BRETAGNE	9,52	9,13	9,98
GRÈCE (100)	1,93	1,75	2,25
IRLANDE	8,32	7,97	8,81
ITALIE (1000)	3,39	3,15	3,65
JAPON (100)	4,13	3,97	4,32
NORVÈGE (100)	73,80	70,50	79,50
PAYS-BAS (100)	297,50	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,88	3,66
SUÈDE (100)	71,53	66	76
SUISSE (100)	405,40	392	416

TAUX

● **France** : lors des premières transactions sur le Matif, mardi 29 septembre, le contrat sur les emprunts d'Etat à long terme a gagné 5 centièmes à 110,23 points. Le rendement des obligations assimilables au Trésor (OAT) à dix ans s'est détendu à 4,10 %. A Francfort, le rendement des emprunts d'Etat allemands de même échéance (Bund) s'est établi 3,95 % de moins que la veille. Les opérateurs restent prudents après les premières déclarations d'Oskar Lafontaine, le futur ministre des finances allemand, qui a appelé à une baisse des taux à court terme en Europe.
● ***Etats-Unis*** : le marché obligataire américain a subi quelques prises de bénéfices, lundi 28 septembre. Le taux des bons du Trésor à trente ans est remonté à 5,34 %. Les opérateurs tablent toutefois sur une détente de la politique monétaire de la Réserve fédérale, dont le comité se réunissait mardi 29 septembre.

ÉCONOMIE

Niveau record de prélèvements obligatoires en France

L'OFFICE européen de statistiques Eurostat a indiqué, lundi 28 septembre, que la France avait connu en 1997 un record national de prélèvements obligatoires (impôts plus cotisations sociales), avec un taux de 46,3 % du PIB (produit intérieur brut), contre 46,0 % en 1996. La moyenne européenne s'est située à 42,6 %, le *taux le plus élevé* étant observé en Suède (54 %).

■ **La croissance en France** ne devrait pas dépasser 2,3 % en 1999, après 2,9 % en 1998, selon les dernières prévisions de l'institut de conjoncture Rexecode présentées lundi 28 septembre, *qui se situent* en deçà de la prévision officielle (3,1 % en 98, 2,7 % en 99).

■ **Le vice-président du Conseil national du patronat français (CNPF),** Denis Kessler, a affirmé, mardi 29 septembre, dans une interview à *Ouest-France*, que la création des fonds de pension reste une *« priorité absolue »*, qui pourrait permettre de réduire la dépendance des entreprises françaises face aux fonds anglo-saxons.

■ **Les défaillances d'entreprises** en France ont atteint en août le taux plus bas depuis 1993, à 55 480 sur douze mois, soit un repli de 10,4 % sur l'année précédente, selon l'indicateur avancé de l'Observatoire des entreprises du groupe SCRL.

■ **La remontée du prix des terres agricoles** s'est confirmée au premier semestre 1998. Si la tendance se maintenait, la hausse pourrait atteindre 2,5 % en valeur réelle (déduction faite de l'inflation), a indiqué, lundi 28 septembre, la Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Fnsafer).

■ **RUSSIE : le représentant du Fonds monétaire international (FMI)** à Moscou, Martin Gilman, a critiqué, lundi 28 septembre, les premières mesures anti-crise annoncées par le gouvernement russe. M. Gilman a estimé qu'*« une émission monétaire contrôlée conduit à une spirale inflationniste ou à la prise de mesures de contrôle administratif. Cela ne peut pas marcher »*.

■ **Le rétablissement des échanges commerciaux** entre la Russie et l'Union européenne est *« la priorité du conseil agricole européen »*, a déclaré, lundi 28 septembre, Wilhelm Molterer, ministre autrichien de l'agriculture, président en exercice du conseil de l'Union.

■ ***JAPON : le ministre japonais* des Finances Kiichi Miyazawa** a indiqué, mardi 29 septembre, qu'il pourrait évoquer devant les autres responsables du G7 la mise en place de restrictions sur les mouvements de capitaux à court terme.

■ **SINGAPOUR : le pays pourrait connaître une croissance de son PIB** comprise entre 0 et 1 % cette année et plonger dans la récession en 1999, a *affirmé, lundi* 28 septembre, le premier ministre de Singapour Goh Chok Tong. La croissance de 1998 se situera *« autour de zéro »* et atteindra *« 1 % au maximum »*, a-t-il déclaré.

■ ***BRÉSIL : le PIB* a augmenté de** 3,68 % en 1997 par rapport à 1996, selon des chiffres définitifs publiés par l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE).

■ **ROYAUME-UNI : le Royaume-Uni a enregistré en juillet** un déficit commercial de 1,409 milliard de livres (13,4 milliards de francs), a *annoncé*, lundi 28 septembre, l'Office des statistiques nationales (ONS).

■ **SUÈDE : le PIB** devrait progresser de 3 % en 1998 et en 1999 tandis que le taux d'inflation devrait se maintenir sous l'objectif fixé des 2 %, selon le rapport trimestriel de la Riksbank (banque centrale) publié lundi 28 septembre.

■ **DANEMARK : le ministre des finances Mogens Lykketoft** a affirmé lundi 28 septembre à Copenhague *« qu'il n'y aura pas de référendum sur l'adhésion du Danemark à l'Union économique et monétaire (UEM) dans un avenir relativement proche »*.

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 29 SEPTEMBRE
Liquidation : 23 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS **−0,20 %** CAC 40 : 3331,06

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	970	[illegible]	− 1,54	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	968	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	2850	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1236	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	975	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Accor	1221	[illegible]	+ 4,01	[illegible]
AGF	310,70	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Air Liquide	880	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Alcatel	527	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Alstom	126,70	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Altran Techno. #	1095	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Atos CA	1049	[illegible]	− 4,67	[illegible]
Axa	550	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Bail Investis	810	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Bazar Hot. Ville	630	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Bertrand Faure	378	[illegible]	− 2,11	[illegible]
BIC	315	[illegible]	+ 3,01	[illegible]
BIS	555	[illegible]	+ 3,06	[illegible]
B.N.P.	322	[illegible]	+ 3,57	[illegible]
Bollore Techno	1000	[illegible]	+ 2	[illegible]
Bongrain	2700	[illegible]	− 4,62	[illegible]
Bouygues	1017	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Bouygues Offs	142,20	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Bull#	37,85	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Canal +	1307	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Cap Gemini	860	[illegible]	− 3,48	[illegible]
Carbone Lorraine	248,50	[illegible]	+ 5,43	[illegible]
Carrefour	3610	[illegible]	− 0,05	[illegible]
Casino Guichard	563	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Casino Guich.ADP	346,90	[illegible]	+ 2,91	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	985	[illegible]	+ 3,55	[illegible]
C.C.F.	340	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Cegid (Ly)	890	[illegible]	+ 3,25	[illegible]
Cerus Europ.Reun	38,50	[illegible]	− 0,25	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	389	[illegible]	− 2,31	[illegible]
CGIP	2600	[illegible]	− 4,03	[illegible]
Chargeurs	275	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Christian Dalloz	540	[illegible]	− 1,85	[illegible]
Christian Dior	443	[illegible]	+ 4,08	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	552	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Ciments Francais	295	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Clarins	434	[illegible]	+ 2,74	[illegible]
Club Mediterranee	402	[illegible]	+ 3,73	[illegible]
Coflexip	460	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Colas	1103	1103	—	[illegible]
Comptoir Entrep.	12,05	12,10	+ 0,41	[illegible]
Comptoirs Mod.	3646	[illegible]	− 1,67	[illegible]
CPR	242,50	247,50	+ 2,06	[illegible]
Cred.Fon.France	67,10	[illegible]	+ 2,83	[illegible]
Credit Lyonnais CI	410	[illegible]	− 0,97	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	336	[illegible]	− 2,38	[illegible]
Damart	4580	[illegible]	—	[illegible]
Danone	1497	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Dassault-Aviation	1377	[illegible]	− 2,25	[illegible]
Dassault Systemes	212,50	[illegible]	− 1,22	[illegible]
De Dietrich	273	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Deveaux(Ly)#	840	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	56,70	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Dexia France	736	[illegible]	+ 2,58	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	56	[illegible]	+ 10,71	[illegible]
Dynaction	175,50	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Ecia	961	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Eiffage	380	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Elf Aquitaine	718	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Eramet	155	[illegible]	+ 2,25	[illegible]
Eridania Beghin	1109	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Essilor Intl	2100	[illegible]	+ 2,85	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1870	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Esso	454	[illegible]	—	[illegible]
Eurafrance	2673	[illegible]	− 3,66	[illegible]
Euro Disney	8,60	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Europe 1	1145	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Eurotunnel	5,55	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
Fimalac SA	510	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Finextel	123,70	[illegible]	− 2,18	[illegible]
Fives-Lille	390	[illegible]	—	[illegible]
France Telecom	363	[illegible]	− 3,41	[illegible]
Fromageries Bel	5200	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Galeries Lafayette	5100	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Gascogne	451,90	[illegible]	− 1,74	[illegible]
Gaumont #	378	[illegible]	− 2,11	[illegible]
Gaz et Eaux	255,10	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Geophysique	333	[illegible]	+ 5,10	[illegible]
G.F.C.	614	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
GrandVision	120,90	[illegible]	+ 2,56	[illegible]
Groupe Andre S.A.	557	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Groupe GTM	515	[illegible]	− 1,74	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	113	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Guilbert	706	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Guyenne Gascogne	2350	[illegible]	− 2,21	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1198	[illegible]	− 5,25	[illegible]
Havas Advertising	825	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Imetal	515	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Immeubl.France	437,70	[illegible]	+ 1,89	[illegible]
Infogrames Enter.	305	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Ingenico	136,40	[illegible]	+ 3,73	[illegible]
Interbail	149	[illegible]	− 3,35	[illegible]
Intertechnique	1920	[illegible]	− 3,64	[illegible]
ISIS	366	[illegible]	+ 7,92	[illegible]
Jean Lefebvre	480	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	970	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	1518	[illegible]	+ 3,42	[illegible]
Lafarge	490	[illegible]	+ 2,44	[illegible]
Lagardere	176	[illegible]	—	[illegible]
Lapeyre	407	[illegible]	+ 3,68	[illegible]
Lebon (Cie)	242	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Legrand	1404	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Legrand ADP	860	854	− 0,69	[illegible]
Legris indust.	247,90	250	+ 0,84	[illegible]
Locindus	780	786	+ 0,76	[illegible]
L'Oreal	2859	2826	− 1,15	[illegible]
LVMH Moet Hen.	788	800	+ 1,52	[illegible]
Marine Wendel	872	860	− 1,37	[illegible]
Metaleurop	22,60	25	+ 10,61	[illegible]
Michelin	247	248	+ 0,40	[illegible]
Montupet SA	207	210	+ 1,44	[illegible]
Moulinex	90	90,70	+ 0,77	[illegible]
Natexis	258,70	257,60	− 0,42	[illegible]
Norbert Dentres.#	211,30	215	+ 1,75	[illegible]
Nord-Est	110	108	− 1,81	[illegible]
Nordon (Ny)	424	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	920	915	− 0,54	[illegible]
Olipar	44,20	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Paribas	330	[illegible]	+ 2,42	[illegible]
Pathe	1050	1045	− 0,47	[illegible]
Pechiney Act Ord A	180	188,10	+ 4,50	[illegible]
Pernod-Ricard	401,90	422	+ 5	[illegible]
Peugeot	989	1010	+ 2,12	[illegible]
Pinault-Print.Red	890	889	− 0,11	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	595	590	− 0,84	[illegible]
Primagaz	455	465	+ 2,19	[illegible]
Promodes	3480	3440	− 1,14	[illegible]
Publicis #	905	910	+ 0,55	[illegible]
Remy Cointreau	87	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Renault	250	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Rexel	505	500	− 0,99	[illegible]
Rhodia	76,70	81,40	+ 6,12	[illegible]
Rhone Poulenc A	240	242,10	+ 0,87	[illegible]
Rochefortaise Com.	530	526	− 0,75	[illegible]
Rochette (La)	17,95	18,45	+ 2,78	[illegible]
Royal Canin	285	293	+ 2,80	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	7000	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	207,10	207,10	—	[illegible]
Sagem SA	3764	[illegible]	− 3,69	[illegible]
Saint-Gobain	770	[illegible]	+ 3,76	[illegible]
Salvepar (Ny)	450	445,50	− 1	[illegible]
Sanofi	822	828	+ 0,72	[illegible]
Saupiquet (Ns)	408	410	+ 0,49	[illegible]
Schneider SA	326	318,50	− 2,30	[illegible]
SCOR	345	345	—	[illegible]
S.E.B.	450	460	+ 2,22	[illegible]
Sefimeg CA	367	369,10	+ 0,57	[illegible]
SEITA	333	322	− 3,30	[illegible]
Selectibanque	67,90	66	− 2,79	[illegible]
SFIM	496	485	− 2,21	[illegible]
SGE	209,90	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Sidel	401,50	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Silic CA	1060	[illegible]	—	[illegible]
Simco	445	[illegible]	− 0,44	[illegible]
S.I.T.A	1295	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Skis Rossignol	94,50	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Soc.Fonc.Lyon.#	860	[illegible]	—	[illegible]
Societe Generale	688	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Sodexho Alliance	1015	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Sogeparc (Fin)	408	406,50	− 0,36	[illegible]
Sommer-Allibert	195	[illegible]	+ 2,56	[illegible]
Sophia	218	218	—	14,28
Spir Communic. #	335,90	331,20	− 1,42	15
Strafor Facom	362	371,50	+ 2,62	8,50
Suez Lyon.des Eaux	960	965	+ 0,52	15
Synthelabo	1090	1090	—	6,16
Technip	498	489,50	− 1,70	14,50
Thomson-CSF	190,10	186	− 2,15	5,60
Total	706	714	+ 1,13	12
UIF	479	461,10	− 3,73	18
Unibail	760	765	+ 0,65	30
Union Assur.Fdal	656	650	− 0,91	20
Usinor	70,50	65,80	− 6,66	3,30
Valeo	405	411,90	+ 1,70	6,50
Vallourec	221	227,60	+ 2,98	7,50
Via Banque	145	142	− 2,06	12
Vivendi (ex CGE)	1090	1108	+ 1,65	16
Worms (ex.Someal)	84	85	+ 1,19	—
Zodiac ex.dt divid	1175	1183	+ 0,68	31,58
Elf Gabon	700	699	− 0,14	88,65

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	102	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Adecco S.A.	2120	[illegible]	− 1,98	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	644	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
ALLIANZ AG	1750	[illegible]	+ 3,65	[illegible]
American Express	454	[illegible]	+ 2,44	[illegible]
Amvescap Act ord	36,40	[illegible]	—	[illegible]
Anglo American #	165	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Anglogold Ltd #	277	[illegible]	+ 5,27	[illegible]
Amgold #	237	[illegible]	+ 5,06	[illegible]
Arjo Wiggins App	10,50	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
A.T.T. #	344,40	[illegible]	− 5,28	[illegible]
Banco Santander #	90,55	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Barrick Gold #	113,80	[illegible]	+ 4,56	[illegible]
B.A.S.F. #	214	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Bayer #	225	[illegible]	− 2,22	[illegible]
Crown Cork ord.#	162	[illegible]	− 3,08	[illegible]
Crown Cork PF CV#	175	[illegible]	− 5,71	[illegible]
Daimler Benz #	499,90	[illegible]	− 0,38	[illegible]
De Beers #	83,50	[illegible]	− 5,38	[illegible]
Deutsche Bank #	312	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Diageo PLC reg.#	48	[illegible]	+ 3,12	[illegible]
Dresdner Bank	226	[illegible]	− 2,43	[illegible]
Driefontein #	27,50	[illegible]	+ 8,72	[illegible]
Du Pont Nemours #	338,70	[illegible]	+ 2,86	[illegible]
Eastman Kodak #	457	[illegible]	− 3,01	[illegible]
East Rand #	1,17	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Echo Bay Mines #	13,75	[illegible]	+ 5,45	[illegible]
Electrolux #	71,15	[illegible]	+ 5,34	[illegible]
Equant N.V.	302	[illegible]	− 2,64	[illegible]
Ericsson #	110,60	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Ford Motor #	269,10	275,20	+ 2,26	2,07
Gencor act.regr.	10,05	10,40	+ 3,48	0,13
General Elect. #	474	473,50	− 0,10	1,51
General Motors #	333,90	331,20	− 0,80	2,42
Harmony Gold #	26,20	27,50	+ 4,96	0,47
Hitachi #	25,40	25,20	− 0,78	0,20
Hoechst #	227	225	− 0,88	3,70
I.B.M #	765	750	− 1,96	1,06
I.C.I #	46,40	49	+ 5,60	1,89
Ito Yokado #	256,20	260	+ 1,48	0,60
Kingfisher plc #	51,70	51	− 1,35	1,64
Matsushita #	74,05	75,90	+ 2,49	0,23
Mc Donald's #	337,40	339,90	+ 0,74	0,43
Merck and Co #	738	723	− 2,03	2,72
Mitsubishi Corp.#	28,75	28,30	− 1,56	0,15
Mobil Corporat.#	440	434,50	− 1,25	2,76
Morgan J.P. #	512	501	− 2,14	4,56
Nestle SA Nom. #	11450	11450	—	97,35
Nipp. MeatPacker #	65,80	[illegible]	—	0,58
Nokia A	470	462	− 1,70	8,26
Norsk Hydro #	200	200,70	+ 0,35	5,07
Petrofina #	2050	[illegible]	—	55,97
Philip Morris #	260	258,10	− 0,73	2,37
Philips N.V #	303,80	300	− 1,25	4,45
Placer Dome Inc #	77,20	82,10	+ 6,34	0,21
Procter Gamble	405	404	− 0,24	1,45
Quilvest	323	310	− 4,02	44,94
Randfontein #	14	14,85	+ 6,07	0,62
Rio Tinto PLC #	67,40	68,10	+ 1,03	7,08
Royal Dutch #	278,40	275	− 1,22	3,08
Sega Enterprises	100	[illegible]	—	0,83
Schlumberger #	291,50	288,10	− 1,16	1,13
Shell Transport #	33,35	33,55	+ 0,59	0,78
Siemens #	311,20	314	+ 0,89	3,70
Sony Corp. #	391,10	402,50	+ 2,91	1,27
STmicroelectronics	286	274,60	− 3,98	[illegible]
Sumitomo Bank #	44	43,90	− 0,22	0,16
T.D.K #	379,20	389,60	+ 2,74	1,29
Telefonica #	210,10	214	+ 1,85	1,83
Toshiba #	19,20	20,20	+ 5,20	0,18
Unilever #	372	367	− 1,34	3,29
United Technol. #	457,40	445,20	− 2,68	4,74
Volkswagen A.G #	412	408,10	− 0,94	29,57
Yamanouchi #	118,50	120,60	+ 1,77	0,55
Zambia Copper	8,25	9,15	+ 10,90	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 29 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	118,35	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	104,65	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	127,51	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	123,33	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	100,32	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,40	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,70	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	131,31	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	119,05	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	101,95	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,16	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	122,47	[illegible]
Finansder 9%91-06#	133,60	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,39	[illegible]
Florai9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	102,88	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,18	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,05	[illegible]
OAT 10%5/85-00CA#	109,89	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	99,71	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,12	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,92	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1025	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	◆	48	[illegible]
Baccarat (Ny)		810	[illegible]
Bains C.Monaco	◆	802	[illegible]
Bque Transatlantl.	◆	225	[illegible]
Bidermann Intl.	◆	110	[illegible]
Champex (Ny)	◆	17,80	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2300	[illegible]
Continental Ass.Ly		655	655
Darblay	◆	500	500
Didot Bottin		799	799
Eaux Bassin Vichy	◆	2303	2079 o
Electr.Madagascar		149,80	148,50
Elect.Strasbourg		689	680
Ent.Mag. Paris	◆	1675	1675
Fichet Bauche		41,20	41,20
Fidel		73	72,50
Finalens	◆	268	268
F.I.P.P.	◆	220	228
Fonciere (Cie)	◆	743	743
Foncina #	◆	595	595
Francarep		283	280
From. Paul-Renard	◆	1051	1051
Generali Fce Assur		1554	1555
Gevelot	◆	990	990
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	210	210
G.T.I (Transport)	◆	351	351
Immobail		220	227
Immobanque		650	648
Lucia	◆	75	75
Monoprix		490	490
MLPC International	◆	470	470
Metal Deploye		725	725
Mors		5,65	5,50
M.R.M. (Ly)		270	268
Navigation (Nle)	◆	129,50	129,50
ONA 100 DH	◆	603	603
Optorg		379,10	378,90
Exa.Clairefont(Ny)	◆	884	884
Paris Orleans		325	324
Promodes (CI)	◆	2221	2221
PSB Industries Ly		620	608
Raynal Roq.ex.SAP	◆	303	303
Rougier #		260	259
Saga		316	316
S.I.P.H.	◆	167	167
Sofragi		4320	4320
Taittinger		4080	4079
Tour Eiffel	◆	545	545
Vermandoise Sucr.	◆	6350	6350
Vicat	◆	470	470
Caves Roquefort	◆	2090	2090
Elyo	◆	375	375
Finaxa		479,90	467
Gaillard (M)	◆	1699	1699
Gd Moul.Strasbourg	◆	2056	2056
Hotel Lutetia		610	610
Hotels Deauville	◆	899	899
L.Bouillet (Ly)	◆	376	376
Lloyd Continental	◆	11490	11490
Matussiere Forest		49	49,50
Moncey Financiere	◆	3300	3500
Part-Dieu(Fin)(Ly)		123	120
Poliet		524	526

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 29 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		46,50	46,50
AFE #		930	930
Aigle #		425	430
Albert S.A (Ns)	◆	218,70	218,70
Arkopharma #		400	395,30
Assystem #		162	159
Bque Picardie (Li)		1008	1050
Bque Tarneaud(B)#		390,10	390,10
Bque Vernes		144,90	151,50
Beneteau CB#		580	580
B I M P		136,30	136
Boiron (Ly)#		407	408
Boisset (Ly) #		300	290
Bot S.A.	◆	298,50	298,50
C.E.E.#		153	153
Change Bourse (M)		191	[illegible]
CNIM CA#		214,90	[illegible]
Codetour		354	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	◆	450	[illegible]
Confandey #		245	[illegible]
C.A. Hte Normandie		340	[illegible]
C.A. Paris IDF		870	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		300	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns		313	[illegible]
C.A.Pas de Calais		570	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)		470	[illegible]
C.A. Oise CCI	◆	360	[illegible]
C.A. Somme CCI		309,80	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		430	[illegible]
Groupe J.C.Darmon		589	[illegible]
Devernois (Ly)		413	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		39,90	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#		287	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		302,70	[illegible]
Expand s.a		227	[illegible]
Factorem		767	[illegible]
Faiveley #		136	[illegible]
Finacor	◆	25,50	[illegible]
Finlinfo		980	[illegible]
Assur.Bq.Populaire		570	[illegible]
Gautier France		379	[illegible]
Gel 2000		31	[illegible]
GEODIS #		373	375
GFI Industries #		204,90	208
Girodet (Ly) #	◆	18	18
GLM S.A.		170	164
Gpe Guillin # Ly		198	[illegible]
Kindy #		101	100,40
Guerbet S.A.		146,40	135
Hermes intl		375	370
Hurel Dubois		701	700
ICBT Groupe #		138	[illegible]
I.C.C.#		155	155
ICOM Informatique		513	[illegible]
Idianova Particip.	◆	95	[illegible]
Int. Computer #		46,50	46,60
IPBM		50	51,15
M6-Metropole TV		889	[illegible]
Manitou #		820	820
Manutan		340	330
Marie Brizard #		509	[illegible]
Maxi-Livres/Profr		40	[illegible]
Mecelec (Ly)	◆	85,25	[illegible]
MGI Coutier #		292,10	286
Monneret JouetsLy#		136,50	[illegible]
Naf-Naf #		61,30	[illegible]
NSC Gpe (Ny)	◆	794	794
Onet #		750	750
Paul Predault		160,10	164
P.C.W.		19	[illegible]
Petit Boy #		93	[illegible]
Phyto-Lierac #		190	[illegible]
Pochet		620	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	◆	160	[illegible]
Radiall #		486,10	[illegible]
Robertet #		925	[illegible]
Rouleau-Guichard		200	[illegible]
Securidev #		69,65	[illegible]
Smoby (Ly) #		429	[illegible]
Sofco (Ly)	◆	12,05	[illegible]
Sofibus		350	350
Sopra #		1880	[illegible]
Steph.Kelian #	◆	92,50	[illegible]
Sylea		305	[illegible]
Teisseire-France	◆	155	[illegible]
TF1		966	[illegible]
Thermador Gpe. #		304	[illegible]
Transiciel #		485	[illegible]
Trouvay Cauvin #		115	[illegible]
Unilog		1650	[illegible]
Union Fin.France		590	[illegible]
Viel et Cie #		118	[illegible]
Vilmorin et Cie #		564	[illegible]
Virbac	◆	350	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 29 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	◆	24,05	24,05
Belvédère		564	490
BVRP		292	307
Chemunex		10,05	11
Duran Duboi		335	340
Eurofins scientific		397	385
FDM Pharma n.		27,90	27,90
Genset		375	387
Guyanor action B		6,10	6,30
Infonie		168,10	169
Joliez-Regol		75	74
La Cie Group		97,90	95
Olitec		659	659
Omnicom		609	617
Picogiga		109,90	108,90
R2I Santé		380	385
Serp Recyclage		572	571

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 29 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	70	70
Europe Finance Ind.	◆	590	590
Cibox-LCI	◆	215	215
CTT-SCETA	◆	490	490
Sté lecteurs du Monde	◆	189,80	138,60
Troc de l'Ile	◆	153,90	153,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 28 septembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		157,78	149,55
Agipi Actions (Axa)		133,14	126,88
BNP — 3615 BNP			
Antigone Trésorie		918509	918509
Natio Court Terme		14733	14733
Natio Court Terme 2		400104	400104
Natio Epargne		2261,47	2239,08
Natio Ep. Croissance		3412,31	3345,40
Natio Ep. Patrimoine		148,58	145,67
Natio Epargne Retraite		177,23	173,75
Natio Epargne Trésor		11954,28	11938,42
Natio Euro Valeurs		1166,65	1143,77
Natio Euro Oblig.		1122,08	1110,97
Natio Euro Opport.		1169,45	1146,52
Natio Euro Perspect.		1883,47	1846,54
Natio Immobilier		1563,58	1532,92
Natio Inter		1157,69	1134,99
Natio Monétaire C		5627,07	5627,07
Natio Monétaire D		5286,54	5286,54
Natio Oblig. LT		240,77	236,05
Natio Oblig. MT C		932,31	923,08
Natio Oblig. MT D		901,10	892,18
Natio Opportunités		216,38	212,14
Natio Placement C		81496,11	81496,11
Natio Placement D		76518,84	76518,84
Natio Revenus		1148,02	1136,66
Natio Sécurité		11537,25	11537,25
Natio Valeurs		1545,59	1515,28
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monodem		96026,85	96026,85
Oblig. tres caté.		299,69	295,26
CDC Asset Management			
Livret Bourse Inv. D PEA		962,51	[illegible]
Nord Sud Develop. C	◆	2580,82	[illegible]
Nord Sud Develop. D		2322,78	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		329,97	[illegible]
Patrimoine Retraite D		312,40	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C		20424,13	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		20264,35	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Écur. Act. Futur D PEA		330,08	[illegible]
Écur. Capitalisation C		274,71	[illegible]
Écur. Expansion C		86510,53	[illegible]
Écur. Géovaleurs C		3990,33	[illegible]
Écur. Investis. D PEA		263,15	[illegible]
Écur. Monétaire C		13440,63	[illegible]
Écur. Monétaire D		12458,04	[illegible]
Écur. Trésorerie C		329,74	[illegible]
Écur. Trésorerie D		309,18	[illegible]
Écur. Trimestriel D		2081,03	[illegible]
Éparcourt-Sicav D		196,92	[illegible]
Géoptim C		14277,97	[illegible]
Géoptim D		12782,33	[illegible]
Horizon C		2546,47	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		107,54	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM			
Ampia	o	124009,73	[illegible]
Atout Amérique		188,85	[illegible]
Atout Asie		66,65	[illegible]
Atout France Europe		969,75	[illegible]
Atout France Monde		241,95	[illegible]
Atout Futur C		941,73	[illegible]
Atout Futur D		877,25	[illegible]
Coeris		2109,57	[illegible]
Dièze		2516,55	[illegible]
Elicash	o	986656,33	[illegible]
Eurodyn		2950,38	[illegible]
Indicia	◆	1994,29	1950,19
Indocam Convert. C		15435,76	[illegible]
Indocam Convert. D		14129,96	[illegible]
Indocam Europe Nouv.		8975,47	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C		1229,36	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D		1160,13	[illegible]
Indocam Multi Oblig.		963,71	[illegible]
Indocam Orient C	◆	139,73	[illegible]
Indocam Orient D	◆	125,54	[illegible]
Indocam UniJapon		730,09	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C		2114,95	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D		1513,02	[illegible]
Moné.J C	o	12327,58	[illegible]
Moné.J D	o	11678,20	[illegible]
Oblifutur C		614,58	[illegible]
Oblifutur D		566,44	[illegible]
Oraction		1218,81	[illegible]
Revenu-Vert		1216,98	[illegible]
Sévés	◆	123,40	[illegible]
Synthésis		21231,42	[illegible]
Univers Actions		260,58	[illegible]
Uni Associations	o	121,61	121,61
Uni-Foncier		1694,42	[illegible]
Uni-Régions		1817,49	[illegible]
Univar C	o	319,47	[illegible]
Univar D	o	299,52	[illegible]
Univers-Obligations		265,30	[illegible]
Fonds communs de placements			
Indocam Dollar 3 m	◆	16610,90	[illegible]
Indocam Val. Restr.	◆	14510,18	[illegible]
Optalis Dynamiq. C	◆	110,65	[illegible]
Optalis Dynamiq. D	◆	109,55	[illegible]
Optalis Équilib. C	◆	110,97	[illegible]
Optalis Équilib. D	◆	108,14	[illegible]
Optalis Expansion C	◆	99,40	[illegible]
Optalis Expansion D	◆	99,40	[illegible]
Optalis Sérénité C	◆	108,21	[illegible]
Optalis Sérénité D	◆	103,37	[illegible]
Pacte Sol. Logem.	◆	530,79	[illegible]
Pacte Vert T. Monde	◆	558,19	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		167,31	[illegible]
Francic Pierre		164,45	[illegible]
Europe Régions		249,08	[illegible]
CIC PARIS			
Associc		1135,41	[illegible]
Cicamonde		1598,52	[illegible]
Converticic		461,60	[illegible]
Ecocic		1800,09	[illegible]
Mensuelcic		10139,56	[illegible]
Oblicic Mondial		4174,73	[illegible]
Oblicic Régions		1247,09	[illegible]
Rentacic		166,13	[illegible]
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
Eurco Solidarité		1481,73	[illegible]
Lion 20000 C		17686,99	[illegible]
Lion 20000 D		16547,73	[illegible]
Lion-Associations C		11649,91	[illegible]
Lion-Associations D		11040,63	[illegible]
Lion Court Terme C		27407,73	[illegible]
Lion Court Terme D		24146,50	[illegible]
LionPlus C		1759,90	[illegible]
LionPlus D		1612,10	[illegible]
Lion Trésor		2634,49	[illegible]
Oblilion		2406,97	[illegible]
Sicav 5000		849,79	[illegible]
Slivafrance		1490,41	[illegible]
Slivam		612,40	[illegible]
Slivarente		268,15	[illegible]
Slivinter		815,42	[illegible]
Trilion		5220,14	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2747,17	[illegible]
CM Option Dynamique		157,24	[illegible]
CM Option Equilibre		308	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		160,61	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		974,72	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C		169,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		23700,16	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1681,77	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		2053,63	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1120,56	[illegible]
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		114,13	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		318,83	305,70
Saint-Honoré Capital		22426,11	21772,92
St-Honoré March. Emer.		360,08	344,57
St-Honoré Pacifique		510,71	488,72
St-Honoré Vie Santé		2015,37	1928,98
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1887,24	1887,24
Stratégie Ind.Europe		1036,11	996,26
Stratégie Rendement		2204,58	2135,19
Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
Amplitude Amérique C		121,38	118,42
Amplitude Amérique D		121,04	118,09
Amplitude Europe C		184,78	180,27
Amplitude Europe D		181,19	176,77
Amplitude Monde C		1049,27	1023,68
Amplitude Monde D		981,18	957,25
Amplitude Pacifique C		69,59	67,89
Amplitude Pacifique D		69,03	67,35
Élanciel France D PEA		219,09	213,75
Élanciel Euro D PEA		545,35	532,05
Émergence Euro Poste		162,40	158,44
Géobilys C		738,87	727,95
Géobilys D		691,46	681,24
Intensys C		123,67	120,48
Intensys D		113,77	113,60
Kaleis Dynamisme C		1218,55	1194,66
Kaleis Équilibre C		1163,51	1140,70
Kaleis Sérénité C		1114,80	1103,76
Latitude C		153,38	153,38
Latitude D		136,30	136,30
Oblitys D		682,46	672,37
Plénitude D PEA		237,46	231,67
Poste Gestion C		15426,87	15426,87
Poste Gestion D		14840,55	14840,55
Poste Première		42051,04	42051,04
Poste Première 2-3		53691,41	53584,34
Revenus Trimestr. D		5366,29	5313,16
Thésora C		1089,83	1079,04
Thésora D		953,51	944,07
Trésorys		277726,67	277726,67
Solstice D		2391,97	2386
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		39289,32	39289,32
Actimonétaire D		31127,39	31127,39
Cadence 1 D		1092,06	1081,25
Cadence 2 D		1079,85	1069,16
Cadence 3 D		1068,53	1057,95
Capimonétaire C		422,91	422,49
Capimonétaire D		372,35	371,98
Sogeoblig C/D		10169,01	10068,33
Interoblig C		326,76	323,52
Intersélection France D		409,05	401,03
Sélect Défensif C		1147,15	1127,42
Sélect Dynamique C		1223,51	1198,34
Sélect Équilibre 2		925,23	909,32
Sélect PEA 3		856,76	842,02
Sogepea Europe		1224,97	1200,95
SG France opport. C		2302,75	2257,60
SG France opport. D		2179,81	2137,07
Sogenfrance C		2342,58	2296,65
Sogenfrance D		2126,78	2085,08
Sogépargne D		318,63	315,48
Soginter C		291,53	285,81

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الإهمل

SCIENCES L'Institut national d'agronomie de Paris-Grignon (INA-PG) vient d'offrir aux cent quarante vaches laitières de sa ferme expérimentale une étable unique en son genre. ● PRÉVUE pour tester l'ergonomie et la facilité d'emploi de diverses installations, dotée d'une salle permettant de traire l'ensemble du troupeau en une heure, cette vitrine technologique prend également en compte les besoins des chercheurs. ● AVEC QUATRE ZONES distinctes de distribution de la nourriture et autant de circuits de récupération du lisier, ces derniers disposent de conditions expérimentales pour corréler la qualité du lait à celle des aliments. ● L'ENSEMBLE du site est relié à un « processeur d'élevage », véritable cerveau électronique capable de suivre le troupeau en permanence, d'agir sur la traite et sur l'alimentation et de contrôler les protocoles d'expérimentation.

Un quatre-étoiles informatisé pour les laitières de Grignon

La production et la composition du lait varient en fonction des rations alimentaires données aux vaches. Comment faire du lait plutôt que du lard ? C'est une des questions étudiées dans la toute nouvelle étable expérimentale de l'Institut national agronomique de Paris-Grignon (INA-PG)

C'EST UNE ÉTABLE modèle, comme les vaches elles-mêmes n'auraient osé la rêver. Un petit bijou de modernisme dont la construction aura coûté à l'Institut national d'agronomie de Paris-Grignon (INA-PG) plus de deux ans d'efforts, mais devant lequel les visiteurs du Salon Innov-Agri, qui se tenait les 9 et 10 septembre à Grignon (Yvelines), ne se sont pas trompés. Plus de 10 000 personnes ont admiré la nouvelle vitrine des techniques d'élevage de l'INA-PG, dépassant de très loin le succès d'estime qu'avaient prévu les organisateurs.

Etablissement public d'enseignement supérieur agricole, l'INA-PG s'enorgueillit de posséder, sur son site de Grignon – choisi pour représenter, en 1826, la première institution royale agronomique française –, une ferme expérimentale unique en son genre. Tout à la fois lieu de recherche, d'expérimentation et de développement agricole, elle se veut aussi un outil pédagogique pour les élèves de l'école, le grand public et le monde professionnel. Mais ce laboratoire grandeur nature est aussi une ferme bien réelle. Avec des machines agricoles, un millier de brebis… et 140 vaches laitières, qui commençaient à se trouver sérieusement à l'étroit dans leur ancien habitat.

« Au fil des ans, les étables avaient cessé de correspondre aux normes techniques, ainsi qu'aux nouvelles normes d'environnement », résume Georges Staub, ingénieur général d'agronomie et principal responsable de l'exploitation de la ferme. En 1997, la décision est prise. Plutôt que de tenter de refaire du neuf avec du vieux, l'INA-PG se dotera d'une étable et d'une unité laitière ultra-performantes. A bon prix : 7 millions de francs, dont plus de 2,5 millions en dons et contributions des entreprises. Mais avec, affirme-t-on, *« un coût d'entretien prévu pour être quasiment nul »*.

ÉTUDES COMPARÉES DES SOLS

Et c'est vrai qu'elle est belle, la nouvelle étable de Grignon ! Charpente et bardage à claire-voie de bois, salle de traite permettant à un seul trayeur de traiter 120 à 140 vaches en une heure (un système d'enregistrement des données permet un suivi individuel des animaux), logettes et aires paillées présentant matériels et matériaux les plus innovants. *« Le bâtiment des logettes est un terrain d'essai idéal pour permettre aux différents fournisseurs de mettre à l'épreuve leurs équipements d'élevage »*, précise Georges Staub. Le personnel de Grignon pourra ainsi tester tout à loisir l'ergonomie et la facilité d'emploi des différentes installations dont a été équipée l'étable.

Les vaches, elles, pourront effectuer dans leurs logettes une étude comparée de quatre types de tapis de sol… *« Qu'ils soient à plots, à fibres ou à eau, ces tapis permettent de faire une économie de paille et de temps, améliorent le confort, la santé et l'hygiène et favorisent le calme du troupeau »*, assure Georges Staub. Plus les animaux s'y allongeront volontiers, meilleure sera leur production (l'afflux de sang dans la mamelle augmente de 40 % en position couchée). Mais les bovins ne sont pas des hommes, et leurs préférences ne vont pas de soi. Ainsi le matelas à eau, considéré par les installateurs comme le must du confort, n'a pas eu le succès escompté. Après avoir posé un sabot prudent sur ce terrain instable, la plupart des vaches prennent peur et s'en détournent. *« En revanche, quand elles ont compris qu'il n'y a pas de danger, elles sont indélogeables ! »*, affirme l'agronome.

Une étable expérimentale unique en France

① L'INFRASTRUCTURE

② L'ÉQUIPEMENT

③ L'ALIMENTATION

① Le bois a été retenu pour la charpente et le bardage, les plaques ondulées en fibrociment pour la toiture du bâtiment des logettes.

② Les logettes permettent différents réglages pour s'adapter au mieux à la stature des animaux. Les tapis de sol permettent une économie de paille et de temps.

③ Le système de distribution des rations, géré par ordinateur, permet un contrôle personnalisé de l'alimentation de chaque animal.

④ Conçue pour accueillir les vaches par groupes de 24, la salle de traite est entièrement suivie par ordinateur. Le plancher, mobile, s'ajuste à la taille du trayeur.

⑤ Le complexe laitier surplombe cinq circuits de récupération (quatre sous le bâtiment des logettes, un sous l'aire paillée). L'ensemble permet l'analyse et le stockage de plusieurs mois de lisier.

⑥ En relation avec un processeur d'élevage, le système d'identification électronique permet de suivre les animaux, de collecter des informations, d'agir sur la traite, l'alimentation, et de contrôler les protocoles d'expérimentation.

Environnement propre et clair, équipements confortables, procédés de traite rapides et calmes : les éleveurs et les animaux de Grignon – génétiquement parlant, l'un des meilleurs troupeaux de France – devraient y trouver leur compte. Les enseignants et les chercheurs aussi, puisque ont été prévues pour eux, dans cette étable pas comme les autres, de véritables conditions d'expérimentation.

Quatre zones distinctes de distribution de la nourriture, quatre circuits de récupération du lisier. La répartition des logettes dans lesquelles les 140 vaches de Grignon ruminent de concert a été conçue de telle sorte qu'elle permet une ségrégation en quatre lots *« des intrants et des extrants »* ; comprenez : des aliments et des bouses. De quoi établir toutes sortes de bilans de consommation, et conduire diverses études visant à corréler la qualité du lait à celle des éléments nutritifs fournis aux animaux.

L'« OR BLANC »

Les éleveurs le savent bien, la production et la composition de « l'or blanc » peuvent en effet varier considérablement selon les apports alimentaires, en particulier énergétiques. Globalement, une augmentation du niveau de consommation des vaches laitières entraîne une augmentation de leur production. Mais, à mesure que la capacité maximale de production est approchée, une part croissante de l'énergie disponible est stockée sous formes de lipides. Faire du lait ou faire du lard : entre les deux, l'équilibre est fragile. Et chaque nouvel élément introduit dans le menu de ces dames est susceptible de le modifier. Un protocole expérimental va ainsi être appliqué à la ferme de Grignon, à la demande du semencier Pioneer, pour tester pendant deux ou trois ans de nouvelles variétés de maïs, et établir, selon la quantité de sucre et d'amidon qu'elles contiennent, la supplémentation optimale en apports nutritifs. Tant de modernisme ne va pas, on s'en doute, sans un solide réseau informatique. Dès leur naissance, les vaches de Grignon sont fichées selon les normes du projet européen IDEA (« *Identification électronique des animaux* »). Grâce à un collier et à des antennes de lecture dispersées dans le bâtiment, le tout relié à un processeur d'élevage capable de gérer *128 stations différentes*, ce système permet de suivre le troupeau en permanence, d'agir sur la traite et sur l'alimentation, et de contrôler les protocoles d'expérimentation.

Qu'il s'agisse d'un problème d'alimentation, de santé, de reproduction ou de lactation, le processeur peut également signaler, à tout moment, les animaux ayant besoin d'un traitement particulier. La seule donnée qui ne soit pas prise en compte par ce cerveau électronique, faute de paramètres précis permettant de le quantifier, est sans doute leur bien-être. Mais sur ce point, Georges Staub est confiant. S'il est encore trop tôt pour noter une moindre vitesse de vieillissement du troupeau ou une réduction des frais de vétérinaire et des accidents, ses vaches lui ont donné un premier indice de satisfaction : installées dans leur nouvelle demeure depuis seulement quelques semaines, elles ont déjà augmenté leur production de lait.

Catherine Vincent

« Sondage » à l'étable

Cinq traites par jour au lieu de deux. Si la vache laitière pouvait décider, voilà ce qu'elle imposerait. Tel est du moins le résultat d'un « sondage » réalisé en France, il y a quelques années, auprès d'un échantillon représentatif de cette population, auquel était proposé un système de traite automatique en libre service… Mais à Grignon comme dans toutes les fermes, les choses vont autrement. La fréquence est de deux traites par jour, programmées à une douzaine d'heures d'intervalle (une seule traite ferait baisser la production de lait de 30 %). Chacune dure environ dix minutes, l'animal donnant 70 % de son lait durant les trois premières minutes de traite. Le troupeau de l'INA-PG fournit ainsi, chaque année, près d'un million de litres de lait, écoulés en coopérative (410 000 litres) et par vente directe (549 000 litres).

Des Américains lancent un test de dépistage rapide des prions

UN GROUPE de chercheurs de l'université de Californie (San Francisco) annonce dans le prochain mensuel *Nature Medicine* (daté du mois de novembre) avoir mis au point un test de dépistage rapide des maladies dégénératives – au premier rang desquelles l'encéphalite spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») et de la maladie de Creutzfeldt-Jakob – dues aux agents transmissibles non conventionnels que sont les prions. Selon eux, ce nouveau test permettrait de déceler en huit heures seulement la présence, dans les tissus prélevés, des prions pathologiques, ce qui laisse espérer sa mise en œuvre automatisée. Cela constituerait sans aucun doute un progrès majeur en termes de santé publique, en permettant d'organiser une surveillance épidémiologique de ces mystérieuses affections.

Ces maladies dégénératives sont la conséquence de la transformation d'une protéine naturellement présente dans l'organisme – le prion – qui prend une configuration anormale et qui, s'accumulant dans les structures nerveuses, conduit à une mort rapide. Longtemps ignorées ou sous-estimées, ces affections n'ont pas fait l'objet de recherches intensives en biologie, situation qui a cependant rapidement évolué avec l'hypothèse, officiellement avancée en 1996 d'une transmission de l'agent de la « vache folle » à l'espèce humaine. Les tests de dépistage actuellement utilisés sont difficiles à mettre en œuvre, coûteux et ne fournissent pas de réponses avant plusieurs mois. Ainsi, en pratique le diagnostic ne peut-il être fait qu'au vu des symptômes cliniques.

UN PROCÉDÉ DÉJÀ BREVETÉ

Les chercheurs californiens, dirigés par le professeur Stanley B. Prusiner, Prix Nobel de médecine 1997, expliquent avoir mis au point une technique fondée sur l'utilisation d'anticorps spécifiques porteurs de marqueurs fluorescents permettant de localiser les prions dans les des tissus cérébraux prélevés sur des animaux contaminés. Même lorsqu'il n'y a que de très faibles concentrations de particules protéiques, un résultat positif peut être obtenu. On espère ainsi pouvoir détecter l'infection pendant la phase d'incubation, avant l'apparition des symptômes.

« C'est une percée scientifique extrêmement intéressante », n'a pas craint de déclarer le docteur Jiri Safar, premier signataire de cette publication. *« Nous avons encore à résoudre certaines questions scientifiques relatives à ce test, mais nous sommes déjà passés du stade de la découverte scientifique à celui du défi technique »*, a pour sa part souligné le professeur Prusiner. Le procédé a d'ores et déjà été breveté par l'université de Californie et devrait être développé par la société Centeon. S'ils reconnaissent le caractère novateur du procédé américain, les spécialistes français des maladies à prions ne partagent pas pleinement l'enthousiasme de leurs collègues californiens. Ils soulignent notamment que cette technique n'a été validée que sur un seul modèle expérimental, chez le hamster, et qu'en toute hypothèse elle devra être confrontée aux autres tests actuellement en développement. En effet, contrairement à ce qu'avance l'université de Californie, il existe dès aujourd'hui différents procédés permettant d'identifier rapidement les prions pathologiques, la question essentielle demeurant le seuil réel de cette détection.

Au-delà de l'aspect concurrentiel et commercial, les spécialistes français soulignent que la publication de *Nature Medicine* fournit de nouveaux et importants éléments dans la compréhension de la physiopathologie de ces affections. Elle marque aussi une évolution non négligeable dans les hypothèses jusqu'ici défendues avec acharnement par le professeur Prusiner et son équipe quant à l'origine exacte de ces maladies et au rôle précis joué par la molécule du prion pathologique.

Jean-Yves Nau

Lens compte sur la Ligue des champions pour retrouver sa confiance

Avant d'affronter Kiev, le gardien de but Guillaume Warmuz explique les difficultés de son équipe. « Nous sommes déstabilisés par les nombreux changements qui sont intervenus cette saison », affirme-t-il

Alors que le RC Lens doit effectuer un difficile déplacement à Kiev (Ukraine), mercredi 30 septembre, pour le compte de la 2e journée de la Ligue des champions, les cinq clubs français engagés en Coupe de l'UEFA devaient disputer, mardi 29 septembre, leur match retour de 32es de finale. Battu 2-1 à l'aller, le FC Metz recevait l'Etoile Rouge de Belgrade. Au Stade-Vélodrome, l'Olympique de Marseille retrouvait les Tchèques du Sigma Olomouc (2-2 à l'aller). L'AS Monaco et l'Olympique lyonnais, vainqueurs respectifs des Polonais de Lodz (3-1) et des Anglais des Blackburn Rovers (1-0), avaient de bonnes chances de se qualifier. Les Girondins de Bordeaux se déplaçaient, mardi, chez le Rapid Vienne (1-1 à l'aller). Jeudi 1er octobre, en *Coupe des coupes*, le Paris-Saint-Germain sera à Haïfa (Israël) pour effacer sa contre-performance de l'aller (1-1).

LE RACING-CLUB DE LENS doit se déplacer en Ukraine, mercredi 30 septembre, pour affronter Dynamo Kiev *(lire aussi notre enquête page 12)*, à l'occasion de la deuxième journée de la Ligue des champions. Actuels treizièmes du championnat de France et malmenés par Arsenal (1-1), lors du premier match, les champions de France sont déjà dos au mur. Guillaume Warmuz, vingt-huit ans, gardien de but et leader de l'équipe, compte sur cette rencontre pour relancer les Sang et or.


FOOTBALL

« Guillaume Warmuz, vous vivez un début de saison délicat avec le RC Lens. Sept matches, *quatre défaites et quatorze buts* encaissés : comment jugez-vous la situation du club ?

– Ce qui ne va pas, c'est qu'on se retrouve avec une moyenne de deux buts encaissés par match, ce qui est inadmissible. Pourtant le problème ne se situe pas dans l'état d'esprit. Contre Nantes, nous avons réussi à revenir à 2-2, avant de nous incliner 4-2, alors que nous étions réduits à neuf. Ce qu'on oublie de faire, c'est d'être là au moment-clé, de s'arc-bouter en défense. Le désir d'arracher la victoire partait d'un bon sentiment mais nous manquons encore de lucidité et d'assurance. Et puis, nous sommes déstabilisés par les nombreux changements qui sont intervenus cette saison.

– Pensez-vous, comme l'a dit votre entraîneur Daniel Leclercq, être victimes d'une décompression, de démotivation ?

– Non. Dans ce club, on ne peut pas parler de types qui n'ont rien à faire sur le terrain. Je ne connais pas un seul joueur qui n'aie pas envie de gagner en entrant sur la pelouse. Mais il est certain qu'il y a en ce moment une situation de doute.

– *En Ligue des champions*, le match que vous devez livrer contre Kiev est d'ores et déjà capital. En cas de défaite, vous seriez quasi éliminés...

– Oui, ou alors il nous faudra gagner toutes les autres rencontres ! Daniel Leclercq nous l'a dit, nous allons à Kiev pour gagner, pour retrouver notre confiance. Nous n'y allons pas pour apprendre mais pour défendre les couleurs sang et or et pour représenter dignement la France en Coupe d'Europe. Nous allons être poussés dans nos retranchements : l'équipe ukrainienne est composée de jeunes joueurs rapides, qui jouent très bien en contre *et qui évoluent quasiment tous ensemble* en équipe nationale.


GUILLAUME WARMUZ

– Le départ de votre libero Jean-Guy Wallemme a-t-il déstabilisé la ligne arrière ?

– C'est un faux problème. Nous avons de bons joueurs derrière. La défaillance est collective et les difficultés de la défense et du gardien ne sont que la conséquence du manque de cohérence de l'équipe. Jean-Guy Wallemme a été un grand leader durant les six années où j'ai joué avec lui, mais le club a fait le choix de le laisser partir alors qu'il était encore sous contrat. On ne peut pas revenir dessus.

– Jean-Guy Wallemme et Stéphane Ziani, les deux leaders de l'an dernier, sont partis, et c'est maintenant à vous, Frédéric Déhu et Tony Vairelles, d'assumer ce rôle...

– Oui, maintenant c'est à nous d'être présents. Les jeunes qui sont arrivés ont du talent mais ne sont pas capables d'assumer le remplacement de ces joueurs leaders. Je pense qu'avec cette équipe, nous pouvons viser une place européenne. Mais pour disputer le titre, *il aurait fallu d'autres joueurs ou* conserver tout notre effectif.

– Daniel Leclercq paraît un peu désabusé...

– Il est bien sûr déçu des mauvais résultats de l'équipe. Pour un entraîneur, c'est une situation toujours difficile. Mais il n'est pas du genre à abdiquer. Son discours avec nous n'a pas changé depuis l'an dernier.

– Etes-vous sensible aux valeurs qu'il rappelle, celles liées à l'histoire du club, celles de cette région dont vous n'êtes pas originaire ?

– Lorsque je suis arrivé en 1992, le club remontait de division 2 et nous nous entraînions encore avec nos propres équipements. Le titre de champion, la renommée n'ont rien changé à nos idées. Je suis moi-même petit-fils de mineur, je viens de Montceau-les-Mines, en Bourgogne. Je suis donc à même de comprendre et d'adhérer à ces valeurs de courage, de combativité. Mais cela ne suffit pas pour être champion de France.

– Quel avenir prédisez-vous au Racing-Club de Lens ? L'après-Ligue des champions s'annonce *difficile, surtout si vous ne réussissez* pas en championnat de France ?

– Oui, mais ça, nous le savions dès le départ. Il fallait y penser avant. »

Propos recueillis par Guillaume Perrier

DÉPÊCHES

■ **BASE-BALL : Mark McGwire, le batteur de l'équipe des Saint-**Louis *Cardinals, a établi* un nouveau record, dimanche 27 septembre, en envoyant son 70e « home run » (coup de circuit) de la saison régulière de base-ball. Son exploit n'a pas suffi à qualifier son équipe pour les play-off. Le lendemain, Sammy Sosa, son poursuivant immédiat dans la course aux home runs, n'a pas réussi à rejoindre la nouvelle idole américaine : le batteur dominicain des Chicago Cubs termine la saison régulière avec seulement 66 coups de circuits, mais son équipe s'est, elle, qualifiée pour les play-off, en éliminant les San Francisco Giants, sous le regard admiratif de l'autre grande figure sportive de Chicago, Michael Jordan.

■ **GOLF : le constructeur automobile Peugeot ne sponsorisera plus l'Open de France de golf,** la plus vieille épreuve du continent européen. Dans un communiqué publié lundi 28 septembre, la firme automobile a indiqué que son action de soutien au golf professionnel serait réorientée dans les années à venir. Le constructeur français continuera en revanche son action sur le golf amateur avec le Peugeot Challenge World Tour.

■ **TENNIS : la Slovaquie, vainqueur (3-2) de l'Argentine** à Buenos Aires, a gagné sa place dans le *groupe mondial* de la Coupe Davis. Dominik Hrbaty a apporté le point gagnant à la Slovaquie en écartant Hernan Gumy en quatre manches, lundi 28 septembre. Le Brésil a largement défait la Roumanie (3-0) pour se maintenir dans le groupe mondial de la Coupe Davis.

Le président du Comité olympique italien emporté dans la tourmente des affaires de dopage

ROME
de notre correspondant

Le président du Comité national olympique italien (CONI), Mario Pescante (soixante et un ans), n'aura pas tenu longtemps face à l'affaire de dopage qui secoue le sport italien depuis les graves accusations portées, notamment sur la Juventus Turin, par l'entraîneur tchèque du club de football de l'AS Rome, Zdenek Zeman (*Le Monde* du 14 août). Pressé de toutes parts, attaqué par plusieurs de ses « pairs », critiqué par le vice-président du conseil, également ministre des sports, Walter Veltroni, Mario Pescante a préféré démissionner, lundi 28 septembre, même s'il a souligné qu'il ne se sentait « *pas responsable* » de la situation.

« *Ma décision est irrévocable. Je veux redonner toute sa sérénité à un milieu sportif qui s'est trouvé au centre d'une affaire qui me paraît surestimée* », a-t-il déclaré. Secrétaire général du CONI depuis le 3 mai 1973, Mario Pescante avait été élu à la présidence le 30 juillet 1993. Le conseil national du CONI, réuni il y a quelques jours, lui avait unanimement renouvelé sa confiance. Tous les responsables de fédération, dont celui de la Federcalcio (football), Luciano Nizzola, avaient conservé leur confiance *en leur président*, refusant d'endosser la responsabilité du scandale.

Mais après les déclarations de Zdenek Zeman, qui a dénoncé, il y a deux mois, l'utilisation excessive de médicaments dans le championnat italien, le contrôle positif aux anabolisants du défenseur de Lecce Christiano Pavone (*vingt-six* ans), révélé le 23 septembre, est venu confirmer que tout n'était pas aussi limpide que le prétendait le CONI. Cet organisme qui contrôle toute l'organisation du sport en Italie avait conclu, après une rapide enquête, que le football italien ignorait le dopage mais qu'il convenait, toutefois, de prévenir l'utilisation des « reconstituants ».

L'affaire Pavone a éclaté deux jours après la mise à l'écart du président de la Fédération de médecine sportive, Giorgio Santilli, elle-même consécutive à la suspension du secrétaire de ladite fédération, Emilio Gasbarrone. Ces sanctions ont été prises après la découverte de la disparition des registres détaillant les contrôles effectués sur les footballeurs. En guise d'excuses, les deux hommes avaient prétexté un manque de place, alors que les règlements nationaux obligent à conserver ces documents pendant trois ans pour les cas négatifs et durant cinq ans pour les tests positifs.

RÈGLES VIOLÉES

Ces faits ont sérieusement entamé la crédibilité du CONI, d'autant *qu'il a été* établi que la plupart des contrôles étaient inopérants. La recherche d'anabolisants n'était effectuée que sur 25 % à 30 % des échantillons, et celle des diurétiques – utilisés comme produits masquants – sur seulement 5 % d'entre eux. Les tests d'acidité des urines, eux, n'étaient jamais pratiqués, au mépris des normes qui ont fixé un seuil au-delà duquel le pH peut être considéré comme dissimulant une prise de produit interdit. Par ailleurs, les prélèvements sanguins n'avaient pas cours, de même que les contrôles inopinés, jusqu'à l'affaire Pavone.

Comment s'étonner dès lors *que*, sur 12 000 sportifs italiens contrôlés chaque année, seuls de 20 à 30 sont déclarés positifs alors qu'en France ils sont de 300 à 400 pour 8 000 tests, ainsi que l'a affirmé Jacques de Ceaurriz, directeur du Laboratoire national de dépistage du dopage, au procureur Raffaele Guariniello qui, à Turin, enquête sur l'affaire et, notamment, sur les pratiques de la Juventus. Cette violation des règles olym*piques en matière de lutte contre* le dopage ne pouvait plus être tolérée. Devant l'inertie du CONI et de la Federcalcio, Walter Veltroni a ordonné une enquête administrative afin d'établir la responsabilité des manquements et d'étudier la mise en œuvre d'un système plus efficace.

Pour le moment, les trois membres de la commission procèdent à des auditions à la chaîne, et les conclusions seront rendues le 24 octobre. Mais Walter Veltroni n'a pas tardé à affirmer que les contrôles antidopage doivent être confiés à un organisme indépendant du CONI, une première preuve de défiance à l'égard de Mario Pescante. Parallèlement à cette enquête administrative, le procureur Raffaele Guariniello poursuit ses investigations. A la « Juve », il a déjà entendu le capitaine de l'équipe de France, Didier Deschamps, à deux reprises, ainsi que le meneur de jeu Zinedine Zidane. Il a également auditionné les préparateurs physiques Guillermo Laich et Henk Krajenhof, consultants extérieurs du club, accusés par l'ancien champion de sprint Pietro Mennea d'avoir conseillé, dès 1984, l'utilisation de l'hormone de croissance.

Après l'opération « *Mani pulite* » (« Mains propres »), on parle désormais d'une opération « *Piedi puliti* » (« Pieds propres »). Il est beaucoup trop tôt pour se prononcer sur son efficacité, mais les derniers développements montrent toute la détermination des pouvoirs publics italiens.

M. B.-R.

TROIS QUESTIONS À...

SANDRO DONATI

1 Responsable du secteur recherche et expérimentation au Comité national olympique italien, vous conduisez depuis longtemps la bataille contre le dopage. Comment expliquez-vous que le scandale éclate *seulement aujourd'hui* ?

Ce qui s'est passé pendant le Tour de France cycliste a provoqué un choc dans l'esprit de beaucoup de gens, et notamment de Zdenek Zeman. Pour la première fois, la réalité de la gravité du dopage a été révélée. Zeman a commencé à réfléchir sur un certain nombre de choses qu'il savait, et il a décidé de les dire. La situation du football n'est cependant pas la même que celle du cyclisme. Dans le dernier cas, c'est beaucoup *plus* grave. Et, en ce qui concerne le football, le cas de l'Italie n'est pas différent de celui des autres pays, y compris la France. Seulement, en Italie, les dirigeants ont toujours dit que les accusations étaient *infondées*. *Alors* j'ai fait part au juge Raffaele Guariniello de certaines anomalies et de la manière incorrecte de travailler des laboratoires de Rome. Les statistiques italiennes font état d'un niveau de positivité de 0,15 %, alors que la moyenne mondiale est de 1,30 %...

2 A qui incombe la faute ?

Pas seulement aux laboratoires. La responsabilité la plus grave revient à la fédération de la médecine sportive, qui coordonne *leurs* travaux. Il est cependant évident que les principaux dirigeants du Comité olympique n'ont pas surveillé comme ils auraient dû le faire les analyses.

3 Que faut-il attendre de la commission administrative ?

Ses conclusions seront graves, cela est sûr. Tous les journaux italiens sont d'accord pour le reconnaître. En ce qui me concerne, je ne peux pas donner mon opinion, car j'ai longuement été entendu par cette commission. Je souhaite simplement que se développe en Europe cette prise de conscience selon laquelle il n'est plus possible d'accepter cette logique de la recherche des résultats sportifs à n'importe quel prix. C'est une voie inhumaine. Elle est inacceptable.

Propos recueillis par Michel Bôle-Richard

هكذا من الأصل

Hilton Côte ouest

Changement de décor et de rivage : la cuisine « californienne » s'installe à Paris

LE TEMPS court, le temps court. Trente-trois ans déjà que le Hilton de l'avenue de Suffren offre aux Parisiens sa façade de sanatorium pour grands malades du voyage. Longtemps il intrigua. On le contournait sans vraiment savoir comment s'en servir ni vraiment oser s'y aventurer. Ce morceau de la planète américaine s'était posé sans prévenir du côté du Champ-de-Mars, là d'où l'on pouvait le mieux lorgner sur les bas résille de la tour Eiffel. Il y avait comme de l'indiscrétion à tutoyer le monument d'aussi près. On mit ça sur le compte de la mauvaise éducation. Aujourd'hui, la grosse bâtisse fait partie des meubles et remplit loyalement son office de quatre-étoiles luxe comme n'importe quel autre hôtel de la chaîne installé sur le Vieux Continent.

Il n'y aurait rien d'autre à en dire si le Hilton ne venait de mettre ses fourneaux au goût du jour, passant de la rustaude cuisine cow-boy à l'aérienne fraîcheur californienne. Du coup, le décor a changé, et, d'une vieille chose où le maquillage de Lily du Far West commençait à virer, voilà un restaurant fringant et vaporisé à bloc, tout spécialement conçu pour ces cadres agressifs que l'on voit sortir le soir à la recherche de réflexions originales et d'endroits où les servir.

DÉRIVE DES CONTINENTS

Ce vieux Hilton Suffren. On avait fini par s'acclimater. Son bar était devenu un lieu de rendez-vous où à l'ampleur de discussions incertaines répondait le confort du carré des officiers d'un porte-avions de la Navy. Dans les cales, c'était chaud. Le Western faisait rugir ses clients au *chile con carne* et aux *T-bone steaks* arrivés par cargos express de chez les meilleurs fournisseurs yankees. Gastronomiquement, Paris était encore un peu provinciale; ses chefs avaient toujours de la bedaine et de la certitude sous la toque ; la mondialisation ne serait pas pour demain. Le Hilton, avec sa vue basse et son jansénisme *country*, apportait un peu de ces flonflons étoilés qui annonçaient la grande déstructuration des pavillons nationaux et, pour nous, la fin probable du régime cassoulet et sole meunière pour tous et pour l'éternité.

Mais voici la fin de l'Ouest, place à la vague Pacifique. Los Angeles, ville de l'Occident extrême, sert désormais de creuset à tout ce qui doit être inventé ou d'atelier de réparation à tout ce qui doit être rénové. Ouvert en juin, le Pacific Eiffel du Hilton va se charger de nous instruire dans l'art délicat de déguster simultanément de la cuisine italienne, asiatique et française, les trois piliers du goût qui devra être le nôtre si l'on ne veut pas rester à la traîne de l'autre et puissante dérive des continents que prédisent les devins.

La capitale abrite déjà nombre de ces comptoirs internationaux, où, si l'on devine mal de prime abord ce qu'il y a dans l'assiette, le résultat, tout en étant aléatoire, n'est jamais absolument navrant. Entraîné par des bandes-son aux couleurs vives, soutenu par des décorateurs à la pensée joviale, tout un public se nourrit dorénavant d'un cosmopolitisme rectifié aux lessives fortes et rincé par la préoccupante nécessité de dépaysement.

Comprenons. Ça bouge, ça s'agite, ça chahute aux frontières. La Terre est beaucoup moins ronde qu'avant. Chacun veut avoir sa part dans la grande redistribution des biens de ce monde. *« J'ai une envie d'ailleurs »*, dit le Marius de Pagnol comme explication à sa tourmenteuse démangeaison de foutre le camp. Nous aussi. Et la cuisine est sans doute une manière de prendre le large, de s'en aller dans « l'ailleurs ». Il faut les voir, au Bouddha Bar, lieu très à la mode, rue Boissy-d'Anglas, tous ces énervés de l'existence, se démener avec leurs rouleaux de printemps et leur canard laqué aux fruits confits façon Boissy-d'Anglas. De la tortore métisse pur jus, mais alors, dites donc, quelle ambiance ! Comme on est bien, entre nous, qui voyageons en classe affaires ; on est à Shanghaï, on est à Macao, on est chez Hongkong la Rouge, on est... je ne sais comment vous dire, ma chère Sylvia.

DESSINS DE DESCLOZEAUX

« THE TRUE TASTE »

L'autre, le Pacific Eiffel, s'engage dur, lui aussi, dans la course à l'exotisme classé sans danger. Ça va plaire, c'est sûr, ça va plaire. Et c'est entièrement présenté dans la langue du patelin. *« Our chef, with his years of experience in America, has created this menu, selecting only freshest ingredients available* (disponibles) *which reflect the true taste of California cooking. »* Imparable, inutile de traduire, c'est gagné. D'autant que rien de ce qui est servi n'est barbare ni criminel. C'est gai, doux, enfantin. Retour aux viandes tendres et aux crustacés dorlotés, au parmesan, huitième merveille de la création, et à l'avocat *guacamole* version Mexico Luis Mariano. *Roasted salmon, crab cake, vegetarian pizza, lobster quiche...* Tout est superbement prudent et hautement convenable. Cuisine d'après l'assaut des faisandages et des grands égorgements bibliques.

Même rénovée, la gastronomie louis-quatorzième ne passera pas le siècle sans grabuge. Raisonnablement, les âmes simples choisiront de s'engager dans l'universalisme plutôt que d'aller se cloîtrer dans l'exaspération des meilleurs de nos mandarins entraînés dans une course vers un goût d'au-delà le goût. Les plus clairvoyants d'entre eux ont déjà positionné leur ligne de front sur l'apport que pouvait leur offrir l'outre-mer ; eux aussi s'exercent à changer de latitudes. Ils maintiendront, c'est leur devoir, mais ne pourront pas ne pas constater qu'une majorité de mangeurs modernes vont fuir l'idée même de leurs laboratoires de recherches pour cavaler après des plaisirs moins engagés, plus « apolitiques ». Moins onéreux aussi. Autant de nouveaux clients pour l'amusante entourloupe californienne.

Jean-Pierre Quélin

★ **Pacific Eiffel Paris Hilton, 18, avenue de Suffren, 75015 Paris. Tél. : 01-44-38-57-77. Menus : « Express buffet-formula », 128-170 F. Carte : 250-350 F.**

La purée

Hervé Bizeul est-il normal ? Vibrionnant hagiographe du moulin à légumes, l'homme a publié en 1997 aux éditions Glénat un livre de 140 pages entièrement consacré à cet ustensile culinaire. Mieux, il se sert quasi quotidiennement de cet outil ménager et reconnaît que, s'il a glissé dans son ouvrage pas moins de cinq recettes différentes de purée de pomme de terre, c'est que ce plat, pourtant fort simple, lui vaut toujours *« une avalanche d'éloges, ce qui fait que pour rien au monde je ne me laisserai aller à servir de la purée en sachet »*.

Les Français n'ont pas de ces pudeurs, eux qui ont acheté l'an dernier près de 23 000 tonnes dudit produit. Inutile d'invoquer les mânes de monsieur Robuchon, la purée d'un grand chef, comme celle faite à la maison, ne boxe pas dans la même catégorie que son homologue déshydraté et réduite en flocons. Les détracteurs souligneront d'ailleurs que cette variante fut mise au point aux Etats-Unis pendant la seconde guerre mondiale pour nourrir les soldats envoyés sur le front en Europe, et que la popote des armées n'est jamais passée pour un modèle de gastronomie.

Si presque un foyer sur deux achète du flocon, c'est que le gain de temps est proprement faramineux. Au lieu de consacrer une heure à la fabrication de ce plat, c'est six minutes qui sont nécessaires. Car tous les fabricants sont unanimes : oubliez la casserole, c'est le micro-ondes qui convient le mieux pour faire une purée en sachet. Il faut verser les flocons en pluie dans un liquide froid composé d'un tiers de lait et deux tiers d'eau et ne faire chauffer qu'ensuite. La texture est ainsi plus onctueuse et les risques d'obtenir un mélange collant sont moindres. Les connaisseurs en matière de flocons déshydratés font d'ailleurs très bien la différence entre les deux marques leaders du marché : Mousline et Vico. La même purée nature, agrémentée de la même quantité de liquide aura, selon qu'elle provient de l'un ou l'autre des fabricants, des textures distinctes, chacun d'entre eux ayant opté pour des tailles de flocon très différentes.

Selon Frédéric Bichet, responsable de l'export chez Vico, la texture est précisément ce qui permet de différencier la purée en sachet dans les différents pays d'Europe. *« Avec 125 grammes de flocons, les Belges et les Français font en moyenne 875 grammes de purée. A partir de la même quantité de flocons, les Italiens font une purée beaucoup plus fluide puisqu'ils en obtiennent 925 grammes. Quant aux Anglais, au contraire, qui travaillent souvent à partir de granulés ou de poudre plus que de flocons, ils font de 125 grammes de matière déshydratée seulement 720 grammes de purée. Un résultat très compact. »*

En France, la purée nature est en perte de vitesse, on cherche du neuf. Mousline, qui a introduit le produit chez nous en 1963 après avoir racheté un brevet aux Etats-Unis, vient de lancer « Saveur à l'ancienne », une purée qui contient de la crème. Pour se différencier de Vico, qui propose cette recette depuis quelques années, ils y ont ajouté du beurre et de la noix de muscade. Le résultat, très jaune, est assez déroutant.

Guillaume Crouzet

★ **Purée à la crème Cordon-Bleue, de Vico, 11 F les 375 g.**
Purée à la crème Saveur à l'ancienne, de Mousline, 11,30 F les 375 g.

BOUTEILLE

AOC alsace

GEWURZTRAMINER 1997,
CUVÉE « HOMMAGE À JEAN HUGEL »

La différence entre « sélection de grains nobles » et « vendanges tardives » – qui ne s'appliquent l'une et l'autre qu'aux cépages nobles d'Alsace (gewurztraminer, riesling, tokay, pinot gris et muscat) – réside dans la cueillette, grain par grain, du raisin flétri par la pourriture noble, en état de surmaturité, comme à Sauternes. Le *Classement 1999 des vins de France,* de Bettane et Desseauve, qui vient de paraître, signale ces rares bouteilles de la Maison Hugel et Fils et souligne, à juste titre, l'équilibre alcool-sucre du millésime 1997.

Nous avons goûté le gewurztraminer de la cuvée « Hommage à Jean Hugel », l'un des pionniers des vendanges tardives en Alsace, dont l'opulence et la richesse contenue se façonnent sur les meilleurs coteaux de Riquewihr. La production de ces vins rares est infime, moins de 5 % des vins de la famille Hugel, qui commercialise un million de bouteilles par an et vinifie aussi avec soin des raisins qu'elle achète. Cette cuvée d'exception est appréciée traditionnellement avec le foie gras, les terrines de gibier ou les desserts. On pourra, plus simplement, déguster cette bouteille à l'apéritif, car sa finesse et sa subtilité s'expriment de façon autonome.

J.-C. Rt

★ **Gewurztraminer cuvée « Hommage à Jean Hugel » 1997 : 163,30 F TTC la bouteille. Hugel et Fils. 3, rue de la Première-Armée-Française, 68340 Riquewihr. Tél. : 03-89-47-92-15. Télécopie : 03-89-49-00-10.**

TOQUES EN POINTE

Bistrots

CHEZ PIERRE

■ Nouvelle jeunesse pour un établissement fort connu de Montparnasse, au décor convenu et passablement fatigué de bistrot d'avant-guerre. Laquelle, d'ailleurs ? Nappes à carreaux, pots de beaujolais et ronds de serviette, pour Foujita et Modigliani, peut-être ? Deux jeunes professionnels et passionnés, l'un en salle et l'autre aux fourneaux, viennent ici au secours des « fondamentaux » de la cuisine. Celle de Tante Marie : bœuf bourguignon, coq au vin, côte de bœuf, foie de veau et, surtout, la fameuse tête de veau vinaigrette qui, déjà, fait frémir de plaisir les inconditionnels de ce plat et les gourmets complices, qui ont eu vent de ce renouvellement par la qualité. La modestie des prix est à encourager. Menus : 100 F (déjeuner) et 140 F. A la carte : compter 150 F.

★ **117, rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. : 01-47-34-96-12. Fermé samedi midi et dimanche.**

AU PETIT COMPTOIR

■ A Reims, en centre-ville, pour fêter la fin des vendanges de la Champagne, voici une maison vieux style, coquette et pimpante, où un ancien de chez Boyer vient de s'établir. Bouchons de champagne et cuisine bourgeoise réunis, plutôt que grande cuisine, c'est une conversion réussie, dans le goût du temps. Terrine de chevreuil aux châtaignes, en entrée automnale, puis le hâchis Parmentier de queue de bœuf braisée, ou bien la potée des vendanges, potée champenoise aux cinq viandes ; avec les desserts amusants comme le pain perdu aux poires caramélisées ou la gaufre croustillante, ce sera une fête.

Passionné de vin, Fabrice Maillot présente une carte où se marient vins de propriété et de nombreux grands champagnes, comme c'est l'usage à Reims, où les vins les plus charmants ne sont pas les plus coûteux (champagne A.R. Lenoble). Menu : 150 F (déjeuner). A la carte : compter 220 F.

★ **17, rue de Mars, 51100 Reims. Tél. : 03-26-40-58-58. Fermé samedi midi et dimanche.**

Brasserie

JULIEN

■ Retourner chez Julien, splendide vestige Art nouveau de l'époque des « bouillons », c'est honorer un patrimoine d'exception, le bar de Majorelle et les verres décorés de Louis Trézel ; c'est aussi une rare occasion de pouvoir apprécier l'une des « fabuleuses » bouteilles dont Robert Parker, le célèbre dégustateur américain, vante les mérites dans son nouvel ouvrage consacré aux vins de la vallée du Rhône récemment paru aux éditions Solar. A *« l'élégance, la souplesse et la sensualité »* de la côte-rôtie La Mouline 1994 de Marcel Guigal, ajoutons ici son prix (420 F), fort raisonnable pour une telle bouteille. Avec une honnête fricassée de girolles (70 F) et une pièce de rumsteck de Salers savoureuse (99 F), la magie de ce vin fait oublier la presse dans cette brasserie fort courue, fleuron du groupe Flo. Accueil et service au demeurant très efficaces. A la carte, compter 200 F, *sans le vin*.

★ **16, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. Tél. : 01-47-70-12-06. Tous les jours. Voiturier le soir.**

Jean-Claude Ribaut

هكذا من الإهمال

Temps agité

MERCREDI, une dépression issue de l'ex-tempête tropicale « Karl » va circuler en Manche, générant des vents soutenus et de la pluie sur une grande partie du pays.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Les régions près de la Manche connaîtront un ciel tourmenté avec un vent d'ouest qui pourra atteindre 100 km/h. En Vendée et Anjou, éclaircies matinales entrecoupées de quelques averses. Il fera de 15 à 18 degrés.

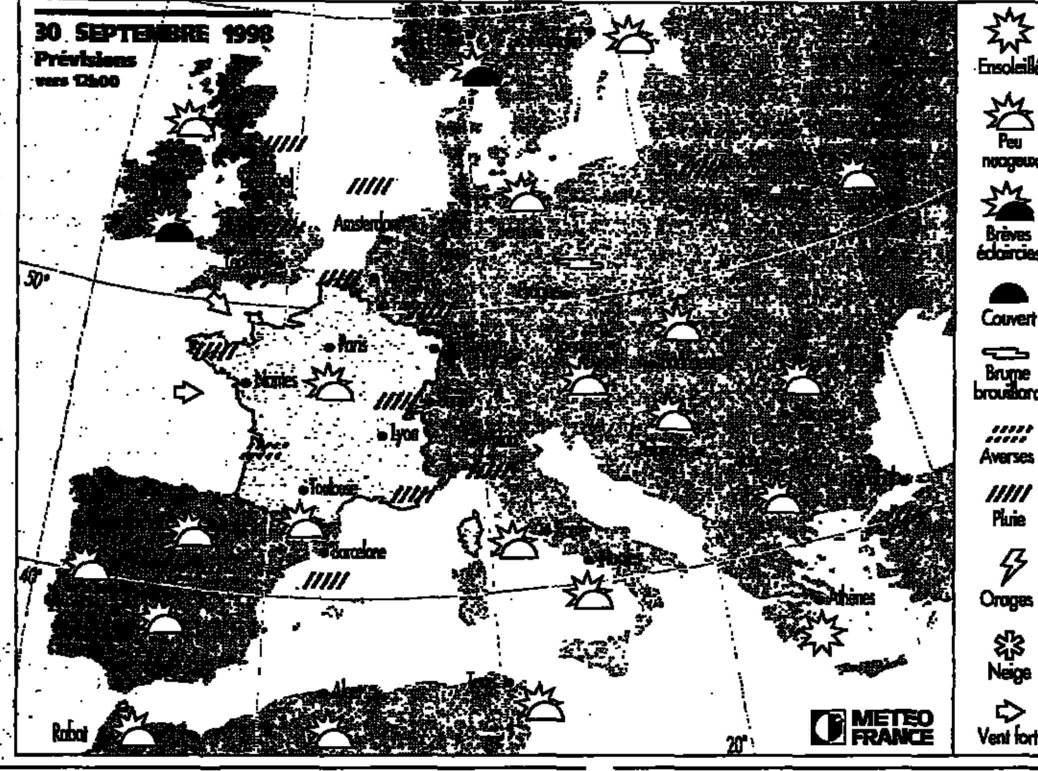
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Des pluies plutôt faibles s'évacueront vers la Belgique. Des éclaircies se développeront temporairement à l'arrière, persistant l'après-midi de l'Ile-de-France au Berry. De nouvelles averses s'étendront du pays de Caux au Pas-de-Calais. Il fera environ 18 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Un passage pluvieux traversera ces contrées d'ouest en est dans la journée. L'après-midi, le soleil tentera quelques percées. Températures entre 17 et 19 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les pluies de la nuit quitteront le Midi toulousain en début de journée, suivies d'un ciel changeant. Des averses se produiront, plus fréquemment et avec un risque orageux de la côte Aquitaine au Périgord. Températures comprises entre 18 et 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les pluies matinales à l'est du Rhône se décaleront vers l'Italie. Des trouées ensoleillées se dessineront à l'arrière, mais le risque d'averse se précisera sur l'ouest du Massif central. Il fera de 17 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Des pluies parfois abondantes sous orage toucheront la Provence et la Corse, s'atténuant l'après-midi. En Languedoc-Roussillon, ciel variable, ponctué de plus belles éclaircies l'après-midi. Il fera de 21 à 24 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/29 S	KIEV	13/18 N	VENISE	15/21 S	LE CAIRE	23/33 S
				POINTE-A-PIT.	24/31 N	LISBONNE	15/19 N	VIENNE	13/19 N	MARRAKECH	19/28 N
				ST-DENIS-RÉ.	21/26 S	LIVERPOOL	14/16 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/25 N
				EUROPE		LONDRES	14/17 P	BRASILIA	18/31 S	PRETORIA	15/25 N
				AMSTERDAM	12/17 P	LUXEMBOURG	10/13 P	BUENOS AIR.	11/21 S	RABAT	16/23 N
FRANCE métropole		NANCY	10/18 P	ATHENES	19/26 S	MADRID	13/18 N	CARACAS	26/30 P	TUNIS	21/29 N
AJACCIO	13/24 P	NANTES	12/17 N	BARCELONE	17/24 P	MILAN	17/21 P	CHICAGO	13/23 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/20 P	NICE	14/20 P	BELFAST	11/14 N	MOSCOU	5/9 P	LIMA	11/20 N	BANGKOK	25/32 N
BORDEAUX	14/19 P	PARIS	10/18 N	BELGRADE	12/23 N	MUNICH	6/19 N	LOS ANGELES	15/23 S	BOMBAY	26/33 S
BOURGES	12/17 P	PAU	12/18 P	BERLIN	10/15 N	NAPLES	17/23 N	MEXICO	14/22 P	DJAKARTA	26/30 P
BREST	11/15 P	PERPIGNAN	13/21 N	BERNE	9/14 P	OSLO	3/8 S	MONTREAL	11/15 S	DUBAI	28/37 S
CAEN	12/17 P	RENNES	13/15 P	BRUXELLES	12/15 P	PALMA DE M.	20/28 S	NEW YORK	18/24 N	HANOI	21/31 S
CHERBOURG	12/17 P	ST-ETIENNE	11/19 N	BUCAREST	10/22 N	PRAGUE	9/16 C	SAN FRANCIS.	13/18 N	HONGKONG	23/29 S
CLERMONT-F.	12/19 N	STRASBOURG	10/17 P	BUDAPEST	12/21 N	ROME	16/23 N	SANTIAGO/CHI	3/21 S	JERUSALEM	21/30 S
DIJON	10/17 N	TOULOUSE	13/19 N	COPENHAGUE	8/12 N	SEVILLE	17/23 N	TORONTO	13/19 N	NEW DEHLI	26/33 S
GRENOBLE	12/18 P	TOURS	11/17 N	DUBLIN	11/14 S	SOFIA	10/19 N	WASHINGTON	19/30 S	PEKIN	18/28 S
LILLE	11/19 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	12/18 P	ST-PETERSB.	2/7 N	**AFRIQUE**		SEOUL	19/26 P
LIMOGES	12/15 P	CAYENNE	23/29 P	GENEVE	10/13 P	STOCKHOLM	3/10 N	ALGER	19/28 N	SINGAPOUR	27/29 P
LYON	12/19 P	FORT-DE-FR.	25/31 C	HELSINKI	0/7 N	TENERIFE	18/23 S	DAKAR	26/30 S	SYDNEY	18/25 S
MARSEILLE	17/24 P	NOUMEA	21/25 N	ISTANBUL	18/21 P	VARSOVIE	8/12 P	KINSHASA	22/28 P	TOKYO	21/24 P

Situation le 29 septembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 1er octobre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **JERSEY.** Du 1er au 4 octobre, l'île de Jersey accueille toutes les musiques du monde pour la 23e édition de son Festival of World Music. Le « pass » (£25) permettant d'assister aux différents concerts est disponible au Jersey Arts Centre Box Office (tél. : 00-44-1534-873767). Renseignements au Centre d'information de Jersey en France, au 03-88-94-10-20.

■ **AUTRICHE.** Destination Autriche propose des week-ends à Vienne et à Salzbourg. Pour les vacances de la Toussaint, du 23 au 26 octobre, 1 490 F par personne pour 3 nuits en chambre double et petits déjeuners avec le vol A/R de Paris. Compter 1 995 F par personne (jusqu'au 18 octobre) pour une nuit en chambre double dans la capitale (départ Paris, Nice ou Strasbourg) ou pour une nuit à Salzbourg avec le vol Lauda Air (prix valable jusqu'au 31 octobre). Renseignements au 01-44-51-03-20.

PRATIQUE

Comment vendre ou acheter un bien immobilier en viager

C'EST CHARLES le Chauve qui a inventé le viager en 846. En 1661, un édit l'a limité aux biens entre particuliers, excluant les communautés religieuses qui en étaient les principales bénéficiaires. On en connaît le principe : une personne, généralement âgée, cède la propriété de sa maison ou de son appartement, moyennant le versement d'une rente mensuelle jusqu'à la fin de ses jours. Le vendeur est appelé « *crédirentier* » et l'acheteur « *débirentier* ».

Le viager permet au vendeur de percevoir une sorte de complément de retraite, tout en continuant d'habiter son logement. Il bénéficie en outre d'un abattement fiscal sur la rente viagère, qui peut aller jusqu'à 70 % pour les plus de 70 ans. Quant à l'acheteur, il y gagne d'accéder à la propriété avec un financement réduit, voire sans apport de départ, s'il n'y a pas de « *bouquet* », c'est-à-dire de versement comptant d'une partie du prix, lors de la signature. Lorsqu'il y a un « *bouquet* », le montant de la rente est moins élevé. « *C'est pourquoi un viager sans bouquet est à préférer si le vendeur n'a que faire d'un capital dans l'immédiat* », conseille François Cruz, agent immobilier spécialisé. Le montant de la rente est déterminé en fonction de plusieurs critères : la valeur du bien, l'âge et l'espérance de vie du crédirentier, le fait que le logement soit libre ou occupé, et le nombre des bénéficiaires. Un viager peut en effet être conclu « *sur deux têtes* », dans le cas d'un couple de retraités par exemple. Il peut être « *réversible* » au profit du survivant : la rente lui sera servie sans aucune modification jusqu'à la fin de ses jours. Ou bien il peut être « *réductible* » au premier décès. Il y a alors deux rentes viagères distinctes.

Ainsi, dans le cas d'une rente de 8 000 francs réductible de 50 %, le survivant percevra ses 4 000 francs au décès de son conjoint, augmentés de la moitié de la rente de son compagnon (2 000 francs), soit un total de 6 000 francs. Il n'est pas nécessaire que les bénéficiaires soient mariés. Deux concubins ou un couple d'homosexuel(le)s peuvent bénéficier d'un viager sur deux têtes, évitant ainsi à celui ou celle qui n'est pas propriétaire du bien de se retrouver à la rue en cas de décès de son compagnon ou de sa compagne.

« RÉSERVE D'USUFRUIT »

Le viager peut être libre ou occupé. Dans le cas d'un viager libre, l'acquéreur a l'entière disposition du bien, mais il paiera une rente plus élevée. Dans le cas d'un viager occupé, le crédirentier peut se réserver « *le droit d'usage et d'habitation* » sa vie durant, et conserver le droit de résider dans le logement qu'il a vendu, pour lui-même, son conjoint et ses enfants, mais non pour ses frères et soeurs, ni ses ascendants, sauf si une clause du contrat prévoit cette extension (articles 631 et 632 du code civil).

Le contrat peut aussi prévoir une « *réserve d'usufruit* », qui permet au crédirentier d'habiter le logement sa vie durant, ou de le louer à sa guise. L'acheteur, qui n'a acquis que « *la nue-propriété* » du bien, a cependant son mot à dire sur la durée d'un bail éventuel. S'il donne son accord, il devra honorer le bail jusqu'à son extinction, même après le décès du crédirentier. Mais, s'il n'a pas donné son accord pour une location d'une durée supérieure à neuf ans, il ne sera tenu de respecter le bail que pour une période de neuf ans (article 595 du code civil).

Pour calculer la rente, on utilise les « *tables de mortalité* » des compagnies d'assurance, ou de la Caisse des dépôts. Par exemple, selon le barème de la Caisse nationale de prévoyance (CNP), 100 francs de capital correspondent à une rente de 7,70 francs, pour un vendeur de 70 ans. Pour un bien d'une valeur de 400 000 francs sans bouquet, la rente annuelle sera donc de 400 000 francs, multipliés par 7,70 et divisés par cent, soit 30 800 francs.

Le contrat prévoit généralement l'indexation de la rente sur l'indice des prix de l'Insee. Sinon, elle sera revalorisée chaque année, en fonction d'un tableau publié dans la loi de finances. La rente viagère peut également être majorée en cas d'« *abandon du droit d'usage d'habitation* ». Ainsi, un couple âgé qui part en maison de retraite ou une personne qui, à la suite d'un veuvage, décide de s'installer dans un logement plus petit ont intérêt à négocier ce départ anticipé, en fonction de la valeur locative du logement.

RISQUES ET CONFLITS

Le viager comporte des risques pour les contractants. « *Si l'acheteur devient insolvable et cesse de payer la rente, le crédirentier aura intérêt à faire casser la vente sans tarder, en adressant au débiteur un commandement de payer par l'intermédiaire d'un huissier, puis, dès l'expiration du délai prévu dans l'acte d'achat, en saisissant le tribunal de grande instance par l'intermédiaire d'un avocat* », explique Denis Talon, avocat à Paris.

Sinon, le crédit rentier risque une revente du viager à laquelle il ne pourra pas s'opposer ; mais il peut se prémunir en introduisant une clause de solidarité entre le cédant et le cessionnaire. Il pourra alors se retourner contre les acheteurs successifs, pour récupérer sa rente.

D'autres conflits peuvent survenir, notamment à propos de la répartition des charges entre le crédirentier occupant l'appartement, et le débirentier propriétaire de celui-ci.

Normalement, les charges courantes incombent à l'occupant, et les gros travaux au propriétaire (articles 605 et 606 du code civil). Mais des accommodements sont possibles ; par exemple, si le crédirentier a des dettes envers la copropriété, l'acquéreur s'engagera à verser la totalité des charges, qui seront déduites de la rente. Il est indispensable de faire figurer ces arrangements dans le contrat.

Le viager est-il une bonne affaire ? Pour l'acheteur, c'est une loterie, car il peut très bien acquérir un logement à moitié prix ou, au contraire, tomber sur une Jeanne Calment, qui a enterré son débirentier.

Avec l'augmentation de l'espérance de vie, les amateurs risquent de faire défaut, d'autant, conclut un agent immobilier, que « *le crédirentier, qui dispose de davantage d'argent, se nourrit mieux, voyage, profite de ses loisirs, et, du coup, devient moins pressé de mourir* ».

Michaëla Bobasch

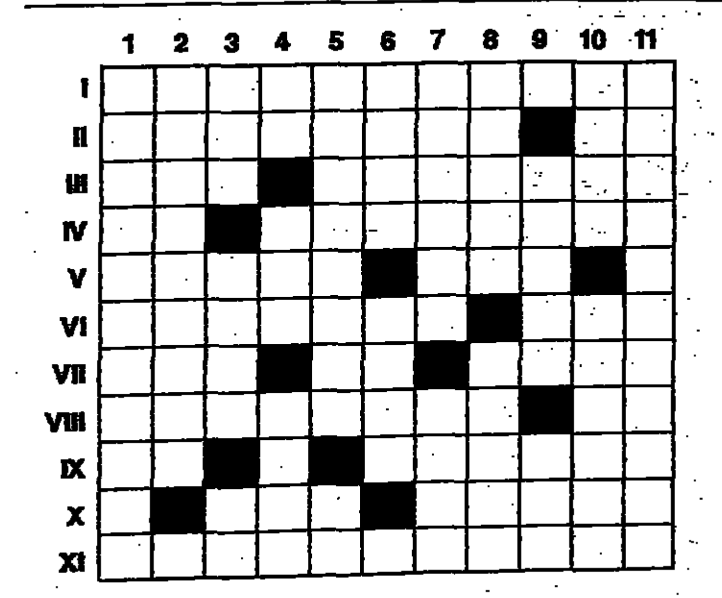
A lire

● *Le Viager*, par Jean-Michel Guérin, Bernard Loiseau et Catherine Néressis. Un guide pratique utile pour un achat ou une vente en viager, avec des tableaux pour calculer la rente et se tenir au courant des majorations légales.
De particulier à particulier, 48 p., 34 F ou 44 F, sur commande ; 40, rue du Docteur-Roux, 75724 Paris Cedex 16 ; tél : 01-40-56-35-35.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98233

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. On ne se presse pas pour le suivre. – II. Belle pour Schubert, bonne pour la truite. Rejoint la mer du Nord. – III. Paquet de chaînes. En pains, mais pas à la boulangerie. – IV. Tour complet. Comme un gel pour le bain. – V. Bien imprégnés. Possessif. – VI. Jeune, *élégante* et, paraît-il, légère. Pour ranger plein de tours. – VII. Reste au fond. Points. Toujours avec mélo. – VIII. Prêt à plonger dans l'huile. Démonstratif. – IX. Dans les habitudes. Echange de mauvais procédés. – X. Compagnon de Mahomet. Paquet de fils. – XI. Mise à neuf pour faire bonne figure.

VERTICALEMENT

1. Travaille aux assises. – 2. Fait *opposition*. – 3. Cendres volcaniques. Une bulle de moindre importance. Coeur d'amande. – 4. Préposition. Cage à poules. Point culminant. – 5. Retourner à l'envoyeur. Radium. – 6. Repris en mains. Protège le bâtiment. – 7. Fit l'éloge de la folie. Alliance internationale en VO. – 8. Basse pour les secrets. Dans l'assiette et sur le chef. – 9. La mer à boire. Force paramilitaire. – 10. Nom d'un petit bonhomme. Le plus fort est vendu en pharmacie. – 11. Bonne en calcul.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98232

HORIZONTALEMENT

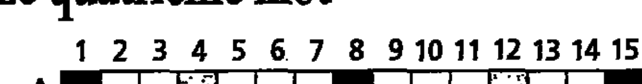
I. Prémonition. – II. Lévitation. – III. Etêtages. CV. – IV. Ir. Emotte. – V. Nevada. Noir. – VI. Ecrit. Union. – VII. Mi. Uni. Ni. – VIII. Pelletier. – IX. Aar. Treks. – X. Origine. Nié. – XI. Indécisions.

VERTICALEMENT

1. Plein-emploi. – 2. Rétrécie. RN. – 3. Eve. Vr. Laid. – 4. Mitraillage. – 5. Ota. Dt. Eric. – 6. Nagea. Ut. Ni. – 7. Item. Unités. – 8. Tisonnier. – 9. Io. Toi. Reno. – 10. Onction. Kin. – 11. Vernissés.

SCRABBLE

® PROBLÈME N° 89



Le quatrième mot

1. **Tirage : A P E M N O R.**

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

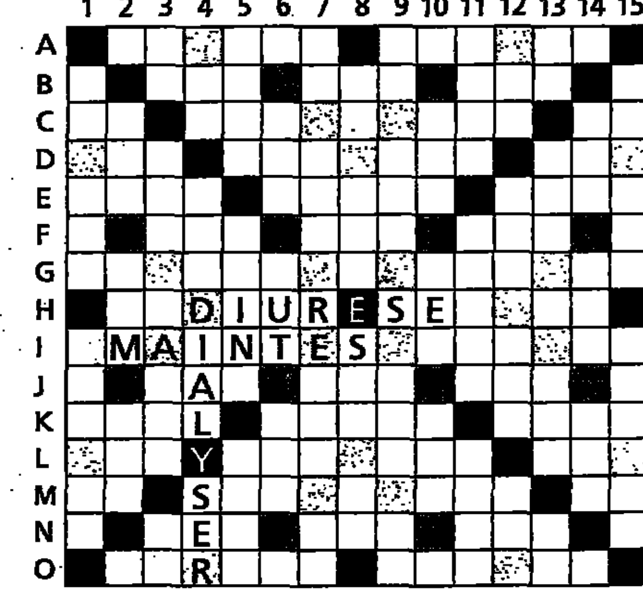
b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres, dont un nonuple, en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. **Préparation de la grille de la semaine prochaine.**

c) A D E G L R U : trouvez un sept-lettres. A A B F I O T : en utilisant deux lettres différentes du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 7 octobre.



Solutions du problème paru dans Le Monde du 23 septembre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) ETRIQUE, TRIQUEE, *battue*, et RETIQUE, *de la Rhétie, dans les Alpes.*

b) TIQUER, H 10, 76, en baïonnette sous CHAUX.

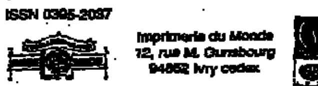
c) CRETIQUE, *pied (en poésie antique)*, C 5, 69 – EROTIQUE, D 3, 96 – ENQUIERT, E 4, 80 – ETRIQUEE, J 5, 69 – BRIQUETE, 1 G, 104.

d) HERETIQUE, 8 G, 110.

e) REDUISE, UREIDES et SEDUIRE. LYSERAI, *détruirai (des éléments organiques).*

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

هكذا من الأصل

ART La Maison de la culture du Japon, à Paris, présente jusqu'au 28 novembre une cinquantaine de pièces de la civilisation jomon, qui a occupé l'archipel japonais de vers 12000 à vers 300 av. J.-C. ● LE CHOIX DES OBJETS et leur présentation dans cette exposition, résolument esthétique, évoquent plus un musée de la sculpture que la vie quotidienne de ces hommes du néolithique. ● LA VÉNUS de Tanabatake, exhumée en 1986, est la seule pièce jomon à faire partie des 841 « trésors nationaux » au Japon. ● LES JOMONS auraient atteint l'archipel vers 12000 avant notre ère, à la fin de la dernière glaciation. Plusieurs hypothèses sur leur disparition seront peut-être vérifiées grâce aux fouilles archéologiques. ● À NASHINOKI, à 1 000 mètres d'altitude, les fouilles archéologiques les plus importantes concernant la civilisation jomon ont été ouvertes en 1996.

Les Jomons, première civilisation de l'archipel japonais

La Maison de la culture du Japon, à Paris, présente jusqu'au 28 novembre une cinquantaine de statuettes, masques et poteries des Jomons, les premiers occupants de l'archipel nippon, de l'an 12000 à l'an 300 avant J.-C.

JOMON, L'ART DU JAPON DES ORIGINES. Maison de la culture du Japon, 101 *bis*, quai Branly, 75015 Paris. Tél. : 01-44-37-95-01. Jusqu'au 28 novembre, du mardi au samedi, de 12 heures à 19 heures. 30 F. Catalogue, 152 pages, 150 F.

La Vénus jomon est seule dans sa cage de verre. En dépit de son grand âge (4500 à 3500 ans), sa fraîcheur est intacte. Elle est modelée dans un mélange d'argile et de mica qui lui donne cet aspect brun-rouge semé de paillettes dorées. Sa forme ne surprend pas, mais il émane de cette statuette une dynamique très particulière, issue de la tension entre les amples volumes de sa partie inférieure et le modelé du haut de son corps. Sa tête, sa coiffe, sont soigneusement travaillées : les yeux sont taillés en amande, la bouche minuscule où flotte un vague sourire est surmontée d'un nez retroussé. Elle est dotée d'embryons de bras, de deux seins minuscules et d'un ventre épanoui laissant penser qu'il s'agit d'une femme enceinte. Ses hanches d'une opulence presque monstrueuse forment, avec le fessier, un cœur renversé presque parfait. D'épaisses et courtes jambes assurent son équilibre vertical.

Ce petit chef-d'œuvre (27 centimètres de haut) a été exhumé au Japon, en 1986, dans une région montagneuse, près de Nagano, à Tanabatake, où des fouilles archéologiques de sauvetage avaient été entreprises avant l'implantation d'une usine. La statuette a été retrouvée intacte au fond d'une cavité, alors que les autres figurines qui l'accompagnaient semblaient volontairement brisées. Dix ans plus tard, elle a été hissée au rang de trésor national. *« Le retentissement de cette découverte a contribué à lancer une mode jomon au Japon*, indique Atsushi Hama, responsable du Musée de Chino, où elle est conservée. *Elle a surtout permis de reconsidérer les idées que nous nous faisions de ce passé lointain. »* Elle témoigne aujourd'hui, à Paris, avec cinquante autres pièces, de la première civilisation qui s'est épanouie dans l'archipel japonais.

L'exposition de la Maison de la culture du Japon offre un panorama résolument esthétique de cette civilisation. Le choix des objets, figurines humaines (les *dogu*), masques, ornements corporels, presque tous de terre cuite, leur présentation, évoquent plus le musée mondial de la sculpture cher à Malraux que la vie quotidienne de ces hommes du néolithique. On peut facilement se livrer au jeu des sept familles – de Moore à Miro – en contemplant ces œuvres exposées sans pathos dans de sobres vitrines. Ici, un visage en forme de cœur, à l'épais nez retroussé, deux yeux ronds dévorant un front étroit, la bouche posée à la pointe du menton, les jambes arquées, le corps labouré de sillons parallèles. La statuette vient de Gohara, à l'est de Nagano. Là, un corps violemment cambré en arrière, entièrement recouvert d'un décor incisé, et un visage à peine esquissé. La pièce a été trouvée il y a cinq ans à Nishinomae, au nord de la grande île de Honshu. La figurine de Shinpukuji (près de Tokyo), dite « en face de hibou », évolue vers l'abstraction. Celle qui vient de Kabukuri Ebisuda (nord de Honshu) tend vers le baroque, avec son décor compliqué, sa taille étranglée et ces étranges « lunettes de neige » qui masquent son regard.

D'autres *dogu* échappent à toute filiation. Ainsi cette figurine de Kami Kurokama (ouest de Tokyo). Sa face de panthère s'inscrit dans une demi-lune, avec la lèvre fendue des félidés, une main à trois doigts plaquée sur le cœur. La tête de Shidanai (nord de Honshu) est le seul vestige d'une importante sculpture représentant un énigmatique personnage à moitié masqué, aux traits de gisant médiéval. Et on s'interroge toujours sur cette curieuse céramique, trouvée à Bibi (Hokkaido), percée d'un trou en son centre : mammifère marin, oiseau ou homme debout ?

LA PANOPLIE DU CHAMAN

Le rôle de ces « poupées » est tout aussi énigmatique. A la fin du siècle dernier, Ono Entarô pensait qu'elles renvoyaient à une image de la terre-mère, répondant à un rite de la fécondité, puisque l'écrasante majorité de ces figurines sont de sexe féminin. Ensuite, Yawata Ichirô les a vues comme des « poupées-médecines », magico-thérapeutiques, puisque un grand nombre d'entre elles semblaient cassées volontairement. Pour Kuniwaké Naokazu, il s'agissait plutôt de poupées chamaniques. Les masques de terre, dont on peut voir quelques spécimens à la Maison de la culture du Japon, feraient alors partie, eux aussi, de la panoplie du chaman. Portés au cours de fêtes rituelles, ils seraient, avec leurs traits caricaturaux, à l'image du sorcier en transes. Mais d'autres soutiennent que les *dogu* sont liées à un rite funéraire, puisque certaines d'entre elles ont été retrouvées dans des tombes. Mais, sur une période longue de plusieurs milliers d'années, le rôle de ces figurines peut avoir varié.

MAISON DE LA CULTURE DU JAPON À PARIS

La Vénus de Tanabatake.

Comme ont varié la forme et la décoration des poteries. On peut en suivre l'évolution sur près de 10 000 ans. Les plus anciennes sont de simples vases à fond conique ou arrondi. Très vite, elles vont être ornées d'un décor fait à la cordelette. Par la suite apparaissent des dessins géométriques, des décors aux reliefs accentués. Puis les motifs abstraits, souvent assymétriques, se multiplient ; les bords de ces grands vases de plus en plus foisonnants se terminent en tête de poisson ou sont ponctués de coquillages, de serpents ou de bulbes. Les céramiques se compliquent de volutes, de rinceaux, de dentelures. Elles deviennent flamboyantes, hérissées de crêtes de coq, voire de figures anthropomorphes. Certaines, à force de complexité et de surcharges, finissent par ressembler à des chapiteaux corinthiens ou à des vases de Gallé. Là encore, la rencontre avec l'art moderne est flagrante. Claude Lévi-Strauss, dans une courte introduction au catalogue, indique justement que ces pièces *« font penser à quelque Art nouveau surgi à l'autre bout du monde, il y a six mille ou cinq mille ans ; et par d'autres aspects, à l'abstraction lyrique ou à l'*action painting *».*

SANS HÉRITIERS

On reprochera donc à l'exposition de négliger la culture proprement matérielle de cette civilisation. Sans doute aucune de ces formes « extravagantes » n'était-elle gratuite. Ces vases servaient à stocker de la nourriture, voire à la cuisson. On sait aussi que certaines de ces poteries recevaient des vestiges funéraires. Mais ces céramiques, les plus anciennes du monde, dit-on, ne montrent-elles pas que les Jomons avaient un imaginaire et un système de représentation du monde parfaitement développés ?

Certains tentent aujourd'hui de retrouver dans cette esthétique jomon les prémices d'un art japonais. Les fouilles archéologiques, même les plus ingrates, sont souvent détaillées dans les journaux et touchent un vaste public. Aussi la période jomon a-t-elle été intégrée dans le patrimoine japonais. *« Ses réussites sont considérées comme les premières œuvres d'art japonaises »*, nous dit François Macé, qui enseigne à l'Institut des langues et des civilisations orientales. Pourtant, poursuit-il, *« les merveilles de l'époque jomon ne sont pas plus japonaises que les fresques de Lascaux ne sont françaises. Aucune autre culture développée sur le sol du Japon ne peut apparaître comme l'héritière des potiers du jomon ».*

E. de R.

Un des 841 « trésors nationaux »

Depuis la loi sur la protection du patrimoine, qui date de 1950, les œuvres à protéger relèvent au Japon de deux types de classement, qu'elles appartiennent à l'architecture ou à la peinture, à la calligraphie ou à l'archéologie, à la sculpture ou aux arts décoratifs. Les premières sont rangées dans la catégorie des « biens culturels importants ». Les secondes, les plus prisées, dans celle des « trésors nationaux ».

C'est une commission placée sous l'autorité de l'Agence nationale japonaise de la culture qui désigne les pièces à classer. Au 30 juin 1998, en dehors des édifices architecturaux, il y avait 9 929 biens culturels importants, dont 76 de l'époque Jomon, et 841 objets ayant le titre de trésor national, dont une seule pièce jomon : la Vénus de Tanabatake, que l'on peut voir à la Maison de la culture du Japon à Paris, au côté de 26 biens culturels importants.

Les plus vieilles céramiques du monde

QU'EST-CE qu'un jomon ? En japonais, le mot désigne une corde de paille torsadée : les décors des plus anciennes céramiques trouvées dans l'archipel étaient faits à l'aide de ces cordelettes. Aujourd'hui, il s'applique à la civilisation qui a produit ces céramiques, censées être les plus vieilles de l'humanité. Les Jomons ont vraisemblablement atteint l'archipel à une époque où la dernière glaciation s'achevant (vers 12000 avant notre ère), un pont reliait encore les îles au continent. D'abord nomades, ces chasseurs-cueilleurs-pêcheurs se sédentarisent peu à peu. Ils affectionnent les bords de mers, où ils laissent d'énormes amas coquilliers – les restes de leurs repas d'huîtres et de palourdes dans lesquels on retrouve aujourd'hui des ossements humains et quantité d'objets. Mais ils occupent aussi la montagne moyenne, où ils construisent des abris en bois, groupés en petits villages qui échangent entre eux des produits. Outre les coquillages, le poisson et le gibier (sangliers, cerfs), les Jomons sont de grands consommateurs de châtaignes.

Une poterie fruste, apparue vers 10000 avant J.-C. (période proto-jomon), s'arrondit à l'époque du jomon initial (8000-5000 av. J.-C.) avec les premières figurines de terre cuite *(dogu)*. Les poteries à fond plat apparaissent au jomon antérieur (5000-2500 av. J.-C.) en même temps que l'usage de la laque. Elles se diversifient vite au jomon moyen (2500-1500 av. J.-C.), leurs tailles s'accroissent pour atteindre 1 mètre de haut. A cette époque naissent, sur l'ensemble du territoire, les formes les plus spectaculaires. La Vénus de Tanabatake date de ce « sommet » de la civilisation jomon. A la veille du jomon postérieur (1500-1000 av. J.-C.), ce foisonnement s'interrompt assez brutalement.

PARTICULIÈREMENT PACIFIQUES

Le jomon final (1000-300 av. J.-C.), tout en élaborant des figurines tout à fait originales comme celles dites à « lunettes de neige », achève ce long cycle en produisant des céramiques – assiettes, bols, aiguières, lampes – où la fonction l'emporte sur le décoratif et que l'on retrouve souvent loin de leur lieu de production. Les Jomons, à ce moment-là, pratiquent certainement une agriculture embryonnaire. Ils connaissent le tissage, mais ignorent le métal et travaillent toujours l'obsidienne.

Ces peuples ne possèdent pas l'écriture.

D'après Atsumi Hama, directeur du Musée archéologique de Togariishi, ils sont 600 000 individus occupant tout l'archipel au moment de leur apogée vers le jomon moyen. Guère plus de 200 000 quand de nouveaux venus, les Yayoi, abordent le Japon. Cette diminution de la population est-elle due à des modifications climatiques ? A l'apparition de maladies nouvelles véhiculées par les Yayoi ? A la confrontation de populations plus belliqueuses – les Jomons semblent avoir été particulièrement pacifiques, on ne retrouve pratiquement pas d'ossements humains perforés par une arme ? – Les Yayoi, qui arrivent de Corée, sont des riziculteurs et vont d'abord occuper les plaines humides. Vont-ils se heurter aux Jomons et les repousser lentement vers le nord ? Les Aïnous, que l'on retrouve à Hokkaido, au nord de l'archipel, sont-ils les descendants des Jomons ? Cette hypothèse est aujourd'hui abandonnée. Les Jomons ont-ils été phagocytés peu à peu par les nouveaux arrivants qui introduisent, outre le riz, l'usage du bronze ? C'est une possibilité qui sera peut-être vérifiée un jour grâce aux fouilles archéologiques.

E. de R.

14 000 mètres carrés pour 6 000 ans d'histoire

NASHINOKI
de notre envoyé spécial

Une trentaine de personnes manient la brouette et la balayette sur ce morceau de plateau pelé, cerné de montagnes. Nous sommes à Nashinoki, pas très loin de Nagano, à 1 000 mètres d'altitude. Les nuages sont bas, les averses fréquentes. Les fouilleurs, hommes et femmes proches du troisième âge, s'abritent alors sous des bâches de plastique. Puis ils reprennent leurs travaux de fourmis, au milieu d'espaces quadrillés par des ficelles, dégageant minutieusement chaque trouvaille, aussi ténue soit-elle. Celle-ci restera en place jusqu'à ce qu'elle soit dessinée, photographiée, répertoriée. Ici, rien de spectaculaire : des fosses, des trous, des fragments de poteries, des bouts d'os ou des outils en pierre, que d'autres équipes, plus jeunes, étiquettent, puis rangent sur des claies.

REPORTAGE

A 1 000 mètres d'altitude, on fouille le plus important des sites jomons

En dépit des apparences, *« ce sont les fouilles archéologiques les plus importantes concernant la civilisation jomon*, affirme l'un des archéologues qui dirige le chantier. *Elles ont été ouvertes en 1996. Nous fouillons 35 habitations du jomon moyen. Il nous en reste une cinquantaine à explorer. »* Il montre des séries de trous disposés en cercle, l'emplacement des poteaux qui formaient l'armature des maisons, il y a plus de six mille ans. L'existence de ce site était connue des archéologues. De nombreux fragments de poteries étaient régulièrement collectés en surface. Quand il a été question d'agrandir la rizière voisine, l'ouverture d'un chantier d'urgence sur une zone de 14 000 mètres carrés a été obtenue. Ces fouilles contribueront peut-être à résoudre quelques questions. Les Jomons pratiquaient-ils une agriculture primitive ? S'étaient-ils installés ici à cause des châtaigneraies environnantes et des gisements d'obsidienne proches, ou de la rivière qui coule en contrebas ?

Ce chantier dispose d'un budget de 80 millions de yens (environ 3,3 millions de francs) pour trois ans, assumé par l'Etat et les collectivités locales. C'est l'une des 10 000 fouilles de sauvetages ouvertes au Japon, qui dispose de 6 000 archéologues professionnels. A défaut d'étudiants, quand il n'y a pas d'université dans les parages, les « petites mains » sont des retraités qui trouvent ici une occupation et un modeste complément de retraite.

Curieusement, les premières fouilles archéologiques, destinées à bouleverser la chronologie traditionnelle qui datait de 660 avant notre ère le règne du premier empereur nippon, ont été menées par un chercheur américain, Edward Morse. Ce dernier, en pleine période Meiji, en 1877, travaillant sur un amas coquillier, à Omori, près de Yokohama, tomba sur les premières poteries à motif cordé. C'est lui qui a donné dix mille ans de plus à l'histoire japonaise.

Emmanuel de Roux

On passe notre temps à discuter d'augmentation, mais on ferait bien de s'intéresser aussi à la mutuelle et à la prévoyance.

La mutuelle, on ne s'en préoccupe pas jusqu'au jour où on en a réellement besoin. Dans ce domaine aussi, le GROUPE CRI a choisi d'innover en allant au-delà des garanties de prévoyance classiques. Il propose des contrats de prévoyance personnalisés et des régimes à options, car les solutions toutes faites sont rarement les plus satisfaisantes. Innover, c'est aussi être attentif aux nouveaux besoins. Par exemple, assurer les garanties santé des enfants à charge jusqu'à 26 ans lorsqu'ils sont demandeurs d'emploi, ou encore le risque dépendance dans le cadre d'un contrat collectif. Et si le GROUPE CRI est présent dans tous les secteurs de la protection sociale et de la rémunération différée, c'est pour mieux répondre aux attentes des entreprises et de leurs salariés.



groupe cri

Nous faisons évoluer la notion de rémunération.

http://www.groupe-cri.fr

RETRAITE PRÉVOYANCE ÉPARGNE SALARIALE ASSURANCE FONDS DE PENSION

هكذا من الأصل

Tony Conrad, un minimaliste américain à Paris

Le violoniste donne un concert unique

LA PHOTOGRAPHIE la plus connue de Tony Conrad date de 1965. Il a un air d'étudiant, la nonchalance que partagent les artistes, les mannequins ou les intellectuels qui gravitent à l'époque autour d'Andy Warhol à la Factory, à New York. Cheveux clairs, courts, bien peignés, vêtu de noir, accoudé à un large bureau ; des lunettes lui mangent une partie du visage. Aujourd'hui, Tony Conrad a les mêmes lunettes, un chapeau, et, cette fois, un faux air de Marcello Mastroianni dans *Otto e mezzo*, de Fellini.

Violoniste, compositeur, cinéaste-vidéaste, théoricien passé aux travaux pratiques, Tony Conrad, âgé de cinquante-huit ans, est devenu, dans un quasi-anonymat, l'un des artistes les plus importants du minimalisme américain. Sa soudaine « apparition » à l'occasion d'un unique concert à Paris est due à l'obstination de l'association Büro (*Le Monde* du 12 mai). On peut parler d'un événement. Conrad n'a jamais joué dans la capitale. Sa venue sera l'occasion de resituer ce musicien entouré de quelques malentendus.

D'une évidence flagrante dans sa nature, ce qui aurait pu la mettre à portée de toutes les oreilles, sa musique est malheureusement peu jouée. L'homme est discret, il n'a pas couru après la reconnaissance en s'éloignant de ses sources comme certains de ses confrères – Phil Glass, Steve Reich... –, reste fidèle au système et aux recherches qu'il a menées depuis le début des années 60. Il est alors l'un des fondateurs, avec Angus McLise, Marion Zazeela, John Cale et La Monte Young, du Theater of Eternal Music, un collectif à l'origine du mouvement minimaliste. Un jour, Conrad apporte un livre à John Cale et à Lou Reed, en quête d'un nom pour le groupe de rock qu'ils veulent monter. Il l'a ramassé sur le Bowery, artère malfamée de New York : une vague enquête journalistico-universitaire de Michael Leigh sur le sadomasochisme, titrée *The Velvet Underground* (le souterrain de velours). L'histoire du rock est faite de ces anecdotes.

MUSIQUE NON ÉVÉNEMENTIELLE

Le Velvet en route pour une gloire relative – et surtout posthume –, Conrad continue son chemin. La Monte Young, lui, s'attribue le titre de « père du minimalisme » et il bloquera pour longtemps les archives du Theater of Eternal Music. Le devant de la scène n'est pas pour Conrad. S'il considère le rock comme truffé de *« peccadilles stylistiques »* (*Revue et corrigée*, nº 27, mars 1996), le genre le remettra au jour régulièrement.


Tony Conrad à la Factory, en 1965.

Au milieu des années 70, il collabore avec Faust, groupe franco-allemand bruitiste, réhabilité récemment après avoir été longtemps méprisé pour cause de cheveux longs, tentation de vie communautaire et dérive psychédélico-planante. Conrad retourne bientôt dans son isolement ; il part enseigner à Buffalo, fait de la vidéo expérimentale. Cette œuvre-là reste plus souterraine que celle du violoniste.

A la fin des années 80, nouvelle « réapparition », cette fois grâce à Jim O'Rourke, lui aussi homme de quelques malentendus. Ce bidouilleur de sons s'active depuis des lustres sur la scène américaine du rock underground et expérimental, des nouvelles musiques électroniques.

Il réside à Chicago. En France, seuls deux ou trois festivals l'invitent. La rapide excitation du rock sur certaines de ses collaborations avec Gastr del Sol ou Tortoise l'a mis ponctuellement sous les projecteurs. Conrad est invité sur quelques projets d'O'Rourke qui va l'aider à diffuser sa musique, que l'on peut entendre sur le coffret *Early Minimalism, 1964-1965* (4 CD avec CD-ROM, Table of the Elements/Ajax).

Entre ces percées, il y a une présence, un travail de fond de Conrad, essentiellement sur les cordes. Il tourne autour des sonorités, des fréquences harmoniques et des micro-intervalles, de la notion de rythme répétitif pensé dans son allongement.

Sans conception spectaculaire. Sa musique non événementielle, loin de la rapidité des modes et des formules, aide à aimer un peu plus la beauté du monde.

Sylvain Siclier

★ Concert : Tony Conrad (violon) et Alexandra Gelencser (violoncelle). Le Garage, 3, impasse Mont-Louis, Paris 11e. Mº Philippe-Auguste. Mardi 29 septembre, 20 h 30. 50 F. Tél. : 01-40-21-86-98.

DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIES MUSICALES : l'Union des producteurs phonographiques français indépendants (UPFI)**, s'inquiétant de la concentration de la programmation musicale des radios – un nombre plus restreint de titres au taux de rotation de plus en plus élevé – a indiqué, dans une lettre envoyée au CSA, son désir d'une modification de la loi sur les quotas de diffusion de la chanson francophone. L'UPFI suggère ainsi que 50 % des 40 % réservés à la programmation obligatoire de chansons francophones soient consacrés aux seuls nouveaux talents. Les représentants des producteurs indépendants demandent d'autre part au CSA de s'assurer que *« les importants budgets publicitaires consacrés par les grandes maisons de disques en radio ne conduisent pas à une mainmise sur leur programmation musicale »*.

■ **Le groupe de production et d'édition musicale britannique EMI** vient d'annoncer que son bénéfice d'exploitation du premier semestre 1998 et serait inférieur d'environ 20 % à celui enregistré au premier semestre de 1997.

■ **THÉÂTRE : L'Atelier, le théâtre situé place Charles-Dullin** (Paris-18e), change de mains. Laura Pels, productrice de spectacles franco-américaine, a racheté le bail commercial qui appartenait au metteur en scène Pierre Franck depuis 1976. Ce dernier quittera ses fonctions le 31 décembre. L'Atelier, où se joue actuellement *Avant la retraite*, de Thomas Bernhard, avec Michel Bouquet, proposera début 1999 la première production de la nouvelle direction, *La Controverse de Valladolid*, de Jean-Claude Carrière, dans une mise en scène de Jacques Lassalle.

Le Musée du Louvre lance une campagne de publicité

LE « PLUS GRAND MUSÉE DU MONDE » lance une campagne de publicité destinée à vaincre les réticences de ceux qui ne connaissent pas encore sa modernisation et sa croissance. Cinq affiches visibles dans le métro et le RER jusqu'en décembre et cinq spots diffusés sur Europe 1 jusqu'à la fin octobre vantent la facilité des accès au musée parisien et la souplesse de ses tarifs d'entrée. Dans ses autres messages, le Louvre suggère, pour éviter la foule et les files d'attente, de profiter des nocturnes du lundi et du mercredi et rappelle la qualité d'accueil de ses quatre cents agents. Tous les messages se concluent par la même signature : *« Le Louvre, ouvert à tous depuis 1793 »*.

Indianapolis fait aussi concourir les violons

INDIANAPOLIS
de notre envoyé spécial

Indianapolis n'a rien d'exceptionnel : quelques rares sites « anciens », des centres commerciaux reliés entre eux par des passerelles, des tours et, tout de suite, l'Amérique profonde. Pourtant, la ville des courses automobiles développe une politique culturelle assez exemplaire. L'argent ne manque ni à l'orchestre symphonique, ni au Concours international de violon, qui est une émanation quadriennale du Cathedral Arts, institution culturelle-clé de la ville, dirigée par Thomas Beczkiewicz. Celui-ci a décidé de mettre les petits plats dans les grands pour développer l'International Violin Competition, voulue et présidée, de sa création, en 1982, jusqu'en 1994, par le légendaire violoniste Josef Gingold (1909-1995). Depuis, c'est son élève, Jaime Laredo, qui a pris la tête d'un jury prestigieux, composé d'anciens lauréats du concours (Ida Kavafian, violon du Beaux-Arts Trio, qu'elle vient de quitter) ou d'artistes et pédagogues internationaux comme Franco Gulli, Igor Oïstrakh, Ruggiero Ricci, le Français Pierre Amoyal ou Malcom Lowe, violon solo de l'Orchestre symphonique de Boston.

« IL FAUT ÊTRE HONNÊTE »

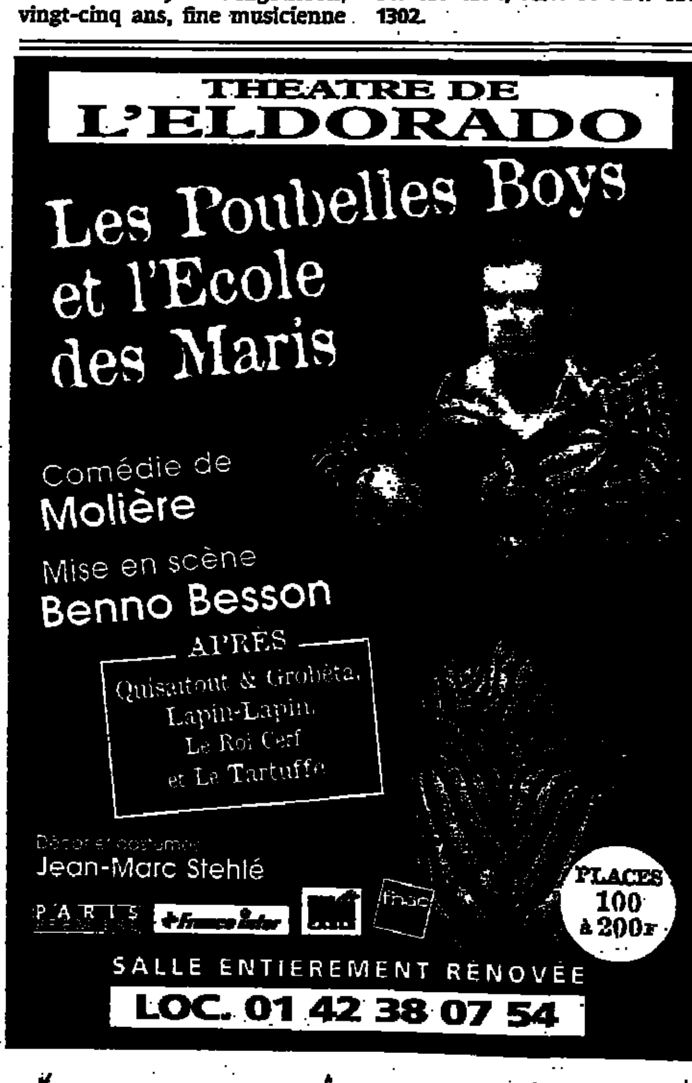
« Nous avons réuni pour ce concours un budget de 1,8 million de dollars [10 millions de francs]. *L'argent public ne représente que 2 % environ du total. Une part de notre* sponsoring *a une particularité : nous avons l'usufruit des intérêts d'une grande somme placée, qui nous rapporte chaque année environ 100.000 dollars. Cet argent ne couvre pas seulement les frais généraux et ceux des prix. Il va aussi à l'organisation d'animations dans les écoles d'Indianapolis et de la région. Ainsi, nous proposons aux candidats ne passant pas le seuil des demi-finales de bien vouloir jouer pour le jeune public, contre un modeste cachet. Nous donnons aussi à chaque candidat la possibilité de préparer les épreuves dans des conditions idéales. »* Jaime Laredo renchérit : *« Pour les deux épreuves finales* [concerto classique et concerto romantique], *chacun des six finalistes a droit à une répétition au piano avec le chef puis à trois répétitions avec orchestre. Ils ne connaîtront pas souvent un tel luxe au cours de leur carrière ! »* Un système de notation individuelle puis un calcul assisté par ordinateur sont censés assurer l'objectivité des membres du jury. Igor Oïstrakh remarque : *« Le monde du violon est petit. Nous finissons par connaître plus ou moins tous les candidats des concours internationaux... Nous retrouvons parfois des élèves, c'est inévitable. Il faut être honnête, c'est tout. »*

L'Islandaise Judith Ingolfsson, vingt-cinq ans, fine musicienne mais sans grande originalité dans le *Concerto* de Brahms, a remporté la médaille d'or. A la seconde place, Liviu Prunaru, vingt-neuf ans, Roumain un peu timide et ne dominant pas tout à fait le *Concerto* de Dvorak. A la troisième place, la Coréenne Ju-Young Baek, vingt-deux ans, au son puissant mais agressif dans le *Concerto* de Brahms. A la quatrième place seulement, alors que tout, lors de l'épreuve finale de concerto romantique (celui de Tchaïkovski) semblait lui réserver au moins une médaille d'argent, le Bulgare Svetlin Roussev, vingt-deux ans, le seul, à notre avis, à dominer pleinement son jeune métier de concertiste. Il est apparemment une tradition dans ce concours : les « recalés » aux secondes et autres places font en général davantage parler d'eux... On le souhaite de tout cœur à ce jeune violoniste élève du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Renaud Machart

★ International Violin Competition of Indianapolis. Tél. : 00-1-317-637-4574, Fax : 00-1-317-637-1302.





هكذا من الإرسال

Un bal des Mille et Une Nuits en clôture de la Biennale de Lyon

Cette édition « méditerranéenne » a attiré 85 000 spectateurs

Consacrée cette année à la Méditerranée, la Biennale de Lyon s'est achevée, samedi 26 septembre, par un bal dont le thème était les Mille et Une Nuits. Le duo des danseurs Mayodi et Lila, un Marocain d'Agadir et une Américaine née en Alaska, à enthousiasmé le public du Transbordeur. Avant le bal, Blanca Li a présenté « Le Songe du Minotaure », une variation homérique et coquine sur les dieux et les nymphes.

DES PRINCES et des princesses se pressaient samedi 26 septembre au bal de clôture de la Biennale de Lyon dont le thème des Mille et Une Nuits avait attiré toutes les communautés, non seulement maghrébine, mais aussi libanaise, grecque, espagnole... Entre autres artistes, Mayodi et Lila, danseurs orientaux, ont enthousiasmé la salle comble du Transbordeur. Lui est un Marocain d'Agadir, elle, une longue Américaine, née... en Alaska. *« Il y a des cours de danse orientale, même à Anchorage ! Mais j'ai appris à New York »*, dit-elle. Elle arrive, ondulante, son regard de myope dominant la salle. Lui, c'est simple, il incarne la fulgurance de la danse, l'esprit aussi vif que ses mouvements d'épaules. Le couple est invité aux mariages jusque dans les émirats, aux fêtes de familles juives, dans les soirées privées. Mayodi et Lila préparent une comédie musicale qu'on verra, en décembre, au Divan du monde, à Paris. On y sera !

Juste avant le bal, Blanca Li présentait *Le Songe du Minotaure*. A quelques heures de la première représentation, le danseur Hubert Helleu se tord la cheville. Guy Poggioli fonce alors à Lyon, apprend le rôle, sauve la création. Crâne rasé à la Barthez, baraqué, l'ex-interprète de l'Opéra de Paris et de Béjart forme un trio d'énergie pure avec Raphaël Kaney, dans le rôle d'un Minotaure culturiste, avec Serge Le Borgne, barbichu plus prompt que Jupiter à foudroyer l'adversaire. Premiers garçons à entrer dans la danse de Blanca Li, jusque-là réservée aux filles, ils ne peuvent qu'« assurer ». D'autant que la chorégraphe, ex-gymnaste, s'est sculpté un corps ahurissant, qui inspire au Minotaure des songes peuplés de déesses aux seins de marbre. Des déesses – elles sont aussi interprétées par les danseuses Barbara Jaquaniello (géante) et la brune Carine Charaire – qui envoient les dieux au tapis, façon Amazones, rient de se voir courser par des satyres. Drôles de nymphes ! Sexe, humour et corps solaires. On entend le rire d'Homère chez Blanca Li. Un tapis roulant au fond du plateau simule une ligne d'horizon (bel éclairage zénithal de Nicolas Salvatori) sur laquelle défile et se découpe, à la manière d'une frise, une statuaire hiératique ou coquine. Avec quelques positions qu'on laisse au lecteur le soin d'imaginer. En un va-et-vient incessant, les statues s'échappent du tapis roulant pour venir à l'avant-scène mener des vies agitées.

Le *Minotaure* est aussi l'occasion d'une revue, bien vue, des chorégraphes *contemporains qui ont puisé* dans l'iconographie hellénique : Ruth Saint-Denis, Isadora Duncan, Nijinski, Serge Lifar, Martha Graham sont « cités » avec cocasserie. Au final, placé sous le signe de l'incantation, les corps, torses nus, ruissellent des sarabandes et des bacchanales qu'ils viennent de traverser. Intelligence d'une bande-son qui saisit les correspondances sudistes entre les mélodies de Fauré, Debussy, Ravel, Koechlin, Satie et les harmonies de Stelio Vlavianos et Petros Tabouris. La danse, débarrassée des accessoires qui habituellement, chez Blanca Li, orchestrent la *dramaturgie, a encore besoin d'être* resserrée pour affiner le propos (du 13 au 17 octobre, à la Maison des arts de Créteil).

L'AUTHENTICITÉ PAIE

De leur côté, Mourad Merzouki (chorégraphe et danseur) et Frank II Louise (musicien) ont aussi frappé juste avec l'ensemble de la compagnie hip-hop Käfig. *Récital*, titre inattendu de la création, a l'ambition de sortir le hip-hop de son milieu culturel et social, en le mesurant à l'univers du soliste, du chef d'orchestre. On reviendra, en détail, sur cette œuvre – elle est programmée les 24 et 25 octobre aux Rencontres *de danse urbaine de La Villette*, à Paris – tant elle prouve qu'il faut faire confiance au hip-hop dans sa faculté à trouver sa place dans la danse contemporaine.

« Cette huitième Biennale, sur un thème moins facile que celui du Brésil, il y a deux ans, connaît néanmoins une fréquentation en augmentation de 3 %, se réjouit Guy Darmet, son directeur artistique. *Quatre-vingt-cinq mille spectateurs ont assisté à des moments de partage extrêmement forts. Bilan humaniste, mais aussi artistique, confirmant une danse israélienne très spectaculaire, des Grecs inconnus mais étonnants. L'identité méditerranéenne s'est affirmée autour de la figure de la spiralité, autour de la présence des voix. Pour l'an 2000, nous partons sur la Route de la soie, symbole de toutes les utopies qui donne des ailes à l'imagination pour les siècles à venir. »*

Pourquoi un tel succès ? La Biennale de Lyon représente les choix d'un homme qui ose être lui-même, sans souci des modes artistiques. L'authenticité paie. Les journalistes, les programmateurs viennent du monde entier.

Dominique Frétard

A Musica, les « Instantanés » éphémères et intenses d'Aperghis

Philippe MANOURY : *Aleph*. London Voices, Armand Anjster (clarinette basse), Orchestre *philharmonique de Strasbourg*, Pierre-André Valade (direction). BERIO : *Notturna di Madrid* ; LIGETI : *San Francisco polyphonie* ; MANOURY : *Pentaphone* ; GUERRERO : *Coma Berenices*. Orchestre de la Radiotélévision espagnole, Luca Pfaff (direction). Georges APERGHIS : *Instantanés II*. Elèves de l'école du Théâtre national de Strasbourg et du Conservatoire national de région, Catherine Bolzinger-Causse et Jean-Marc Foltz (direction), Etienne Pommeret (mise en scène). TNS. Dernière représentation le 29 septembre.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Avec onze œuvres récentes réparties *sur sept concerts, la 16e édition* de Musica dresse un portrait de Philippe Manoury (né en 1952), révélé dès 1974 par une pièce pour piano, *Cryptophonos*. Depuis, Manoury a su épanouir un tempérament complexe dont le lyrisme viscéral est aux prises avec une volonté de rigueur passionnée. C'est à partir de *Zeitlauf* (1982), pour voix, instruments, bande et électronique, qu'il a trouvé son style ou plutôt, qu'il l'a retrouvé après une période plus dogmatique. Sur la lancée de *Zeitlauf*, dont la conception prenait pour point de départ la perception du temps musical, Manoury a composé *Aleph*, créé à Musica en 1987, et dont la re*prise, le 27 septembre, a tenu ses* promesses malgré le médiocre engagement de l'orchestre. La première demi-heure qui énonce les règles du jeu – *quatre groupes instrumentaux*, quatre notes de référence, quatre paramètres (rythme, mélodie, harmonie, polyphonie), quatre façons de gérer le temps – paraît didactique. Mais plus on va, plus cette partition austère et foisonnante tour à tour entraîne l'adhésion.

OCÉAN DÉCHAÎNÉ

Les années suivantes virent naître des œuvres associant des solistes et les techniques de transformation électronique des sons en direct développées à l'Ircam : *Jupiter* (avec flûte), *Pluton* (avec piano), *Neptune* (avec *percussions*), *présentés à Musica* le 21 septembre. On pouvait se demander si, après ce séjour dans les cavernes de l'Ircam, Manoury aurait encore quelque chose à demander à la musique instrumentale. *Pentaphone*, cinq pièces pour orchestre de 1982, qu'on a retrouvé dans une interprétation éblouis*sante le 26 septembre, ne témoigne* pas seulement d'un intérêt persistant pour les formations symphoniques, mais aussi d'une fidélité aux couleurs charnues des premières tentatives, avec la maturité en plus.

Donné au même programme, *Coma Berenices*, dernière œuvre du compositeur espagnol le plus marquant de sa génération, Francesco Guerrero (1951-1997), se situe aux antipodes. Ce quart d'heure de paroxysmes sonores, musique d'abîme progressant vers les cimes, reflète un mal de vivre poignant. C'est à prendre ou à laisser. Mais ce n'est pas si loin des *Instantanés II*, de Georges Aperghis, qui viennent clore ses deux années de résidence à Strasbourg. Cet atelier-spectacle s'ouvre sur une vision sinistre *d'échafaudage métallique sur fond* de grisaille et de fumigènes, tandis qu'une multitude de cris vocaux et instrumentaux déferlent comme les vagues d'un océan déchaîné. L'un après l'autre, des hommes et des femmes surgissent pour dire la détresse, la solitude, la maternité, la dérision, le désir, la gourmandise, *l'infatuation, tout ce qui fait que* la société ne va pas mieux. En fait, ils ne disent pas : avec les mots savoureusement gauchis d'Aperghis, ils témoignent de l'impossibilité de communiquer. Paradoxalement, grâce au savoir-faire et à l'imagination du compositeur et du metteur en scène, le message passe. Il y a aussi des moments de simple beauté musicale, des cadences vertigineuses de piano, des armées de clarinettes qui s'emballent, des chœurs dont les accents prennent à la gorge.

Avec quatre-vingts jeunes participants aussi engagés, une production comme celle-là est destinée à disparaître à l'issue de quatre représentations. Mais ceux qui auront pu voir ces *Instantanés* éphémères em*porteront le souvenir durable d'un* moment d'intensité d'autant plus rare qu'on le sait unique.

Gérard Condé

Sheila à l'Olympia : « Elle a gagné »

SHEILA, Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. Jusqu'au 4 octobre. Tél. : 01-47-42-25-49. De 190 F à 270 F.

Au *quatrième* rappel, *debout*, le public de l'Olympia a entonné le refrain des *Rois mages*, un tube des années 70. Monte un autre air : *« Elle a gagné, elle a gagné. »* Et Sheila revient, encore une fois, au contact de ce fervent public de fans qui, tout au long de deux heures de spectacle, l'a accompagné, porté.

Sheila sur scène ? On y est allé un peu curieux. Les couettes et les jupes plissées ont arrêté son image *années 60 ; les paillettes et les* rythmes discos ont suivi au milieu des années 70. Et puis, plus secrète, il y a aussi une femme qui chante l'amour, la solitude, des peines et des joies simples. Le tour de chant de l'Olympia (elle y faisait ses « adieux » en 1989) équilibre ces trois aspects. Sans artifices, assez prévisible, mais adapté à la salle et au registre de la chanteuse. C'est déjà beaucoup.

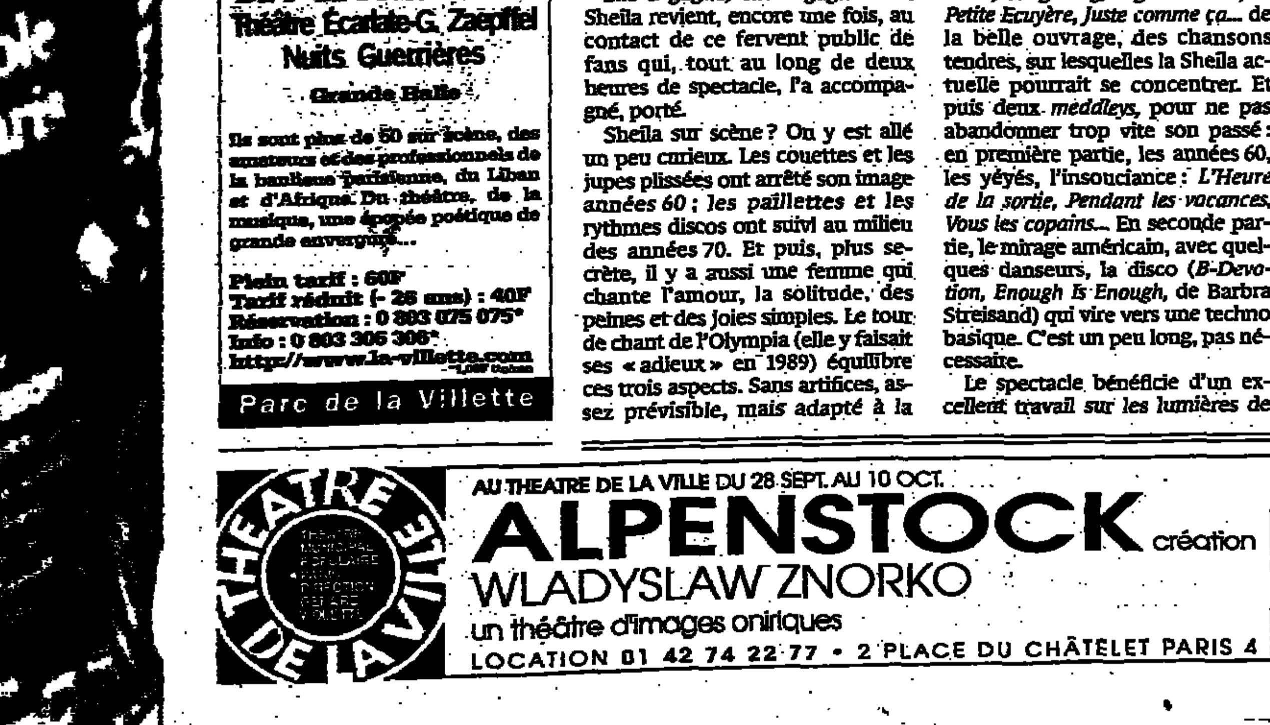
Un peu raide d'abord, Sheila prend de l'assurance et de la voix, et donne finalement l'impression que la scène est son univers, elle dont les succès sont surtout passés *par le disque ou la télé. Elle chante* d'abord *Tu m'as manqué*, pour poser les choses, dans une émotion qui n'est pas forcée. Puis *Adios amor, Bang bang, Vague à l'âme, La Petite Ecuyère, Juste comme ça*... de la belle ouvrage, des chansons tendres, sur lesquelles la Sheila actuelle pourrait se concentrer. Et puis deux *meddleys*, pour ne pas abandonner trop vite son passé : en première partie, les années 60, les yéyés, l'insouciance : *L'Heure de la sortie, Pendant les vacances, Vous les copains*... En seconde partie, le mirage américain, avec quelques danseurs, la disco (*B-Devotion, Enough Is Enough*, de Barbra Streisand) qui vire vers une techno basique. C'est un peu long, pas nécessaire.

Le spectacle bénéficie d'un excellent travail *sur les lumières de* Frédéric de Rougemont. Variations de teintes sur des panneaux rectangulaires transparents. Il y a des projections, des fruits, des formes géométriques. Parfois un paysage se devine. L'orchestre (rythmique, trois choristes, deux *claviers*) *tient son rôle*, avec un son un peu oublié, des arrangements passe-partout qui tranchent avec le son à la Jean-Jacques Goldman qui hante la variété française aujourd'hui. Pour donner un peu de puissance à la voix – juste, bien contrôlée, à l'aise dans le médium –, il y a de la réverbération dans le micro.

Sheila et sa production ont évité le piège du souvenir et, par là, du pathétique. Elle est là, simplement, en chanteuse, en accord avec elle-même.

Sylvain Siclier





SORTIR

PARIS

Leo McCarey à la Cinémathèque
La Cinémathèque présente une rétrospective de l'œuvre du cinéaste américain Leo McCarey (1894-1969), le réalisateur de *La Soupe aux canards* avec les Marx Brothers et de nombreuses comédies qui sont devenues des classiques comme *Cette sacrée vérité* et *La Brune brûlante*. Leo McCarey est considéré par John Ford, Jean Renoir et Frank Capra comme un maître des sentiments humains. « Inventeur » du couple Laurel et Hardy, il a vécu l'âge d'or d'Hollywood, signé des comédies sentimentales, mais aussi religieuses, des mélodrames comme *Elle et Lui* et dirigé des acteurs comme Cary Grant, Paul Newman, Ingrid Bergman. Cette rétrospective coproduite par le Festival international du film d'Amiens s'accompagne de la publication d'un ouvrage *McCarey, Le Burlesque des sentiments*, aux éditions Cinémathèque française.
Cinémathèque française, salle Grands Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10e. Du 29 septembre au 1er novembre. Tél. : 01-56-26-01-01.

Alpenstock
« Alpenstock » désigne un bâton ferré utilisé autrefois pour les excursions en montagne. C'est aussi le titre de la nouvelle pièce de Wladyslaw Znorko, né en 1958 dans un quartier polonais de Roubaix. Après quelques « performances » ouvertement inspirées de Tadeusz Kantor, Znorko fait irruption dans le théâtre contemporain et fonde sa propre compagnie, le Cosmos Kolej en 1981. *Alpenstock*, qu'il met en scène, retrace l'exil d'un pauvre homme baladé d'un pays à l'autre par la grande et la petite roue de l'histoire. Znorko est parti d'un détail infime de sa mémoire : son père était réserviste au moment où l'armée allemande a envahi la Pologne.
Avec Christian Boissel, Nathalie Conio, Patrice Goubier, Leslaw Janicki, Waclaw Janicki, Emiliano Suarez, Irina Vavilova et Philippe Vincenot.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Mº Châtelet. Jusqu'au 10 octobre, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

René Lussier
Au festival Densités, à Verdun, le guitariste montréalais René Lussier aura été une des « vedettes » d'une manifestation essentielle consacrée aux musiques innovantes. Il vient passer trois jours aux Instants Chavirés pour trois rencontres : la première, le 29 septembre, avec le guitariste Philippe Deschepper ; la deuxième, le 30, avec le batteur Chris Cutler, pour approfondir une relation régulière ; la troisième, le 1er octobre, avec Eugene Chadbourne, grand allumé de la guitare.
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Mº Robespierre. Les 29 et 30 septembre, le 1er octobre, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Ainsi va la vie
de Forest Whitaker (Etats-Unis, 1 h 55).
Avions de papier
de Farhad Mehranfar (Iran, 1 h 30).
La Classe de neige (*)
de Claude Miller (France, 1 h 36).
Conte d'automne
Film français d'Eric Rohmer (France, 1 h 50).
Le Dernier voyage de Robert Rylands
de Gracia Querejeta (Espagne, 1 h 40).
Inquiétude
de Manoel de Oliveira (Portugal, 1 h 50).
Magic Warriors
de Ronny Yu (Etats-Unis, 1 h 43).
Le Témoin du marié
Film italien de Pupi Avati (Italie, 1 h 43).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Deux mains, la nuit
de Robert Siodmak. Américain, 1945, noir et blanc (1 h 23).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
Scarface
de Howard Hawks. Américain, 1932, noir et blanc (1 h 30).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

VERNISSAGES

Stéphane Mallarmé (1842-1898)
Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 29 septembre au 3 janvier. 30 F et 40 F.
Jacky Setton
Musée des arts décoratifs, palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, 1er. Mº Tuileries. Tél. : 01-44-55-57-50. De 11 heures à 18 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 18 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Du 29 septembre au 18 octobre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Michel Leiris à Gondar
(en français et en amharique)
d'après Michel Leiris, mise en scène de Geneviève Rosset.
Théâtre international de langue française (parc de la Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-40-03-93-95. De 50 F à 110 F.
Peine d'amour perdue
de William Shakespeare, mise en scène d'Emmanuel Demarcy-Mota.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F.
La Tragédie de Coriolan
d'après William Shakespeare, mise en scène de Joël Jouanneau.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Le 29, à 19 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. De 40 F à 160 F.
Ensemble instrumental Musikfabrik
Stockhausen : *Momente*. Angela Tunstall (soprano), Chœur de la radio de Cologne, Rupert Huber (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 29, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.
Le Lac des cygnes
Ballet national de Cuba. Alicia Alonso (chorégraphie).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mº Alma-Marceau. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 350 F.
Palatino Quartet
Avec Aldo Romano, Paolo Fresu, Glenn Ferris, Michel Benita.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er. Mº Châtelet. Le 29, à 21 heures et 23 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Didier Lockwood, Benoît Sourisse, André Charlier
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, 14e. Mº Gaîté. Le 29, à 21 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.
Y a d'la joie
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Mº Trocadéro. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-53-65-30-00. De 120 F à 160 F.
Toros & Flamenco
Trianon, 80, boulevard Rochechouard, 18e. Mº Anvers. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-44-68-44-68. De 95 F à 195 F.

DERNIERS JOURS

4 octobre :
Christian Boltanski
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 16e. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. 30 F.

هكذا من الأصل

EN VUE

■ **Azizah Ismail**, l'épouse d'**Anwar Ibrahim**, ancien vice-ministre de Malaisie accusé de sodomie, redoute qu'on étoffe le dossier d'accusation en injectant à son mari le virus du sida en prison.

■ La tuberculose bovine, mal incurable, se répand parmi les lions du parc Kruger, en Afrique du Sud : tous en sont frappés, tous en meurent.

■ Mercredi 16 septembre, au mont Saint-Anne, près de Québec, l'Américaine **Lisa Peck**, atteinte de sclérose en plaques, participait aux championnats du monde de VTT. Dimanche à Atlantic City, **Nicole Johnson**, bien que diabétique, était élue Miss Amérique, titre remporté en 1995 par **Heather Whitestone**, malgré sa surdité.

■ Dimanche 27 septembre à Londres, à la fin d'un défilé de mode ouvert par une jeune cul-de-jatte moulée dans un corset de cuir, **Alexander McQueen**, couturier anglais, est venu saluer en compagnie de ses pitbulls.

■ Les policiers ont retrouvé la robe, les parures de la Vierge, le calice, l'assiette et la burette, dérobés, mercredi 23 septembre, dans la cathédrale de Chartres, chez des clochards, profanateurs fichés.

■ *« Il a laissé une trace indélébile dans l'histoire »*, a déclaré **Jean Paul II**, lundi 28 septembre, à l'occasion du XXe anniversaire de la mort de **Jean Paul Ier**, emporté après un pontificat de trente-trois jours.

■ *« C'était, dans le désert intellectuel du camp, le plus sympathique, le plus élégant, le plus intelligent... »*, confie **Hans Muench**, 87 ans, autrefois directeur de l'institut d'hygiène de la Waffen-SS à Auschwitz, évoquant, dans le magazine allemand *Der Spiegel*, le souvenir du médecin chef **Josef Mengele**.

■ Le directeur du lycée Amal de Tel-Aviv qui, sans malice, avait remplacé une sonnerie détraquée par un appareil musical jouant à l'heure des cours *Deutschland über alles*, l'hymne national allemand, s'excuse auprès des parents d'élèves.

■ A la veille des élections municipales, vingt-quatre des vingt-cinq conseillers sortants de Volgograd ont pris la décision de redonner le nom de **Stalingrad** à leur ville.

■ L'officier de police du Caire qui interroge, samedi 26 septembre, **Mona Hussein**, 23 ans, en état d'arrestation, accusée par son père d'avoir volé des bijoux, tend à la jeune fille, clamant son innocence, un mouchoir pour essuyer ses larmes, doucement la console, mêle aux siens ses soupirs, prend sa main, et, pour finir, la demande en mariage. Elle a dit oui.

Christian Colombani

Les patrons britanniques en majorité favorables à l'euro

Selon une enquête du « Financial Times », près des deux tiers des sociétés du Royaume-Uni de toutes tailles et dans toutes les régions, veulent entrer dans la zone euro. Mais 22 % d'entre elles seulement ont commencé à s'y préparer

L'IMMENSE MAJORITÉ d'entre eux n'ignore pas que l'entrée de la livre sterling dans la zone euro impliquerait « une perte de souveraineté » pour leur pays, mais le retentissant sondage publié lundi par le *Financial Times* n'en est pas moins extrêmement clair : 63 % des patrons britanniques veulent entrer dans la danse monétaire des Onze, *« aussitôt que possible »* pour 26 % d'entre eux, *« après les prochaines élections générales »* – prévues pour 2002 – pour 37 %. Pas vraiment surprenant pour la grande confédération patronale locale (CBI) qui avait obtenu un résultat similaire (72 %) en 1997, le sondage effectué par l'institut MORI auprès de 753 entreprises dûment sélectionnées pour refléter aussi fidèlement que possible le grand et le petit business, de même que les différentes régions du royaume, confirme s'il en était besoin une prédisposition européenne deux fois plus forte chez les patrons – et d'abord en Ecosse – que dans l'opinion publique générale.

L'euro n'est certes pas la panacée à tous les problèmes économiques de la Grande-Bretagne, estiment les chefs d'entreprise. Seule une minorité (48 %) juge que l'entrée de la livre dans le nouveau système serait *« bonne »* pour le pays, tandis que 28 % pensent que ce serait *« mauvais »* et 17 % *« sans conséquence »*. Mais la devise unique des Onze va exister à partir du 1er janvier prochain, son avènement est désormais inéluctable et, quelle



que soit par ailleurs leur opinion sur ses avantages et inconvénients, 57 % des patrons interrogés se disent *« certains »* ou *« presque certains »* d'utiliser l'euro régulièrement dans leur entreprise d'ici à 2010. Résignation ? Le tableau est plus contrasté. *« Comme dans la population générale,* constate le *Financial Times, la majorité des businessmen pense que l'euro est là pour rester et que la Grande-Bretagne ne peut pas demeurer à l'écart. »* Mais au moment où le royaume entre dans une phase de ralentissement économique doublée d'une croissance plus forte du chômage, il se trouve quand même 52 % des sondés, contre 35 % d'un avis contraire, pour estimer que l'entrée dans le système apporterait un *« surcroît de stabilité »* à l'économie nationale.

Egratignant au passage les conservateurs, très divisés sur la question mais officiellement opposés à l'entrée dans la monnaie unique *« avant dix ans »*, le *Financial Times* en conclut que *« le patronat attend clairement du gouvernement qu'il prenne résolument la direction du mouvement vers l'euro. »* Et le journal des milieux d'affaires de déplorer au passage que *« Tony Blair semble au contraire attendre que l'industrie lui montre la voie »*.

De fait, s'il a donné en 1997 un accord *« de principe »* à l'entrée de la livre dans la zone monétaire européenne, le premier ministre britannique, sérieusement chahuté ces jours-ci par la gauche de son parti, qui l'accuse de flirter d'un peu trop près avec la grande entreprise aux dépens des salariés, ne paraît pas prêt à organiser le référendum nécessaire réclamé par les europhiles, avant les prochaines élections. L'euro aura alors trois ans d'existance et, s'il tient ses promesses, le public britannique, espère Tony Blair, dira *« oui »* sans réserve.

Reste, en attendant, à préparer sérieusement les entreprises nationales à l'avènement d'une devise unique qui risque de leur coûter cher en compétition à l'exportation. Et là, le sondage du *« FT »* est assez préoccupant puisque, en dépit de la campagne publicitaire financée par l'Etat pour les y inciter, plus des trois quarts des patrons (77 %) avouent n'avoir pris *« aucune disposition spéciale »* pour faire face. Il est vrai que 59 % d'entre eux se disent aussi *« peu »* ou *« pas du tout »* informés des implications de l'événement. Ce qui relativise quelque peu tout ce qui précède.

Patrice Claude

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Le fait que le nouveau patron de l'Allemagne réserve sa première visite à ses homologues français ne permet pas d'affirmer que l'axe franco-allemand ne sera nullement modifié par l'arrivée des sociaux-démocrates au pouvoir à Bonn, voire qu'il en sera d'autant renforcé que les socialistes gouvernent à Paris. Certes, Lionel Jospin s'est empressé de proclamer que la victoire du SPD était une occasion de donner un élan accru à la coopération entre les deux pays. Et il est vrai que notre ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, germaniste éminent, et le probable futur ministre des finances allemand, le francophile Oskar Lafontaine, président du SPD, devraient bien s'entendre. Tous deux souhaitent concilier la liberté des marchés et leur nécessaire régulation. Tous deux veulent conjuguer l'achèvement d'une Europe monétaire et l'édification d'une Europe sociale. Il n'empêche que Gerhard Schröder a promis, durant sa campagne, de substituer à l'axe franco-allemand une trilatérale plus équilibrée entre Bonn, Paris et Londres.

LES ÉCHOS
Françoise Crouïgneau

■ La nouvelle Allemagne issue du scrutin de dimanche reste pour l'instant une énigme. A l'image du pari de Gerhard Schröder d'une coalition avec les Verts. Une énigme pour les Allemands eux-mêmes, qui ont scellé ce tournant historique en portant au pouvoir un homme dont les slogans électoraux ont souvent tenu lieu de programme. Mais aussi pour leurs partenaires, qui s'interrogent sur une coalition sans précédent dans un environnement international chahuté et incertain. Même au pays du consensus, que donnera le mélange de pragmatiques et d'idéalistes, de socialistes et d'écologistes ?

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ On pouvait difficilement attendre message plus clair. L'Allemagne passant à gauche, la volonté exprimée depuis un an ou deux par les électeurs européens n'est pas douteuse : le modèle libéral d'adaptation à la mondialisation est rejeté. Le basculement de la première puissance du continent ferme pratiquement le ban : 13 pays sur 15 sont désormais dirigés par des gouvernements sociaux-démocrates ou par des coalitions où ils jouent un rôle moteur. Le rêve d'un alignement pur et simple des pays de l'euro sur les réquisitions venues d'outre-Atlantique, agité depuis bientôt une décennie par une partie des élites économiques est contredit dans les urnes.

www.peoplink.org

Des artisans du tiers-monde se sont unis pour vendre leur production. Un catalogue permet de connaître la vie de ceux qui ont fabriqué les objets exposés et la tradition dont ils sont issus

UNE ASSOCIATION américaine à but non lucratif, PeopLink, oeuvre à la mise en place d'un réseau mondial permettant à des artisans de tous les pays de vendre directement leurs produits. Grâce aux prêts consentis par plusieurs institutions, dont la Banque mondiale, PeopLink équipe ses « organisations partenaires » d'un ordinateur et d'un appareil photo numérique, et les forme à la prise de vues et à l'envoi d'images sur le réseau. Son site web peut ainsi afficher un catalogue illustré, accompagné d'explications sur l'origine des produits, leur mode de fabrication et la tradition dont ils sont issus.

Pour les internautes, c'est l'occasion de sentir vivre la planète, grâce à des récits de la vie de ceux qui ont fabriqué et qui vendent les objets exposés. Ils peuvent ainsi voir les artisans haïtiens de Croix des Bouquets transformer un baril de pétrole en une sculpture à l'Iwa Ezili du panthéon vaudou. Plus loin, le magazine du site raconte la triste histoire d'Helen Mutono, une Ougandaise qui tisse des



paniers de feuilles de banane ou de raphia pour venir en aide aux enfants de son frère mort du sida ; ou la légende de l'apparition des fleurs sur les « huipils», blouses multicolores portées par les femmes du Guatemala, telle que la raconte Francisco Tezaguic.

Le réseau mis en place par PeopLink compte à ce jour 100 000 personnes, artisans ou assistants techniques, dans une vingtaine de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Chaque « organisation partenaire » permet à des centaines de personnes de subvenir à leurs besoins. En outre, elles jouent souvent un rôle actif dans le développement local, qu'il *s'agisse de la santé ou de l'éducation*, et coordonnent des groupes de production où les femmes sont majoritaires. Daniel Salcedo, fondateur de PeopLink, se prévaut de quinze ans d'expérience à la tête de *Pueblo to People*, un catalogue de vente par correspondance d'artisanat d'Amérique latine. Son initiative actuelle traduit l'adaptation à l'ère des réseaux d'un mouvement déjà ancien visant à éliminer les intermédiaires, afin que les artisans des pays en voie de développement puissent vendre leurs produits à des prix raisonnables.

PeopLink s'attache aussi à démythifier les technologies de l'information et met en place un réseau de formation « Sud-Sud » en invitant les artisans des différentes organisations à se former les uns les autres sur le réseau. Elle entend ainsi démontrer qu'Internet peut être un outil fantastique pour les ONG, si elles consentent les efforts d'adaptation nécessaires.

Francis Pisani

SUR LA TOILE

WEB-TV » : SYNERGIE COMMERCIALE
Fashion TV, chaîne de télévision à vocation internationale consacrée à la mode, va prochainement être diffusée sur les réseaux câblés français. Elle a déjà ouvert sur Internet une boutique électronique permettant d'acheter les produits des marques présentées dans ses programmes.
www.f-shop.com

HORAIRES TRAIN-AVION
Le site Web des Aéroports de Paris (ADP), qui fournit les heures de départ et d'arrivée des vols d'Orly et de Roissy - Charles-de-Gaulle, va en outre afficher les horaires des lignes de RER desservant les deux aéroports et des TGV passant par la gare de Roissy.
www.adp.fr ou *www.paris-airports.com*

SANCTIONS AU 10, DOWNING STREET
Trois employés du cabinet du premier ministre britannique, accusés d'avoir chargé sur leurs ordinateurs de bureau des images pornographiques trouvées sur Internet, devraient être mutés prochainement. Le porte-parole de M. Blair a précisé qu'il s'agissait de *« fonctionnaires subalternes »*. – *(AFP)*

Depardieu comme Dumas

par Alain Rollat

DE SON VIVANT, Alexandre Davy de La Pailleterie, dit Alexandre Dumas, s'attirait plus de railleries que de compliments avec ses romans-feuilletons. Critique littéraire au *Globe*, Sainte-Beuve exprimait son dédain pour ce qu'il appelait *« une littérature de matamore et de fier-à-bras »*. Commentant *Le Comte de Monte-Cristo*, Eugène Delacroix disait : *« C'est amusant, sauf cependant les immenses dialogues qui remplissent les pages : mais quand on a lu cela, on n'a rien lu. »* Moins sévères, les frères Goncourt, Edmond et Jules, voyaient en Alexandre Dumas *« un moi énorme, débordant, mais pétillant d'esprit et enveloppé agréablement dans une vanité d'enfant »*. Emile Zola, en revanche, le tenait en piètre estime : *« Ce n'est ni un penseur ni un écrivain original,* écrivait-il. *On lui a fait dans la littérature contemporaine une place mensongère, où il ne tient que par le gonflement de toute sa personne, il en descendra vite, et, sur la dalle de dissection, il ne restera de son talent qu'un cas curieux de don Quichotte bourgeois... »*

De nos jours, les censeurs sont plus hypocrites. Le *Monte-Cristo* de Didier Decoin et Gérard Depardieu a été encensé avec tous les égards dus aux stars qui osent adapter les classiques à la télévision. Mais il est de bon ton, en pareil cas, de tempérer les coups d'encensoir par quelques coups de griffe. Excellent feuilleton ! Mais pourquoi avoir campé un Edmond Dantès aussi balzacien ? Superbe distribution ! Mais pourquoi avoir escamoté une partie du roman ? Don du ciel pour TF 1 ! *Mais pourquoi avoir autant* remanié le texte de Dumas ? Et pourquoi ce *happy end* hollywoodien ?

Les sots ! C'est justement parce qu'il est un caractère balzacien que Depardieu a donné à son *comte de Monte-Cristo* la pâte charnelle et le souffle populaire qui ont fait son succès. Dumas lui-même était-il autre chose qu'un personnage à la mesure de Balzac ? Et il est heureux que Depardieu ait préféré, dans sa version, l'esprit à la lettre. L'art de la mise en images imposant d'aller à l'essentiel, il arrive que certaines adaptations dénaturent les oeuvres transposées à la télévision. Non seulement ce n'est pas le cas ici mais, en élaguant le texte de Dumas, en l'épurant, en accélérant son rythme, Decoin et Depardieu ont composé un *Monte-Cristo* télévisuel dont la modernité constitue le plus bel hommage qu'on puisse rendre à un feuilletonniste du XIXe siècle. On y était entré comme dans un livre, on en sort avec l'envie de se replonger dans le roman et la certitude que Depardieu a fait pour Dumas beaucoup plus que n'importe quel professeur de littérature ou de télévision.

هكذا من الإمل

MARDI 29 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.00 **Yaaba** ■■ Idrissa Ouedraogo (France - Burkina-Faso, 1989, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
20.30 **La Désenchantée** ■■ Benoît Jacquot (France, 1990, 80 min). Ciné Cinémas
20.30 **Tous les matins du monde** ■■■ Alain Corneau (France, 1991, 115 min). Cinéstar 1
20.40 **Dumbo, l'éléphant volant** ■■ Walt Disney (Etats-Unis, 1940, 65 min). Disney Channel
21.00 **Le Cerf-volant bleu** ■■ Tian Zhuanhuang (Chine, 1994, 140 min). Cinéstar 2
21.50 **Sur la route de Madison** ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.o., 130 min). Ciné Cinémas
22.25 **Splendor** ■■ Ettore Scola (Italie, 1988, 110 min). Cinéstar 1
22.30 **La Mort en ce jardin** ■■ Luis Buñuel (France - Mexique, 1956, 100 min). Paris Première
22.35 **Carrie au bal du diable** ■■ Brian DePalma (Etats-Unis, 1976, 100 min). RTL 9
22.45 **Le Journal d'une femme de chambre** ■■ Luis Bunuel (France, 1964, N., 95 min). Cinétoile
0.20 **Le Sport favori de l'homme** ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1964, v.o., 120 min). Cinétoile
1.35 **Fantôme avec chauffeur** ■■ Gérard Oury (France, 1995, 80 min). Cinéstar 2
1.40 **Cumbite** ■■ Tomas Gutierrez Alea (Cuba, 1964, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
2.55 **Kika** ■■ Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, 110 min). Cinéstar 2
3.05 **Psychose** ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 105 min). Ciné Classics

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Bette Davis. Robert Wagner. Paris Première
19.00 Les Lumières du music-hall. Damia. Les 4 Barbus. Paris Première
20.00 Temps présent. Le zoo de Vincennes. TV 5
21.00 Enjeux - Le Point. L'université du troisième âge. Notre chien fait partie de la famille. Accomplir un exploit pour une cause humanitaire. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Avec Maurice Druon. Paris Première
22.30 Bouillon de culture. De Gaulle-Gallo face à Mitterrand-Lacouture. Invités : Max Gallo, Jean Lacouture, Gilles Martin-Chauffier. TV 5
22.50 La Vie à l'endroit. Je veux vivre. France 2
23.30 Comment ça va? La vie après le coma. A fleur de peau. Opérer à distance. La cicatrisation. France 3
0.40 Zone interdite. J'ai choisi la France. M 6
0.45 Le Cercle. Invitée : Jeanne Moreau. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Le Corbusier. [1/3]. Odyssée
20.15 Dentelles et karaté. Garde du corps au féminin. Arte
20.45 La Vie en face. West Side Stories. L'Ouest vu par un photographe est-allemand. Arte
21.00 De Gaulle ou l'éternel défi. [4/6]. Une Europe tricolore. Histoire
21.25 James Dean at High Speed. Canal Jimmy
21.40 Soirée thématique. Ecrits d'Helvétie. La Suisse, sa littérature, ses auteurs. Arte
22.00 Un siècle d'aviation. [4/4]. Un siècle d'aviation militaire mondiale. Histoire
22.10 La Grande Saga des animaux. [12/13]. Les reptiles. Odyssée
22.40 Les Cités prestigieuses d'Italie. Venise. Odyssée
23.55 Voyage aux pays des dieux. Anasazi, les ancêtres. Odyssée
0.00 Conférences de presse. [2/2]. Conférence du 25 mars 1959. Histoire
0.20 Et B.B. créa la femme. Odyssée
0.25 ▶ Un prêtre dans le Bronx. Planète
0.55 Sectes tueuses. [1/3]. Le miroir aux alouettes. France 3

SPORTS EN DIRECT

18.20 Football. Jour d'Europe. Coupe de l'UEFA (32es finale retour). 18.30 Metz - Etoile Rouge Belgrade. 19.00 Marseille - Sigma Olomouc. 20.00 Monaco - Lodz. 20.30 Rapid Vienne - Bordeaux. 21.05 Lyon - Blackburn. Canal +
20.00 Hockey. Ligue européenne. Grenoble - Magnitogorsk. AB Sport

MUSIQUE

19.40 Mezzo junior. *Symphonie n° 6, Pathétique*, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre Philharmonique de Rotterdam, dir. Bernard Haitink. Mezzo
21.00 Don Juan, de Gluck. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Frans Brüggen. Muzzik
21.10 Chopin et le piano. Nicolas Economou, piano. Mezzo
21.35 Frans Brüggen dirige Lebrun et Mozart. Muzzik
22.45 Keith Jarrett. Tokyo 96. Mezzo
22.45 Ira Gershwin. Muzzik

TÉLÉFILMS

21.15 Miroir d'enfance : Un hiver de tourmente. Bernard Favre. RTBF 1
22.35 D'or et d'oublis. Yvan Butler. Arte
23.05 Un si bel orage. Jean-Daniel Verhaeghe. Festival

SÉRIES

19.00 Demain à la une. Une fille dans la mafia. M 6
20.55 La Vie à cinq. Mauvais augure. Raison d'amour. Téva
22.50 Perry Mason. Meurtre à Broadway. TF 1
22.55 Brooklyn South. Avec préméditation. Hold-up. M 6
22.55 Star Trek, la nouvelle génération. La flèche du temps [2/2] (v.o.). Canal Jimmy
23.00 La Loi de Los Angeles. Le dernier hoquet. La sorcière est de retour. Téva
1.05 Fallen Angels. Meurtre en diagonale (v.o.). Canal Jimmy
2.00 Chapeau melon et bottes de cuir. La baleine tueuse (v.o.). 13ème Rue

NOTRE CHOIX

● 22.50 France 2
« La Vie à l'endroit »
Je veux vivre

Depuis huit ans, l'alpiniste Christine Janin emmène chaque été des enfants à l'assaut des montagnes. Des enfants qui souffrent de cancer ou de leucémie, affaiblis par les traitements, la chimiothérapie. Première femme à aller au pôle Nord en 1997, Christine Janin a créé l'association A chacun son Everest, pour que ces gosses, ces adolescents qui se battent depuis des années contre la maladie, se bataillent cette fois contre des parois de glace, grimpent sur des rochers, galopent dans des sentiers, escaladent des sommets. Ils vont y aller progressivement bien sûr, leurs muscles sont atrophiés après tout ce temps passé à l'hôpital, ils ont envie de se bagarrer mais parfois ils ont peur que leur corps ne suive pas. Chaque victoire est un pas pour reprendre confiance en soi. C'est capital pour guérir. En France, il y a chaque année environ 2 000 enfants touchés par le cancer ou la leucémie. Jusque dans les années 60, très peu guérissaient ; depuis la fin des années 90, ils sont plus de deux sur trois. Mireille Dumas a rencontré quelques-uns de ces enfants à l'hôpital, elle est allée à Chamonix dans le chalet où Christine Janin les accueille, elle a écouté ce qu'ils avaient à dire sur la maladie, sur leur vie, sur leur lutte, elle a interrogé leurs parents, leurs frères et sœurs, et leurs médecins. La maladie bouleverse profondément le cercle familial, le resserre ou le fait éclater. Ce numéro de « La Vie à l'endroit » préparé par Christine Lamazière et Jean-Claude Catala est plein de courage, d'enseignement et de gaieté. – *C. H.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Casque bleu. Film. Gérard Jugnot.
22.50 Perry Mason. Meurtre à Broadway.
0.30 Notre XXe siècle. Le siècle de l'automobile.
1.25 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo, Journal, Météo.
20.55 La P'tite Arnaqueuse. Film. John Hughes.
22.45 Bouche à oreille.
22.50 La Vie à l'endroit. Je veux vivre.
0.25 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.40 Tout le sport.
20.55 Questions pour un champion.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Comment ça va ? La vie après le coma.

CANAL +

18.20 Football. Jour d'Europe. Coupe de l'UEFA (32es de finale retour).
23.30 Les Repentis. Mac Daddy.
0.15 The Arrival. Film. David Twohy (v.o.).

ARTE

19.00 Archimède.
19.50 Arte info.
20.15 Reportage. Dentelles et karaté.
20.45 La Vie en face. West Side Stories. L'Ouest vu par un photographe est-allemand.
21.40 Soirée thématique. Ecrits d'Helvétie. La Suisse, sa littérature, ses auteurs. 21.45 et 23.50 Les Gens de Seldwyla aujourd'hui [1 et 2/2]. 22.35 D'or et d'oublis. Téléfilm. Yvan Butler.
0.50 L'Amitié à mort ■ Film. Ana Díez (v.o.).

M 6

19.00 Demain à la une.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info. E = M6 découverte.
20.50 Mister Biz. Comment travaillent les enfants stars ?
22.55 Brooklyn South. Avec préméditation. Hold-up.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Le chant et la prière dans l'Occident médiéval [2/5].
20.30 Agora. Fabienne et Bertrand Fillaudeau (*Aventures du baron de Münchhausen*).
21.00 Poésie studio. Les poétiques. Spécial Célébration du cheval.
22.10 Mauvais genres. Dan Simmons (*L'Eveil d'Endymion*).
23.00 Nuits magnétiques. Histoires d'un beau jour et du temps qui passe.

FRANCE-MUSIQUE

19.45 Prélude.
20.00 Musica, festival international des musiques d'aujourd'hui. Œuvres de Matalon, Guerrero, Singler, Manoury.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Mochizuki, Reich.
23.05 Le Dialogue des muses. Festival d'Ile-de-France.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Marie Jaëll. Œuvres de Jaëll, Franck, Liszt, Saint-Saëns, Jaëll, Wieck-Schumann.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Janacek, Dvorak.

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

14.50 **Le Voyage du capitaine Fracasse** ■■ Ettore Scola (France - Italie, 1990, 130 min). Cinéstar 2
16.30 **Souvenirs de la maison jaune** ■■ Joao Cesar Monteiro (Portugal, 1990, v.o., 120 min). Ciné Cinémas
16.40 **Le Trésor du pendu** ■■ John Sturges (Etats-Unis, 1958, 85 min). Cinétoile
18.05 **Tiens bon la barre Jerry** ■■ Norman Taurog (Etats-Unis, 1959, N., 85 min). Cinétoile
19.00 **Paradis perdu** ■■ Abel Gance (France, 1939, N., 90 min). Ciné Classics
19.05 **Le Voleur de savonnettes** ■■ Maurizio Nichetti (Italie, 1988, 85 min). Cinéstar 1
19.25 **La Double Vie de Véronique** ■■■ Krzysztof Kieslowski (France - Pologne, 1991, 95 min). Cinéstar 2
19.30 **Le Million** ■■■ René Clair (France, 1931, N., 80 min). Cinétoile
20.30 **Psychose** ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1960, N., 110 min). Ciné Classics
20.35 **Casino** ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1995, 175 min). Cinéstar 1
21.00 **Nettoyage à sec** ■■ Anne Fontaine (France, 1997, 95 min). Canal +
22.30 **Keïta ! L'Héritage du griot** ■■ Dani Kouyaté (France - Burkina, 1994, 115 min). TV 5
22.35 **Tous en scène** ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1953, v.o., 115 min). Cinétoile
23.05 **Le Partage de Catherine** ■■ Luigi Comencini (Italie, 1965, 100 min). TMC
0.55 **La Seconde Fois** ■■ Mimmo Calopresti (Italie, 1995, v.o., 80 min). Cinéstar 1
1.00 **Abraham Lincoln** ■■ John Cromwell (Etats-Unis, 1940, N., 65 min). Ciné Classics
3.30 **Les Frissons de l'angoisse** ■■ Dario Argento (Italie, 1975, v.o., 125 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 et 23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Marc Lazar, Eric Vigne, Claude Durand, Jean-Claude Casanova. Histoire
13.25 Parole d'Expert. Invité : Gérard Vivès. France 3
15.00 Les Dossiers de l'Histoire. Monte Verità. Histoire
16.10 Saga-Cités. Surveiller et prévenir. France 3
17.15 A bout portant. Charles Aznavour. Paris Première
18.00 Stars en stock. Shelley Winters. Doris Day. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Moloko, Alexandra Marinina, Mick Hucknall, Philippe Fatien. Canal +
19.00 Les Lumières du music-hall. Cora Vaucaire. André Claveau. Paris Première
20.00 Pulsations. Troubles de l'apprentissage. Invitée : Marianne Klees. TV 5
20.05 Au-delà des grilles. L'affaire Charly Monnet. TSR
20.10 Au nom de la loi. Boulevard des femmes perdues. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Années d'après-guerre [1/2] : Maman est allée à l'Ouest (1944-1950). Arte
20.55 Des racines et des ailes. Nés sous X. Liban : L'enfance volée. Histoires de familles. France 3
21.00 L'Hebdo. Congo : la guerre des parrains. TV 5
22.35 Ça se discute. Troubles sexuels : La fin d'un tabou ? France 2
22.50 Le Canal du savoir. Spécial littérature : Lire Marcel Proust. Invitée : Julia Kristeva. Paris Première
23.45 ▶ Un siècle d'écrivains. Maurice Blanchot. France 3

DOCUMENTAIRES

17.45 L'Archimémoire de Didier Daeninckx. Planète
17.55 Les Yeux de la découverte. Voler. La Cinquième
18.00 Jazz renaissance. Muzzik
18.30 Les Cueilleurs de ciel. La Cinquième
18.30 La Grande Saga des animaux. [12/13]. Les reptiles. Odyssée
18.40 Drogues hallucinogènes, un espoir thérapeutique. Planète
19.00 A propos de sexe. [3/4]. Le plaisir. Arte
19.00 Les Grandes Civilisations oubliées. [3/4]. Les deux âges de Carthage. Histoire
19.00 Le Tour de France des métiers. Poitou-Charentes : le tourneur sur pierre et le menuisier. Odyssée
19.30 Voyage aux pays des dieux. Anasazi, les ancêtres. Odyssée
19.45 Dashan, une histoire d'humour. Planète
19.55 Les Trésors secrets du Kremlin. Odyssée
20.00 Conférences de presse. [2/2]. 25 mars 1959. Histoire
20.15 Ciel, l'Europe ! L'Eurofighter, un gouffre financier ? Arte
20.35 Colifichets et verroteries. Planète
20.45 Voix indiennes. Odyssée
20.55 J'ai neuf ans et je travaille. Téva
21.00 Altalena. Histoire
21.30 Les Jardins du paroxysme. [7/7]. Les jardins contemporains. Planète
21.55 Pour Titus. Planète
21.55 Une enfance gay. Téva
22.00 La Guerre civile grecque. Histoire
22.00 David Oïstrakh, artiste du peuple ? Muzzik
22.45 Le Corbusier. [1/3]. 1887-1929. Odyssée
23.20 Le Siècle des utopies. TSR
23.45 Le Premier Empereur. [2/2]. Odyssée
0.15 Gestes d'artisans. [2/2]. Le métal. Histoire
0.30 Filmforum, Sergeï Paradjanov. Arte
0.50 L'Amérique des années 50. [4/7]. A Burning Desire. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

20.35 Football. Ligue des champions. Dynamo Kiev - RC Lens. TF 1

MUSIQUE

19.00 Chopin et le piano. Nicolas Economou, piano. Mezzo
19.00 Nicolai Petrov joue Schumann. *Etudes symphoniques* opus 13. Muzzik
21.45 Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny. Opéra de Weill sur un livret de Bertolt Brecht. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Vienne et le Chœur de l'Opéra de Vienne, dir. Dennis Russel Davies. Emis simultanément sur France-Musique. Arte
21.50 The Cardigans et Dodgy. Londres 1995. Paris Première
0.20 Theatre of Voices. Paris 1997. Avec Ellen Hargis, soprano ; Steven Rickards, contre-ténor ; Alan Bennett, ténor ; Paul Elliott, ténor ; Paul Hillier, basse ; C. Bowers-Broadbent, orgue. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.50 Le Roi en son moulin. Jacob Berger. Festival
20.40 Dans le seul intérêt des enfants. Michael Ray Rhodes. RTL 9
20.50 L'Instigatrice du mal. John Patterson [1 et 2/2]. M 6
20.55 Passage sous silence. Hugues de Laugardière. France 2
21.20 La Nuit du cyclone. Timothy Bond. RTBF 1
22.25 Les Grandes Familles. Edouard Molinaro [1/4]. Festival

SÉRIES

18.00 Highlander. Le combattant. M 6
18.30 La Vie à cinq. Mauvais augure. Raison d'amour. Téva
19.00 Demain à la une. La grande menace. M 6
19.20 Equalizer. L'ennemi public. 13ème Rue
20.30 P.J. Surdose. Piège. Festival
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. La flèche du temps. Canal Jimmy
20.40 Serpico. L'enfant traqué. Série Club
20.55 Emilie, fille de Caleb. TMC
21.30 Les Anges de la ville. Mission à haut risque. Série Club
21.45 Presque parfaite. Un après-midi de chien (v.o.). Canal Jimmy
21.55 New York Undercover. Dealer n'est pas jouer. Une affaire classée X. 13ème Rue
22.15 Two. Chasse à l'homme. Série Club
22.15 Friends. Celui qui a du jus (v.o.). Celui qui hallucine (v.o.). Canal Jimmy
22.35 Le Retour de Sherlock Holmes. Le rituel Musgrave. Disney Channel
23.05 Game On (v.o.). Canal Jimmy
0.05 Profit. Forgiveness (v.o.). Canal Jimmy
0.45 Kindred, le clan des maudits. Episode pilote. 13ème Rue

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.55 France 2
Passage sous silence

Le prêtre et la prisonnière

POUR EXPIER une faute que l'on ne connaît pas, le Père Louis Page (Frédéric Van den Driessche), jeune prêtre au beau visage, marche sac au dos en direction de Saint-Jacques-de-Compostelle, ville d'Espagne vers laquelle les pèlerins se dirigent depuis le XIe siècle, ne s'arrêtant qu'à la nuit dans des presbytères rencontrés sur son chemin. Un soir qu'il traverse le Jura, il trouve le gîte et le couvert chez un aumônier de prison de femmes ; celui-ci étant souffrant, le Père Louis va célébrer à sa place la messe pour les prisonnières. Les autorités pénitentiaires lui demandent alors d'accompagner dans son village une des détenues, Marie (Anne Jacquemin, excellente), pour l'enterrement de sa mère. Ainsi commence le téléfilm d'Hugues de Laugardière

Marie est condamnée à dix ans de prison pour avoir tué son mari. Son fils, qu'elle n'a pas revu depuis six ans, a été confié à ses grands-parents paternels qui, bien sûr, la détestent. C'est donc une femme meurtrie, amère, que le Père Louis accompagne. Fermée, agressive, elle refuse tout dialogue. L'hostilité du village, la gêne de certains, les insultes lancées à Marie dans le cimetière sont des signes qui font vite comprendre à Louis Page que le village n'est pas entièrement innocent dans le meurtre de l'époux de Marie. La compassion du prêtre, sa force d'écoute comme sa volonté de dénouer les fils et de découvrir la vérité feront tomber les masques. Marie repartira vers la prison rayonnante et apaisée.

Le Père Page pourrait bien, si l'Audimat lui prête vie, devenir un des héros de nos soirées télé, avec le pèlerinage à Compostelle qui le mène à travers les routes de France en guise de fil rouge d'une histoire à épisodes. Pourquoi pas ? Il y a déjà un prêtre dans la galerie de portraits des héros récurrents, Claude Brasseur, curé de choc dans la série *Le Juste* sur TF 1. Souhaitons qu'il y en ait un deuxième, car Frédéric Van den Driessch qui interprète l'homme de Dieu avec sensibilité et talent est vraiment très beau !

Armelle Cressard

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 TF 1 jeunesse.
16.55 Extrême limite.
17.25 Les Vacances de l'amour.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.35 Football. Ligue des Champions. 20.45 Dynamo Kiev - RC Lens. 22.40 Les autres rencontres.
0.20 Minuit sport.
0.45 TF 1 nuit, Météo.
1.00 Histoires naturelles.
1.50 Reportages. Le Temps des bouilleurs de cru.

FRANCE 2

13.50 Un livre, des livres.
13.55 Derrick.
14.55 Placé en garde à vue.
15.40 Tiercé.
15.55 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.30 Hartley, cœurs à vif.
18.10 Un livre, des livres.
18.20 Friends.
18.45 Cap des Pins.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Passage sous silence. Téléfilm. Hugues de Laugardière.
22.35 Ça se discute. Troubles sexuels : La fin d'un tabou ?
1.00 Journal, Météo.
1.15 Le Cercle. Les incontournables.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.20 Les Craquantes.
14.50 Corky.
15.40 Les deux font la loi.
16.10 Saga-Cités.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 Des racines et des ailes.
22.40 Météo, Soir 3.
23.15 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
23.45 ▶ Un siècle d'écrivains. Maurice Blanchot.
0.45 Comment ça va ?

CANAL +

13.35 La Dernière Promesse. Téléfilm. Ken Jubenvill.
15.05 Surprises.
15.30 Décode pas Bunny.
16.00 La Légende de Calamity Jane.
16.20 C+ Cléo.
18.00 Les Simpson. Le papa flingueur.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Nettoyage à sec ■■ Film. Anne Fontaine.
22.35 A l'épreuve du feu. Film. Edward Zwick (v.o.).
0.25 Artemisia ■ Film. Agnès Merlet.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Toque à la loupe.
13.30 Le Journal de la santé.
13.45 Les Pistes du Far West. [2/2].
14.40 Modes de vie, modes d'emploi.
15.10 Espaces jeunes.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
17.55 Les Yeux de la découverte. Voler.
18.30 Le Monde des animaux. Les Cueilleurs de ciel.
19.00 Connaissance. A propos de sexe. [3/4]. Le plaisir.
19.50 Arte info.
20.15 Reportage. Ciel, l'Europe ! L'Eurofighter, un gouffre financier ?
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Années d'après-guerre [1/2] : Maman est allée à l'Ouest, 1944-1950.
21.35 Les Cent Photos du siècle. *La chaise électrique*, une photo de Thomas Howard, 1928.
21.45 Musica. *Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny*. Opéra de Kurt Weill, sur un livret de Bertolt Brecht (en simultané sur France-Musique).
0.30 Profil. Filmforum, Sergeï Paradjanov.

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.55 Des clips et des bulles.
17.30 Fan de.
18.00 Highlander.
19.00 Demain à la une.
19.50 Mondial de l'automobile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Les Voyages d'Olivia.
20.50 L'Instigatrice du mal. Téléfilm. John Patterson [1 et 2/2].
0.05 L'Heure du crime.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Le chant et la prière dans l'Occident médiéval. [3/5].
20.30 Agora. Georges Lauris (*Itinéraire d'un enfant terrible*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Le Rôdeur*, d'Enzo Cormann.
23.00 Nuits magnétiques. Coupé, rêvé, collé.
0.05 Du jour au lendemain. Guillaume Marbot (*La Ville*).

FRANCE-MUSIQUE

19.45 Festival du lac de Constance. Concert donné par le Hespèrion XX, Montserrat Figueras, soprano, Rolf Lislerand, théorbe et guitare, Jordi Savall, viole de gambe.
21.45 Festival de Salzbourg. Par le Chœur de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre symphonique de la Radio autrichienne, dir. Dennis Russel Davies : *Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny*, de Weill, Gwyneth Jones (Leokadja Begbick), Wilbur Pauley (Dreieinigkeitsmoses).
23.05 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Concert enregistré par le Chœur du King's College de Cambridge, dir. Higginbottom : œuvres de Fayrfax, Gibbons, Purcell, Maw, Williams.
21.55 Les Soirées... (suite). *The Pilgrim's Progress*, fable de Vaughan Williams, par The Royal Opera Chorus et l'Orchestre du Covent Garden, dir. Hickox, Coleman-Wright (John Bunyan), Finley (Le Pèlerin)...

Le Monde
MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1998

Sous la paille, la plage !

par Pierre Georges

HEUREUSE comme une vache sur son *water bed* ! Lisant avec quelque délectation l'article consacré *(page 22)* à l'étable quatre-étoiles construite par l'Institut national agronomique à Grignon, on ne pouvait s'empêcher de penser à cette vieille blague qui faisait jadis la joie irrépressible des adjudants de quartier : *« De quoi sont les pieds, soldat ? – Les pieds sont l'objet de soins attentifs, chef ! »*

Vieille blague, moderne étable. De quoi sont les vaches de Grignon ? L'objet des soins les plus attentifs. Car ce qui est décrit là, ce n'est plus une vague et vaste étable, fleurant doux la bouse et le lait, c'est un palace laitier, une sorte d'établissement luxueux, avec logettes individuelles, salle de traite clinique et assistée, comme la distribution de nourriture, par ordinateur. Et tout le confort moderne, évidemment.

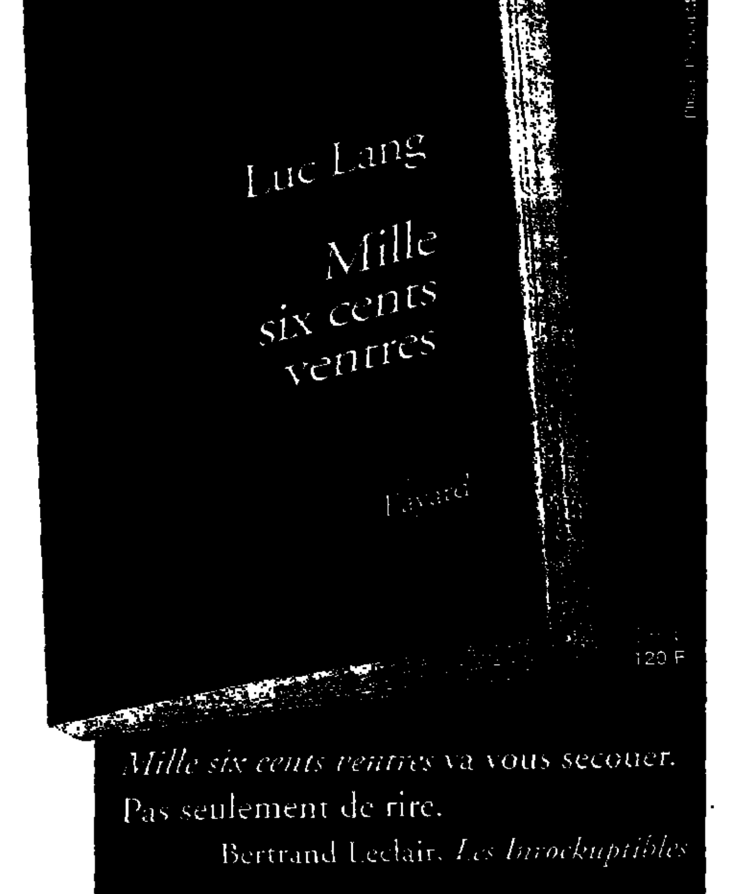
Notamment au niveau des litières. Car, n'en déplaise aux sceptiques, la vache a un sens assez poussé du confort et de l'ergonomie. Elle ne sait pas toujours l'exprimer clairement, ni le faire savoir hautement. Et pourtant, c'est un fait : changement de litière réjouit la vache. La preuve, cette mise à disposition possible dans chaque logette de quatre types de tapis de sol. Sous la paille, la plage ! Tapis de plots, tapis de fibres, ou, le must, le tapis à eau, le fameux *water bed*.

La vache, à ce que dit l'agronome consulté, n'a pas une approche innée de cet élément de confort. Il se peut même que l'engin la plonge dans des abîmes de perplexité, vache devant un lit à eau comme poule devant un couteau. Mais, précise l'homme de l'art, si d'aventure, après avoir tâté la température du *water bed* du bout du sabot et conclu qu'il n'y avait pas de danger, elle s'y allonge, elle est prise. Elle devient même *« indélogeable »*.

Heureuse bête. Est-il d'image plus paisible, plus rupestre, plus rassurante que la Noiraude ou la Blanchette du temps, ruminant le reste de son temps sur son plancher céleste, et lactant d'abondance entre deux menus fixés par ordinateur au plus juste des besoins et des plaisirs ? Est-il sort plus doux, situation plus enviable, vie plus paisible que celle de la laitière de Grignon, vache à la pointe du progrès ?

Le progrès, c'est un fait établi, ne vaut que s'il est partagé par tous. Et toutes. Alors, imaginons les temps radieux qui s'annoncent quand chaque ferme de France, montagnarde comme normande, aura son étable à *water bed*, et, tant qu'on y est, sa chambre à *water bed* pour le fermier, une sorte de paradis des allongés où régnera la plus parfaite harmonie et la plus belle productivité. Ce sera admirable. Un tableau idyllique.

Les vaches produiront tant de si beau et bon lait qu'il faudra établir des quotas encore plus quotas, faire des stocks de tout cela et sous toutes les formes, en poudre, en beurre, en longue conservation. Et puis viendra ce jour, admirable, pour que la fable soit complète et la boucle bouclée, où l'on fera des *milk beds* pour vaches méritantes !



La Commission de Bruxelles face à une affaire de détournements de fonds et d'emplois fictifs

Mise en cause, Edith Cresson se défend d'avoir commis des irrégularités

LE TORCHON brûle entre le Parlement européen et la Commission de Bruxelles en raison d'irrégularités graves, avec détournements de fonds, constatées dans la politique du personnel de cette dernière. Au point que, du côté du Parlement, *certains évoquent l'arme suprême* de la censure. Le scandale a été révélé mi-septembre par un journal belge, *La Meuse*, et *Libération* du 28 septembre y a consacré une enquête, mettant notamment en cause Edith Cresson, la commissaire française à la recherche, à la formation et à l'éducation.

Les faits sont simples, nous rapporte Philippe Lemaître, notre correspondant auprès de la Commission à Bruxelles. Quatre contrats, conclus par Echo, l'Agence d'aide humanitaire de la Commission, avec la société Perry-Lux, un bureau de conseil installé au Luxembourg et dirigé par le Français Claude Perry, portant sur des actions en Afrique et en Bosnie, ont fait l'objet de malversations. Le budget total s'élevait à 2,4 millions d'écus, dont, selon l'enquête de la Commission, 500 000 se sont volatilisés. Un chef d'unité d'Echo, le Français Hubert Onidi, accusé d'avoir pris une part déterminante dans l'escroquerie, a été suspendu en juin et la Commission, tout en rompant le contrat avec Perry-Lux, a porté plainte auprès des autorités judiciaires de Luxembourg. Personnage central de cette affaire, M. Perry, qui travaille avec la Commission depuis près de vingt ans, a porté plainte à son tour contre l'exécutif européen pour rupture de contrats. Une autre *fraude, d'un montant moins élevé*, aurait été commise au détriment de Tacis, le programme d'appui aux réformes dans les pays de l'ex-URSS financé par Bruxelles.

Les faits ont été découverts par l'Unité de coordination de la lutte anti-fraude (Uclaf) de la Commission. Au début des années 90, la Commission s'est vu confier par le conseil des ministres un nombre croissant de programmes opérationnels impliquant à la fois des actions sur le terrain et le recours à des spécialistes qu'elle ne compte pas dans ses rangs. Pour ces programmes en Europe centrale et orientale, dans le pourtour méditerranéen, en Afrique et dans l'ex-Yougoslavie, elle a souvent fait appel à des consultants extérieurs. La gestion de ce personnel entraînait un regain de travail administratif et logistique pour lequel la Commission estimait ne pas disposer des postes nécessaires.

Elle a donc fait appel à des *« sous-marins »*, c'est-à-dire des intermédiaires type Perry-Lux, qui lui fournissaient le personnel dont elle avait besoin. Ces agents avaient accès aux bureaux de la Commission, apparaissaient, vis-à-vis du monde extérieur, comme des fonctionnaires européens, mais étaient administrés par l'intermédiaire, qui prélevait sa dîme au passage et dont l'ambition était d'obtenir un *maximum de contrats*. Le système a dérapé lorsque des fonctionnaires européens indélicats se sont entendus avec les intermédiaires pour détourner des fonds, notamment en rémunérant des emplois fictifs. C'est ainsi que M. Onidi a exigé un contrat pour son épouse. *« C'était à prendre ou à laisser »*, explique maintenant M. Perry. A l'en croire, ce n'est pas un cas isolé et les révélations scandaleuses pourraient se multiplier.

RECOURS AUX « SOUS-MARINS »

Selon *Libération*, René Berthelot, âgé de soixante-neuf ans, dentiste à *Châtellerault*, ville dont Edith Cresson fut le maire de 1983 à 1997, a été rémunéré, entre février et août 1995, par M. Perry afin de l'aider *« à obtenir des contrats avec les services »* de la commissaire française. Mais, ajoute le quotidien, ce fut en pure perte, le chef du cabinet de Mme Cresson ayant interdit le recours aux *« sous-marins »*. Toutefois, M. Berthelot a également bénéficié, de 1995 à 1997, d'un contrat de *« visiteur scientifique »*, cette fois sous l'autorité directe des services de Mme Cresson. *Libération*, qui a pu consulter une partie des travaux effectués par M. Berthelot pour un salaire mensuel de 24 400 francs, estime qu'ils sont *« d'une pauvreté effarante »*. Dans l'entourage de Mme Cresson, on affirme, au contraire, qu'il ne s'agissait nullement d'un emploi fictif et que M. Berthelot suivait de très près les travaux sur le sida et était parfaitement intégré aux milieux scientifiques français.

Mme Cresson a également employé à son cabinet Olivier Onidi, le fils du fonctionnaire européen suspendu. *« Un jeune fonctionnaire excellent »*, rétorque-t-on, qui vient d'être promu assistant du secrétaire général de la Commission. *Libération* souligne enfin que la commissaire à la recherche a accordé un court contrat, pour des recherches sur les mutuelles, au fils de M. Berthelot, ainsi qu'un contrat de consultant à la journaliste Elisabeth Schemla, auteur d'une biographie de Mme Cresson, officiellement pour mieux sensibiliser les Français aux efforts entrepris à Bruxelles dans les domaines scientifiques et industriels. Dans l'entourage de la commissaire, on assure que ces trois recrutements de collaborateurs non statutaires ne sont entachés d'aucune irrégularité.

Deux décès après une panne d'électricité à l'hôpital Herriot de Lyon

UNE INTERRUPTION D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE d'environ deux heures a perturbé le fonctionnement de l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon durant la nuit du 25 au 26 septembre. A cette occasion, 26 personnes hospitalisées dans les services de réanimation ont dû, en liaison avec le SAMU, être transférées en urgence vers d'autres établissements de la ville et deux malades sont décédés quelques heures après leur transfert. Selon un communiqué des Hospices civils de Lyon, cette interruption était due à un incident technique *« sérieux et considéré comme exceptionnel »*, qui n'a permis ni de déclencher le basculement sur le circuit de secours EDF ni d'avoir recours aux groupes électrogènes de l'établissement. Cette hypothèse est confirmée par EDF. Le communiqué ajoute que *« l'état pathologique »* des deux victimes *« était considéré comme très préoccupant antérieurement à leur transfert »*, sans toutefois préciser la nature de cette pathologie. Une enquête administrative a été ouverte.

Perquisitions au PS et au PRG dans l'affaire Destrade

UN JUGE D'INSTRUCTION du tribunal de Pau, Thierry Pons, a effectué, les 23 et 24 septembre, deux perquisitions aux sièges nationaux du Parti socialiste et du Parti radical de gauche (PRG). Chargé de l'enquête sur les opérations financières de l'ancien député (PS) des Pyrénées-Atlantiques Jean-Pierre Destrade, mis en examen en 1995 pour *« trafic d'influence »*, le magistrat aurait, selon *France-Soir*, examiné la comptabilité des deux partis de la majorité. Dans une lettre rédigée le 29 août 1995, alors qu'il se trouvait en détention provisoire, et adressée au juge, M. Destrade s'était présenté comme l'*« intermédiaire »* du PS auprès des *« grands distributeurs »*, assurant que sa mission consistait à collecter des fonds. *« J'ai permis d'apporter au PS quelque 33 millions de francs de financement occulte »*, écrivait-il, ajoutant qu'une *« règle de partage »* avait été établie : *« un tiers pour le MRG* [ancienne dénomination du PRG], *deux tiers pour le PS »* (*Le Monde* du 4 octobre 1995).

Programmes perturbés à Radio-France

LES GRÉVISTES de France-Culture et de France-Musique devaient se réunir, mardi dans la matinée, pour se prononcer sur la suite de leur mouvement, déclenché le 24 septembre. La journée de lundi s'est passée en assemblées générales et les négociations se sont poursuivies avec la direction. Les personnels de production de France-Inter ont apporté leur soutien à ceux de France-Culture et de France-Musique, sans se joindre au mouvement. Après un week-end de négociations, la direction avait formulé un projet de protocole d'accord en cinq points, qui, selon les syndicats, représentait des *« avancées significatives »*. Ce mouvement touche principalement les antennes de France-Culture et France-Musique, qui sont paralysés ; certains programmes de France-Inter, dont les journaux, ont été perturbés, ainsi que les émissions d'Urgences, la station du service public destinée aux plus démunis.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le Conseil d'Etat a rejeté, lundi 28 septembre, la requête de Bernard Notin** contre la sanction disciplinaire qui avait été infligée à ce maître de conférences à l'université Lyon-III, à la suite de la publication d'un article développant des thèses révisionnistes, en janvier 1990. *La haute juridiction administrative a ainsi confirmé la décision du* Conseil national de l'enseignement et de la recherche du 22 mars 1994, qui avait interdit à Bernard Notin *« d'accéder à une classe, grade, rang, ou corps supérieurs pendant une durée de deux ans »*. M. Notin est toujours affecté à l'université Lyon-III. Il n'a plus charge d'enseignement.

■ **« VACHE FOLLE » : un nouveau cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)** a été décelé dans le Nord, a indiqué lundi 28 septembre le ministère de l'agriculture et de la pêche. Il s'agit du 42e répertorié en France depuis 1990 et le 11e depuis le début de 1998. Les 21 animaux du troupeau ont été abattus.

Les emplois-jeunes de l'éducation nationale appelés à faire grève à Paris

IL Y A un an, le ministère de l'éducation nationale s'engageait dans le recrutement des premiers emplois-jeunes. Aujourd'hui, 40 000 aides-éducateurs sont en poste dans les écoles primaires et les collèges. Alors qu'une vague de 20 000 emplois-jeunes supplémentaires est prévue d'ici à la fin de l'année dans les établissements scolaires, trois syndicats d'enseignants – le Snuipp-FSU, le SE-FEN et SUD-éducation – lancent, pour la première fois, un appel à la grève des aides-éducateurs des écoles de Paris, vendredi 2 octobre.

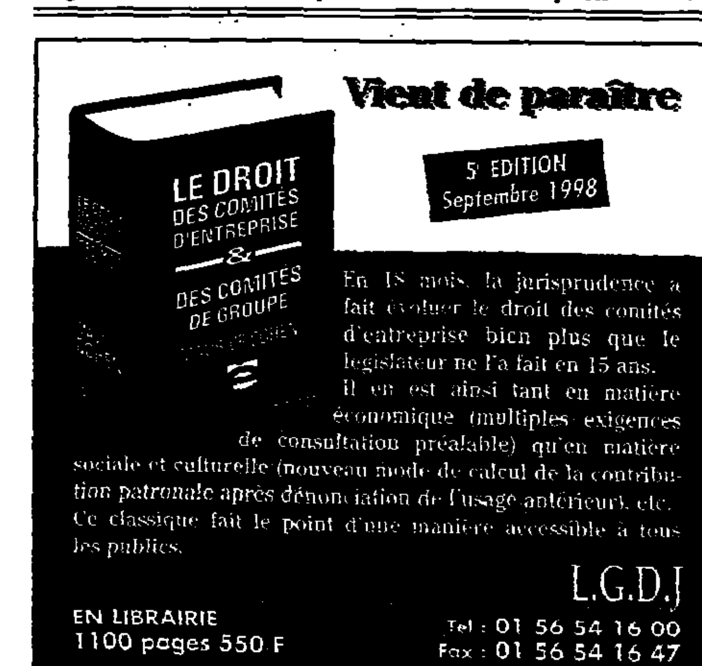
C'est un projet de convention entre la municipalité et l'académie de Paris qui a entraîné ce mouvement de protestation. Au terme de cette convention, adoptée à une large majorité, lundi 21 septembre, par le Conseil de Paris, les aides-éducateurs pouvaient être mis à la disposition de la ville en dehors du temps scolaire (cantine, études, soutien) et pendant les vacances dans *des centres de loisirs, sans cumul* de rémunération. Pour l'académie, ce texte permettait notamment de « remplir » le temps de service des emplois-jeunes, fixé à 35 heures par semaine. *Pour la Ville de Paris*, qui emploie 11 500 vacataires pour des activités de surveillance et d'animations périscolaires, il s'agissait de clarifier les fonctions de ces deux catégories de personnels. Aux yeux des syndicats d'enseignants, cette convention est *« inadmissible »* car elle met *« gratuitement à la disposition de la ville du personnel de l'éducation nationale sur des missions en concurrence directe avec des emplois municipaux »*.

Finalement, cette convention ne sera pas appliquée, a annoncé, lundi 28 septembre, le directeur de l'académie, M. Jardin. Les missions des aides-éducateurs et celles des intervenants extérieurs rémunérés par les municipalités devront être définies dans les prochains contrats éducatifs locaux (CEL) qui associeront les représentants de quatre ministères (éducation nationale, jeunesse et sports, culture, ville), les collectivités locales et le secteur associatif. *Ces CEL, qui ont pour vocation de « fixer l'organisation des activités périscolaires »* devront s'articuler avec le projet de « Charte pour bâtir l'école du XXIe siècle » présenté, vendredi 28 août, par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale.

Malgré l'abandon de la convention, les trois syndicats ont maintenu leur appel à la grève, faisant valoir que le droit à la formation dont disposent les aides-éducateurs – 200 heures par an à prendre sur le temps de travail – *« n'est pas respecté »*.

Sandrine Blanchard

Tirage du *Monde* daté mardi 29 septembre 1998 : 570119 exemplaires. 1





هكذا من الأصل

Le Monde

SUPPLÉMENT



Voyages d'affaires

Un supplément qui fait le point sur les déplacements professionnels : acheter un billet d'avion moins cher, choisir son assurance, payer en euros...

DE tous les secteurs d'activité, celui des voyages est l'un des plus exposés aux grands vents qui balayent l'économie de la planète. Or ces vents, favorables jusqu'à ces derniers mois, soufflent depuis peu le chaud et le froid. La crise venue d'Asie a essaimé en Russie et en Amérique latine, faisant planer sur le globe la crainte d'une récession. Malgré ces secousses, l'Europe poursuit son chemin vers l'unification, rêvant de servir de havre à un monde saisi par le doute.

La reprise des voyages d'affaires reste sous l'influence positive de la construction européenne. Cette dernière a déjà permis au secteur aérien de trouver un nouveau souffle grâce à l'ouverture du ciel à la concurrence, effective depuis le 1er avril 1998 : une concurrence qui profite aux hommes et femmes d'affaires, dont les compagnies découvrent, comme par miracle, combien il est nécessaire de multiplier les attentions à leur égard.

Au-delà de cet aspect sectoriel, l'avènement de la monnaie européenne en 2002 changera la vie des entreprises en repoussant la notion de marché domestique de leurs actuelles frontières nationales à celles des dix pays de l'euro. Une perspective porteuse d'espoirs pour les organisateurs de voyages. Alors qu'aujourd'hui la grande majorité des déplacements d'affaires a encore lieu à l'intérieur de l'Hexagone – contre 22 % seulement en Europe –, l'horizon devrait peu à peu s'élargir.

La suppression des frais et pertes de change due à l'utilisation d'une même monnaie constituera un encouragement supplémentaire à intégrer la dimension européenne dans la stratégie commerciale des entreprises, y compris celle des PME.

On peut se demander désormais si cette régionalisation ne va pas se substituer purement et simplement à la mondialisation, puissant facteur de croissance économique malgré les craintes sociales qu'elle fait naître. D'ores et déjà, les retombées négatives de la crise née en Asie à l'été 1997 se font sentir sur l'industrie du tourisme.

Le 23 septembre, Philippine Airlines (PAL), doyenne des compagnies aériennes d'Extrême-Orient, a fermé ses portes et renvoyé chez eux ses 8 000 salariés. Le 25 octobre, la compagnie indonésienne Garuda a prévu d'arrêter de desservir les aéroports de Djakarta (Java) et de Denpasar (Bali) au départ de Paris. Les voyageurs français devront donc partir d'Amsterdam, Francfort ou Londres. L'Indonésie, comme la Malaisie, a par ailleurs annoncé qu'elle ne participerait pas à l'Exposition universelle de l'an 2000, qui se tiendra à Hanovre, pour des raisons budgétaires. Autant de décisions qui devraient, à leur tour, alimenter le ralentissement économique de la région.

Quelles conséquences en tireront les groupes français que leurs ambitions commerciales ont poussé à investir en Asie, comme les enseignes d'hypermarchés ou les fabricants de produits laitiers, ou encore en Amérique latine, comme les constructeurs d'automobiles ? De la réponse à cette question, pour l'instant encore incertaine, dépend en grande partie la santé des spécialistes du voyage d'affaires à l'horizon de l'an 2000.

هكذا من الأصل

LA BATAILLE DU RAIL

Salons d'attente réservés aux hommes d'affaires dans les grandes gares, cartes de fidélisation, possibilité de réserver un taxi avant l'arrivée à destination...le développement du TGV permet désormais au train de jouer dans la même catégorie que l'avion sur certains trajets. Surtout depuis que l'Eurostar et Thalys traversent les frontières, en direction du Royaume-Uni et de la Belgique.
Loin de la traditionnelle culture cheminote, le marketing s'impose peu à peu à la SNCF pour mieux séduire la clientèle professionnelle, qui lui apporte désormais un quart de son chiffre d'affaires. L'effort porte même, annonce la compagnie nationale, sur la restauration à bord. Il est vrai que 65 % des usagers en ont une opinion défavorable !
L'avion, qui représente 44,5 % des dépenses des entreprises liées aux déplacements professionnels de leurs collaborateurs, reste le moyen de transport privilégié des hommes d'affaires. L'accroissement continu du trafic aérien et l'ouverture du ciel à la concurrence feront peut-être un jour baisser ses tarifs. Pour l'heure, ce n'est pas encore le cas. La guerre des prix est bien réelle, mais ce sont les touristes qui en profitent, pas les passagers des classes affaires.
Rouler, voler, mais aussi téléphoner. En déplacement, plus question de ne pas rester joignable. La banalisation des appareils portables permet de rester en contact avec son bureau et sa famille. A condition d'avoir souscrit le bon abonnement et échangé son terminal si l'on voyage dans un pays qui utilise une autre norme technique ! Téléphoner depuis l'étranger, c'est tout un métier...

Le train à l'assaut des hommes d'affaires

Longtemps, la SNCF a préféré se concentrer sur l'organisation du transport de masse : plutôt que traiter de manière spécifique une partie de ses clients. Tout au plus concédait-elle quelques voitures de première classe à des voyageurs un peu plus fortunés en quête de tranquillité. Depuis quelques années, l'entreprise ferroviaire apprend, au contraire, à multiplier les attentions pour sa clientèle d'affaires qui, avec 26 millions de voyages par an, représente désormais plus d'un quart de son chiffre d'affaires.

La mise en place du réseau TGV a largement contribué au retour du train dans les voyages professionnels. Détrônant l'avion sur Paris-Lyon au début des années 80, le TGV a étendu son emprise sur les liaisons de moins de deux heures ou trois heures, vers Nantes, Rennes et Bordeaux. En reliant Paris à Lille en une heure, le TGV « Nord-Europe » a rencontré un vif succès. La SNCF estime que 80 % des voyages d'affaires s'effectuent en TGV, et 50 % sur les cinq relations TGV précitées. L'Eurostar, entre Paris et Londres, et le Thalys, entre Paris et Bruxelles, ont installé le TGV à l'international comme véritable alternative à l'avion.

Outre ce saut technologique, la SNCF a décliné une palette de services à l'attention des hommes d'affaires. Les salons d'attente dans les gares principales, les lignes téléphoniques pour les réservations ou les cartes de fidélisation sont autant de moyens de séduire et de conserver une clientèle qui peut utiliser d'autres modes de transports.

Cette révolution marketing heurte encore quelquefois la culture cheminote. Jusqu'au PDG de l'entreprise ferroviaire, Louis Gallois, qui s'étonne, en privé, qu'il y ait des clients pour dépenser 1 700 francs pour faire un aller simple Paris-Londres en classe « first premium », alors que dans le même train, on peut trouver des places à 850 francs l'aller-retour. Pourtant, avec un service de restauration soigné, une attention de tous les instants du personnel de bord, un taxi à l'arrivée et la possibilité de revenir en avion, le service First Premium de l'Eurostar fait recette. M. Gallois donne donc carte blanche à ses équipes marketing pour partir à l'assaut de cette clientèle.

Première difficulté, elle est difficile à cerner. Rationnée par la politique d'économie, pratiquée par de nombreuses entreprises, la moitié des hommes d'affaires voyagent en seconde classe. Plutôt que d'aller à l'encontre de cette pratique imposée par les sociétés, la SNCF s'adapte. Sur l'Eurostar, elle propose systématiquement la « seconde plus » aux voyageurs qui font l'aller-retour dans la journée, donc a priori pour un motif professionnel. Deux wagons sont réservés dans chaque Eurostar pour ses voyageurs qui paient le plein tarif plus 5 %, mais sont débarrassés de *la clientèle familiale ou touristique* qui bénéficie de prix réduits.

Autre défi pour la SNCF, éviter que la clientèle d'affaires ne mette à profit les multiples tarifs promotionnels offerts aux voyageurs ordinaires. Habitués à prendre le train pour leurs loisirs, les hommes d'affaires se prennent au jeu des réductions tarifaires. Les nouveaux tarifs promotionnels ont été en partie conçus pour éviter qu'ils ne soient utilisés pour les déplacements professionnels. Ainsi le tarif *« découverte séjour », qui offre* 25 % de réduction sur n'importe quel aller-retour, impose de rester sur place la nuit de samedi à dimanche.

Plutôt que de passer son temps à essayer de restreindre ces effets d'aubaine, la SNCF a choisi de mettre en avant la flexibilité offerte par les tarifs normaux pour inciter les hommes d'affaires à utiliser davantage la première. La carte « Euraffaires », qui est proposée gratuitement aux clients des premières classes, permet notamment d'accéder aux salons d'attente situés dans neuf gares. Ces salons ont déjà *reçu 110 000 visiteurs depuis le début* de l'année. Un numéro de réservation spécifique (01-41-85-88-58) permet aussi aux 72 000 titulaires de cette carte Euraffaires de modifier au dernier moment leur réservation. Ce plateau d'échange téléphonique connaît un vif succès, avec 35 000 appels (+ 15 %). Autre innovation, sur le Paris-Lille, la clientèle de première a la possibilité de faire réserver un taxi à l'arrivée par l'intermédiaire du contrôleur. Souvent, ces efforts *particuliers consacrés* à cette clientèle profitent à l'ensemble des voyageurs. Le système du « cadencement », qui consiste à faire partir les trains toutes les heures ou toutes les demi-heures, a été imaginé à l'origine pour séduire la clientèle d'affaires, qui prenait goût à la navette d'Air France. *« Nous avions une très bonne part de marché sur Paris-Lyon, mais on assistait à un tassement de la clientèle de première »,* explique M[me] Faugère.


GLADIEU/WESTERFIELD/GL/REA

« Avec le cadencement et le départ à l'heure ronde, on a enregistré une progression de 4 % de la première en dix mois », constate-t-elle. Heureuse surprise, cette amélioration du service, ciblée plutôt clientèle d'affaires, a fait faire un bond de 15,5 % aux secondes classes. Même déroulement vertueux sur le Paris-Lille, avec 13,5 % de croissance en première sur huit mois et 20 % en seconde.

De la même manière, la simplification des tarifs du TGV avait été conçue au départ pour faciliter le trajet de la clientèle d'affaires. Pour tirer profit du « service cadencé », et pouvoir prendre le train qui précède ou qui suit celui réservé initialement, encore fallait-il pouvoir utiliser le même billet, sans être contraint de repasser au guichet. La SNCF a ainsi commencé par simplifier ses tarifs sur Paris-Lille. Les trois niveaux de prix en première (N1, N2, N3) ont été supprimés pour laisser la place à un tarif unique. Et un service d'échange à quai permet de faire basculer sa réservation sur le TGV en partance, sans nouvelle transaction monétaire. Mi-septembre, la SNCF a décidé de généraliser l'expérience à l'ensemble du réseau TGV. Désormais, il n'y a plus qu'un prix pour une place en première et deux niveaux de prix en seconde, un en période de pointe et un en période normale. Les clients payant le tarif plein peuvent emprunter, sans modifier leur billet, le train partant avant ou après le leur. De là à penser que la SNCF verra bientôt dans chaque usager un homme d'affaires qui sommeille...

Christophe Jakubyszyn

> La mise en place du réseau TGV a largement contribué au retour du train dans les voyages professionnels

Détournement du tarif couple

Le tarif *« découverte à deux »*, qui remplace l'ancien tarif couple, a suscité un engouement inattendu auprès de la clientèle d'affaires. Les contrôleurs de la SNCF ont été quelque peu décontenancés lorsque, les premières fois, des hommes cravatés leur présentaient un titre de transport *« découverte à deux »* pour bénéficier d'une réduction de prix de 25 %. La seule condition imposée par la SNCF est d'effectuer, à deux ou plusieurs, un aller-retour en même temps.

Alertée par ce détournement, la direction de la SNCF réfléchit à une parade. *« Mais l'enquête que nous avons immédiatement lancée nous a permis d'établir que 25 % de cette clientèle sur Paris-Lyon n'aurait pas pris le train, mais la voiture, sans cette réduction »,* explique Mireille Faugère, adjointe au directeur général clientèles. Selon la SNCF, la part de marché du train sur Paris-Lyon diminue très nettement, de 33 % à 10 %, lorsqu'on passe de un à deux voyageurs. La SNCF est donc finalement satisfaite d'avoir trouvé, avec *« découverte à deux »*, le moyen d'accroître la compétitivité du train par rapport à la voiture de location.

Les mots de la technique

● **Accord de roaming** : de l'anglais *« errant »*, ces accords passés entre les opérateurs de téléphone donnent la possibilité pour un abonné d'un service de téléphonie mobile de communiquer sur le réseau d'un opérateur étranger sans changer de carte SIM et de numéro de téléphone.

● **DCS 1800** : c'est la nouvelle norme GSM (*global system for mobile communications*) de transmission des communications employée par Bouygues Télécom et quelques opérateurs européens et asiatiques. Elle utilise la bande des 1 800 MHz au lieu de celle des 900 MHz pour les autres réseaux. La norme DCS 1800 autorise notamment le passage d'un plus grand nombre de communications et permet une meilleure qualité de son.

● **Bi-bande** : se dit d'un téléphone mobile pouvant communiquer sur deux bandes de fréquences. En Europe, des appareils fonctionnant sur les bandes 900 et 1 800 MHz commencent à être commercialisés. D'autres portables sont réglés pour pouvoir être utilisés indifféremment en Europe et en Amérique du Nord.

Photo de une
Fotogram-Stone Images / Hubert Camille

Bien voyager avec son portable

Etre joint et pouvoir contacter son entreprise à n'importe quel moment devient une nécessité pour un cadre lors de ses déplacements à l'étranger. Pourtant, les tarifs prohibitifs des communications dans les hôtels, les cabines en panne et les réseaux de téléphone défaillants demeurent des obstacles. Il existe aujourd'hui une solution pour rester en contact avec ses collègues de travail et aussi sa famille : utiliser son portable. Les trois opérateurs français de téléphonie mobile donnent la possibilité à leurs clients d'émettre et de recevoir des appels dans le monde. Le nombre des pays couverts est de quatre-vingts pour France Télécom, d'une soixantaine pour SFR et de près d'une trentaine pour Bouygues Télécom, dernier arrivé dans le monde de la téléphonie mobile.

Le système est transparent pour vos interlocuteurs. Comme d'habitude, ils composent votre numéro habituel sans se soucier du pays où vous vous trouvez. Automatiquement, votre appel est acheminé sur le réseau d'un opérateur de télécommunications local avec lequel votre opérateur a passé un accord, c'est ce que les professionnels des télécoms appellent, dans leur jargon, le *roaming*. A chaque instant, le système vous localise... à condition d'avoir laissé votre appareil allumé.

Dans le sens inverse, lorsque vous appelez, la manipulation est presque aussi simple. Seule contrainte, vous ne devez pas oublier de composer le caractère international « + » et l'indicatif du pays pour joindre votre correspondant en France, même s'il s'agit d'un portable. Toutefois, vous devez effectuer quelques formalités avant votre voyage si vous ne voulez pas que votre portable reste muet une fois la frontière passée.

La première chose à faire... est de souscrire un abonnement spécifique. Si les abonnés de Bouygues Télécom peuvent utiliser librement leurs portables à l'étranger, tel n'est pas le cas pour ceux qui ont souscrit un abonnement chez Itinéris de France Télécom ou chez SFR. A France Télécom, l'abonnement à l'option Europe est gratuit pour les forfaits « Loft », mais il est facturé 40 francs pour 45 jours consécutifs pour ceux qui ont choisi la formule « Ola ». Pour emporter leur portable partout dans le monde, les abonnés « Loft » doivent débourser 60 francs par mois et ceux d'Ola 90 francs pour 45 jours consécutifs. Du côté de SFR, l'option TransEurope s'élève à 25 francs par mois et 60 francs par mois pour la formule Trans-Continents.

Autre précaution, le cadre voyageur doit s'assurer que son téléphone est compatible avec le réseau disponible à l'étranger. Pour *les abonnés de SFR et France Télécom*, pas de soucis : ils pourront utiliser leur appareil habituel en Europe. En revanche, ceux qui disposent d'un portable fourni par Bouygues Télécom doivent s'en procurer un autre lorsqu'ils se déplacent sur le vieux continent, sauf dans quelques pays comme l'Allemagne. Le troisième opérateur français travaille en effet avec une nouvelle norme de transmission des communications : le DCS 1 800. Ils doivent alors introduire la carte SIM qu'ils utilisent habituellement dans le portable compatible avec la majorité des réseaux qui existent aujourd'hui en Europe. Toutefois, ceux qui voyagent beaucoup à l'étranger peuvent depuis cet été acquérir un modèle de téléphone bi-standard, le Mitsubishi B 820 qui fonctionne avec sur les deux normes disponibles en Europe.

> A chaque instant, le système vous localise... à condition d'avoir laissé votre appareil allumé

Les abonnés de France Télécom et de SFR doivent eux aussi changer d'appareil pour être joints dans certains pays comme les Etats-Unis. SFR propose un service de prêt de téléphone compatible avec la norme en vigueur outre-Atlantique. La location s'élève à environ 300 francs hors taxes par semaine ou 900 francs, toujours hors taxes, par mois.

Reste un dernier point à vérifier, celui du coût des communications. Comme les appels vers l'étranger, les communications passées hors de France ne sont pas comprises dans les forfaits. *Pis, elles varient* d'un opérateur à l'autre. Vous avez donc intérêt à vous procurer les tarifs pratiqués par les réseaux avec lesquels France Télécom, SFR ou Bouygues Télécom ont passé des accords (ils sont disponibles sur les sites Internet de ces derniers).

Dans certains pays, vous aurez le choix entre plusieurs opérateurs, faites donc jouer la concurrence ! Sinon, vos communications risquent de vous revenir très cher. Sans compter que les appels *que vous recevrez vous seront eux* aussi facturés. Votre opérateur ne s'engage en effet à transmettre gratuitement les communications vers votre portable qu'en France. Tout comme sont payants les services habituellement compris dans le forfait en France, par exemple : la consultation de sa messagerie ou celle du niveau des consommations.

Joël Morio

Nouvelle cuisine SNCF

Plus que toute autre catégorie de clientèle, l'homme d'affaires doit compter sur la restauration à bord des trains pour ses repas. Au risque, jusqu'à très récemment, d'avoir à choisir entre un plateau en première classe à un prix exorbitant et la voiture bar de seconde au menu peu engageant. Depuis quelques années, la restauration ferrovaire a fait un saut qualitatif. Sur le réseau national, Wagons-Lits du groupe Accor, le nouveau prestataire unique de la SNCF, met progressivement en place une nouvelle offre.

La révolution culinaire est venue des liaisons transeuropéennes. Dès leur mise en service, les TGV Eurostar et Thalys ont offert, à l'heure des repas, un service à la place, inclus dans le prix du billet de première. Concurrence aérienne oblige, les trains vers Londres et Bruxelles devaient offrir à leur clientèle une gamme de services au moins égale à celle de l'avion. Mais, alors que les compagnies aériennes ont réduit peu à peu la qualité de leurs prestations, se contentant souvent d'une boisson et d'un sandwich, l'Eurostar et le Thalys ont su tirer parti du temps de transport pour servir un véritable repas, le plus souvent froid.

Sur le trafic domestique, le groupe Accor-Wagons-Lits a décidé de réviser ses prestations en profondeur. Choisi au printemps par la SNCF pour reprendre la totalité du service de restauration, auparavant partagé avec *la filiale* Servair d'Air France, le groupe Accor s'est engagé à se passer des subventions de la SNCF dans un délai de six ans. Son pari est d'augmenter le chiffre d'affaires, en modifiant son offre et en baissant le prix de certains produits d'appel. *« L'objectif est de doubler notre chiffre d'affaires en trois ans pour atteindre 800 millions de francs, hors subventions »*, explique André Martinez, responsable de la branche ferroviaire d'Accor. Premier objectif, réconcilier les voyageurs avec *« le sandwich SNCF »*. Les conclusions de l'enquête commandée par Accor à Ipsos auprès de 10 000 voyageurs donne une idée de l'ampleur de la tâche, avec 65 % des voyageurs insatisfaits du rapport qualité/prix. L'expérimentation menée l'été dernier sur le Paris-Lyon, avec le café à 10 francs, le sandwich baguette à 20 francs et l'assiette froide à 68 francs, est un succès. Elle a permis d'augmenter le chiffre d'affaires de 30 %. Du coup, cette nouvelle carte ferroviaire vient d'être généralisée sur l'ensemble des TGV et des trains corails. Avant la fin de l'année, le groupe Accor-Wagons-Lits va s'attaquer à la restauration à la place, en proposant un service de repas froid, boisson incluse, à 150 francs, sans réservation préalable. Le repas chaud, qui nécessite une réservation au moment de l'achat du billet, devrait rester à 220 francs.

> Alors que les compagnies aériennes ont réduit la qualité de leurs prestations, l'Eurostar et Thalys ont su tirer parti du temps de transport pour servir un véritable repas, le plus souvent froid

C. J.

Les contradictions de la concurrence aérienne

Dans le ciel, la guerre que se livrent les compagnies aériennes ne profite toujours qu'aux vacanciers

Prix sacrifiés pour les touristes, notes toujours plus salées pour les hommes d'affaires. L'écart entre les tarifs appliqués à ces deux catégories de passagers par les compagnies aériennes ne cesse de se creuser. Pour se rendre aux Etats-Unis, par exemple, un vacancier passant au moins un week-end sur place a droit au tarif Excursion, en baisse de 3 % au deuxième trimestre de 1998 par rapport à 1997. En revanche, la tarification en classe Affaires et en Première a progressé de 13 % en un an, et de 25 % sur les deux dernières années.

Même constat à destination de l'Asie du Sud-Est, où les tarifs appliqués aux *businessmen* ont augmenté de 8 % à 10 % par rapport à l'an dernier, et de l'Extrême-Orient et de l'Australie, où la hausse est de 6 %, selon la *dernière étude sur les voyages* d'affaires réalisée par American Express Corporate Services.

Le touriste peut différer son départ de quelques heures pour bénéficier d'un tarif intéressant, ce qui n'est pas le cas de l'homme d'affaires

Pourquoi cette différence entre ceux qui voyagent pour leur agrément et ceux qui se déplacent pour leur travail ? *« En raison de la concurrence des nouvelles compagnies qui proposent un service minimum, les prix ont pu être maîtrisés sur les marchés des voyages de loisirs, où la demande est très élastique »*, explique Kyle Davis, vice-président d'American Express. En effet, un touriste pourra facilement différer son départ de quelques heures pour bénéficier d'un tarif plus intéressant, ce qui n'est pas le cas de l'homme d'affaires.

Les grandes compagnies, qui ont réussi à maintenir leur position dominante aux heures d'affluence dans les principaux aéroports, ont donc pu augmenter leurs tarifs en Première (+10 % environ sur l'ensemble des destinations), en classe Affaires (+5 % environ) et même en plein tarif économique – de plus en plus utilisé par les hommes d'affaires sur les vols courte et moyenne distance (+1,5 % environ). Et ce, malgré la hausse du trafic aérien dans son ensemble, qui progresse de 6 % à 7 % chaque année depuis deux ou trois ans.

« En outre, il est de plus en plus difficile de bénéficier des tarifs promotionnels proposés par les compagnies », explique Jacques Pavaux, directeur général de l'Institut du transport aérien. En effet, grâce à la pratique du *yield management*, mise en place au début des années 90, les compagnies font varier en permanence le nombre de sièges disponibles dans chaque catégorie de prix en fonction des réservations enregistrées, afin de maximiser la somme payée par les passagers.

Pour contourner cette hausse de tarifs et maîtriser les dépenses consacrées au transport aérien, qui représentent plus de la moitié de leur budget voyage, les entreprises recourent à toute une batterie d'astuces.

« La solution la plus fréquemment utilisée consiste à demander aux collaborateurs partant pour un séjour à l'étranger de passer un week-end sur place, afin de bénéficier d'un tarif excursion plus avantageux », explique Jacques Pavaux. Ainsi, sur un Paris-Londres-Seattle, vol très fréquenté par les cadres pour se rendre dans la ville de Boeing et de Microsoft, cette solution permet de bénéficier d'un tarif de 3 780 francs pour un aller-retour, au lieu de 8 730 francs en plein tarif économique et 20 450 francs en classe affaires.

Moins contraignante, la technique dite des *« billets croisés »*. Elle permet aux entreprises de contourner les restrictions des billets excursions et de bénéficier de ces tarifs, même pour des déplacements d'affaires très courts. Un exemple : un billet aller-retour pour Johannesbourg en classe économique et pour un séjour de cinq jours vaut 26 000 francs, alors qu'un aller-retour à prix réduit pour un séjour de trois semaines vaut 5 154 francs. La solution est donc d'acheter deux billets à ce tarif, mais en utilisant l'aller de l'un et le retour de l'autre, afin de ne partir que quelques jours.

Autre solution apparemment idéale pour les entreprises, utiliser les cartes de fidélisation proposées par les compagnies aériennes. Les avantages de ces programmes (trajets gratuits, surclassements...) sont octroyés nominativement à chaque salarié et non à l'entreprise qui paye pour le billet. Mais certaines d'entre elles, comme Carrefour, exigent que ces bonus soient reversés dans une cagnotte commune.

Bien que ces méthodes permettent d'économiser jusqu'à 30 % à 40 % du prix d'un billet, beaucoup de sociétés hésitent à les mettre en œuvre. *« Les cadres qui voyagent beaucoup considèrent que la classe affaires et les programmes de fidélisation représentent des contreparties à leurs contraintes professionnelles »*, explique le directeur des achats d'une grande multinationale, qui préfère payer le prix fort pour faire voyager son personnel dans les meilleures conditions possibles.

Mais les hommes d'affaires peuvent espérer bénéficier de réductions tarifaires dans les prochaines années, la concurrence finissant par produire ses effets. *« Grâce à la hausse du trafic et aux gains de productivité, les prix des billets vont diminuer de 30 % en moyenne dans les vingt ans à venir »*, estime Jacques Pavaux.

Hélène Risser

FOUAD ELKOURY/RAPHO

Des aéroports saturés

Disposer de plates-formes bien étudiées et des bons créneaux horaires est devenu un enjeu stratégique pour les compagnies aériennes qui souhaitent améliorer le service aux passagers. La plupart des grands aéroports sont en effet saturés, notamment en Europe, causant des désagréments bien connus des voyageurs d'affaires. L'Institut du transport aérien (ITA) effectue régulièrement leur classement en fonction du nombre de passagers accueillis. Le palmarès, pour 1996 (derniers chiffres publiés), est le suivant :

- Londres (4 aéroports) : 85,3 millions de passagers
- New-York (3) : 80,9 millions
- Chicago (2) : 79,1 millions
- Tokyo (2) : 70 millions
- Dallas (2) : 64,4 millions
- Los Angeles (2) : 64,2 millions
- Atlanta : 62,8 millions
- Paris (2) : 58,7 millions
- San Francisco : 38,5 millions
- Francfort : 38 millions
- Houston (3) : 34,9 millions
- Séoul : 34,4 millions
- Miami : 33,5 millions

Comment accéder à des tarifs privilégiés

L'homme d'affaires, pressé par définition, préfère voyager confortablement et exige la plus grande souplesse d'utilisation de son billet d'avion. Mais il souhaite quand même le payer à un tarif privilégié. Beaucoup d'entreprises, qui s'appuient sur un spécialiste du voyage d'affaires, bénéficient de bonnes conditions. Dans le cas contraire, la personne qui voyage a accès à des tarifs négociés attrayants diffusés par le réseau traditionnel des voyagistes, sur Minitel et Internet. *« Globalement,* observe Dominique Miermont, directrice de ventes chez Carlson Wagonlit Travel (CWL), l'un des deux géants du voyage, *pour des voyages inférieurs à trois heures à travers l'Europe, les entreprises exigent de leurs cadres qu'ils voyagent en classe économique. A l'inverse, sur les long-courriers, la demande est très importante pour la classe affaires. Celle-ci représente 90 % des dossiers traités, lorsque la mission s'avère courte (trois ou quatre jours). Le pourcentage est moins important si la durée de l'intervention sur place dépasse une semaine et s'il y a possibilité pour le voyageur de récupérer le décalage horaire et la fatigue du vol »*

La responsable des grands comptes de CWL estime que les rabais accordés sur le tarif officiel IATA *« classe affaires »* oscillent autour de 15 % pour des trajets européens, mais que les remises vont jusqu'à 30 %, voire 50 % sur les vols long-courriers. Ainsi, selon les transporteurs, les lignes et la période du voyage, l'économie réalisée peut dépasser 10 000 F à 15 000 F. Notamment sur certaines liaisons assurées par des compagnies européennes qui viennent chercher des passagers en France et les acheminent à destination, avec un transit dans leur pays d'origine : British Airways via Londres, KLM via Amsterdam ou Lufthansa via Francfort. Inconvénient limité pour les provinciaux qui, de toute façon, doivent changer d'avion à Paris afin d'attraper un vol vers l'Asie ou l'Amérique latine. Qu'ils transitent dans la capitale française ou ailleurs en Europe, peu leur importe, pourvu que le temps de correspondance soit réduit au minimum (moins d'une heure). Ce à quoi s'emploient les transporteurs avec la mise en place des fameux *hub*, ces aéroports-plaques tournantes développés sur le Vieux Continent à l'instar des terminaux qui fonctionnent aux Etats-Unis depuis plusieurs années.

Ainsi, Monique da Costa, responsable pour Havas Voyages-American Express de la gestion des tarifs négociés avec les compagnies aériennes, donne l'exemple de Hongkong, proposé en classe affaires par Air Havas à *16 940 F sur KLM* (via Amsterdam, 13 h 50 de vol, de Paris ou province), à 19 930 F sur Cathay Pacific et 21 605 F sur Air France (11 h 40 de vol, directs sans escale de Paris). Ces prix sont à comparer aux 27 005 F du tarif officiel dit « point à point » des deux compagnies citées, ou aux 31 875 F du tarif IATA, lequel offre le maximum de souplesse à un homme d'affaires qui voudrait accumuler les escales et choisir, à l'heure de l'envol, la compagnie aérienne dont l'horaire lui convient. Monique da Costa, à la tête de la salle des marchés du leader du voyage d'affaires en France, et qui gère quelque 1 200 000 tarifs, précise que le *yield management* (rendement optimum de chaque siège d'avion) massivement adopté par les transporteurs sur la cabine économique et qui implique, au coup par coup, un ajustement des prix, concerne également la classe affaires. *« On constate jusqu'à quatre tarifs* « affaires » *correspondant à des quotas précis de places »*, indique la responsable. Ces rabais appliqués sur un nombre limité de sièges « grand confort » n'ont rien à voir avec la braderie lancée à la morte saison pour stimuler ponctuellement le remplissage de la classe économique. D'autant que les prix plancher, tournant à moins de 2 000 francs pour New York à la mi-novembre, impliquent pour le *voyageur de sérieuses contraintes* que le businessman n'est pas prêt à accepter. Tout au plus, avec un billet « affaires » à tarif réduit, est-il contraint d'effectuer l'aller-retour sur la même compagnie aérienne et d'acquitter des frais d'annulation s'il ne part pas. Les agences spécialisées, connaissant les imprévus de ce type de voyage, émettront le billet au dernier moment, afin d'en modifier les modalités sans pénalité.

Les transporteurs s'emploient à réduire les temps de correspondance avec la mise en place des fameux *hub*, ces aéroports-plaques tournantes développés sur le Vieux Continent à l'instar des terminaux qui fonctionnent aux Etats-Unis depuis plusieurs années

Les deux mastodontes qui dominent ce marché diffusent une banque de données de tarifs négociés accessibles à tout voyageur. Chez Havas Voyages American Express, on s'adresse à l'un des 326 points de vente (ou par tél. : 01-41-06-41-23). Idem pour Carlson Wagonlit Travel qui dispose de 164 agences mixtes accueillant l'homme d'affaires comme le touriste (tél. : 01-41-33-64-64) ; tous les tarifs étant également diffusés sur Minitel (3615 CWL) et Internet (carlsonwagonlittravel.tm.fr). On peut aussi consulter tout agent de voyage disposant d'un système informatique GDS (Global Distribution System) de réservation, répertoriant les meilleures offres en classe économique et en classe affaires. Notamment celles des bases de données Airtip et Brokair, grossistes en tarifs aériens présents sur Sabre, Amadeus et Galileo. Il reste à choisir son vol sans oublier que le budget varie en fonction de la notoriété du transporteur, de sa ponctualité, de la fréquence des vols comme du confort et des services proposés à bord.

Florence Evin

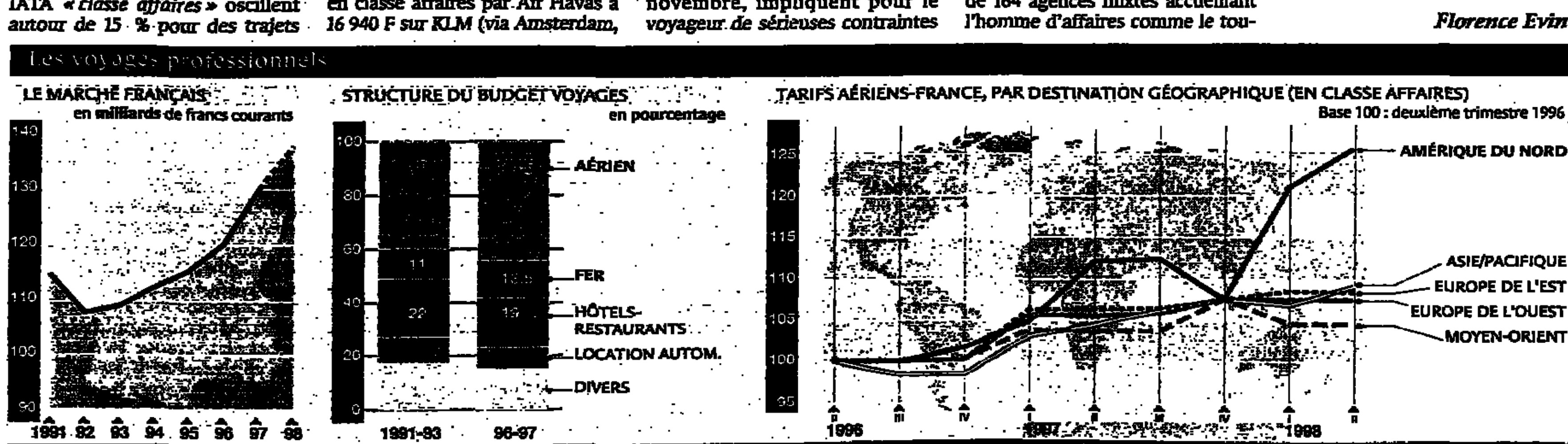
Asie-Amériques : petits prix

Quelques tarifs, hors taxes, aller-retour en classe affaires, au départ de Paris :

■ Carlson Wagonlit Travel : Tokyo, 13 330 F vol quotidien SAS, via Copenhague (temps de voyage 14 heures) et 18 500 F vol quotidien Air France sans escale (temps de voyage 11h 45) au lieu de 33 580 F en tarif public. Pékin : 13 950 F, 4 vols par semaine Air China, sans escale, 22 000 F, 5 vols par semaine Air France sans escale, au lieu de 29 595 F. Réservation, tél. : 01-41-33-64-64, ou minitel 3615 CWL.

■ Compagnie des Etats-Unis : les tarifs indiqués concernent des vols sans escales, les noms des transporteurs sont indiqués au moment de l'inscription. New York, Washington, Montréal, Atlanta et Los-Angeles/San Francisco : 12 300 F à 14 000 F. Mexico et Rio : 21 000 F à 24 000 F. Bangkok, Bombay ou Delhi : 17 000 F. Réservation, tél. : 01-55-35-33-50.

■ Havas Voyages : Johannesburg, 16 000 F avec SAA, 4 vols par semaine, direct, au lieu de 31 435 F en tarif IATA. Sao Paulo : 17 850 F avec KLM, via Amsterdam (durée du voyage : 14 h), 26 000 F avec la Varig, quotidien, sans escale (durée du voyage 11h 45), au lieu de 29 630 F. Réservation, tél. : 01-41-06-41-23.



Le marché français des voyages professionnels connaît, depuis 1997, une forte accélération. Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 130 milliards de francs. La répartition des budgets évolue rapidement. Grâce au développement du TGV, la part du train a augmenté depuis 1991, tandis que celle de l'hôtellerie et de la location de voitures tend à baisser. La part du transport aérien, elle, progresse constamment : le nombre des déplacements éloignés augmente, ainsi que les prix, en particulier sur l'Atlantique nord.

هكذا من الأصل

TOUJOURS PLUS

Connaissez-vous l'« effet loyauté » ? Ce principe cher aux consultants veut qu'un client fidélisé soit plus rentable pour une compagnie aérienne qu'un nouveau client arraché à la concurrence. Une telle considération mérite bien qu'on leur fasse les yeux doux.
American Airlines, qui l'avait compris dès 1981, a été le premier à lancer une carte qui permet de gagner des miles – pour son propre compte, en voyageant – pour son entreprise. La récompense du globe-trotter professionnel, en somme. Air France, Lufthansa, British Airways et les autres lui ont, depuis, emboîté le pas. Et c'est maintenant à qui proposera le système le plus sophistiqué.
On peut, désormais, gagner des miles en téléphonant, en ouvrant un compte en banque, en prenant un crédit ou en faisant des achats dans des magasins alliés à une compagnie aérienne.
La petite carte de plastique rectangulaire devient un sésame ouvrant droit à des voyages, qui font rêver.
Même la carte de paiement « affaires » proposée aux entreprises par de grands réseaux bancaires pour faciliter la rédaction des notes de frais de leurs salariés s'en mêle. Destinée à régler les dépenses liées aux déplacements professionnels, elle peut servir de support à des cumuls de points.
La bataille de la fidélisation se joue aussi à travers les grandes alliances conclues entre compagnies aériennes. Par le jeu de ces relations privilégiées, le passager pourra cumuler ses avantages, non plus sur une compagnie, mais sur plusieurs. A une seule condition : savoir s'y retrouver...

Des cadeaux pour fidéliser

S'il constate qu'un autoradio a disparu de son stock de pièces détachées, que fera un concessionnaire automobile ? Il fouillera sans doute ses locaux de fond en comble. Et s'il perd un client fidèle ? Dans la plupart des cas, il haussera les épaules. Or les achats de ce client représentent probablement une rente annuelle dix fois supérieure au coût de l'autoradio. » Par cette anecdote, Frederick Reichheld, auteur de *L'Effet loyauté* (éditions Dunod), consultant au sein du cabinet de conseil en stratégie Bain & Company, attire depuis plusieurs années l'intérêt des entreprises, et en particulier des sociétés de services, sur l'importance de fidéliser leurs clients.

Elles sont nombreuses aujourd'hui à avoir compris le message. « *Il a été mis en évidence qu'une amélioration de la rétention des clients de 5 % peut être douze fois plus rentable qu'une amélioration du taux d'acquisition de clients de 5 %* », confirme-t-on chez Bain. Il y a déjà plusieurs années que les sociétés de services sont donc à la recherche des meilleures techniques pour fidéliser leurs clients.

Les compagnies aériennes ont toujours été très actives en la matière en lançant les programmes de « *miles* », ces points qui permettent d'obtenir des aller et retour gratuits au-delà d'un certain kilométrage effectué sur la même compagnie. American Airlines a joué les pionniers dès 1981. L'une des astuces est de permettre au cadre qui voyage pour son entreprise de gagner des points qu'il pourra utiliser à titre personnel. Aujourd'hui, ce produit de base s'est sophistiqué et a largement dépassé son cadre d'origine. Les compagnies aériennes ont commencé par conclure des partenariats entre elles, car la réussite d'un programme dépend de la taille du réseau. Plus il est vaste, plus les occasions de gagner des points additionnables sont nombreuses pour les voyageurs. Cela leur offre également un choix plus large de destinations gratuites. Les transporteurs ont ensuite noué des partenariats avec des chaînes hôtelières, des loueurs de voitures et, de plus en plus, des sociétés de téléphone. Certaines vont jusqu'à signer des accords avec d'autres partenaires, assureurs, boutiques ou prestataires de services financiers. Le principe du kilométrage a été copié par d'autres secteurs. En France, Cofinoga, spécialiste du crédit à la consommation, filiale des Galeries Lafayette et de Cetelem, a ainsi lancé le principe des points-Ciel qui permettent aux clients de gagner des miles chaque fois qu'ils paient un achat avec leur carte Cofinoga, vendue notamment dans les magasins Galeries Lafayette et Monoprix. Forte de ce succès, Cofinoga a lancé il y a un an et demi une filiale spécialisée dans la mise en place de programmes de fidélisation, C-Link.

Permettre au cadre qui voyage pour son entreprise de gagner des points qu'il pourra utiliser à titre personnel

American Express propose aussi de gagner des kilomètres de voyages sur Air France lorsqu'on utilise sa carte. Le dernier grand programme de fidélisation en date faisant miroiter des voyages gratuits est celui lancé par le Crédit lyonnais, en partenariat avec Air France et Accor : plus un client est fidèle au Crédit lyonnais, plus il a d'épargne dans la banque, plus il utilise sa carte de crédit, plus il accumule des points.

Ceux-ci pourront également lui faire gagner des points dans les magasins Fnac, quatrième partenaire de l'accord. « *Si nous avons choisi comme partenaires une compagnie aérienne et un groupe hôtelier, c'est parce que le voyage fait rêver*, explique-t-on au Crédit lyonnais. *Et si nous avons choisi la Fnac, plutôt qu'un hypermarché, c'est non seulement pour la part de rêve associée aux loisirs et à la culture, mais aussi parce qu'il y a une certaine similitude entre notre clientèle urbaine et les clients de la Fnac.* » D'autres, comme la Société générale, ont passé des accords avec des groupes pétroliers – Total en l'occurrence ; trop étroite, l'utilisation de la carte Kyriel est toutefois décevante. Sa diffusion n'est d'ailleurs pas une grande réussite. Les chaînes hôtelières comme Holiday Inn, Best Western ou Accor sont également devenues des adeptes de la fidélisation. La carte Compliment du groupe Accor a été montée en partenariat avec American Express et sert à la fois de moyen de paiement et de carte de fidélité. Son utilisation permet de gagner des cadeaux à choisir dans un catalogue, avec une surprime de points lorsqu'elle est utilisée dans un établissement Accor, chez Europcar, chez un voyagiste du Groupe Set ou dans une agence Carlson Wagonlit Travel. Certains grands restaurants, notamment ceux de la chaîne d'hôtels Méridien, proposent des cartes de fidélité qui permettent d'obtenir des réductions substantielles. Fait nouveau, ce type de cartes, comme celles des loueurs de voitures ou celle d'Accor-American Express, s'achète et fait l'objet d'une cotisation annuelle.

Les programmes de fidélisation prennent en outre de mieux en mieux en compte l'intérêt des entreprises. C'est l'un des objectifs de la dernière-née des cartes de fidélisation : la carte corporate, qui associe American Express, Crédit lyonnais, Air France et Accor. Pour 590 francs, elle permet à une entreprise d'obtenir une ristourne de 3 % chez Air France à partir de 50 000 francs de chiffre d'affaires et une réduction chez Accor à partir de 10 000 francs, tandis que l'usager individuel continue lui aussi à bénéficier d'avantages.

Ces cartes de fidélisation sont utiles et souvent appréciées, mais ne sont toutefois pas la panacée. D'abord, parce qu'il faut les utiliser vraiment fréquemment pour en tirer de réels avantages.

Certaines compagnies, comme Virgin, préfèrent donc offrir les tarifs les plus serrés, y compris aux entreprises. Et surtout parce que ces opérations de séduction n'assurent pas la fidélité d'un client si la qualité du service n'est pas à la hauteur.

Sophie Fay

Cartes sans fausses notes

Au moment de remplir sa demande de remboursement de frais professionnels, plus d'un homme d'affaire peste. Chaque mois, la rédaction de la note de frais prend des allures de corvée pour ceux qui se déplacent fréquemment. Pièces manquantes, dépenses dont on a oublié le motif, taux de change à calculer sont autant de tracas qui rendent cet exercice décourageant. Selon une enquête de Price Waterhouse, commandée par American Express, le traitement des notes de frais représente entre 60 % et 75 % des coûts de gestion administrative des frais professionnels. Dans au moins 7 entreprises sur 10, une note de frais est établie pour chaque déplacement, soit en moyenne 20 formulaires par an et par voyageur. Dans 8 entreprises sur 10, le processus est encore manuel.

Pour aider les entreprises et les personnels en déplacement fréquent, il existe des cartes de paiement destinées à régler les frais professionnels. Ces cartes baptisées « Corporate », « Affaires » ou « Business » connaissent un succès croissant. On estime qu'en France 200 000 cartes ont été jusqu'à présent émises et les spécialistes pensent que le nombre de cartes de ce type pourrait atteindre 600 000 dans un avenir proche. Leur simplicité de fonctionnement explique cet engouement.

Le collaborateur de l'entreprise règle ses achats, ses billets de transport ou ses notes d'hôtel et de restaurant avec la carte que lui a remise son entreprise. Il peut également avoir accès aux distributeurs de billets pour se procurer de l'argent liquide ou des devises qui lui serviront à régler ses achats de faible montant. Chaque mois, la société et son collaborateur reçoivent un relevé des dépenses. Il permet à ce dernier de rédiger sa note de frais. Dans certains cas, il lui suffit même d'annoter le relevé et de le remettre au service chargé de gérer les frais professionnels.

Pour l'entreprise, ce document facilite le contrôle des dépenses effectuées par chaque collaborateur. D'autres rapports mensuels sont égalements établis par l'organisme qui gère la carte. Ils synthétisent la totalité des frais professionnels effectués par l'ensemble des personnels de la société en les ventilant par postes de dépense ou par fournisseurs.

Le montant des factures est débité sur le compte de l'entreprise ou directement sur le compte du collaborateur. Dans ce cas, le différé de paiement est suffisament long pour que la société ait eu le temps de lui rembourser la note de frais. Pour mieux séduire leurs utilisateurs, certaines cartes permettent de cumuler des points donnant droit à des réductions sur des chambres d'hôtel ou à des billets d'avion gratuits.

American Express est le leader historique de la carte d'entreprise

Le traitement des notes de frais représente entre 60 % et 75 % des coûts de gestion des frais professionnels

en France avec environ la moitié du parc de cartes en circulation. Mais sa suprématie est de plus en plus disputée par Diners Club, filiale de l'américain Citigroup, et surtout par les banques qui se sont engouffrées dans ce marché en forte expansion. Quelques établissements affiliés au réseau Eurocard-Mastercard, dont le Crédit industriel de l'Ouest, commercialisent des cartes *business* depuis 1994. Mais c'est la BNP qui s'est montrée la plus offensive en lançant en avril 1995 une carte aux couleurs du réseau Visa.

Chacune de ces cartes présente des avantages et des inconvénients. Incontestablement, c'est American Express qui offre, pour le moment, le meilleur suivi statistique des dépenses, mais le groupe américain souffre d'un handicap de taille : le nombre de commerçants affiliés au réseau et celui des distributeurs de billets accessibles aux porteurs de sa carte est faible, phénomène particulièrement sensible en France.

J. M.

Téléphone gagnant

APRÈS les chaînes hôtelières et les loueurs de voitures, prolongation logique d'un voyage aérien, les opérateurs de téléphone s'embarquent à bord des programmes de fidélisation des compagnies aériennes. Pour éviter que ses clients ne soient débauchés à l'étranger par les opérateurs locaux, France Télécom offre ainsi des miles Air France pour chaque appel effectué, de l'étranger, avec la carte France Télécom.

Le fonctionnement de cette carte est simple : elle permet de téléphoner depuis soixante-dix pays vers la France à un tarif légèrement supérieur à celui qui serait appliqué par France Télécom pour passer, depuis son domicile, une communication vers ces pays. Depuis une cabine à New York, il suffit de composer un numéro vert gratuit et son numéro de carte France Télécom. Il en coûte 3,26 francs la minute, même pour joindre un téléphone portable. Un tarif imbattable par rapport à ceux pratiqués par les hôtels et par les opérateurs locaux pour des clients non titulaires d'une ligne fixe aux Etats-Unis. Il est également compétitif par rapport au prix des appels passés à l'étranger depuis un portable.

Pour chaque appel, France Télécom crédite des miles sur la carte Fréquence Plus associée, au rythme de 5 miles pour 15 francs de télécommunications hors taxe. En guise de bienvenue, 500 miles sont crédités dès le premier appel, et 500 autres miles au bout de 600 francs de télécommunications. Gratuite, la carte France Télécom doit être demandée auprès de l'opérateur, en prenant soin d'indiquer son numéro de Fréquence Plus. 25 000 clients globe-trotters ont d'ores et déjà jumelé les deux cartes. France Télécom, qui doit acheter les miles auprès d'Air France, y trouve son compte. La compagnie récupère une partie des communications internationales que ses abonnés risqueraient de confier aux opérateurs locaux.

Mais les opérateurs étrangers sont aussi très actifs. Ils proposent des adhésions gratuites dans les aéroports ou dans les magazines de bord des compagnies aériennes. ATT ou MCI sont ainsi associées à la plupart des transporteurs américains, avec de jolies primes de bienvenue. Il peut être intéressant de souscrire, ne serait-ce que pour récolter 5 000 miles sur son compte American Airlines ou United Airlines.

Plus généreuses (environ un mile pour chaque franc dépensé chez MCI Card ou ATT Global Card), elles sont souvent plus chères à l'usage pour appeler la mère patrie (environ 6 francs la minute pour les communications entre les Etats-Unis et la France par exemple). Mais elles peuvent s'avérer plus intéressantes pour les communications locales ou vers d'autres pays que la France. New York-Los Angeles sera ainsi facturé environ 45 cents la minute (2,50 francs), alors qu'utiliser la carte France Télécom pour cet appel coûterait un aller et retour transatlantique (soit 6,87 francs).

3,26 francs la minute, même pour joindre un portable depuis New York

C. J.

Voyager pour gagner des voyages

Compagnie et programmes	Conditions d'accès	Cumul des points	Avantages	Réseaux et partenaires
AIR FRANCE ● **Fréquence Plus** Deux niveaux de clients fréquents: – Fréquence Plus bleu – Fréquence Plus rouge	● Demande d'adhésion par téléphone au 01-49-38-64-64 ; par Minitel : 3615/3616 Fréquence Plus ou AF. ● Pour les résidents en France métropolitaine, le statut *Fréquence Plus bleu* s'obtient en cumulant 40 000 miles qualifiants (vols Air France uniquement, et hors France métropolitaine); par année civile, et le statut Fréquence Plus rouge nécessite 80 000 miles qualifiants sur la même période.	● Bonus de 3 000 miles pour le premier voyage dans les six premiers mois de l'adhésion. ● A l'international, attribution minimale de 1 000 miles par voyage. ● En France métropolitaine, nombre de miles forfaitaire : plein tarif 1 500 miles, abonné 1 000 miles, autres 500 miles. ● La classe affaires double les miles, la première classe les triple. ● Validité des miles: *entre deux et trois ans.*	● Conversion des miles en billets gratuits. ● Deux barèmes: "mini-miles". ● Ex: 1 Paris/Londres aller-retour (AR) gratuit en classe économique pour 5 payants en classe affaires. 1 AR Paris/New York gratuit en classe économique pour 4 payants en classe affaires ● Conversion de miles en nuits ou location de voiture gratuites chez les partenaires hôteliers. ● Possibilité d'offrir des miles à la personne de son choix.	● 225 destinations, 92 pays. ● Principaux partenaires : Continental, Delta, Japan Airline, Air India, Aeromexico, Britair...
BRITISH AIRWAYS ● **Executive Club** 3 niveaux de statuts: – Blue, – Silver, – Gold.	● Adhésion au programme par Minitel: 3615 *Executive Club*, tél. : 08-36-69-07-47, fax : 00-31-846-651-378, internet : www.british-airways.com/france ● Acquisition du statut Silver : adhésion 400 points ; reconduction : 300 points ● Acquisition du statut Gold : adhésion : 800 points ; reconduction : 800 points.	● La classe affaires double les miles, la *première les triple.* ● Un forfait de 1 000 miles est attribué pour les distances inférieures à 1 000 miles en classe économique et 500 miles sont attribués pour les voyages à l'intérieur du Canada. Les vols réguliers vers les Etats-Unis et le Canada donnent lieu à *un* bonus de 2 500 miles. ● Validité des miles : 3 ans	● Conversion des miles en billets gratuits : – *ex: 1 AR Paris/Londres* gratuit en classe économique pour 9 voyages payants en classe club ; 1 AR Paris/New York gratuit en classe économique pour 3 ou 4 voyages payants en classe club. ● Tarifs préférentiels chez les partenaires hôteliers et loueurs de voiture.	● 162 destinations vers 83 pays. ● *One World* : alliance avec American Airlines, Canadian, Cathay Pacific, Quantas ● Compagnies franchisées : British Regional Airlines, Loganair... ● Compagnies associées à l'Executive Club : LOT Polish Airways, Finnair, Deutsche BA...
LUFTHANSA ● **Miles and More** 2 niveaux clients fréquents : – Lufthansa Frequent Traveller, – Lufthansa Senator Card.	● Adhésion au programme par tél. : 01-55-60-42-42 ; Minitel : 3615 LH. ● L'acquisition du statut client fréquent s'obtient en cumulant des miles « qualifiants » (sur vols Lufthansa uniquement) : 35 000 sur les 12 derniers mois pour la carte Lufthansa Frequent Traveller et 100 000 sur la même période pour la carte Lufthansa Senator.	L'adhésion au programme Executive Club ouvre deux comptes parallèles : ● Miles, cumulés sur la base de la distance réelle parcourue, de la classe (+ 25 % de miles en classe club, + 50 % de miles en première classe) et du statut (Blue, Silver ou Gold) ● Points qui déterminent le niveau de statut. ● Validité des miles: 5 ans.	● Conversion des miles en billets gratuits : – ex : 1 AR Paris/Londres (via Francfort) gratuit en classe économique pour 5 voyages payants en classe affaires ;– ex: AR Paris/New York gratuit en classe économique pour 4 voyages payants en classe affaires. ● Famille et amis voyageant avec l'adhérent peuvent profiter des miles.	● 294 destinations vers 91 pays. ● Star Alliance : partenariat stratégique avec United Airlines, SAS, Varig, Thaï, Air Canada, Air New Zealand et Singapore Airlines. ● Accords bilatéraux avec : Air Littoral, Air New Zealand, All Nippon Airways, British Midland, Cathay Pacific, LOT Polish Airlines...
SWISSAIR ● **The Qualiflyer** 2 niveaux clients fréquents: – The Travel Club, – The Circle.	● Adhésion au programme : formulaire à remplir aux guichet des aéroports. ● Acquisition du statut Travel Club : à partir de 50 000 club miles (seulement sur certains vols des membres du Qualiflyer Group). ● Le statut Circle distingue les meilleurs clients.	● Bonus de 1 000 miles à l'adhésion au programme. ● Miles cumulés selon la distance parcourue et la classe : + 50 % de miles pour la classe affaires, la première classe double les miles.	● Conversion des miles en billets gratuits : – ex.: *1 AR Paris/Zurich* gratuit en classe économique pour 10 voyages en classe business ; – ex : 1 AR Paris/New York (via Genève) gratuit en classe économique pour 5 AR payants en classe affaires. ● Possibilité d'offrir les billets acquis.	● 294 destinations pour 128 pays. ● The *Qualiflyer Group* : partenariat avec Austrian Airlines, Sabena, Delta, Singapore Airlines, AOM. ● Accords bilatéraux avec 18 compagnies aériennes pour cumuler des miles dont Crossair, TAP Air Portugal, Cathay Pacific, Lauda Air...
KLM ● **Flying Dutchman** 3 niveaux : – Blue Wing, – Silver Wing, – Royal Wing.	● Adhésion : formulaire à remplir ou par tél. : 0800-90-67-85 ; Minitel : 3615 KLM ; Internet : www.klm.nl ● Acquisition du statut Silver Wing : 500 points, soit un vol aller simple par an. ● Acquisition du statut Royal Wing : 15 000 points par an ou 20 vols aller simple.	● Ponctuellement, attribution de bonus de bienvenue. ● Cumul de points en fonction de la zone géographique de départ, d'arrivée et de la classe de voyage (le statut n'intervient pas). ● La classe affaires double les points (pas de première classe). ● Validité des points : 2 à 3 ans pour les statuts Blue et Silver Wing, durée illimitée pour le statut Royal Wing.	● En moyenne, sur les vols long-courriers, 1 AR gratuit en classe économique pour 4 à 5 payants en classe affaires, et, en moyen-courriers, 1 gratuit en classe économique pour 8 payants en classe affaires : – ex: 1 AR Paris/Londres gratuit en classe économique pour 8 payants en classe affaires ; – ex : 1 AR Paris/New York gratuit pour 5 voyages payants en classe affaires.	● 168 destinations, 78 pays ● Alliance avec Northwest Airlines. ● Accords bilatéraux avec 24 compagnies aériennes dont Kenya Airways, Garuda, Ansett Australia, Aer Lingus, Cyprus Airways.

Points communs

● Pour tous les programmes de fidélisation, la souscription est gratuite et peut se faire dans les agences affiliées, aux guichets d'aéroport ou en remplissant un formulaire à bord des avions. Les miles sont cumulés en fonction de la distance parcourue, de la classe utilisée et du statut.

● Le statut de client fréquent (Executive Club Silver et Gold, *Fréquence Plus Bleu et Rouge*...) permet, en plus des bonus de miles, de bénéficier de priorités sur les listes d'attente, de procéder à l'enregistrement sur des guichets réservés aux classes Affaires et premières classes, et d'accéder à des salons dans les aéroports.

● Outre les billets gratuits, les programmes de fidélisation permettent, contre des miles, de bénéficier de surclassements et d'offres promotionnelles

● *Les compagnies informent* régulièrement par lettre leurs adhérents sur l'actualité des promotions et sur l'évolution de leur compte

● Les adhérents des programmes de fidélisation peuvent cumuler des points en séjournant dans des hôtels ou en louant des voitures. Les partenaires hôteliers des programmes de fidélisation regroupent la plupart des grandes chaînes d'hôtels internationales (Hilton, Inter-Continental, Marriott, Concorde...) et des entreprises de location de voiture (Avis, Hertz, Rent a Car...).

Opération séduction

« **N***OS clients n'attendent plus seulement de nous le transport, mais un service qui s'étend à toutes les étapes du voyage* », explique Marc Lamidey, directeur général adjoint marketing et développement d'Air France. La compétition aérienne ne porte pas uniquement sur la baisse des tarifs et le renforcement des réseaux, elle s'étend aux prestations en vol et au sol. Le mouvement d'alliances entre grandes compagnies d'aviation, telles Star (Lufthansa, United Airlines et quatre autres compagnies), ou Global One, récemment formé par British Airways et American Airlines (*Le Monde* du 22 septembre), permet à ses membres de mettre en commun destinations, vols et formules de fidélisation, mais aussi de nombreux services pour répondre aux attentes de leurs clients.

Pour les passagers des classes affaires et de première, les compagnies améliorent sans cesse la qualité et l'accompagnement du voyage, surtout sur les vols long-courrier. En cabine, les sièges aux multiples équipements électroniques s'étirent en longueur et en largeur, certains, comme les premières classes d'Air France et de Lufthansa, permettant *de s'allonger totalement. Le businessman* peut brancher son ordinateur portable, téléphoner sur un appareil individuel, ou se divertir grâce à un écran vidéo individuel.

Les repas font l'objet d'un soin tout particulier. Partout, les serviettes chaudes proposées avant le repas sont devenues un grand classique. United Airlines a mis au point des menus pour les besoins les plus spécifiques : pas moins de vingt-cinq formules, dont certaines sont adaptées au traitement de pathologies (diabète, acide urique, cholestérol, *allergies au lactose, au gluten*...) ou à des choix nutritionnels spécifiques : végétariens (trois choix), basse calories, basse teneur en protéines... Les différences de confessions ne sont pas oubliées. Il est possible de commander des menus kashers, musulmans ou hindous. Les enfants préféreront sans doute se régaler d'une formule McDonald's. Les clients difficiles ne pourront plus se plaindre, sauf s'ils n'ont pas précisé leurs souhaits au moins six heures à l'avance.

Iberia met l'accent sur sa sélection *de vins, et vante chaque cru* proposé à l'aide de fiches, tandis que KLM met les petits plats dans les grands et sert ses repas dans de la vaisselle et des ustensiles élégants, disposés sur nappes et napperons. Lufthansa privilégie le divertissement et la qualité du sommeil, permettant aux voyageurs cinéphiles de visionner des films pendant toute la durée du voyage, ou, pour les plus courageux, de ne pas voler idiot en apprenant l'anglais. Les plus paresseux choisiront de dormir jusqu'à la dernière minute, grâce au réveil à la carte.

Les compagnies aériennes tentent aussi d'amadouer leurs clients par de multiples attentions ou petits cadeaux, classiques, comme les kits de toilette chez United Airlines, ou jouant la carte du terroir, comme KLM, qui offre des miniatures de maisons hollandaises à ses clients. Air France, Bristish Airways, Delta et Cathay Pacific font les yeux doux aux femmes en leur offrant des magazines féminins, et de quoi se faire belles pendant le vol : crèmes relaxantes ou stimulantes, parfums, baumes pour le corps, miroirs, masques oculaires et spray d'eau. La bataille du ciel se prolonge au sol. Toutes les compagnies mettent des salons à la disposition de leurs meilleurs clients dans les principaux aéroports, pour travailler à l'aide d'un équipement bureautique complet, prendre une douche ou se restaurer. Les services de limousines gratuits sont également appréciés des voyageurs en quête de rapidité et de prestige. Pour faciliter le départ, Lufthansa propose le titre de transport virtuel : l'*electronic ticketing* permet de voyager sans billet, en réservant sa place d'avion à distance, grâce à une carte de crédit ou en adhérant au programme de fidélisation maison.

La compétition ne porte pas uniquement sur la baisse des tarifs et le renforcement des réseaux, elle s'étend aux prestations en vol et au sol

Air France a choisi de développer le service hors de l'aéroport, en créant, avec American Express, Crédit lyonnais et Accor, une carte de paiement couplée à son programme de fidélisation (*lire page 4*). *« La guerre du ciel se gagne au sol »*, résume Marc Lamidey.

La multiplication des promotions et des services nuit cependant à la clarté de l'offre des compagnies aériennes et risque d'entraîner une certaine confusion dans l'esprit des voyageurs. La gestion de l'image prend alors un caractère crucial. Le lancement des alliances demande un effort supplémentaire de communication, si les compagnies veulent que la visibilité forte qu'elles génèrent devienne un atout significatif.

Véronique Dupont

هكذا من الأصل

CHASSE AU GASPI

Réduire les coûts est un mot d'ordre dont l'actualité, dans les entreprises, ne cesse de se confirmer. Les dépenses liées aux voyages des collaborateurs n'y échappent pas. D'autant que la reprise économique en Europe et aux Etats-Unis multiplie les occasions de déplacement, mais favorise les hausses de prix, dans le transport aérien comme dans l'hôtellerie. Nombreuses sont donc les entreprises qui mettent en place des « politiques de voyages » qui redéfinissent les règles de l'organisation des déplacements, et en réduisent le coût grâce à une meilleure analyse des dépenses et à une renégociation des tarifs avec les prestataires de services. Les contrats d'assistance, dans ce contexte, méritent d'être étudiés. Pour les entreprises, des formules spécifiques sont proposées, en fonction du nombre des collaborateurs qui se déplacent et des caractéristiques de leurs voyages. Leur coût oscille entre 750 et 1 500 francs par personne et par an, mais atteint couramment 10 000 francs pour un expatrié. Des économies, les entreprises devraient pouvoir en faire avec l'avènement de l'euro. Les bureaux de change s'en inquiètent, mais les voyageurs ne peuvent que s'en féliciter : finies, les commissions onéreuses à chaque frontière franchie dans l'Union européenne.

Réduire les « achats non stratégiques »

POUR être plus compétitif quand les coûts de production ont déjà été réduits au plus serré, que faut-il faire ? S'attaquer aux frais généraux. Ou plutôt, comme le dit Paul Goldschmidt, du cabinet de consultants Roland Berger & Partners, aux *« achats non stratégiques »*. Télécommunications, fournitures de bureau, location de voitures, nettoyage, budget voyages : pour ce groupe de consultants d'origine allemande, les grandes entreprises peuvent dans certains cas réduire ces postes de dépenses de 20 % à 30 %, et espérer ainsi améliorer leurs bénéfices de près de 20 %.

Ce n'est certes pas une découverte. Mais la systématisation de cette chasse au gaspillage nouvelle manière semble bien être une tendance durable. D'autant que deux motivations supplémentaires viennent la renforcer. La récente vague de fusions-acquisitions dans l'industrie, les services ou la banque, entraîne une remise à plat de ces dépenses en vue de réaliser des économies substantielles. Parallèlement, la déréglementation de plusieurs secteurs-clés comme le transport aérien, les télécommunications et, bientôt, celui de l'énergie permettent aux grands clients de faire jouer une concurrence qui n'existait pas avant et donc d'obtenir de meilleurs prix.

Les dépenses liées aux déplacements professionnels, au même titre que les autres postes budgétaires, sont donc en ligne de mire. Et cela d'autant plus que l'internationalisation des marchés et le retour de la croissance pousse les entreprises françaises à envoyer leurs cadres dans le monde entier, et à accroître leurs dépenses : une société sur quatre a enregistré, en 1997, une augmentation du nombre de ses déplacements en France ou à l'étranger, selon le baromètre annuel des voyages professionnels réalisé par le groupe Bernard Julhiet pour le compte de Havas Voyages American Express (Havae). Quant au nombre des déplacements par voyageur, il augmente de 2 % à 3 % par an.

La reprise des voyages d'affaires encourage à son tour une hausse des tarifs, tant dans le transport aérien que dans l'hôtellerie, secteur traditionnellement sensible aux variations de la demande. L'indice trimestriel du voyage d'affaires (Iaeva) publié par American Express relève ainsi une augmentation de 25 % en deux ans des tarifs, en première classe et classe affaires, sur les vols entre l'Europe et les Etats-Unis *(voir page 3)*. Outre-Atlantique, les prix des hôtels de luxe se sont envolés de 25,4 % en deux ans, tandis que ceux des établissements de la catégorie tourisme progressaient de 22 % au cours du seul premier trimestre 1998.

La systématisation de cette chasse au gaspillage nouvelle manière semble bien être une tendance durable

La crise monétaire et financière en Asie ne tempère que modérément cette tendance. Ainsi, relève l'étude d'American Express, les prix des chambres d'hôtel ont légèrement baissé à Tokyo et à Séoul, mais de nombreux établissements de la région Asie-Pacifique libellent désormais leurs prix en dollars afin d'éviter une baisse de leur chiffre d'affaires. Des compagnies aériennes asiatiques ont préféré réduire le nombre de leurs vols pour améliorer les taux de remplissage des avions et ne pas avoir à réduire leurs tarifs.

Conséquence, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à mettre en place une « politique de voyages » pour maîtriser la croissance de ces dépenses : c'était le cas de 80 % des firmes interrogées dans le cadre du rapport Havae 1997 – dont les trois quarts affirment même avoir formalisé leurs consignes par écrit – contre 42 % seulement en 1992. La démarche consiste à définir des normes pour l'organisation des déplacements : définition des catégories d'hôtels utilisables, des classes d'avion ou de train, des types de voitures à louer, désignation de transporteurs attitrés en fonction des destinations, fixation d'un montant maximal pour les notes de restaurant.

« Les grands groupes commencent à avoir des approches rigoureuses, confirme un consultant du cabinet Roland Berger. *Mais le phénomène est très récent. Et il est encore timide. Peu d'entreprises ont par exemple décidé de faire voyager leurs cadres en classe économique à l'intérieur de l'Europe. »* L'une des raisons de ce retard est que les informations concernant les voyages des collaborateurs font rarement l'objet d'une centralisation, sans laquelle il est impossible de faire la synthèse afin d'analyser les coûts.

La collecte de ces informations est donc la première démarche pour rationaliser les dépenses de déplacement, et atteindre l'objectif final de toute politique de voyages : la négociation de tarifs plus avantageux avec les grands fournisseurs, en direct ou, plus souvent, par l'intermédiaire de l'agent de voyages attitré de l'entreprise. Les déplacements en avion et la location de voitures sont les postes qui s'y prêtent le mieux, contrairement au train. Tandis que dans l'hôtellerie, il peut être plus judicieux d'identifier les établissements les plus fréquentés par les collaborateurs et de négocier directement avec leurs directeurs.

Reste un souci : les cartes de fidélisation. Ambiguës, elles récompensent le voyageur, qui dans le cadre d'un déplacement d'affaires n'est pas le payeur. Il s'agit donc d'un avantage en nature – non fiscalisé, de surcroît ; leurs détenteurs n'ont guère envie de se voir déposséder, alors que les entreprises cherchent à en récupérer le bénéfice. Encore faudrait-il que les compagnies aériennes jouent le jeu. Mais leur politique commerciale vise à séduire et fidéliser le client, qui reste pour elles, le passager, et non pas son employeur.

Anne-Marie Rocco

La France, première destination

Qui voyage, où et comment ? L'édition 1997 du baromètre Havae/GBJ apporte quelques éléments de réponse :

- Les voyageurs d'affaires sont principalement des hommes (79 %), mais, compte tenu d'une fréquence de voyages sensiblement plus élevée, les hommes représentent en moyenne 85 % des voyageurs d'affaires sur un train ou un avion.
- Environ 40 % des voyageurs appartiennent à des entreprises de plus de 1 000 salariés, 20 % à des entreprises de 200 à 1 000 salariés, 35 % à de plus petites structures.
- Les principaux motifs de déplacement sont les visites aux clients (42 %), aux filiales (34 %) et aux fournisseurs (12 %).
- La France constitue la première destination (73 % des déplacements) devant l'Europe (22 %) et le reste du monde, principalement l'Amérique du Nord et l'Asie (5 %).
- Les voyageurs étrangers participent davantage que les Français aux programmes de fidélisation des compagnies (80 % contre 65 %) et ils sont souvent inscrits à plusieurs programmes (55 % contre 33 %). Les Français sont également moins nombreux à disposer d'une carte de crédit « corporate » (35 % contre 59 %).

L'euro sans commission

SI les habitués des voyages en Europe attendent avec impatience l'arrivée des billets et pièces en euros en 2002, les bureaux de change redoutent cette avancée. Un petit calcul de coin de table rapporté par l'hebdomadaire américain *Time* permet rapidement de le comprendre : actuellement, un voyageur frénétique qui partirait de Paris avec 1 000 francs et changerait cette somme en monnaie locale dans les pays européens qu'il traverserait n'aurait plus que 500 francs à la fin de son voyage, sans avoir rien acheté ! La différence serait rentrée dans les caisses des bureaux de change...

Avec l'arrivée de l'euro, ces derniers devront apprendre à vivre sans ces recettes. Selon une étude faite par l'institut de recherche londonien *Centre for Economics and Business Research* (CEBR) pour le compte de l'Association des agents de voyages britanniques (ABTA), les bureaux de change pourraient perdre les deux tiers de leur chiffre d'affaires d'ici à 2010. *« En Grande-Bretagne,* relève l'étude, *environ 50 % de l'activité des bureaux de change est liée à des transactions sur des devises qui doivent entrer dans l'euro. »*

Avec l'arrivée de la monnaie européenne, les bureaux de change perdront une partie de leurs recettes. Les chèques de voyage, eux, céderont le pas aux cartes de crédit

Les premiers chèques de voyage en euros apparaîtront dès 1999. Ils pourront être utilisés chez les commerçants qui commenceront à convertir leurs prix dans la monnaie européenne

Autres grands perdants annoncés : les chèques de voyage, qui se raréfient au profit des cartes de crédit. American Express vient toutefois de lancer les premiers chèques de voyage en euros, que les consommateurs pourront se procurer dès 1999. Ils pourront être utilisés chez les commerçants qui commenceront à convertir leurs prix en euros. Pendant la période transitoire, American Express continuera à émettre des chèques en monnaies nationales.

A terme, en 2002, les émetteurs de cartes de crédit ou de paiement, eux, perdront les commissions de change (inférieures à 2 % pour la plupart des cartes, de 2 % à 3 % pour d'autres) que supportent les consommateurs lorsqu'ils paient dans une autre devise que celle de leur pays d'origine. Les banques toutefois facturent, et continueront à facturer, le coût d'utilisation d'un réseau bancaire étranger, sous la forme le plus souvent d'une commission par retrait dans un distributeur d'un autre pays. Avec la concurrence, ces commissions devraient toutefois subir une pression à la baisse.

Selon le CEBR, voyager en Europe sans avoir à changer d'argent permettrait d'économiser environ 70 francs chaque fois que l'on passe une frontière. Pour autant, les bureaux de change ne disparaîtront pas. Ils vont perdre leurs opérations en devises européennes, mais tous les voyageurs des pays n'appartenant pas à l'euroland, et en particulier ceux qui viennent d'autres continents, continueront à avoir besoin de leurs services. Même si certains pensent que *« les voyageurs venant d'Asie, habitués à partir avec des dollars, partiront peut-être directement avec des euros »*. En outre, l'étude du CEBR conclut que l'euro va doper les voyages, en particulier les voyages d'affaires au sein de l'Europe, qui fera l'objet de visites de plus en plus fréquentes de voyageurs non européens.

Ces dernières années, les bureaux de change ont déjà dû s'adapter à la dure concurrence des cartes de crédit, avec lesquelles sont payés tous les gros montants, comme les frais d'hôtel ou de location de voiture, et qui permettent de se procurer de plus en plus facilement des espèces. *« Les gens qui voyagent devront néanmoins toujours changer de l'argent, mais cela portera sur de plus petits montants. Les bureaux de change fourniront toujours le minimum nécessaire en cash »*, explique Alain Pujol, directeur général de CCF Change. Il est toujours utile d'avoir avec soi, lorsqu'on quitte un pays, de quoi payer un taxi, un billet de transport en commun ou une carte de téléphone dans le pays d'arrivée.

Attention au change dans les gares et les aéroports, toutefois. Les taux y sont souvent plus élevés que dans le centre des villes. Les bureaux de change l'expliquent par le poids des redevances qu'ils ont à payer pour avoir le droit d'être installés avec une certaine exclusivité dans ces lieux. *« Un opérateur installé dans les Aéroports de Paris (ADP) reverse quasiment les trois quarts de ce qu'il gagne à ADP, alors qu'en général hors de France, l'opérateur reverse 35 % à 40 % à l'autorité concédante »*, explique un professionnel, qui estime que la SNCF comme les aéroports pratiquent des redevances déraisonnables.

S. F.

La crainte du blanchiment

Le passage à l'euro va mettre les bureaux de change dans une position stratégique difficile. Les mieux armés pour l'affronter sont ceux qui dispensent d'autres services que l'opération de change simple, et notamment proposent des services de transfert d'argent (comme Western Union dans les bureaux de change CCF ou MoneyGram chez Thomas Cook).

Certains experts estiment que les autorités devront se montrer vigilantes pendant cette période de transition, en particulier vis-à-vis de certaines petites officines qui pourraient être tentées de fermer les yeux sur l'origine de certains fonds suspects à un moment difficile pour elles. Les détenteurs d'argent sale tenteront en effet par tous les moyens de transformer leurs avoirs en francs ou en marks, en avoirs en dollars pour éviter de les perdre au moment de la transition définitive vers la monnaie unique.

L'assistance sous surveillance

Les déplacements professionnels nécessitent des couvertures de plus en plus adaptées, selon le mode de déplacement, le pays, les besoins particuliers de telle ou telle mission... Les entreprises ou les salariés à titre personnel ont donc de plus en plus recours à l'assistance. Chacun possède une assistance individuelle, voire plusieurs, quand il part en voyage, qu'elle soit souscrite auprès d'une banque, d'une agence de voyages, ou par le biais de sa carte bancaire. Ces garanties fonctionnent depuis de nombreuses années.

L'entreprise a de son côté plutôt intérêt à se couvrir lorsque ses salariés effectuent des déplacements professionnels, que ce soit en France ou à l'étranger. D'autant que de nombreuses garanties prises à titre individuel ne fonctionnent pas s'il s'agit de voyages d'affaires. La quasi-totalité des sociétés d'assistance (Inter Mutuelles Assistance – IMA, Mondial Assistance, Europ Assistance, Elvia, Axa Assistance, qui regroupe désormais UAP Assistance, Gesa, et Axa Assistance...) proposent des contrats spécifiques. Ils couvrent le rapatriement en cas de maladie ou de décès, la prise en charge des frais médicaux, le retour dans le pays d'origine en cas de décès d'un proche... Certains produits prennent aussi en charge l'assistance des véhicules. Et assurent le dépannage, le rapatriement, le séjour éventuel à l'hôtel, le véhicule de remplacement.

Chaque contrat présente ses avantages et évolue régulièrement. Mondial Assistance vient par exemple d'inclure la garantie de l'envoi d'un collaborateur de remplacement en cas de problème. Certaines sociétés proposent aussi une couverture en responsabilité civile, pour la disparition des bagages, le retard d'avion, la reconstitution des papiers d'identité, le paiement d'honoraires d'avocats, la caution pénale (moins souvent !). Pour les expatriés, les sociétés mettent souvent un service d'information téléphonique à leur service.

Pour cette activité « déplacements professionnels », Europ Assistance a réalisé un chiffre d'affaires de 39,2 millions de francs en 1997, et table sur une progression de 17 % à 46 millions cette année. *« C'est un marché porteur et en constante progression »*, se félicite Catherine Buffier, responsable de la communication produits chez Europ Assistance. Il faut se rappeler que les déplacements professionnels des Français ont augmenté de 31 % depuis 1994, pour atteindre 11 millions de voyages pour 1997. Mondial Assistance estime pour sa part que cette activité représente au minimum 10 % de son chiffre d'affaires (sur un total de 413 millions en France). *« Le marché n'est pas encore saturé, mais il est arrivé à maturité et se développe moins que d'autres garanties d'assistance. Les voyages d'affaires n'augmentent plus vraiment en nombre aujourd'hui »*, tempère Murielle Richard, responsable du marketing chez Mondial Assistance, filiale des AGF, qui pourrait fusionner avec Elvia. Cette société est la filiale d'assistance d'Allianz, le groupe allemand qui contrôle désormais les AGF.

Chaque contrat présente ses avantages et évolue régulièrement jusqu'à inclure la garantie de l'envoi d'un collaborateur de remplacement en cas de problème

Chez IMA, le numéro un du secteur en France avec quatorze millions de familles clientes via les nombreuses mutuelles partenaires, dont celles de Niort (Maaf, Macif, Maif...), *« l'assistance déplacement à titre individuel n'exclut pas le voyage d'affaires, mais elle est limitée. (...) Nous développons certains contrats auprès d'entreprises par le biais de notre partenariat avec la Mutualité française »*, explique Michel Prioux, directeur général d'IMA. La société d'assistance niortaise est aussi partenaire de la Mutuelle des affaires étrangères. *« Il existe aussi un réel besoin pour les expatriés »*, ajoute M. Prioux.

Plus généralement, une entreprise doit vérifier quelles sont les zones d'exclusion (comme les risques de guerre par exemple), les plafonds pour chaque garantie, les limites d'âge. Les moyens de la société d'assistance (équipes médicales, antennes à l'étranger...) doivent être étudiés avec soin. Il faut ensuite étudier quelle formule choisir. Soit l'entreprise choisit de ne pas désigner tous les salariés sur le contrat et de ne pas signaler chaque entrée et sortie. Soit les voyages sont moins fréquents, et elle doit alors signaler chaque déplacement à la société d'assistance. *« C'est souvent du sur-mesure »*, expliquent les spécialistes. Pour les déplacements de plus de quatre-vingt-dix jours ou les expatriations, il faut prévoir une couverture adaptée.

Certains secteurs d'activités sont forcément plus demandeurs que d'autres. Ainsi, les groupes pétroliers, de transport, les entreprises de distribution, du BTP, du luxe, du secteur financier... et les médias sont grands consommateurs de ce type de contrats, tandis que les PME y ont peu souvent recours.

Quant au tarif, il dépend du nombre de personnes dans l'entreprise, du nombre moyen de déplacements, de la durée des séjours, expliquent les professionnels. Il varie aussi selon qu'il s'agisse d'un contrat pour des expatriés. Ce forfait atteint au minimum 5 000 francs en collectifs et 10 000 francs pour les expatriés. Le coût oscille entre 750 francs (pour une courte mission) et 1 500 francs par personne et par an, selon la nature du risque et le montant des garanties proposées. Il passe de 980 à 2 800 pour les expatriés en longue mission, selon les pays.

Pascale Santi

Répercussions sur la santé

Si les risques spécifiquement liés aux déplacements professionnels peuvent faire l'objet d'une couverture adaptée, les problèmes personnels de santé relèvent, eux, de l'assurance-maladie habituelle. Et cela bien que les voyageurs d'affaires soient soumis à des aléas particuliers. Une étude réalisée, en 1997, par la Banque mondiale auprès de 10 000 de ses salariés appelés à voyager fréquemment aboutit à des conclusions assez alarmantes.

D'après cette enquête, les hommes qui voyagent régulièrement font 80 % de demandes de remboursement de frais médicaux de plus que les salariés sédentaires (18 % d'écart seulement pour les femmes). Problèmes de dos, fractures, déchirures musculaires, maladies intestinales, ennuis vasculaires et infections respiratoires sont leur lot. Autre constat : les voyageurs consultent deux fois plus souvent que leurs collègues un médecin pour des problèmes psychologiques.



DU TEMPS, DE L'ARGENT

Un voyage, quel que soit son but, c'est toujours un peu de temps qu'il faut tuer le moins désagréablement possible. A l'aéroport, les boutiques hors-taxe sont là pour délester de quelques billets le passager désoeuvré. Du moins, jusqu'au 1er janvier 1999, date à laquelle le commerce en *duty free* sera aboli pour les déplacements intra-européens.
A l'attention des voyageurs qui se sentent déjà en manque, les aéroports se préparent à réorganiser ces surfaces commerciales pour continuer à leur donner l'envie d'acheter. Il n'y aura pas grand-chose à regretter : les acheteurs d'alcools ou de cigarettes ne bénéficient en réalité que d'une toute petite part de la détaxe.
Les emplettes faites, l'embarquement terminé, que faire pendant le trajet ? Travailler (un peu), lire (beaucoup), même si on a oublié son livre de chevet. Les magazines de bord sont l'objet de beaucoup de soins, car ils font partie de la panoplie de séduction des compagnies aériennes. De plus, ils leur rapportent de l'argent.
De l'argent, il faut en débourser de plus en plus pour régler sa note d'hôtel : la croissance économique, en Europe notamment, a fait remonter les taux d'occupation et grimper les prix. Sauf en Asie, où le mouvement est inverse. C'est là que se rendent les entrepreneurs qui, loin de fuir la crise, cherchent les occasions d'investir à bas prix pour développer leurs parts de marché dans cette région.
Le jour où les beaux jours reviendront.

Des lectures de haut vol

LES affaires vont bien pour les magazines de bord des compagnies aériennes, les *inflights*. S'ils évoquent ces beaux livres sur papier glacé qu'on dispose sur un coin de table pour impressionner favorablement le visiteur, ce sont, en fait, de véritables machines de guerre. Economique, s'entend. Car, à leur modeste niveau, ces revues ont leur place parmi les armes dont dispose une compagnie pour attirer et conserver ses passagers.

Véritables faire-valoir de la ligne, ces revues s'intègrent dans la politique de communication de toute compagnie soucieuse de son image. Elles constituent pour elle et pour la régie publicitaire une source importante de profit et sont pour l'annonceur un formidable support. En effet, selon l'IATA (International Air Transport Association), les compagnies aériennes ont transporté, en 1997, 1,4 milliard de passagers, et les prévisions pour 1998 tablent sur 1,5 milliard, en attendant les 2 milliards prévus en 2003. Soit une croissance moyenne annuelle de 5,7 %. Dans ce marché, le groupe Air France tient sa place : 32,7 millions de passagers en 1997 et, pour *Air France Magazine*, une diffusion de 412 185 exemplaires au cours des six derniers mois de 1997. Ce qui le pose en *« rival de la plupart des news français »*, estime Christophe Bonnet, directeur commercial de RCI, la régie publicitaire du groupe.

Autres atouts : la forte valeur ajoutée de la cible – le passager aérien appartient à une catégorie socio-professionnelle privilégiée – et la captivité d'un lectorat qui consacre en moyenne 30 minutes à lire ou à feuilleter le magazine de bord. Enfin, les annonceurs se retrouvent dans ce média très compétitif puisque son coût aux 1 000 exemplaires (le prix d'une page de publicité rapporté à sa diffusion) est de 258 francs.

Preuve de sa fiabilité, le magazine de bord s'est professionnalisé, au point de figurer à l'Office de justification de la diffusion (OJD) depuis février 1998. Aussi la régie d'Air France s'avoue-t-elle *« assez satisfaite du résultat ». « Nous avons réussi à imposer le titre à des annonceurs qui, au départ, n'étaient pas des clients de la presse* inflight », constate Christophe Bonnet. Au luxe (parfums, bijoux, haute couture), qui incarne une certaine image de la France, et aux firmes automobiles se sont ralliés les principaux annonceurs de l'informatique et de la téléphonie.

Objets de séduction, les magazines de bord voient le jour dans

> Les magazines de bord constituent pour les compagnies aériennes et pour les régies publicitaires une source importante de profit et sont pour l'annonceur un formidable support

les années 70 et gagnent en crédibilité en faisant appel à la presse spécialisée. *Air France Magazine*, conçu par Jean Bayle, graphiste réputé de la place de Paris, et Marc Kravetz, un ancien journaliste de *Libération*, a révolutionné le secteur. Sa richesse éditoriale – au risque de l'overdose –, son approche journalistique, ses longs articles, ses nouvelles (le Serpent à plumes, un éditeur, en fournit six par an), ses fiches de villes ont fait des émules. Issu de la fusion, le 1er mai 1977, d'*Atlas* et de *Parcours*, ce magazine bilingue vise, sur près de 200 pages, *« la qualité photographique du* National Geographic *et les ambitions rédactionnelles du* New Yorker », selon Marc Kravetz.

Sandrine Léard, directrice marketing de RCI (Régie Club International), qui, outre Air France, représente plus de soixante magazines de bord, soit environ un passager aérien sur deux, est bien placée pour apprécier les tendances des principaux *inflights* européens. *Lufthansa Magazine*, un pionnier né en 1946, entièrement refait le 1er janvier 1998, se veut culturel. *« Une variété de moments de lecture, des papiers courts, la prépondérance de la photo... Avec à la barre l'ancien rédacteur en chef du* Stern », note-t-elle. Chez British Airways, *High Life*, remodelé en octobre 1997, plus people, très « coulisses », cultive le mordant, voire le sensationnel, et adopte une politique de signatures. Et de citer Ben Bradlee, ancien journaliste du *Washington Post*, à l'origine du Watergate.

Aujourd'hui, afin de répondre aux attentes différentes des passagers, un deuxième magazine est glissé dans la pochette des sièges, en première et en classe affaires : *Business Life* chez British Airways et, s'agissant de la compagnie nationale, *Air France Madame*, un *« art de vivre au féminin »*, lu à 80 % par des hommes qui l'emportent pour leurs épouses. Sandrine Léart s'est livrée à deux calculs : trois millions de voyageurs sont transportés dans les airs à chaque minute et plus de dix millions d'exemplaires diffusés en Europe chaque mois. Voilà qui donne une idée de l'encombrement des routes du ciel, mais aussi de l'importance croissante de ce média d'avenir nommé *inflight*.

Danielle Tramard

Inquiétude dans l'hôtellerie

La crise asiatique commence à toucher le secteur hôtelier, particulièrement sur la côte ouest des Etats-Unis.

LES effets de la crise asiatique, et ses éventuelles répercussions sur la croissance de l'économie américaine, commencent à peser sur le secteur de l'hôtellerie. Jeudi 24 septembre, la compagnie aérienne japonaise All Nippon Airways (ANA) a annoncé la cession de ses deux hôtels américains, situés à Washington et San Francisco, pour 270 millions de dollars (plus de 1,5 milliard de francs). Ces deux établissements vont être repris par le groupe immobilier de Los Angeles Rowe Enterprises. Le deuxième transporteur aérien au Japon, qui avait enregistré en 1996-1997 ses premières pertes en trente ans, cherche ainsi à améliorer sa situation financière.

Aux Etats-Unis, le groupe Hilton, numéro dix mondial du secteur selon le classement de la société d'études marketing Coach Omnium, avait annoncé quelques jours plus tôt que ses résultats du troisième trimestre 1998 n'atteindraient pas le niveau prévu. Le groupe, en raison du ralentissement des voyages d'affaires lié à la crise asiatique, a indiqué que l'activité de ses établissements de Honolulu et de San Francisco, ville traditionnellement en relation avec l'autre rive du Pacifique, était particulièrement affectée.

> Les établissements européens, soutenus par la conjoncture économique, ont affiché des hausses différenciées : modérées en Allemagne, mais très fortes au Royaume-Uni, en Espagne ou encore en France

En France, le titre du groupe Accor (enseignes Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis...) a, lui aussi, été mis à mal à la mi-septembre 1998, les milieux boursiers redoutant qu'il ne soit affecté par un ralentissement économique aux Etats-Unis. Accor, propriétaire de la chaîne Motel 6 outre-Atlantique, réalise un tiers de ses bénéfices dans ce pays. Numéro quatre mondial de l'hôtellerie, Accor a perdu 14,5 % de sa valeur boursière en une séance, le 18 septembre. Ses dirigeants ont pourtant assuré qu'ils n'avaient pas modifié leurs prévisions de résultats pour l'année en cours.

Quelques semaines auront donc suffi pour que les interrogations s'accumulent sur l'évolution de la conjoncture hôtelière, jusque-là florissante. Fin juin 1998, un rapport de KPMG-Axe consultants faisait état d'une forte reprise de l'activité hôtelière en France en 1997, se traduisant par une progression des taux moyens d'occupation (+ 11 %, par exemple, pour les établissements 4 étoiles). Compte tenu de ce retour à la croissance, *« fortement attendu par un secteur hôtelier français durement éprouvé par la crise du début des années 90 et les quelques années en demi-teinte qui ont suivi »*, ce rapport affichait des perspectives optimistes pour 1998, renforcées par les retombées attendues du Mondial de football.

Même tonalité, à l'échelle internationale, pour l'indice American Express du voyage d'affaires (IAEVA) publié début septembre. *« La croissance économique en Europe et le développement des voyages d'affaires ont fait grimper les taux d'occupation et, par ricochet, les tarifs hôteliers »*, relève cette étude. L'alourdissement de la facture pour les voyageurs est particulièrement sensible aux Etats-Unis, où les établissements de luxe ont vu leurs tarifs progresser de 25,4 % sur deux ans et ceux de la catégorie tourisme, également très utilisés pour les déplacements professionnels, de 22 %.

Le mouvement est quasi général : en Amérique latine, région où beaucoup d'entreprises, notamment françaises, fondent de grands espoirs commerciaux, les prix des hôtels de catégorie supérieure ont progressé de 10 % pour le seul deuxième trimestre 1998. Les établissements européens, soutenus par la conjoncture économique, ont affiché des hausses différenciées : modérées en Allemagne, mais très fortes au Royaume-Uni, en Espagne ou encore en France. Les tarifs pratiqués à Paris, souligne l'étude d'American Express, *« se rapprochent des tarifications en vigueur dans d'autres métropoles européennes »*.

Seule la région Asie-Pacifique, en raison de la crise monétaire et financière qui s'y est développée, a affiché, pour la période considérée, une orientation bien différente : baisse de 3,3 % des prix des hôtels de catégorie supérieure à Tokyo au deuxième trimestre, diminution de 4 %, en rythme annuel, pour les établissements de cette même catégorie à Séoul, et même de 23 % pour les hôtels de luxe de la capitale sud-coréenne.

La chute des taux d'occupation des chambres d'hôtel en Asie, conséquence directe d'une activité économique réduite, ainsi que les phénomènes monétaires sont à l'origine de ces baisses de prix. Ces derniers, souligne American Express, profitent aux hommes d'affaires occidentaux, intéressés *« par le faible prix des produits et par de nouvelles opportunités commerciales, deux facteurs qui ont entraîné une légère reprise des voyages d'affaires »*.

Si les industriels du luxe voient avec déplaisir se réduire leurs débouchés asiatiques, d'autres, comme le cimentier Lafarge ou le spécialiste de l'agro-alimentaire Danone – ainsi que son homologue suisse Nestlé –, estiment que cette crise peut être l'occasion d'investir en Asie à peu de frais afin d'y accroître à terme leurs parts de marché. Les grands groupes hôteliers ne sont pas loin de faire le même raisonnement. Dans leur secteur, où d'importants rapprochements ont déjà eu lieu, surtout aux Etats-Unis, la crise asiatique laisse entrevoir des possibilités d'aquisitions à bon prix. La cession récente d'établissements par ANA à un acquéreur américain en est un signe.

A.-M. R.

Le palmarès des villes les plus chères

D'après l'indice American Express des voyages d'affaires du deuxième trimestre 1998, les prix des nuitées ont continué à augmenter ces derniers mois en Europe, où Londres affiche la hausse la plus importante (+ 10,6 % sur un an), suivie de près par Paris (+ 7,9 %). Des progressions plus modestes sont constatées à Francfort (+ 2 %) et Munich (+ 0,5 %). En Europe de l'Est, Moscou est la seule métropole à voir ses tarifs hôteliers diminuer (-1,5 % en glissement annuel).
En Asie, Pékin, Tokyo et surtout Séoul (– 3 % sur un an) sont orientés à la baisse. Sur le continent américain, Toronto accuse la plus forte hausse de tarifs (+ 11,9 % au deuxième trimestre 1998), talonnée par Boston, Buenos Aires et Mexico. Les tarifs augmentent de 4 % à 5 % seulement à Washington, Montréal et Chicago. A fin juin, le palmarès des villes les plus chères du monde s'établissait comme suit :

- **New York : 252 écus (1)**
- **Moscou : 232 écus**
- **Buenos Aires : 231 écus**
- **Londres : 229 écus**
- **Chicago : 214 écus**
- **Rio de Janeiro : 214 écus**
- **Bombay : 203 écus**
- **Boston : 203 écus**
- **Saint-Pétersbourg : 202 écus**
- **Stockholm : 199 écus**
- **Paris : 198 écus**
- **Hongkong : 194 écus**

(1) 1 écu = 6,60 francs français

Vers la fin du commerce hors taxes en Europe

LE 1er juillet 1999, sauf rebondissement de moins en moins probable, le commerce hors taxes au sein de l'Union européenne sera aboli. Dans les ports et les aéroports, tout en soutenant d'une main l'action du lobby du *duty free* qui s'efforce de retarder l'échéance, on prépare de l'autre ce changement de régime. Au coeur du problème : la reconversion des boutiques de tabacs, alcools et parfums. Ces trois produits génèrent 60 % du chiffre d'affaires commercial d'Aéroports de Paris (ADP), la société gestionnaire de Roissy-Charles de Gaulle (CDG) et d'Orly. Les magasins de vente de tabac, par exemple, ne pourront théoriquement plus exercer leur activité une fois la détaxe supprimée, sauf à disposer d'une licence de bureau de tabac. *« Ce ne sera plus un produit-phare dans les aérogares CDG2D et CDG2F, qui desservent les destinations intra-européennes »*, explique Alain Falque, responsable commercial à ADP.



FOURMY/REA

Celui-ci évalue à 250 millions de francs le manque à gagner prévisible du fait de la suppression du *duty free*, soit 30 % de la marge dégagée par les redevances perçues par ADP sur les commerces installés dans les aérogares. Pour compenser cette perte, la société va accroître les surfaces commerciales à Roissy 1 et à Roissy 2, en ajoutant, dès mars 1999, 2 000 mètres carrés aux 15 000 mètres carrés existants. *« Les études prouvent qu'il faut plus de superficie pour réaliser le même chiffre d'affaires en TTC qu'en hors taxes »*, affirme M. Falque. La société aéroportuaire va inciter les boutiques à faire plus de valeur ajoutée, en jouant davantage la carte du service au client, ou en diversifiant leur offre.

Aux côtés de grandes griffes de luxe, de nouvelles marques et enseignes vont faire leur entrée dans les halls de Roissy et Orly, telles que Geneviève Lethu (arts de la table), Louis Pion (montres) ou Sonia Rykiel (habillement), qui vont permettre de rééquilibrer l'offre dans des zones de prix raisonnables. Pour atténuer les différences entre les clients qui pourront continuer d'accéder au hors taxes (ceux qui entrent en Europe ou en sortent) et les autres, ces derniers se verront proposer des cartes de fidélité offrant d'autres avantages (places de parking gratuites, etc.) En somme, les boutiques d'aéroports, ayant perdu le sésame que constitue le label *« duty free »*, vont se mettre à faire... du commerce tout simplement.

« Nous privilégierons les produits français », assure M. Falque. Un espace sera ainsi consacré aux produits régionaux. Un choix qui n'est pas seulement dicté par des considérations nationalistes : *« 50 % des produits vendus en hors taxes dans l'ensemble des aéroports en Europe sont des produits français. »* Quand on sait que le chiffre d'affaires commercial généré par les boutiques *duty free* est évalué à 25 milliards de francs pour le seul trafic intra-européen, le cognac, les parfums et autres articles de mode français ont beaucoup à perdre.

Mais ce n'est le souci, ni de la Commission européenne, ni des associations de consommateurs qui dénoncent *« l'anomalie »* du hors taxes. L'association Familles Rurales a réalisé une enquête durant quinze jours entre fin décembre 1997 et début janvier 1998, à Paris et Lyon. Ont été comparés, dans le centre-ville et les aéroports, les prix de produits « témoins » sélectionnés *« en tenant compte de leur caractère représentatif de la consommation d'agrément »*. Il ressort de cette étude que *« l'avantage prix du* duty free *se vérifie presque uniquement pour ce qui concerne les alcools et tabacs. Pour les stylos également. Cependant lorsqu'il y a un avantage prix, celui-ci ne va bien souvent pas jusqu'à faire bénéficier le consommateur du pourcentage intégral de la détaxe. »* Familles rurales cite l'exemple d'une bouteille de whisky écossais Chivas Regal, vendue 195,36 francs TTC le litre dans un supermarché Carrefour de Lyon, 205,57 FTTC dans un Prisunic parisien, et 225,71 FTTC dans un magasin Nicolas de Paris, et qui reviendrait donc, à Prisunic par exemple, 132,42 francs HT (hors TVA et droits d'accises). A Roissy comme à Lyon-Satolas, la même bouteille est vendue 179 francs. Le consommateur ne bénéficierait donc que très partiellement de la détaxe.

De surcroît, l'association a noté que les prix sont souvent exactement les mêmes à l'aéroport de Paris et à celui de Lyon, ce qui tend à prouver que la concurrence entre aéroports ne joue guère. En revanche, cette comparaison ne prend pas en compte d'autres facteurs pouvant peser sur le prix des marchandises, comme la puissance d'achat des grandes surfaces par rapport à celle des boutiques hors taxes. *« Pour les autres types de produits, la tendance s'affirme vers un rapprochement des prix par rapport à l'offre des boutiques en ville »*, poursuit l'association. Et de citer l'exemple du parfum Anaïs Anaïs, de Cacharel, vendu exactement le même prix (260 francs, le vaporisateur de 100 ml) au Printemps Haussmann, chez Sephora aux Champs-Elysées – mais moins cher à Lyon – et dans les deux aéroports. Familles rurales a même déniché un appareil photo, Canon EOS, vendu moins cher (3 990 francs) à la FNAC (Paris) qu'à l'aéroport Charles-de-Gaulle, où il coûte 4 290 francs. L'exception ou la règle ?

> ADP va inciter les boutiques à faire plus de valeur ajoutée, en jouant davantage la carte du service au client, ou en diversifiant leur offre

Pascal Galinier

Vraies et fausses bonnes affaires

[illegible]	[illegible]	[illegible] SATOLAS	[illegible] CLASSIQUE (TTC)
WHISKY CHIVAS REGAL (prix au litre)	179,00 F	179,00 F	de 195,36 F (Carrefour Lyon) à 225,71 F (Nicolas Paris)
MARLBORO 100 (paquet de 20 cigarettes)	12,00 F	11,50 F	19,70 F (bureaux de tabac)
PARFUM CHANEL N°5 (flacon 15 ml)	572,00 F	560,00 F	de 699 F (Printemps Paris) à 710 F (Séphora, Galeries Lafayette Lyon)
EAU DE TOILETTE ANAÏS ANAÏS (vaporisateur 100 ml)	[illegible]	260,00 F	de 230 F (Séphora Lyon) à 261 F (Galeries Lafayette Lyon)

هكذا من الأصل